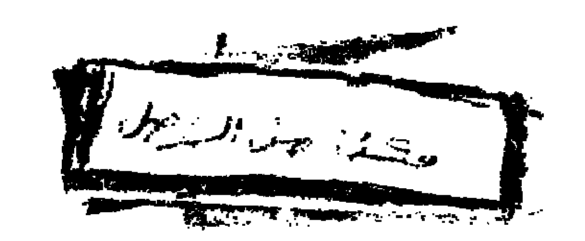


Le froid a déjà tué
160 personnes en Eur

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16155 – 7 F | VENDREDI 3 JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'attentat d'Hébron a souligné l'urgence d'un accord israélo-palestinien

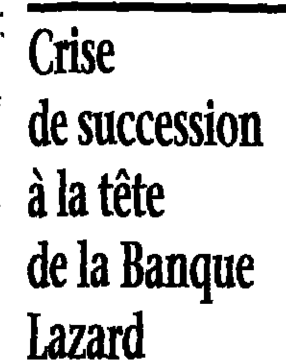
Après la fusillade de mercredi, M. Nétanyahou et M. Arafat ont fait accélérer les négociations

AU LENDEMAIN de l'attentat perpétré à Hébron par un extrémiste juif, Israéliens et Palestiniens paraissaient sur le point, jeudi 2 janvier, de conclure l'accord tant attendu sur le retrait partiel de l'armée de cette ville. Un tel accord marquerait la fin d'une première série de négociations entre les deux parties, Hébron étant la dernière grande cité de Cisjordanie à n'avoir pas encore été évacuée par l'armée israélienne.

Les pourparlers, sans cesse reportés par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, ont jusqu'alors achoppé sur la liberté d'action qui serait laissée à l'armée pour assurer la protection de la petite colonie d'extrémistes juifs implantée au cœur de cette cité de quelque 120 000 Palestiniens. A en croire la radio israélienne, M. Nétanyahou et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, devaient se rencontrer jeudi soir dans le sud du pays. Personne n'osait encore avancer, jeudi matin, que les deux hommes allaient finaliser l'accord, tant l'attente a été de nombreuses fois déçue depuis plusieurs semaines. Mais, d'un côté comme de l'autre, les équipes de négociateurs ont intensifié leurs discussions pour conclure ces pourparlers. L'attentat perpétré la veille par un colon, qui a ouvert le feu sur le marché central de la ville, blessant six Palestiniens, dont deux très grièvement, a souligné l'urgence qu'il y avait à trouver une solution à Hébron. Noam Friedman, l'auteur de la fusillade, un soldat de 19 ans, ultra-religieux, a déclaré ne rien regretter et avoir agi pour torpiller toute possibilité d'accord dans cette ville. Au gouvernement comme dans la majorité de M. Nétanyahou, les opposants à l'accord sont aussi très nombreux.

Lire page 2





Crise de succession à la tête de la Banque Lazard

LAZARD, la plus prestigieuse et la plus discrète des banques d'affaires françaises, est le théâtre depuis plusieurs semaines d'une bataille au sommet pour le pouvoir. Michel David-Weill, 64 ans, le chef des trois maisons Lazard à Paris, Londres et New York, aurait renoncé à ce qu'Edouard Stern, 42 ans, devienne son successeur. M. Stern, jusqu'à présent le dauphin désigné de M. David-Weill, est également son gendre.

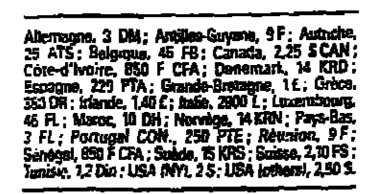
Au-delà des rapports dégradés entre les deux hommes, la banque fait face à une crise grave qui se résume par son incapacité à renouveler ses équipes françaises. Numéro quatre dans le monde avec près de 140 milliards de dollars (730 milliards de francs) d'opérations réalisées avec son conseil en 1996, elle se classe au premier rang en France. Mais cette place lui est âprement disputée.

Lire page 20

L'OM présidé par M. Tapie aurait détourné 101 millions de francs

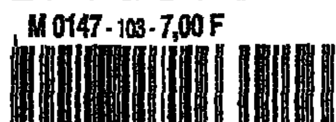
BERNARD TAPIE est à nouveau rattrapé par les enquêtes de la justice sur le monde du football. Rendue le 13 décembre 1996 par le juge marseillais Pierre Philipon, l'ordonnance de renvoi sur le dossier des comptes de l'OM décrit un « *système de détournements* » mis en place par l'ancien président du club, aux fins de corrompre les adversaires de son équipe, voire des arbitres. De 1987 à 1993, les enquêteurs chiffrent à 101 millions les détournements ainsi commis. « *Pour éviter ou atténuer l'aléa que comporte nécessairement tout match de football*, écrit le juge, *il a fallu détourner de l'OM des fonds très importants dans le but de fausser la compétition sportive.* » De forts soupçons pèsent sur la demi-finale de coupe d'Europe remportée par l'OM, en 1991, contre le Spartak Moscou.

Lire page 6



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 353 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 103 - 7,00 F



Les derniers ortolans de François Mitterrand

À DÉFAUT de pouvoir combattre à armes égales la maladie qui allait l'emporter, François Mitterrand avait consacré les dernières semaines de son règne, les derniers mois de sa vie, à soigner sa sortie. « *Mort ratée, vie manquée* », pensait-il. Il mit donc à réussir l'une et l'autre son ultime énergie, un talent méticuleux et un narcissisme obsessionnel.

Tous les temps forts de cette longue cérémonie des adieux en apportent la preuve. Il y eut les épisodes publics de l'entretien télévisé de l'automne 1994 pour solder les comptes avec Vichy, puis le reportage de *Paris Match*, autorisé si l'on peut dire, pour reconnaître publiquement sa fille Mazarine, et puis le dernier conseil des ministres, le 3 mai 1995, enfin la double cérémonie de Notre-Dame-de-Paris et de Jarnac, le 11 janvier 1996, qui permit à la France entière ou presque de porter le deuil du président défunt.

Mais le soin que mit François Mitterrand à organiser son départ fut aussi impressionnant dans le cercle de la famille, des familles, du clan des très proches. Il s'était même adjoint pour cela un mémorialiste particulier, témoin et résident des derniers moments.

Le livre de Georges-Marc Benamou que publient le 6 janvier les éditions Plon remplit parfaitement cet office. Le récit du dernier réveillon à Latche, le 31 décembre 1995, a quelque chose d'hallucinant. Roger Hanin, son beau-frère, Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent, Danièle, son épouse, et sa sœur Christine, Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, Jack Lang, confident, grand organisateur des pompes mitterrandiennes, ils sont tous là.

MASQUE FUNÈBRE

Hanin a littéralement assommé tout le monde, en préambule, quand chacun attendait, guettait l'arrivée de François Mitterrand. Pour mieux prévenir que la fin était proche, cette fois-ci, il a lâché : « *Vous savez, son cancer, il est ancien* », répétant à plusieurs reprises l'information avant d'ajouter : « *Il était déjà malade en 1981.* » Chacun comprend alors, à ce moment-là, qu'il s'agit d'une information « autorisée ».

Porté par ses fidèles gendarmes et par le docteur Jean-Pierre Tarot, installé, ou plutôt allongé, à l'écart de la table de réveillon, l'ancien président ne vit plus que par son regard, fiévreux au milieu d'un masque funèbre. C'est l'heure de l'ultime rituel, celui des ortolans. « *Le gendarme qui fait le service exhibe avec une solennité gaillarde le plat tant attendu. On vous sert la bête entière, brûlante, avec ses os et ses viscères, toute chargée de son jus et de son sang.* » François Mitterrand en dévore un, puis un second, avalés tout rond à l'abri de grandes serviettes blanches.

Les uns après les autres, les membres du clan vont s'asseoir à ses côtés pour une dernière audience chuchotée. « *Ça y est, je suis dévoré de l'intérieur* », glisse-t-il à l'oreille de Benamou.

Indécent à force d'être indiscret, obscène à force d'être intime, glacé d'être trop proche, Benamou est d'autant plus cruel qu'il ne veut pas l'être. François Mitterrand n'avait sans doute pas imaginé ainsi cette dernière chronique.

Gérard Courtois

La saga sanglante des « Bandidos »

D'UN CÔTÉ, il y a les « Bandidos » ; de l'autre, les « Hell's Angels ». Deux bandes de motards scandinaves en guerre l'une contre l'autre, qui s'opposent à coups de fusil mitrailleur et de lance-roquettes. Un univers en marge offrant un mélange détonant de discipline hiérarchique, de fraternité d'armes et de vengeance aveugle. « *C'est une résurgence des sagas islandaises, où tout tourne autour de l'honneur et du respect : on se coupe la tête les uns les autres avec autant de bravoure que de stupidité* », résume l'un de leurs avocats. Le Danemark vient de voter une loi qui interdit la réunion de ces motards, les *bikers*, dans leurs clubs. Une enquête de Benoît Peltier.

Lire page 9

Quand Kohl et Chirac courtisent Eltsine...

À *QUELQUES SEMAINES* d'intervalle, Helmut Kohl et Jacques Chirac se rendent en Russie pour prendre des nouvelles de leur « *ami Boris* ». Le chancelier allemand rencontre le président russe samedi 4 et dimanche 5 janvier, vraisemblablement dans sa résidence de campagne de Zavidovo (à quelque 100 kilomètres au nord de Moscou), car ce sera le Noël russe ; le chef de l'Etat français, lui, est attendu à Moscou début février. Pour la première fois depuis l'élection présidentielle russe de juin-juillet et le quintuple pontage subi par Boris Elstine, des dirigeants occidentaux s'entretiendront directement avec le maître du Kremlin.

Les visites ont lieu dans un ordre qui n'est pas nécessairement significatif d'une quelconque préséance mais elles disent assez qu'Allemands et Français sont soucieux de manifester leur intérêt pour la Russie, au début d'une année qui devrait être marquée par le premier pas concret vers l'élargissement de l'OTAN – un geste particulièrement mal vu à Moscou. Les problèmes bilatéraux ont quelque peu altéré les relations du point de vue allemand : restitution des œuvres d'art confisquées à la fin de la guerre par l'armée rouge toujours en suspens, sort des « Allemands de la Volga » toujours incertain, déception des hommes d'affaires face au chaos *économique* ; alors que, *du côté* français, il n'y a guère que le feuilleton des emprunts russes – d'ailleurs en voie de règlement si l'on en croit le récent accord Juppé-Tchernomyrdine – *qui aurait pu jeter une* ombre sur les rapports Paris-Moscou.

La préoccupation principale du chancelier allemand comme du président français lorsqu'ils verront Boris Eltsine, ce sera l'avenir du Vieux Continent et l'organisation de sa sécurité. Elle se résume à deux questions qui n'en font qu'une : comment étendre l'alliance occidentale jusqu'aux frontières de la Russie sans isoler celle-ci ? Comment intégrer la Russie dans un ordre européen sans lui donner le droit de veto qu'elle a toujours recherché sur le destin de ses voisins ?

Le temps – *pas si lointain* – n'est plus où, dans le triangle Paris-Bonn-Moscou, chacun allait chercher chez l'autre des assurances vis-à-vis du troisième.

Daniel Vernet

Lire la suite page 10

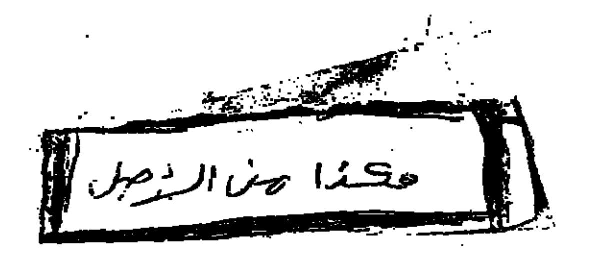
Lille sur l'Olympe



FRANCIS AMPE

À DIX SEMAINES de la désignation des quatre ou cinq villes qui resteront en lice dans la compétition pour organiser les Jeux olympiques de 2004, Francis Ampe, le délégué général de Lille 2004, peut compter sur un fort soutien populaire. Selon un sondage BVA, 78 % des Français soutiennent la candidature de la métropole lilloise.

Lire page 14



ATTENTAT Israéliens et Palestiniens menaient une course contre la montre, jeudi 2 janvier, pour conclure un accord sur la ville d'Hébron, au lendemain de l'attentat anti-palestinien perpétré dans cette ville par un extrémiste juif. ● LE PREMIER MINISTRE israélien, Benyamin Nétanyahou, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, devaient, selon le médiateur américain, Dennis Ross, se retrouver jeudi à Erez, près de la bande de Gaza, pour tenter de finaliser l'accord qui doit voir l'armée israélienne se retirer partiellement de la dernière des grandes villes de Cisjordanie où elle est encore présente. ● LES CONDAMNATIONS ont été quasi unanimes en Israël pour dénoncer l'attentat commis, mercredi, par le soldat Noam Friedman. Celui-ci a ouvert le feu sur le marché central et blessé six Palestiniens, dont deux sont très grièvement atteints.

Israéliens et Palestiniens négocient sous la pression des extrémistes

Au lendemain de l'action terroriste perpétrée par un colon à Hébron, M. Nétanyahou et M. Arafat mettaient les bouchées doubles pour s'entendre sur le retrait partiel de Tsahal de cette ville de Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'incident au cours duquel un conscrit israélien, Noam Friedman, a délibérément blessé six Palestiniens, mercredi 1er janvier à Hébron (*Le Monde* du 2 janvier), a poussé les négociateurs palestiniens et israéliens à intensifier leurs pourparlers pour parvenir à un accord sur l'évacuation de la ville des Patriarches.

Le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, a travaillé toute la soirée, à la résidence de l'ambassadeur américain, Martin Indyck, à Herzliya, au nord de Tel Aviv. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), le bras droit de Yasser Arafat, et Yasser Abbed Rabbo, le ministre palestinien de l'information, ont eu des entretiens marathons avec le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï, avec pour objectif de régler les derniers points en suspens et d'ouvrir la voie à une rencontre prochaine entre MM. Arafat et Nétanyahou. M. Ross a déclaré à la radio israélienne que cette rencontre devait avoir lieu au plus tard jeudi.

La tentative de Noam Friedman de provoquer un nouveau massacre à Hébron aura en tout cas prouvé l'inanité d'arrangements de sécurité, aussi pointilleux soient-ils, dans le contexte explosif d'Hébron, dès lors que des extrémistes des deux camps ne demandent qu'à torpiller toute possibilité de coexistence.

Ce serait plutôt sur la suite à donner au processus d'Oslo que subsisteraient les principales divergences. M. Arafat réclame un engagement sur des dates précises pour les trois retraits partiels de Tsahal en Cisjordanie, prévus après le redéploiement à Hébron. Il en exige d'autres sur la libération de prisonniers palestiniens, l'ouverture d'un passage entre Gaza et la Cisjordanie et l'ouverture de l'aéroport à Gaza. Selon les premières indications, la partie palestinienne n'a pas profité de l'incident d'Hébron pour introduire de nouvelles demandes.

Ce n'est que grâce à la lucidité d'un jeune sous-lieutenant de l'armée israélienne et à la rapidité de sa réaction qu'un massacre a été évité, au marché de légumes de la rue Chouhada, à Hébron. Friedman, un conscrit de vingt-deux ans qui servait depuis sept mois dans l'armée israélienne, a eu le temps de vider un chargeur sur les passants et les marchands avant d'être maîtrisé par un autre soldat, Avi Buliska. Pendant que ce dernier le maintenait cloué au sol, Friedman tentait encore d'introduire un deuxième chargeur dans son fusil M16. Deux des six Palestiniens blessés le seraient gravement, mais leur vie n'était pas en danger.

ÉMULE DE GOLDSTEIN

Friedman a affirmé ne rien regretter et avoir agi par conviction et pour *« le bien d'Israël »*. Cet émule de Barouch Goldstein (qui avait massacré vingt-neuf Palestiniens en février 1994 au caveau des Patriarches) souhaitait manifestement empêcher l'accord sur le redéploiement de Tsahal à Hébron que le chef de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien s'apprêtent à conclure.

Ancien élève d'une école talmudique, originaire de l'implantation juive de Maaleh Adoumim, à l'est de Jérusalem, le jeune fanatique a affirmé être *« complètement normal »*. Mais des personnes l'ayant côtoyé l'ont décrit comme quelqu'un de *« particulièrement dérangé »*. Un psychologue de sa yeshiva aurait conseillé qu'il ne soit pas enrôlé. Yossi Beilin, l'un des dirigeants de l'opposition travailliste, a déclaré : *« Je ne peux pas croire que Tsahal ait enrôlé quelqu'un de déséquilibré. Tous ces assassins, les Barouch Goldstein, les Igal Amir, les Noam Friedman sont fous* a posteriori. *Mais avant, ils étaient des hommes normaux, c'est pourquoi je ne peux voir en lui un simple fou. »*

Pendant que les Palestiniens évacuaient les blessés, les forces de sécurité israéliennes ont conjugué leurs efforts avec ceux de la police palestinienne pour calmer les esprits et empêcher un embrasement. Tsahal a décrété pendant quelques heures le couvre-feu sur le marché, tandis qu'un ballet de hauts responsables de la sécurité israéliens et palestiniens se déployait à proximité des lieux de l'incident. Le responsable des services de sécurité palestiniens en Cisjordanie, le colonel Jibril Rajoub, a veillé strictement à éviter toute escalade. Le chef d'état-major israélien, Amnon Shahak, qui participait à une réunion avec des colons juifs d'Hébron, l'a quittée bouillant de colère après qu'un des responsables des colons, le rabbin Moshé Levinger, y eut déclaré *« ressentir de la répugnance pour Tsahal »*.

Quelques heures après l'attentat, les premières réactions palestiniennes et israéliennes mettaient en évidence une volonté partagée de ne pas laisser l'acte de Noam Friedman saboter le délicat processus de négociations en cours. *« D'après les premiers rapports qui me sont parvenus*, a déclaré M. Nétanyahou, *il apparaît que ce crime a été commis par quelqu'un qui essayait de faire obstruction à l'accord imminent sur Hébron, quelqu'un qui d'ailleurs n'était pas de la ville d'Hébron. Je crois que l'accord sur lequel nous avons œuvré depuis plusieurs mois a été conçu pour éviter précisément ce genre de violence (...). La voie de la paix est la seule à nous garantir que nous parviendrons »* à la sécurité et la coexistence.

SIGNER « LE PLUS VITE POSSIBLE »

Unanime, la classe politique israélienne a condamné l'attentat. Yossi Sarid, le chef du parti de gauche Meretz, a estimé qu'il fallait signer l'accord sur Hébron *« le plus vite possible »*. M. Beilin a reproché au premier ministre d'avoir gaspillé six mois pour appliquer l'accord et d'avoir ainsi préparé le terrain à des attentats comme celui de Noam Friedman.

Hormis le Mouvement de la résistance islamique Hamas, qui a appelé à la vengeance, les réactions palestiniennes ont été modérées. Pour Ahmad Tibi, conseiller de M. Arafat, cet attentat montre que *« ce sont les Palestiniens qui doivent être défendus »*. *« Je condamne cet acte, mais nous ne devons pas non plus faire à ces assassins le plaisir d'arrêter le processus entre nos deux peuples »*, a estimé le colonel Rajoub. Pour Ziyad Abou Ziyad, membre du Conseil législatif palestinien, l'incident démontre que *« la seule solution est d'évacuer les colons d'Hébron »*. – (*Intérim.*)



Bill Clinton : « Un acte lâche »

Le président américain, Bill Clinton, a demandé à Yasser Arafat d'*« intensifier ses efforts pour conclure rapidement l'accord avec Israël sur Hébron »*, après la fusillade au cours de laquelle six Palestiniens ont été blessés dans cette ville par un soldat israélien. *« Je lui ai seulement dit : cela montre que plus la négociation dure, plus elle est délicate. Il faut que vous intensifiiez vos efforts et que vous en finissiez »*, a déclaré M. Clinton.

Selon un communiqué publié par la Maison Blanche, le président s'est dit *« indigné et attristé »* par cet *« incident »*, lors d'une communication téléphonique avec le dirigeant palestinien auquel il a présenté ses condoléances : *« Le président condamne cet acte lâche, qui visait manifestement à rendre plus difficile la conclusion d'un accord* [sur Hébron]. *La meilleure réponse à ce geste devrait être pour les deux parties de venir à bout des divergences qui subsistent et d'avancer dans la rude tâche de créer une paix durable entre Israéliens et Palestiniens. »* – (AFP.)

M. Nétanyahou menace de créer un « gouvernement d'union nationale »

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a averti qu'il serait *« contraint de songer à un gouvernement d'union nationale avec le parti* [travailliste] *de Shimon Pérès si la majorité continue de faire preuve d'une telle irresponsabilité »*, à propos d'un accord sur Hébron, a rapporté, mercredi 1er janvier, le quotidien indépendant *Haaretz*. *« Je ne peux rien faire passer avec une telle majorité »*, aurait dit Benyamin Nétanyahou à ses proches collaborateurs.

Quatorze députés de droite et deux ministres ont récemment préféré quitter l'Assemblée plutôt que de voter contre une motion de censure du gouvernement, présentée par la petite formation des deux élus du Moledet (extrême droite nationaliste) à propos de l'accord sur Hébron. Sept ministres, sur un total de dix-huit, ont ouvertement exprimé leur opposition à un accord sur Hébron. Le ministre du tourisme, Moshé Katzav, a déclaré qu'il réservait encore son point de vue *« à cause des risques pesant sur les colons juifs d'Hébron »*. – (AFP.)

La presse rend hommage aux dirigeants des deux camps

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat, mais aussi le sous-lieutenant Avi Buliska qui a maîtrisé le terroriste Noam Friedman, ont eu droit, jeudi 2 janvier, aux louanges de la presse israélienne. Pour Nahoum Barnéa, éditorialiste du quotidien à grand tirage *Yedioth Aharonoth*, *« Israël doit beaucoup »* à l'officier qui a maîtrisé Friedman. *« C'est grâce à lui (...) qu'une terrible catastrophe a été évitée hier à Hébron »*, ajoute l'éditorialiste. *« L'attentat a mis à l'épreuve les attentes d'Arafat, sa fidélité au processus et surtout le contrôle qu'il exerce sur la population. Hier, en tout cas, il a passé l'examen avec succès »*, estime-t-il. Contrairement à ce qui s'est passé au moment des troubles déclenchés par l'ouverture du tunnel du Mont du Temple en septembre, quand M. Nétanyahou avait *« hésité entre sérénité et panique »*, cette fois-ci le premier ministre israélien a *« agi vite et bien »*, estime Nahoum Barnéa, aux yeux de qui *« l'essentiel, c'est que, cette fois-ci, le gouvernement israélien a coopéré avec les partenaires plutôt que d'aller contre eux »*.

Sous le titre *« Les mauvaises herbes prolifèrent »*, le journal indépendant *Haaretz* s'inquiète du risque de voir des assassins mus par des objectifs politiques devenir des héros aux yeux des extrémistes, et leurs actes source d'inspiration pour d'autres. Le journal se félicite du fait que les dirigeants des deux camps aient rapidement condamné l'attentat, contribuant largement à éviter un embrasement. *« La longue période de cafouillage dans laquelle est embourbée la négociation (...) facilite la tâche des éléments hostiles »* qui souhaitent saboter le processus de paix, ajoute-t-il.

« UNE MARQUE D'INFAMIE »

Pour le quotidien populaire *Maariv*, *« Yasser Arafat est en droit de demander à « Bibi » Nétanyahou pourquoi l'accord sur Hébron ne se soucie que de la sécurité des juifs dans la ville »*. Noam Friedman est comme Barouch Goldstein un *« fanatique religieux qui tire de sang-froid sur ses victimes »*. Bien qu'il n'ait pas réussi à tuer, son acte est, d'un certain point de vue, *« plus grave »* : Friedman porte l'uniforme d'un soldat effectuant son sevice et, de la sorte, il a infligé à Tsahal *« une marque d'infamie indélébile »*, commente l'éditorialiste.

Maariv loue toutefois la réaction de M. Nétanyahou qui a appelé M. Arafat au téléphone, condamné l'attentat et présenté ses excuses. *« Arafat a compris qu'un déchaînement à Hébron et dans les territoires servirait les intérêts de ceux qui ont envoyé Friedman. (...) En tout cas, à partir de maintenant, il sera plus difficile d'assurer la sécurité des colons d'Hébron »*, conclut *Maariv*. – (*Intérim.*)

Le massacre de vingt-neuf Palestiniens en février 1994

LE 25 FÉVRIER 1994, un colon juif d'Hébron, Barouch Goldstein, armé d'un fusil automatique, avait mitraillé à bout portant des fidèles musulmans en prière au caveau des Patriarches, lieu saint pour les juifs et les musulmans. Vingt-neuf Palestiniens avaient été tués, avant que Goldstein ne soit lui-même tué par la foule.

Tout comme l'attentat de mercredi, la tuerie avait été à l'époque vigoureusement dénoncée par le gouvernement travailliste israélien, dirigé par Itzhak Rabin. Mais, au-delà de ces dénonciations, les autorités s'étaient abstenues de frapper sévèrement les milieux extrémistes juifs, qui appelaient ouvertement à la violence anti-arabe et accusaient le gouvernement de trahison. L'affaire fut présentée comme un acte de folie meurtrière, commis par un individu isolé. Une commission d'enquête d'Etat devait conclure, cinq mois plus tard, à la seule responsabilité de Goldstein et blanchir le gouvernement, l'armée et les autres colons.

Le cabinet israélien, qui, juste après le massacre, avait envisagé d'évacuer l'implantation juive au cœur d'Hébron, au moins en partie, y avait renoncé par crainte de l'opposition de droite. Il avait de même renoncé à désarmer les colons, y compris des activistes fichés.

« AUCUNE FATALITÉ »

Aujourd'hui, la tombe de Goldstein, soigneusement entretenue, à Kiryat Arba, la colonie voisine d'Hébron, est devenue un lieu de pèlerinage pour les extrémistes. Un livre à la gloire de Goldstein circule sous le manteau. Vingt et un mois après la tuerie d'Hébron, Igal Amir, admirateur de Goldstein, frappait au sommet de l'Etat, en tuant Itzhak Rabin à bout portant, pour empêcher à tout prix, encore une fois, un retrait d'Hébron. La justice n'a puni qu'Amir, son frère et un autre complice, laissant dans l'ombre tous ceux qui, dans les milieux de l'extrême droite religieuse et des colons, avaient ouvertement appelé à l'élimination de Rabin.

Noam Friedman, comme Goldstein et comme Amir, a voulu torpiller par un acte sanglant, mercredi 1er janvier, un accord en vue avec les Palestiniens. Comme pour Goldstein, les autorités israéliennes, censées veiller à la sécurité de tous les habitants d'Hébron, juifs ou arabes, ont été incapables de prévenir son acte. *« Cet acte prouve que des colons sont prêts à tout pour saboter le processus de paix »*, a déclaré le politologue israélien Zéev Sternhell. *« Il n'y a là aucune fatalité, mais simplement une impuissance manifeste des autorités, qui sont perpétuellement surprises par ce genre d'actions »*, a-t-il souligné. – (*AFP.*)

Les opposants interpellés au Liban ont été relâchés, à l'exception d'un journaliste

QUELLES QUE SOIENT les entraves aux libertés qui vont en s'accentuant au Liban, le pays du Cèdre garde encore une soupape assez efficace : l'information y circule vite, et de multiples formes de protestation s'ensuivent, qui sont autant de garde-fous contre une dérive autoritaire.

Toutes les personnes interpellées récemment dans ce pays pour activités anti-syriennes avaient été libérées à la veille du Nouvel An, à l'exception d'un journaliste du quotidien indépendant *El Nahar*. Pierre Attallah est accusé de *« contact avec des agents pro-israéliens »*, selon le procureur général de la République Adnan Addoum. Le journaliste est également accusé d'avoir *« tenté de porter atteinte aux relations entre le Liban et un pays frère* [la Syrie], *ainsi qu'à l'armée libanaise, par la distribution de tracts »*. Le juge d'instruction militaire a émis mardi un mandat d'arrêt contre lui.

Les interpellations de dizaines de Libanais étaient consécutives à un attentat contre un minibus syrien qui a fait un mort et quatre blessés, le 18 décembre, dans la banlieue nord de Beyrouth, à majorité chrétienne. A la faveur de cet attentat furent révélées d'autres actions dirigées contre les forces syriennes au Liban. Un tract critiquant violemment la présence syrienne a été saisi après Noël. Signé par une organisation jusque-là inconnue, Génération en révolte – La jeunesse de l'avenir, il appelait à *« l'unité et à la révolte contre les étrangers et contre la situation tragique »* qui prévaut dans le pays. Conçu comme un pot pourri de revendications en tout genre, le tract qualifiait aussi le gouvernement de Rafic Hariri d'*« affameur »*.

L'ÉTAT JUIF SUSPECTÉ

Début novembre, un communiqué signé *« la Résistance chrétienne au Liban »* dressait un véritable réquisitoire contre *« le pouvoir libanais mis en place par l'occupant syrien »* et dénonçait *« les assassinats, arrestations, tortures et intimidations »* pratiqués, selon ses auteurs, par le gouvernement libanais contre les opposants.

Les autorités libanaises et syriennes sont convaincues qu'Israël est l'ordonnateur des activités anti-syriennes au Liban. L'Etat juif rendrait ainsi la monnaie de sa pièce à la Syrie, soupçonnée d'encourager la guérilla que le Hezbollah chiite libanais livre à l'armée israélienne qui occupe le Liban sud.

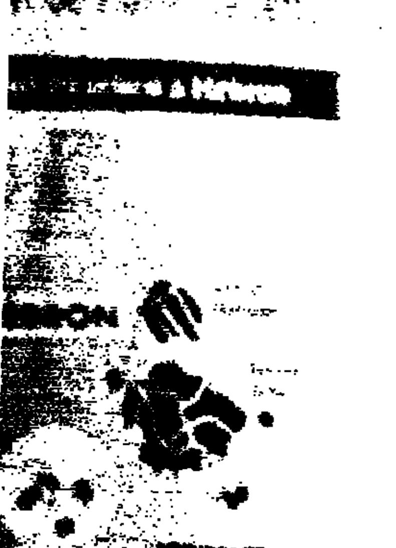
Outre le patriarche maronite, Nasrallah Sfeir, et l'évêque grec-orthodoxe, Elias Audeh, qui ont dénoncé les conditions illégales dans lesquelles les interpellations ont été faites, et la quasi-chasse aux sorcières à laquelle se sont livrées les forces de sécurité libanaises dans les rangs de l'opposition chrétienne, le syndicat des journalistes s'est mobilisé pour apporter sa contribution à la défense de M. Attallah.

Un député de l'opposition, Boutros Harb, a demandé au gouvernement de s'expliquer aussi bien sur les raisons des interpellations que sur les conditions dans lesquelles elles ont été opérées. C'est le seul moyen, a-t-il dit, de *« rassurer l'opinion publique et d'apaiser ses interrogations et ses craintes quant aux libertés publiques »*. M. Harb, par ailleurs avocat, assure la défense de M. Attallah, lequel, selon un communiqué publié par le syndicat des journalistes, a démenti les accusations portées contre lui. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ou des libertés ont aussi dénoncé les méthodes de la police et interpellé les autorités à propos d'informations sur l'exercice de la torture et de mauvais traitements lors des interrogatoires.

Reporters sans frontières, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Middle East-Watch, Droits humains-Liban, ont dénoncé ces pratiques comme contraires au code pénal libanais et à la Constitution. La FIDH a réclamé une nouvelle fois mercredi la libération de M. Attallah.

M. Na.

sion des extrémistes



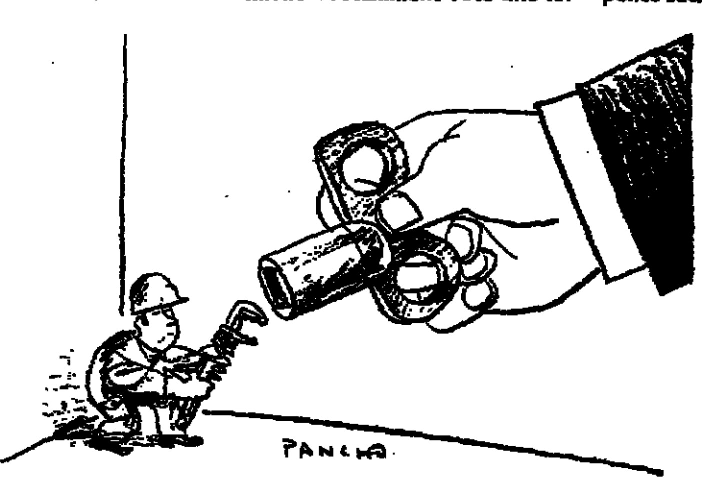
Le gouvernement sud-coréen se prépare à un début d'année « chaud » sur le plan social

Séoul reste prisonnier des vieux réflexes autoritaires

Plusieurs milliers d'ouvriers et d'étudiants se sont affrontés, mercredi 1er janvier, à la police anti-émeutes, dans les rues de Séoul, lors de manifestations organisées pour protester *contre une nouvelle législation sur le travail*. Le Parlement a récemment voté une loi facilitant notamment les licenciements, *et une autre augmentant* les pouvoirs de la police secrète.

TOKYO
de notre correspondant

Dans son discours à la nation pour le Nouvel An, le président Kim Young-sam a déclaré, mercredi 1er janvier, que 1997 serait *« une année charnière pour le pays dans son aspiration à devenir une nation de premier plan »*. *« Des tâches lourdes et douloureuses nous attendent »*, a-t-il ajouté, souhaitant que *« 1997 soit aussi l'année de la réconciliation »*. Il n'est pas certain qu'en dépit du tour d'exaltation nationaliste qu'il a donné à son discours (*« Nous sommes une grande nation (...), une nation Phoenix qui s'est dégagée de la pauvreté et de l'autoritarisme »*), le président soit entendu par une partie de ses concitoyens.



Le début de la nouvelle année s'annonce « chaud » sur le plan social. La grève générale (la première d'une telle ampleur dans l'histoire du pays) lancée à la fin de la semaine dernière a été suspendue pour les fêtes, mais les dirigeants syndicaux ont annoncé que l'*« offensive reprendrait avec plus de vigueur et de détermination »* début janvier.

Les syndicats regroupent 1,7 million de travailleurs des secteurs privé et public. Mais l'une des confédérations, la Confédération coréenne des syndicats (KCTU, en anglais), qui rassemble 500 000 adhérents, n'est pas reconnue par les autorités. Seule l'est la plus importante, la Fédération des syndicats coréens (FKTU). Toutes deux demandent l'abrogation de la loi sur le travail récemment passée en force au Parlement, qui facilite les licenciements et interdit jusqu'en l'an 2000 la création de nouveaux syndicats, laissant par conséquent la militante KCTU dans l'illégalité.

Une grève prolongée risque d'affecter profondément une économie qui, en dépit de ses performances (6,9 % de croissance en 1996), connaît un préoccupant accroissement de son déficit commercial. Une réforme de la législation du travail est nécessaire à plusieurs points de vue. La démocratisation entamée au printemps 1987 s'est traduite par une flambée de revendications ouvrières longtemps étouffées par les régimes autoritaires. Les augmentations de salaire considérables obtenues en dix ans ont fortement entamé la compétitivité des industries exportatrices, dont les coûts salariaux sont désormais plus élevés que ceux de Taïwan ou de Singapour.

L'adhésion de la Corée du Sud à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) l'oblige à accélérer la déréglementation, et les industriels souhaitent retrouver une flexibilité dans la gestion du marché du travail en ouvrant une brèche dans le sacro-saint principe de l'*« emploi à vie »*. Si la Corée a un taux de chômage faible (2 %), c'est essentiellement en raison des protections dont bénéficient les salariés, estiment les économistes.

PERTES D'EMPLOIS

En d'autres termes, si la nouvelle loi est maintenue dans sa forme actuelle, les Coréens doivent se préparer à connaître un chômage plus élevé. Selon une hypothèse de l'Institut coréen pour la politique économique, la levée des protections tarifaires sur une cinquantaine de produits afin de correspondre aux normes de l'OCDE se traduira par une diminution de 5 % à 12 % des productions locales concernées et la perte de 170 000 à 405 000 emplois.

Mais l'entrée de la Corée du Sud à l'OCDE crée aussi de nouvelles contraintes en termes de législation du travail auxquelles le gouvernement devra tôt ou tard souscrire : droit pour le travailleur d'adhérer au syndicat de son choix et pour le fonctionnaire de se syndiquer. La nouvelle loi autorise, en revanche, l'intervention d'un tiers dans un conflit du travail. S'il y a des raisons objectives au conflit social qui s'est ouvert en Corée du Sud, les méthodes autoritaires du gouvernement pour faire passer en force des réformes n'ont pas contribué à éviter l'épreuve en cours.

Le monde ouvrier coréen a payé un lourd tribut à l'essor remarquable de l'économie nationale. Pendant des décennies, il a « trimé » sans mot dire sous la menace de la répression : l'immolation par le feu en 1971 d'un jeune ouvrier à Séoul pour protester contre les conditions de vie de ses homologues a été la tragique illustration de cette situation. Avec le repli des régimes autoritaires à partir de 1987, le « couvercle » a brusquement sauté et les ouvriers coréens ont *« demandé le ciel »* : en dix ans, les salaires ont augmenté en moyenne de 19 % par an...

Ces dernières années, un gouvernement qui se réclame pourtant des principes démocratiques a renoué progressivement avec les vieilles méthodes : en 1993, lors d'une grève, la police anti-émeutes a *« dégagé »*, par exemple, les usines Hyundai, et soixante syndicalistes furent arrêtés. Il y aurait actuellement en prison autant de syndicalistes (inculpés d'infractions de droit commun) que du temps des généraux-présidents. Le compromis n'est pas dans la culture politique coréenne et le premier président démocratiquement élu, M. Kim Young-sam, semble avoir rapidement oublié qu'il fut un opposant victime de l'arbitraire du pouvoir. Les Coréens jouissent assurément aujourd'hui de libertés qu'ils n'ont jamais eues. Mais le pouvoir n'est guère tolérant. Dans la foulée de la loi sur le travail votée en l'absence de l'opposition, une autre a été adoptée qui renforce les pouvoir des services de renseignements de la KCIA. Et les syndicalistes craignent que cette loi ne soit utilisée contre eux. Contrairement à ce qu'il avait promis lors de sa campagne électorale, le président Kim n'a pas abrogé la loi sur la sécurité nationale qui fut autrefois l'instrument de l'arbitraire du pouvoir.

CALCULS PRÉSIDENTIELS

Le président Kim ne devrait donc pas jouer la carte de la conciliation et de la tolérance : son mandat s'achève dans un an, et il est surtout soucieux de se ménager la droite – afin d'essayer de prévenir un « retour de bâton » pour les « avanies » qu'il a fait subir à ses deux prédécesseurs – le jour où il ne sera plus au pouvoir.

Après les étudiants contestataires, qualifiés d'*« agents du Nord »*, qui furent victimes d'une répression digne des régimes précédents lors des manifestations, ce sont les ouvriers auxquels s'affronte le gouvernement. Le président Kim a eu jusqu'à présent un atout : les contestataires, qu'ils soient étudiants ou aujourd'hui syndicalistes, n'ont pas la sympathie de l'opinion publique. Mais cette dernière sera-t-elle aussi indifférente si les autorités brisent le mouvement par la force ? Leur réponse à cette montée de fièvre sociale sera aussi significative de l'état de la démocratie en Corée du Sud que les spectaculaires condamnations des ex-généraux-présidents Chon Doo-whan et Roh Tae-woo pour le putsch militaire de décembre 1979 et des affaires de pots-de-vin de grande ampleur.

Philippe Pons

L'OCDE prévoit une croissance de 1,5 % au Japon en 1997

LORSQUE L'ACTIVITÉ économique est languissante, et qu'en outre le niveau général des prix baisse, il est bien peu judicieux de maintenir des taux d'intérêt élevés. Ne parvenant pas à émerger de la récession qui l'affecte depuis le début des années 90, le Japon a progressivement assoupli le crédit, ramenant le taux de l'escompte à 0,5 % seulement. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pourtant peu réputée pour son goût du laxisme monétaire, recommande, dans son étude annuelle sur le Japon parue le 2 janvier, le maintien d'une politique monétaire souple.

En dépit d'un important excédent de la Sécurité sociale, et d'un faible taux de chômage (celui-ci n'a pas, ces dernières années, dépassé 3,5 % de la population active), les finances publiques nippones sont lourdement déficitaires. Le déficit cumulé des administrations centrales et des collectivités locales aurait atteint 7 % du produit intérieur brut (PIB) au cours de l'exercice 1996.

LA CHASSE AUX DÉFICITS

Avec une dette publique avoisinant 90 % du PIB, Tokyo dépasse de loin la limite maximum de 60 % fixée pour les pays désirant adhérer à l'Union économique et monétaire européenne. L'OCDE compte sur l'amélioration de la conjoncture pour permettre au gouvernement de diminuer ses dépenses publiques exceptionnelles, et de supprimer les réductions temporaires d'impôt sur le revenu.

Le projet de budget adopté par le gouvernement, fin décembre, confirme le relèvement de la TVA de 3 % à 5 %, autre mesure préconisée par l'OCDE. Ce projet, portant sur l'exercice 1997 (qui débute le 1er avril), sera discuté par le Parlement ces prochaines semaines. Placé sous le signe de l'austérité, avec une progression des dépenses de 3 % seulement, il a été très mal accueilli par les marchés financiers. La Bourse de Tokyo a ainsi terminé le mois de décembre à ses plus bas niveaux de l'année, l'indice Nikkei perdant au total 6 % en 1996, pendant que Wall Street gagnait... près de 30 % !

En choisissant de s'attaquer aujourd'hui de front à ses déficits publics, le gouvernement japonais fait un véritable pari sur la solidité de la reprise, qui, pour être durable, ne pourra reposer seulement sur la demande publique, et ne sera sans doute plus aidée par la dépréciation du yen. Le projet de budget prévoit un taux de croissance de 2,5 % cette année, alors que l'OCDE table sur 1,5 % seulement. Il suffirait que les prix de l'énergie augmentent fortement, que les performances à l'exportation se détériorent, ou que l'austérité budgétaire déprime trop la consommation pour que ces prévisions se révèlent exagérément optimistes.

F. L.

Les Nippons prennent peu de vacances, mais ils ont le sens de la fête

TOKYO
de notre correspondant

Sur cent vingt-quatre millions de Japonais, quatre-vingt-six millions se seront rendus aux temples bouddhiques ou aux sanctuaires shintoïstes (religion autochtone, sorte d'animisme) pour célébrer la nouvelle année entre la nuit du 31 décembre et le 3 janvier. Le nombre ne varie guère d'une année sur l'autre et, quelles que soient la conjoncture économique ou les mutations sociales, *O-shogatsu*, le Nouvel An, qui au Japon se fête pendant trois jours en famille, un peu comme le jour de Noël en Occident, reste le grand tournant du cycle du temps.

Croyances et traditions se confondent dans une fête qui est avant tout un rite du renouvellement. Tout, des maisons aux voitures, a été nettoyé pour bien accueillir la nouvelle année. Quelle que soit sa date de naissance, chaque Japonais se considère ce jour-là comme d'un an plus âgé.

Comme partout, on souhaite pour ses proches le bonheur, la chance, la santé. Et le meilleur moyen d'être exaucé n'est-il pas de se tourner vers les myriades de divinités du shinto ou les bouddhas ? A minuit, le 31 décembre, les cloches des temples ont sonné cent huit coups pour chasser les *« cent huit mauvaises pensées »*, et les foules ont commencé à affluer pour secouer la cloche au bout de sa grosse corde devant l'autel, frapper trois fois dans les mains et, la tête inclinée, faire silencieusement un vœu. Après avoir déposé une offrande en argent, on en repartira avec la flèche en bambou pour combattre les démons. Des femmes portent un kimono et, dans le silence de la nuit, bruissent les pas sur le gravier.

A Tokyo, le sanctuaire Meiji reçoit chaque Nouvel An 3,5 millions de visiteurs. Certains sanctuaires sont connus pour être les lieux où l'on a le plus de chances qu'un vœu précis soit exaucé : la fortune, la réussite à un examen ou un bon mariage. Dans ces deux derniers cas, les magazines féminins fourmillent des bonnes adresses... Pour ceux qui demandent « simplement » un peu de chance, on est sûr de ne pas se tromper avec les sept dieux du bonheur. Ils sont si populaires qu'un temple qui leur est dédié n'est jamais bien loin.

Un autre grand rite du Nouvel An nippon est l'envoi des cartes de vœux. Cette coutume, qui remonte à la période de Heian (794-1185), a pris des proportions rarement égalées ailleurs : depuis 1949, la poste émet des cartes de vœux avec un numéro qui permet de participer à une loterie. Et, cette année, 4,7 milliards de cartes auront été délivrées avec ponctualité le 1er janvier au matin... soit 32 par Japonais.

Les traditions se perdent aussi. Par économie, de plus en plus d'entreprises renoncent aux cartes de vœux. Dans le passé, c'était une débauche : 30 000 cartes pour un fabricant de pièces détachées automobiles, 100 000 pour Tokyo Gaz... Elles ont été remplacées, cette année, par une publicité dans les grands quotidiens. Mais l'esprit festif du grand rite du renouvellement, lui, n'est pas entamé : tout au long de décembre ont eu lieu des *« parties »* pour *« oublier l'année qui s'achève »* et, en janvier, elles célèbrent cette fois l'*« année qui s'ouvre »*. Les Japonais prennent peu de vacances, mais ils ont le sens de la fête.

Phi. P.

La Birmanie soupçonnée de tirer des profits croissants du trafic de drogue

La production d'opium aurait doublé depuis 1988

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le procès de l'héroïne, dont la Birmanie est le premier producteur mondial, pourrait l'emporter, en 1997, sur celui du non-respect des droits de l'homme dans ce pays. L'armée birmane, qui a repris le pouvoir à Rangoun en 1988, est en effet de plus en plus soupçonnée, malgré ses démentis répétés, de tirer des recettes, directes ou indirectes, d'un florissant trafic de drogues dures à base d'opium.

Se fondant sur des clichés recueillis par satellite, Washington estime que la récolte d'opium en Birmanie est passée de 2 350 tonnes en 1994-1995 à 2 560 tonnes en 1995-1996, ce qui représente plus de 250 tonnes d'héroïne, soit *« 56 % du potentiel de production mondiale et plus de vingt fois la demande totale américaine »*, selon Barry McCaffrey, chargé du contrôle des drogues à la Maison Blanche. En outre, la production birmane d'opium a doublé depuis 1988 et la récolte de 1996-1997 s'annonce supérieure à la précédente en dépit des affirmations de Rangoun selon lesquelles des millions de dollars ont été affectés à la reconversion des champs de pavots.

Un rapport, publié l'an dernier par l'ambassade américaine à Rangoun, estime que les exportations birmanes de drogue *« semblent valoir autant que les exportations légales du pays »*, dont le montant a été évalué, en 1995, à 850 millions de dollars (environ 4,4 milliards de francs). D'autres sources affirment que les exportations officielles birmanes ont baissé de 28 % pendant les cinq premiers mois de 1996 par rapport à la période équivalente de 1995, alors que les importations continuent d'augmenter fortement, creusant un déficit de la balance commerciale déjà estimé à 450 millions de dollars en 1995.

Les réserves de devises de l'Etat birman auraient, du coup, fondu, passant de 544 millions de dollars en mai 1996 à 282 millions de dollars deux mois plus tard, soit l'équivalent de deux mois et demi d'importations. Cette pénurie de devises serait à l'origine d'une flambée passagère des prix du pétrole début septembre à Rangoun : une compagnie japonaise ayant suspendu ses livraisons de pétrole à la suite de retards de paiement, les autorités birmanes ont commandé des livraisons d'urgence à leur voisin thaïlandais.

En outre, les cessez-le-feu provisoires conclus depuis 1989 par la junte de Rangoun avec des ethnies qui produisent de l'opium et de l'héroïne, notamment les Was dans le nord, n'ont apparemment pas abouti à une réduction du trafic. De même, l'accord passé en janvier 1996 avec Khun Sa, le baron shan de la drogue, n'a perturbé le marché que pendant quelques mois. L'une des explications est que les filières de l'héroïne se sont diversifiées depuis déjà deux ou trois ans, notamment à travers le sud de la Chine, et même le Vietnam et le Cambodge. L'autre serait que le trafic de drogue rapporte trop à trop de gens.

Le recyclage, en Birmanie, de l'argent de la drogue est beaucoup moins connu, même si la rumeur attribue la propriété de certains hôtels de Rangoun à des barons de l'opium. L'une des filles de Khun Sa a été relâchée sous caution, en septembre à Hongkong, dans l'attente d'une enquête sur l'origine de l'équivalent de 4 millions de dollars trouvés en sa possession.

Dans un commentaire publié le 21 novembre dernier par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, Robert Gelbard, secrétaire d'Etat adjoint américain, s'est étonné de la présence de *« huit ministres »* birmans aux côtés du *« Who's Who »* du trafic birman de la drogue lors du mariage, à Rangoun en mars, du fils de Lo Hsing Han, qui gère les affaires de son père, lequel a été l'un des rois du *« Triangle d'or »*, au même titre que Khun Sa, son concurrent le plus connu.

La junte dément tout blanchiment de l'argent de la drogue sur son territoire. Néanmoins, une compagnie d'Etat semble faire, à ce sujet, l'objet de soupçons croissants à l'étranger : *Myanmar Oil & Gaz Enterprise* (MOGE). Par son intermédiaire, l'Etat birman aurait acheté des armes, notamment vingt-quatre hélicoptères de seconde main à la Pologne. Cette société est soupçonnée d'être une « lessiveuse » de l'argent de la drogue, a rapporté le magazine américain *The Nation* dans ses éditions du 16 décembre.

Dans le projet controversé d'exploitation de Yanada et de construction d'un gazoduc reliant ce champ gazier off-shore, par mer et terre, au golfe de Thaïlande, MOGE est le partenaire birman de Total (opérateur, 31,24 % des parts), de l'américain Unocal (28,28 %) et du pétrolier thaïlandais PTT (25,5 %). A ce titre, MOGE a encaissé ce qui correspond à un droit d'entrée de 15 millions de dollars. Mais les achats d'armements par son intermédiaire, s'ils se confirment, seraient d'un montant quatre fois supérieur. En outre, ayant récemment fait valoir ses droits (15 % des parts) dans le projet de Yanada, MOGE devra débourser environ 150 millions de dollars, d'ici à la fin de 1998, dans le cadre du financement d'un chantier évalué à plus de 1 milliard de dollars. Les caisses de l'Etat birman paraissant vides, d'où proviennent de telles sommes ?

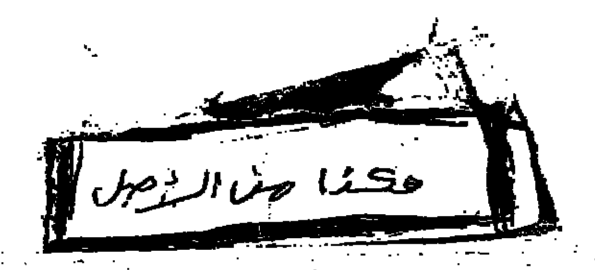
Washington établit désormais ouvertement un lien entre la lutte contre la drogue et le retour à un Etat de droit dans ce pays où l'armée s'est emparée du pouvoir il y a neuf ans

Déjà soumis, aux Etats-Unis, à certaines pressions pour se retirer de Birmanie, Unocal a catégoriquement démenti les informations du magazine *The Nation* reprises par un syndicat américain et qui laissaient entendre que le projet de Yanada pourrait servir, par le biais de MOGE, à blanchir l'argent de la drogue. De son côté, un porte-parole officiel birman a exprimé son « dégoût » face à ces allégations.

Il reste que Washington établit désormais ouvertement un lien entre la lutte contre la drogue et l'établissement d'un Etat de droit en Birmanie. *« Le rôle des drogues dans la vie économique et politique de la Birmanie et le refus du régime d'honorer son engagement à s'orienter vers une démocratie multipartite sont, en réalité, les deux faces d'une même médaille, car les deux représentent l'absence de la voie du droit »*, a déclaré le président Bill Clinton fin novembre à Bangkok.

Depuis, Washington semble exercer encore davantage de pressions sur ses alliés dans la région en vue d'un renforcement de la lutte non seulement contre les réseaux de la drogue mais contre le blanchiment des bénéfices de ce trafic, qui se comptent en centaines de millions de dollars. Les généraux de Rangoun devront sans doute, dans les mois qui viennent, se défendre de plus en plus de gérer un « narco-Etat ».

Jean-Claude Pomonti



Sept otages ont été libérés à l'ambassade du Japon à Lima

LIMA. Le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a libéré, mercredi 1er janvier au soir, sept otages de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima prise d'assaut le 17 décembre. 74 personnes restent donc séquestrées, selon le décompte établi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La veille, le chef du commando *guévariste*, Nestor Cerpa, avait affirmé qu'il n'y avait pas *« de solution immédiate »* à la prise d'otages et réclamé à nouveau la libération de plus de 440 de ses camarades, *« détenus dans des conditions inhumaines et humiliantes »*.

Parmi les otages restant aux mains du commando, figurent notamment l'ambassadeur du Japon, Morihisa Aoki, celui de Bolivie, Jorge Gumucio, plusieurs parlementaires, magistrats et militaires péruviens, ainsi que des diplomates et chefs d'entreprise japonais. – *(AFP.)*

Huit Libyens condamnés à mort pour espionnage

TRIPOLI. Six officiers supérieurs libyens (deux colonels, un lieutenant-colonel de l'armée de l'air et trois commandants) ainsi que deux civils ont été condamnés à mort, mercredi 1er janvier, pour espionnage au profit des Etats-Unis par la Haute Cour militaire libyenne, a-t-on annoncé de source officielle libyenne.

Un accusateur non identifié a affirmé sur les antennes de la télévision libyenne, captée mercredi soir à Londres par le service des écoutes de la BBC, que les condamnés utilisaient du *« matériel sophistiqué »* fourni par la CIA et coopéraient avec les services de renseignement américains. Aucune précision sur la nature des matériels évoqués, ni sur les circonstances de leur saisie, n'a été communiquée.– *(AFP.)*

L'opposition serbe invite les manifestants à faire du bruit

BELGRADE. Les étudiants contestataires de la capitale serbe ont marché à nouveau, mercredi 1er janvier, profitant de l'absence de la police anti-émeute qui avait interdit et empêché ce type de manifestations depuis une semaine. Quelques milliers de jeunes sont partis de la faculté de philosophie et ont été rejoints par des militants de l'opposition sortant des maisons ou quittant les autobus pour se mêler au cortège. Après le succès du bal-manifestation du Nouvel An, les dirigeants de la coalition de l'opposition ont, eux, invité leurs sympathisants à se munir de casseroles, poêles et autres ustensiles pour faire un maximum de bruit et couvrir le son du principal journal télévisé du soir. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : un pétrolier russe a fait naufrage,** dans la nuit de mercredi 1er janvier à jeudi 2 janvier, dans la mer du Japon, a annoncé le ministère des situations d'urgence russe qui indique que le *Nakhodka* s'est incliné, puis cassé en deux. Les 32 membres d'équipage se sont rassemblés dans la partie arrière du tanker. Un bateau russe et un autre japonais se sont portés au secours du pétrolier par une température de moins 20 degrés et des vagues de 6 mètres. Il n'a pas été indiqué si le *Nakhodka* transportait du pétrole. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la Knesset a adopté,** dans la nuit du mardi 31 décembre au 1er janvier, par 60 voix pour et 42 contre, le budget de l'Etat d'Israël pour l'exercice 1997. Il s'élève à 57,575 milliards de dollars, le gouvernement l'ayant réduit de 2,3 milliards USD pour comprimer son déficit budgétaire. Il sera en partie assumé par des augmentations des taxes sur le tabac et les carburants, ainsi que par une hausse indirecte des impôts sur le revenu provoquée par le non-réajustement, en 1997, des paliers d'imposition sur l'inflation. Les mesures d'économies frapperont aussi divers services sociaux et éducatifs. – *(AFP.)*

■ **IRAK : soixante-douze membres du Parti des travailleurs du Kurdistan** (PKK, séparatiste) ont été tués lors de l'opération militaire lancée lundi 30 décembre au soir par la Turquie dans le nord de l'Irak, a-t-on annoncé mercredi de source officielle à Diyarbakir, chef-lieu du Sud-Est anatolien. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : cinq touristes polonais détenus en otages** depuis jeudi au Yémen ont été libérés, a-t-on appris, mercredi 1er janvier, de source yéménite autorisée. *« Les otages ont été libérés il y a quelques heures. Ils sont en route pour* [la capitale] *Sanaa, accompagnés des forces de sécurité »*, a précisé un responsable. Les tribus yéménites enlèvent fréquemment touristes et autres étrangers pour faire pression sur le gouvernement ou sur des compagnies pétrolières. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **INDE : les rebelles bodos de l'Etat indien d'Assam** (est), à qui l'on attribue l'attentat dans lequel ont péri lundi 30 décembre plus de trente passagers d'un train, ont frappé à nouveau, mercredi 1er janvier. Ce second attentat a détruit un pont situé au nord de Guwahati (district de Darrang), peu après le passage d'un convoi de marchandises. Il n'y a pas eu de victime. – *(AFP.)*

■ **INDE : deux diplomates américains, dont le directeur régional de la CIA,** soupçonnés d'espionnage, font l'objet d'une procédure d'expulsion, révèle, jeudi 2 janvier, le quotidien *Hindustan Times*, citant des sources officielles. Selon le journal, les diplomates américains auraient entretenu des contacts étroits avec Rattan Sehgal, responsable de la division anti-espionnage des services de renseignements indiens. Ce dernier ferait actuellement l'objet d'une enquête pour ses contacts non autorisés avec des diplomates étrangers. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le français devrait être adopté comme deuxième langue officielle** du pays, a déclaré le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, cité, mercredi 1er janvier, par l'Agence de presse officielle du Nigeria (NAN). L'étude du français s'impose, a estimé le chef de l'Etat, parce qu'en raison de sa position géographique, le Nigeria, pays anglophone, *« est entouré de pays francophones »* (Bénin, Niger, Tchad et Cameroun). Le général Abacha a fait cette déclaration mardi soir à Abuja, lors d'une rencontre avec les responsables du comité chargé par le gouvernement de planifier l'avenir de l'éducation nationale, souligne la NAN. – *(AFP.)*

COMMUNIQUÉ

Réunie le 23 Octobre 1996, la Commission de Contrôle des Assurances,

Considérant que l'insuffisance des provisions techniques au 1er janvier 1995 était supérieure aux fonds propres de la société à cette date,

Considérant que les comptes provisoires que la CER PARIS ex « Compagnie Européenne de Réassurances » a fait parvenir le 25 juin 1996 à la Commission ne déféraient pas à l'injonction du 19 juin 1996 lui demandant d'évaluer au 31 décembre 1995 ses actifs et engagements conformément à l'article L.342-1 du Code des Assurances,

Considérant que le bilan approuvé par l'Assemblée Générale du 16 Octobre 1996 n'y défère pas entièrement, qu'en particulier les engagements inscrits au passif ne répondent pas aux règles de prudence et ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'entreprise,

Considérant que la société n'est pas en mesure d'exécuter l'intégralité des engagements contractuels auxquels elle est tenue à la date de la présente décision,

Décide :

Un blâme est adressé à la société CER PARIS ex « Compagnie Européenne de Réassurances ».

La Suisse dénonce une campagne de dénigrement à propos de l'or nazi

Washington stigmatise le rôle des banques helvétiques à l'époque hitlérienne

Jean-Pascal Delamuraz, le président sortant de la Confédération helvétique, a estimé, mardi 31 décembre, que l'« affaire des fonds juifs et de l'or nazi » aura été le moment le plus difficile de son mandat d'un an. Les attaques venant de Washington et de Londres sur cet épisode peu glorieux de l'histoire de la Suisse participent à ses yeux d'une campagne de dénigrement de son pays et de « démolition » de sa place financière.

BERNE
de notre correspondant

« La Suisse se lève tôt, mais se réveille tard », aime à répéter le président sortant de la Confédération et ministre de l'économie, Jean-Pascal Delamuraz. Il avait déjà fallu attendre un demi-siècle pour que la Suisse officielle se résolve, en mai 1995, à présenter publiquement des excuses à la communauté juive en raison de l'attitude équivoque de Berne pendant la seconde guerre mondiale. Ensuite, ce n'est que récemment que le Conseil fédéral a décidé de prendre les choses en main et de contrer les sévères critiques adressées à la Suisse pour le rôle de ses banques à l'époque hitlérienne et dans la gestion des fonds en déshérence des victimes du nazisme. A son tour, M. Delamuraz aura attendu le dernier jour de l'exercice de ses fonctions présidentielles, que chacun des sept membres du gouvernement fédéral assure par rotation annuelle, pour s'exprimer sans ambages sur ce qu'il ressent comme une campagne de dénigrement de son pays.

Ne mâchant pas ses mots, dans un entretien publié simultanément, mardi 31 décembre, dans Vingt-quatre heures de Lausanne et la *Tribune de Genève*, le président sortant de la Confédération voit dans les attaques émanant de Washington et de Londres ni plus ni moins qu'une *« volonté de déstabilisation de la Suisse et de démolition de sa place financière »*. Pour M. Delamuraz, *« l'affaire des fonds juifs et de l'or nazi »* aura été le moment le plus difficile de son année présidentielle. *« Notre malaise*, explique-t-il, *est venu de la nature des révélations, mais également des intentions pas très pures qui en sont à l'origine (...). Personne ne fait réellement la part des choses et ne semble voir qu'en plus de la recherche opiniâtre de la vérité historique il y a aussi une formidable volonté politique de déstabilisation et de compromission de la Suisse. »*

Comme l'avaient déjà insinué les banques et une partie de la presse helvétique, M. Delamuraz subodore dans ces grandes manœuvres des intérêts financiers occultes : *« Comme président de la Confédération, je dis qu'il ne faut pas être dupe, qu'on a cherché par tous les moyens à discréditer la place suisse. La concurrence économique est vive et cette affaire le démontre »*, affirme-t-il.

Devant tant d'acharnement, M. Delamuraz va jusqu'à s'interroger : *« Parfois je me demande, en entendant certains, si Auschwitz est en Suisse. »* Et de s'étonner, non sans perfidie : *« Mais pourquoi ne dit-on rien sur le comportement des autres ? Les Alliés étaient partie prenante comme nous. A de rares exceptions près, on n'évoque pas les services rendus aussi au camp de la liberté par la Suisse. Il ne faut pas oublier*, argumente-t-il, *que la Suisse a été un refuge bienvenu pour les finances juives acculées à ne plus exister. La reconnaissance est un peu courte sans doute. »*

« RÉACTIONS ANTISÉMITES »

« Ce que je redoute, ce sont les effets induits de cette opération. Même si elle aboutit favorablement, elle aura hélas déclenché des réactions négatives en Suisse, des réactions antisémites », relève le président. Comme un autre membre du gouvernement l'avait déjà fait savoir il y a quelques jours, M. Delamuraz a exclu dans l'immédiat la création d'un fonds d'indemnisation des victimes du nazisme qui n'auraient pas pu récupérer après la guerre des fonds déposés dans des banques suisses. Un geste en faveur de personnes âgées se trouvant dans ce cas avait été suggéré par des milieux juifs américains et le sénateur républicain de New York, Alfonso D'Amato, qui a pris la tête de l'offensive contre les banques suisses aux Etats-Unis. *« Quand la mauvaise foi est au rendez-vous, il faut se méfier*, rétorque à ce sujet le ministre de l'économie. *Un tel fonds serait considéré comme un aveu de culpabilité. Le montant qui a été évoqué devant notre émissaire était de 250 millions de dollars. Il ne s'agit là que d'une rançon et d'un chantage. »*

M. Delamuraz fait confiance à la commission d'experts suisses et étrangers qui doit se mettre à l'oeuvre dès janvier pour *« élucider les faits rapidement et surtout clairement »*. *« J'attends des réponses uniquement factuelles »*, a-t-il tenu à avertir. Ses propos rejoignent en quelque sorte les positions plus discrètement affichées par l'Association suisse des banquiers, pourtant directement visée par cette affaire. Depuis le début, les banquiers suisses croient déceler une campagne contre le secret bancaire et la concurrence de la place financière helvétique. Gérant déjà 40 % de l'ensemble des fortunes privées à travers le monde, les banques suisses poursuivent leur développement à l'étranger et renforcent leur position aussi bien à la City de Londres qu'à Wall Street à New York.

Imperturbables, les banquiers suisses n'entendent pas céder aux pressions ni *« faire de cadeau au congrès juif mondial »*, vient encore de réaffirmer leur principal porte-parole, Jean-Paul Chapuis. Et de commenter : *« Il y a sans doute des concurrents de notre place financière qui sont ravis des difficultés que nous cause cette affaire. Elle permet de focaliser le regard sur la Suisse et non sur Londres ou New York. Personne ne s'est encore interrogé sur les fonds investis avant et pendant la guerre dans des endroits bien plus sûrs que la Suisse, par exemple aux Etats-Unis... »*

Jean-Claude Buhrer

Quand le président bulgare présente des excuses à son peuple

UN MONDE sépare apparemment la Bulgarie – le « dernier de la classe » des ex-pays communistes – de la République tchèque – l'« enfant prodige » de la transition. Exprimées mercredi 1er janvier lors des *« vœux à la nation »*, les préoccupations de leurs présidents respectifs – figures morales dont le poids des mots dépasse les faibles pouvoirs constitutionnels – présentent pourtant des similitudes. Presque simultanément sur les écrans de leur télévison nationale, les deux ex-dissidents devenus chefs d'Etat – le philosophe bulgare, Jeliou Jelev et le dramaturge tchèque Vaclav Havel –, ont fustigé les errements de leur classe politique.

Pour sa première apparition publique depuis sa sortie de l'hôpital où il a subi le 2 décembre l'ablation d'une tumeur maligne au poumon, Vaclav Havel a retrouvé ses accents d'antan, incisifs et sans concession. Malgré sa voix et ses mains tremblantes, il n'a pas hésité à écorner l'image lisse de son petit pays, dénonçant *« les querelles politiques dégoûtantes »* qui ont accompagné selon lui les élections législatives et sénatoriales de l'an dernier en République tchèque. Humaniste, il a également dénoncé *« la grande erreur de vouloir réduire l'homme à un simple producteur de bénéfices »* ainsi que les *« revers de la privatisation et de la réforme économique »*, notamment *« les fraudes, spéculations et vols d'énorme envergure »*.

Considérés à raison comme un exemple à suivre en Europe centrale et orientale sur la voie des réformes économiques, les Tchèques n'auraient donc rien à envier, sur d'autres chapitres, aux cancres de la région. La réussite tchèque a en effet été ternie ces dernières années par les faillites, souvent frauduleuses, d'une bonne demi-douzaine de banques, plus celles de quelques fonds d'investissements, ainsi que des scandales politiques et des affaires de corruption issus du « modèle », si souvent vanté, de privatisation. Autant *« d'affaires écœurantes »*, selon M. Havel, qui a appelé la *« population à une nouvelle réflexion plus profonde sur nos affaires communes »*, ainsi qu'à *« un débat vraiment sérieux et réaliste sur le sens, l'avenir et les orientations de l'Etat »*.

A mille kilomètres de Prague, Jeliou Jelev ne dit pas autre chose. Mais le ton de son intervention fut plus dramatique, à l'image de la situation de ce pays, confronté à une crise économique sans précédent. *« Citoyens de Bulgarie, je m'excuse auprès de vous. J'ai honte pour notre classe politique, pour son indifférence à l'égard du sort de la population. J'ai honte pour l'Etat bulgare réduit à une existence aussi misérable »*, a-t-il confessé à la télévision. Alors qu'une infime partie de la population, souvent proche des cercles du pouvoir, s'enrichit éhontément, de nombreux Bulgares sont contraints cet hiver de choisir entre manger ou se chauffer et l'Etat est au bord de la cessation de paiement. *« La transition de la Bulgarie vers une économie de marché a échoué »*, a déploré le fondateur du mouvement anti-communiste bulgare dont le mandat présidentiel expirera le 21 janvier. Au cours de ses vœux, M. Havel avait rappelé ses concitoyens à l'esprit qui avait suivi la révolution « de velours » de 1989 : *« La vérité et l'amour doivent vaincre le mensonge et la haine. »* Un slogan idéaliste que celui que l'on a souvent qualifié de *« Havel bulgare »* aimerait aussi voir se réaliser.

C. Ch.

Un an après son échec au référendum sur la souveraineté, le Bloc québécois cherche un second souffle

QUÉBEC
correspondance

A quelques mois des élections fédérales canadiennes, le Bloc québécois se cherche toujours une identité. Ce parti d'opposition, composé uniquement de députés du Québec réclamant la souveraineté de leur province, n'a jamais trouvé son second souffle depuis le départ de son fondateur, Lucien Bouchard, devenu en janvier 1996 premier ministre du Québec. Né en 1993 de la volonté de cet ancien ministre de l'environnement conservateur qui cherchait un mouvement à la hauteur de ses aspirations « souverainistes », le Bloc, sous ses ailes protectrices, a grandi sans vraiment se poser de questions. Le parti n'a jamais pris le temps de se doter d'un programme politique ou d'instances décisionnelles. Les 54 députés, élus lors d'un raz de marée sans précédent, pensaient ne faire qu'un passage éclair à Ottawa, le temps pour le Québec d'accéder à l'indépendance.

Un an après le résultat serré du référendum du 30 octobre 1995, puisque 50,6 % des électeurs ont voté pour le « non », contre 49,4 % pour le « oui », la donne a changé. Manifestement, la souveraineté ne se réalisera pas *« demain matin »*, d'autant plus que Lucien Bouchard lui-même semble avoir mis l'option en veilleuse. Depuis son accession au pouvoir, il se concentre sur l'assainissement des finances publiques de la Belle Province avec pour objectif de réduire à zéro, d'ici à l'an 2000, le déficit du budget. Selon le premier ministre, pour qui les électeurs votent avec leur coeur mais aussi leur portefeuille, le Québec doit pouvoir présenter des finances irréprochables à la veille d'un nouveau référendum.

« Lucien le miracle », qui avait réussi à hausser de plusieurs points l'option souverainiste dans les sondages en octobre 1995, « Lucien le rassembleur », qui suscitait une véritable ferveur parmi les Québécois lorsqu'il siégeait à Ottawa, n'hésite pas à mettre sa popularité en jeu en pratiquant des coupes claires dans les dépenses publiques. Ce réalisme économique, le chef du Parti québécois l'applique aussi au programme de sa propre formation. Sous sa gouverne, le parti se montre plus ouvert au droit des anglophones, acceptant même de maintenir une loi sur l'affichage commercial bilingue qu'il avait juré d'abolir sitôt au pouvoir.

La nouvelle orientation du parti, fondé par René Lévesque, déplaît aux indépendantistes purs et durs qui pourraient tenter une percée au sein du Bloc québécois pour ranimer la flamme souverainiste. Depuis que le chef actuel, Michel Gauthier, victime de la cabale d'une partie de son groupe parlementaire, a annoncé sa démission, les noms des candidats potentiels circulent dans les officines. Celui de Jacques Parizeau refait même surface, car, selon certains députés du Bloc, seul l'ancien premier ministre du Québec possède la trempe nécessaire pour s'opposer avec vigueur aux fédéralistes.

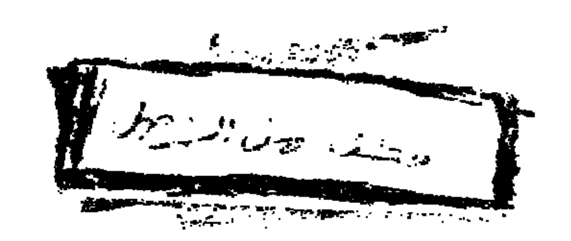
MENACE DE PARTITION

Peu préparé à une course de fond face aux partisans de la confédération canadienne, le Bloc québécois éprouve des difficultés depuis un an à défendre haut et fort l'option souverainiste, à tel point que, lorsque le premier ministre canadien fustige les *« séparatistes québécois »*, il s'en prend directement à son homologue à Québec et non à ses adversaires parlementaires. D'autre part, la coalition de députés « bloquistes » doit affronter une radicalisation du discours au Canada anglais, car le Québec a quelque peu perdu de son pouvoir de négociation depuis l'échec du référendum. Certains fédéralistes n'hésitent plus aujourd'hui à brandir la menace de la partition de la province si l'option souverainiste l'emportait, ou à remettre en doute la légitimité juridique d'une consultation référendaire.

Pour mieux aider le Bloc québécois à définir ses futurs objectifs d'attaque, le chef démissionnaire Michel Gauthier a déclaré que le prochain dirigeant devrait provenir de l'extérieur du sérail pour *« qu'il y entre un peu d'air frais »*. Ce mouvement politique, qui rassemble des députés de gauche et de droite unis autour de la souveraineté du Québec, veut devenir un véritable parti de masse où les 100 000 membres joueraient un rôle actif.

La nomination d'un nouveau dirigeant, en mars prochain, permettra au Bloc de choisir sa voie : devenir un bastion de souverainistes déçus par Lucien Bouchard, un simple groupe de pression défendant les intérêts du Québec au cœur même de la fédération canadienne, ou un relais capable de négocier le futur partenariat avec le Canada. L'avenir de cette formation politique reste de toute façon intimement lié au prochain référendum, ainsi que le souligne Francine Lalonde, député d'une circonscription de Montréal, lorsqu'elle déclare : *« Le Bloc québécois vit une normalisation post-référendaire jusqu'à la prochaine campagne pré-référendaire. »*

Pascale Guéricolas



BERCY La direction du Trésor a été rendue responsable des revers *rencontrés par le gouvernement* dans les dossiers Thomson, CIC et Crédit foncier, renforçant ainsi le malaise d'une administration, jusqu'alors prestigieuse, qui a vu sa puissance écornée par l'autonomie de la Banque de France et la réduction drastique du nombre d'entreprises publiques. ● LE « PANTOUFLAGE », qui permettait aux plus doués des énarques de mettre, dans un premier temps, leurs compétences au service de l'Etat avant de faire de brillantes carrières dans le secteur privé, a été remis en cause par l'arrêt du Conseil d'Etat, privant *Jean-Pascal Beaufret de son poste de* sous-gouverneur du Crédit foncier. ● UNE RÉFORME est donc préparée par le ministère de l'économie et des finances pour renforcer l'efficacité de la direction du Trésor et clarifier les règles du « pantouflage ».

Le malaise de la direction du Trésor après l'échec des dernières privatisations

Le ministère de l'économie prépare une réforme de son administration la plus prestigieuse pour éviter de nombreux dysfonctionnements. Il voudrait aussi revoir les règles du « pantouflage » pour que tout passage des hauts fonctionnaires au privé ne soit pas pratiquement interdit

ASTREINTS à une stricte obligation de réserve, les hauts fonctionnaires n'ont pas l'habitude d'étaler leurs états d'âme sur la *place publique. Et ceux de la direction* du Trésor, la plus puissante direction du ministère de l'économie et des finances, *encore moins que* les autres. C'est peu dire, pourtant, qu'ils n'ont pas le « moral ». « Patron » de Bercy, Jean Arthuis en a d'ailleurs sans doute pris, au moins partiellement, la mesure, puisqu'il a mis à l'étude une série de dispositions qui devraient affecter la vie interne de son ministère et de ses grandes administrations.

D'abord, après les *déboires* du Crédit foncier et les privatisations ratées du Crédit industriel et commercial (CIC) *et de Thomson*, de nombreuses voix se sont élevées, jusque dans les sommets du pouvoir, pour suggérer que la direction du Trésor était la première responsable de cette succession d'échecs. *L'accusation a été très* mal vécue au sein de la maison, d'autant plus qu'au gouvernement il ne s'est trouvé personne pour dire qu'elle était injuste. Intervenant après les attaques de Jacques Chirac, lors de la campagne présidentielle, contre les hauts fonctionnaires, jugés *« conservateurs et réticents au changement »*, ces nouvelles attaques ont créé un véritable malaise à Bercy.

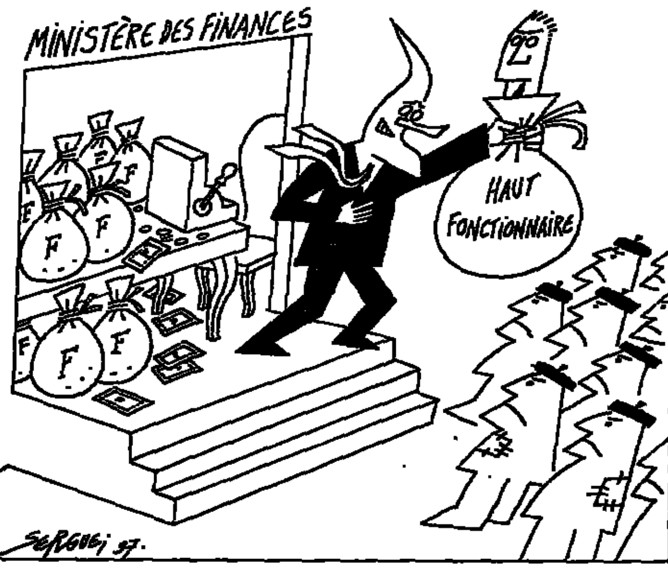
Ensuite, le récent arrêt du Conseil d'Etat, annulant la nommination comme vice-gouverneur du Crédit foncier de Jean-Pascal Beaufret, est venu renforcer le trouble des énarques de la maison. Le hasard a, en effet, très mal fait les choses. *Ancien chef du service* des affaires monétaires et financières de la direction du Trésor, M. Beaufret *avait déjà, pour beau*coup, été victime d'une injustice : attaqué en 1993 par quelques parlementaires *de l'actuelle majorité* dans l'affaire du Crédit lyonnais – alors que, paradoxalement, c'est lui, le premier, qui avait détecté le sinistre qui se profilait –, il n'avait pas été défendu par le ministre des finances de l'époque, Edmond Alphandéry. Pis que cela : celui-ci *avait tout fait pour qu'il quitte* le ministère et avait finalement obtenu d'Edouard Balladur, alors premier ministre, *qu'on l'envoie au* Crédit foncier pour en limiter la débâcle financière.

RÉFORME DU FONCTIONNEMENT

Même s'ils ne peuvent pas l'exprimer publiquement, de nombreux fonctionnaires de Bercy *jugent* donc particulièrement injuste la sanction du Conseil d'Etat, car elle frappe non pas un fonc*tionnaire passé au privé, pour* y faire carrière sinon fortune, mais un fonctionnaire en détachement, *c'est-à-dire parti, en service* commandé, au nom de l'Etat au sein d'une entreprise gravitant dans son orbite.

C'est donc dans ces deux directions que le ministre de l'économie et des finances pourrait être tenté d'agir : en engageant d'abord une réforme du fonctionnement de la direction du Trésor ; en réfléchissant ensuite aux moyens de pallier les effets pervers de la loi sur le « pantouflage ».

Pourquoi, donc, engager une ré*flexion sur le fonctionnement de* la direction du Trésor ? Si celle-ci est de fait souvent attaquée injustement et sert de bouc émissaire facile pour le gouvernement quand celui-ci fait un faux pas *(lire ci-dessous)*, elle n'en est pas pour autant exempte de critiques. D'abord, se*lon plusieurs bons connaisseurs de* la maison, si la direction du Trésor connaît quelques dysfonctionnements, c'est d'abord pour des raisons d'encadrement. En fonction depuis un peu plus d'un an, le nouveau directeur du Trésor, Jean Lemierre, n'est certes pas contesté. Tant à l'intérieur de Bercy qu'à l'extérieur, sur la place financière, il est même très apprécié. En revanche, on tend souvent à considérer que depuis le départ de M. Beaufret, et celui de Thierry *Aulagnon, qui a abandonné son* poste de chef du service des financements et participations pour passer au GAN, il est parfois mal secondé.



Plusieurs critiques se font ainsi entendre. D'abord, dans les milieux d'affaires, on reproche souvent au Trésor son *« arrogance »* ou sa *« brutalité »*. Ce reproche vise en particulier le service des financements et participations, qui gère notamment les privatisations et dont le nouveau chef est Anne Le Lorier, promue à ce poste sur intervention d'Edouard Balladur, dont elle fut la conseillère à Matignon. *« J'en ai assez que l'on me traite comme un enfant de maternelle »*, a ainsi protesté récemment un grand banquier parisien, en négociation avec Bercy.

*Le service des affaires moné*taires et financières est, de son côté, souvent débordé et n'arrive pas *toujours à faire face aux dossiers* innombrables dont il a la responsabilité. Mais le reproche le plus souvent entendu a trait à l'organisation même du travail de la direction : il n'est pas rare, en effet, qu'un même dossier soit traité par plusieurs services sans que l'on sache précisément qui en assure le *« leadership »*. *L'exemple le plus* caricatural est celui du CIC, qui a plus d'une dizaine de correspondants au Trésor, ceux qui suivent les banques, ceux qui suivent les assurances (car l'actionnaire est le GAN) et ceux qui suivent les opérations de privatisations.

Estimant que la direction du Trésor est une *« ruche où chacun travaille dans son alvéole »*, le ministère envisage donc de créer une *« task force »* au sein de cette administration, plus mobile et associant éventuellement des experts du privé, qui se porterait à chaque fois que c'est nécessaire sur les grands dossiers d'actualité.

Les contrecoups de la « jurispru*dence Beaufret » sont également* à l'étude. Estimant que la sanction est injuste – *« la loi n'a pas été faite pour cela »*, dit-on à Bercy –, le ministère réfléchit à une parade pour que les hauts fonctionnaires *concernés soient mieux protégés*. Une solution pourrait consister à ce que la commission de déontologie, créée par la loi sur le « pantouflage », soit également saisie – ce qui n'est pas le cas actuellement – des détachements proposés aux hauts fonctionnaires. Une amélioration de la confidentialité des travaux de cette commission est également envisagée.

Enfin, et plus généralement, le ministère souhaite saisir cette occasion pour engager une réflexion sur la *« déontologie »* à laquelle devraient être soumis les hauts fonctionnaires.

L. M.

350 hauts fonctionnaires

La direction du Trésor est petite en nombre : elle comprend à peine 350 hauts fonctionnaires. *Mais elle est sans doute la plus* puissante direction du ministère des finances, tant les dossiers dont elle a la charge sont nombreux. Elle comprend trois services :

● **Le service des affaires monétaires et financières.** *Dirigé* par Sylvain Lemoyne de Forges, il gère la dette de l'Etat, assure la *tutelle des marchés financiers*, les relations avec la Banque de France, surveille les établissements bancaires et de crédits ou encore du secteur des assurances.

● **Le service des financements et des participations.** Dirigé par Anne Le Lorier, il assure la tutelle des entreprises publiques et a la haute main sur les opérations de privatisation. Il assure de sucroît le secrétariat du comitié interministériel de restructuration industrielle.

● **Le service des affaires internationales.** *Dirigé* par Francis Mayer, il gère tous les grands dossiers internationaux : *préparation de l'Union* économique et monétaire, relation avec les grands organismes tels que le FMI ou l'OCDE, ou avec les pays de la zone Franc, problèmes d'endettement et de développement, etc.

Les bons et les mauvais arguments d'un procès

ANALYSE

MAIS QUE SE PASSE-T-IL au sein de la forteresse Bercy ? Autre*fois critiquée pour sa toute-puis*sance, la voilà raillée pour ses défaillances. Les *« couacs »* dans le dossier du Crédit foncier, dit-on, c'est le ministère des finances. L'échec de la privatisation du CIC, c'est encore lui. Celui de la cession, également ratée, de Thomson, c'est toujours lui. *Dans ce procès, il faut pourtant sa*voir faire la part des choses. Car si Bercy fonctionne indéniablement mal, si les hauts fonctionnaires qui y travaillent traversent une période de doute, tous les dysfonctionnements qui lui sont reprochés ne sont pas de son fait.

A son sommet, *il est vrai, le mi*nistère fonctionne mal. Bercy a toujours été efficace quand il était *dirigé par un grand ministre* de l'économie épaulé par un grand directeur de cabinet. Ce fut le cas lors du tandem Edouard Balladur-Jean-Claude Trichet ou de celui de Pierre Bérégovoy-Hervé Hannoun. Or l'association actuelle, Jean Arthuis-Christian Noyer, ne rentre pas dans ce cas de figure. M. Noyer, dont les sympathies balladuriennes sont *connues, a été choisi presque par* défaut, M. Arthuis n'ayant pu prendre comme directeur de cabinet l'un de ses proches, Jacques Reiller. M. Noyer, dont on annonce rituellement le départ, avait d'ailleurs failli être remplacé au printemps, au profit d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, Alexandre Jevakhoff, ce à quoi Matignon s'était opposé. Les *relations entre MM. Arthuis* et Noyer ne sont donc pas de toute confiance; cela pèse lourdement *sur le climat de* travail.

Pour autant, faut-il accuser Bercy de toutes les vicissitudes rencontrées par le gouvernement ? Dans le cas du Crédit foncier, le ministère des finances peut assurer qu'on essaye de lui faire un mauvais procès. Même si l'avenir de *l'établissement est loin d'être assu*ré et si les syndicats sont légitimement inquiets, Bercy a au moins *deux succès à son actif*. L'établissement ayant émis la somme colossale de près de 250 milliards de francs d'obligations dans le monde, sa débâcle financière aurait pu entraîner par ricochet une *crise obligataire* majeure.

Or M. Arthuis a garanti cette dette et a désamorcé la bombe. De surcroît, le ministre des finances a *refusé d'avoir recours* pour le Crédit foncier à la bonne vieille solution libérale qui aurait consisté à privatiser les profits et à socialiser les pertes. En clair, il a refusé, jusqu'à présent, de créer un nouveau fonds de *« défaisance »* – à l'image de ce qui avait été fait pour le Crédit lyonnais ou le Comptoir des entrepreneurs –, et il a décidé une nationalisation de fait de *l'établissement, afin d'œuvrer à* son redressement.

CALAMITÉS

Dans le cas de l'affaire GAN-CIC, Bercy peut aussi plaider les circonstances atténuantes. Le pilotage du dossier a certes été calamiteux. En particulier, *l'histoire* retiendra que le gouvernement a évincé en février le PDG du CIC, *Jean-Pierre Aubert, qui avait* contribué à redresser la profitabilité de la banque publique pour désigner à sa place – le bref intermède de Bernard Yoncourt étant passé – l'ancien responsable des Clubs Perspectives et Réalités, Philippe Pontet, qui a accumulé quel*que 10 milliards de francs de pertes* quand il était à la tête de la banque La Hénin, filiale de la compagnie *de Suez(1986-1993)*.

De même, si le dossier de la privatisation du CIC a finalement capoté, c'est aussi parce qu'il avait été politiquement mal préparé et qu'un possible rachat par la BNP *ou la Société générale* a, en conséquence, déclenché l'hostilité des baronnies de la banque.

Si elle avait été plus explorée, une autre solution, comme la reprise par les caisses d'épargne, aurait été *politiquement moins explo*sive et financièrement plus avantageuse pour l'Etat. Mais le ministère des finances est-*il* à l'origine de ces deux faux pas ? A l'évidence, non. Outre le fait qu'à Bercy on s'est montré toujours très réticent à *l'encontre* des procédures de gré à gré, il est de notoriété publique que le dossier a été géré, *pratiquement de bout en bout*, par Matignon. M. Arthuis, en guerre ouverte avec Jean-Jacques Bon*naud, le patron du GAN, qui re*chignait à l'idée de privatiser sa filiale, a tout juste contribué à accélérer sa chute.

Le cas de la privatisation ratée de Thomson est encore plus éclairant. Le choix de la solution Lagardère-Daewoo a été celui de l'Elysée et de Matignon. *La direction du Trésor*, elle, avait émis une préférence pour la solution Alcatel. On peut *donc difficilement lui imputer* la responsabilité de l'échec, d'autant que c'est le gouvernement qui a décidé de traiter avec deux repreneurs tout en conservant la procédure initialement imaginée pour une vente en bloc.

Pourquoi, de surcroît, la commission de *privatisation n'a-t-elle pas* été saisie avant que le gouvernement n'exprime sa préférence ? Le *Trésor avait, en fait*, de bonnes raisons d'y être réticent. Vivant dans la hantise d'un possible délit d'initié, il a travaillé dans des conditions d'extrême confidentialité. De surcroît, *il* pouvait penser que ladite commission ne souhaiterait pas donner son avis sur l'évaluation de *Thomson tant que le gouverne*ment n'aurait pas précisé le montant de la recapitalisation envisagée pour le groupe.

Il reste que la direction du Trésor a sans doute commis là une erreur technique. Elle aurait fort bien pu demander à la commission de la privatisation d'évaluer, en amont, la conformité des offres avec le cahier des charges, et donc sentir venir la fronde de cette commission, *pour prévenir* le gouvernement à temps. Or cela n'a pas été fait ; et les très mauvaises relations que le *service du Trésor* gérant les privatisations entretient avec cette commission y sont pour beaucoup.

Souvent dessaisi par Matignon – beaucoup plus que par le passé –, Bercy ne mérite donc pas tous les reproches qu'on lui adresse. Mais il est vrai qu'en ces temps tourmentés c'est un bouc émissaire facile.

Laurent Mauduit

Jean Lemierre, le nouvel homme fort de Bercy



PORTRAIT

LORS DU DÉPART, en 1993, de Jean-Claude Trichet pour la Banque de France, *en passe de* conquérir son indépendance, l'affaire semblait réglée d'avance : non seulement le ministère des finances *allait* voir ses prérogatives diminuer *au profit* de la banque centrale, mais de surcroît, il venait de perdre son dernier grand directeur du Trésor. Trois ans plus tard, Jean Lemierre (quarante-six ans) est parvenu à démentir le pronostic. *Directeur du Trésor depuis* le 4 octobre 1995, il s'y est taillé une réputation qui vaut largement *celle de nombre de ses prédéces*seurs.

Ancien élève de l'ENA (1974-1976), inspecteur général des finances, c'est lui qui, prenant en 1989, *la direction générale* des impôts, au lendemain d'une longue grève de l'administration fiscale, était parvenu à conduire la modernisation de ses services tout en en préservant avec les syndicats d'excellentes relations.

Homme discret, mais d'une grande efficacité, il a accepté, après quelques hésitations, de devenir en juillet 1995 le directeur de cabinet d'Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances. Même s'il ne s'est jamais expliqué sur ce choix, il n'a guère été difficile de l'interpréter : haut fonctionnaire républicain, M. Lemierre a alors agi plus dans un souci de loyauté à l'égard de l'Etat que par conviction partisane.

Alors que le secteur privé – et les *rémunérations qu'il offre – fait des* ravages à Bercy et suscite une fuite de plus en plus sensible des hauts fonctionnaires de valeur, le nouveau directeur du Trésor n'est pas homme à succomber à pareille tentation, et il est devenu l'homme fort de la maison. Il constitue même un cas assez peu fréquent, traversant plusieurs alternances et *travaillant avec la même rigueur* pour plusieurs gouvernements, de gauche et de droite, sans se « commettre » avec aucun d'entre eux. Si ses services sont souvent critiqués, *il n'a d'ailleurs lui-même* jamais fait l'objet d'attaques publiques.

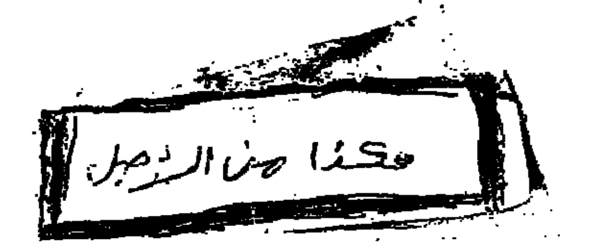
En d'autres temps, M. Trichet l'a été. *Mezza voce*, on lui a souvent reproché de se préoccuper plus des grandes réunions internationales, comme celles du G 7, que de la tutelle des entreprises publiques, en situation financière délicate.

Le directeur du Trésor a travaillé avec la même rigueur pour la gauche comme pour la droite

Mais il est vrai que sous l'impulsion de M. Lemierre la direction du Trésor a vu ses missions sensiblement évoluer au cours des derniers mois. Est-elle devenue un peu moins stratège ? Ce n'est pas certain, car la préparation de la monnaie unique mobilise une grande partie de ses énergies. En tout cas, par la force des choses, son rôle de « pompier » s'est renforcé.

C'est l'un des paradoxes auquel doit faire face le nouveau directeur du Trésor : si ses services sont souvent attaqués, c'est aussi qu'ils doivent maintenant gérer les catastrophes financières qu'on leur a laissées en héritage. Une chose était, hier, de privatiser Paribas, en pleine période d'expansion ; autre chose est, *aujourd'hui, de colmater* les « trous » du Lyonnais ou du Foncier.

L. M.



JUSTICE **Après quatre années d'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille, le juge d'instruction Pierre Philipon écrit, dans son ordonnance de renvoi, que *« tous les moyens, y compris les plus illicites, ont été employés »* sous la présidence de Bernard Tapie. ● SELON LE JUGE, *« il a fallu détourner de l'OM des fonds très importants dans le but de fausser la compétition sportive »*. Evoquant l'existence d'un véritable *« système de fausse facturation et de détournement »*, il ajoute que ces fonds étaient ensuite destinés *« à acheter certains matchs, approcher certains joueurs ou corrompre certains arbitres »*. ● PARMI LES VINGT PERSONNES renvoyées devant le tribunal correctionnel, outre Bernard Tapie, figurent sept anciens dirigeants de l'OM et plusieurs *« intermédiaires »* importants du football européen.**

L'enquête sur l'OM de Bernard Tapie dévoile des faits de corruption

Alors que l'ordonnance de renvoi du juge Philipon ne retient, à l'encontre des anciens dirigeants du club, que des délits financiers, les investigations semblent montrer que le système de fausse facturation mis en place de 1987 à 1993 a servi à acheter des matchs de football et des arbitres

SOUS LA PRÉSIDENCE de Bernard Tapie, *« tous les moyens, y compris les plus illicites, ont été employés »* à l'Olympique de Marseille. Cette sentence figure en conclusion de l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction Pierre Philipon, épilogue de quatre années d'enquête sur les comptes du club phocéen.

Datée du 13 décembre, et longue de deux cent cinq pages, l'ordonnance de renvoi rédigée par le magistrat marseillais précise que, entre 1987 et 1993, *« les artifices les plus illégaux ont été déployés dans le cadre de transferts de joueurs, aux fins de s'attacher les services des meilleurs : prêts fictifs, détournements de fonds par le règlement de facturations fictives à des sociétés off-shore ou à des intermédiaires grassement rémunérés »*. *« Pour éviter ou atténuer l'aléa que comporte nécessairement tout match de football*, poursuit le juge Philipon, *il a fallu détourner de l'OM des fonds très importants dans le but de fausser la compétition sportive. »*

Quatre ans après l'ouverture de l'information judiciaire sur les comptes de l'Olympique de Marseille, vingt personnes se trouvent renvoyées devant le tribunal correctionnel, parmi lesquelles M. Tapie et la plupart des anciens dirigeants de l'OM durant cette période, de même qu'une série d'*« intermédiaires »* du football *(lire ci-dessous)*, accusés d'avoir perçu d'importantes sommes issues des caisses du club, dont une partie semble avoir été remise à la disposition des dirigeants de l'OM. Le total des *« détournements »* ainsi organisés au préjudice du club est estimé par le juge Philipon à 101 410 266 francs. Les procédés qui les ont favorisés sont qualifiés de *« faux et usage de faux »*, *« abus de confiance »* et *« abus de biens sociaux »*. Le mot *« corruption »* revient, quant à lui, à plusieurs reprises dans le texte de l'ordonnance, mais aucun des prévenus ne sera poursuivi de ce chef lors du procès, annoncé pour le mois de mai prochain.

« RÉUSSITE PERSONNELLE »

Rendue crédible par les résultats de l'enquête sur le match Valenciennes-OM, qui a entraîné la condamnation de M. Tapie – toujours suspendue à une décision à venir de la Cour de cassation –, l'hypothèse de l'*« achat »* de matchs par les dirigeants de l'OM est pourtant devenue fortement probable au fur et à mesure que les enquêteurs remontaient la piste des sommes extraites de la comptablité du club, à destination de sociétés fantomatiques et de comptes anonymes (*Le Monde* du 27 octobre 1995).

M. Tapie a eu beau répéter, au cours de l'instruction, que ces mouvements financiers étaient *« conformes à la pratique du football »*, le juge Philipon évoque, clairement, lui, l'existence d'un véritable *« système de fausse facturation et de détournement »*, voué à la constitution de réserves de *« fonds occultes »*, eux-mêmes destinés à *« acheter certains matchs, approcher certains joueurs ou corrompre certains arbitres »*. Le magistrat estime, au demeurant, que ces pratiques furent motivées par les ambitions du président de l'OM, celui-ci *« estimant que la réussite du club serait sa réussite personnelle et lui permettrait d'accéder à la mairie de Marseille »*. Mais ces infractions ayant, par hypothèse, été commises à l'étranger, la justice française n'aurait pu en poursuivre les auteurs. En dépit de plusieurs déclarations explicites, le parquet de Marseille n'a d'ailleurs jamais délivré de réquisitoire supplétif permettant au juge Philipon d'élargir le spectre de ses investigations.

Résultat : à deux notables exceptions près, l'enquête du juge Philipon n'est guère allée au-delà des soupçons, fondés pour l'essentiel sur les accusations de l'ancien bras droit de M. Tapie, Jean-Pierre Bernès. Soucieux d'obtenir la clémence de la justice, l'ancien directeur général de l'OM avait fini par affirmer sur procès-verbal que les millions détournés du club servaient à *« acheter »* des matchs de championnat de France et de coupe d'Europe (*Le Monde* daté 9-10 juillet 1995). Mais les seules informations précises qu'il avait consenti à livrer concernaient un match de coupe d'Europe disputé en Grèce, en 1989, contre l'AEK Athènes, et dont l'arbitre autrichien aurait été payé. Décédé en 1992 d'un cancer, cet arbitre, M. Kohl, n'est plus là pour témoigner, mais l'intermédiaire croate Ljubo Barin, cité par Jean-Pierre Bernès, a reconnu avoir perçu 310 000 francs de l'OM, sur la base d'une fausse facture d'*« organisation de matchs amicaux »*, et avoir remis la somme à M. Kohl.

Interpellé en Allemagne en février 1995 et extradé vers Bordeaux, où il est aussi mis en examen dans le dossier des comptes du club girondin, Ljubo Barin a fait état, rapporte le juge Philipon, de la *« pression »* imposée par M. Tapie à l'OM : *« M. Tapie m'a dit clairement à plusieurs reprises qu'il fallait que je fasse le nécessaire pour que l'OM gagne quels que soient les moyens employés*, a-t-il déclaré. *Il faisait clairement allusion à la corruption d'abitres. »*

« GAGNER À TOUT PRIX »

En écho à ces propos, l'organisateur de tournois internationaux Ruud Bonewit a fait part aux enquêteurs des questions que lui posait régulièrement M. Barin sur l'*« intégrité »* de certains arbitres, précisant : *« Il ne fera aucun doute pour personne que M. Barin n'a pas demandé cela par intérêt personnel »*... Autre connaisseur, l'ancien entraîneur croate du FC Nantes, Miroslav Blazevic, a confié sur procès-verbal que *« beaucoup de monde savait dans le football, et dès 1989, que l'OM dépensait de l'argent pour gagner à tout prix, que ce soit auprès d'arbitres ou de clubs adverses »*.

Ces témoignages accusatoires ont reçu une confirmation plus convaincante au détour d'investigations menées en Suisse et au Liechtenstein. Le 11 juin 1991, l'OM avait fait virer la somme de 2 253 647,42 francs sur le compte d'une société du Liechtenstein, la Baxanes Investment, ouvert dans une banque de Zurich. Le virement avait été effectué en vertu d'une convention datée du 10 avril 1991, date de la demi-finale de coupe d'Europe ayant opposé l'OM au Spartak de Moscou, et portant sur les droits de retransmission télévisée de ce match. Or, non seulement le club moscovite avait directement facturé à son adversaire marseillais le rachat de ces droits, mais l'argent versé à la société Baxanes – dont l'objet social déclaré était le *« commerce d'articles pharmaceutiques »* – avait emprunté un *« circuit bancaire complexe »*, destiné, selon le juge Philipon, *« à masquer l'identité du bénéficiaire final de la somme versée par l'OM »*.

En quarante-huit heures, les 2,2 millions de francs avaient été virés vers le compte suisse d'une société panaméenne, Finasec Investment, puis, de là, vers un troisième compte, celui d'une société de Zurich, Orconsult SA, ouvert dans une banque de Vaduz (Liechtenstein). Cette société écran dissimulait en fait un homme d'affaires français, Jean-Louis Haguenauer, familier des milieux d'affaires russes et ami du joueur Manuel Amoros, qui opérait alors à l'OM. Le gérant de la société Orconsult, puis Jean-Louis Haguenauer lui-même, ont assuré aux enquêteurs que l'argent venu de Marseille avait été destiné à l'*« achat de joueurs russes »* avant la demi-finale contre l'OM, que les Marseillais avaient remportée.

Interrogé sur ces faits, Jean-Pierre Bernès a précisé *« qu'il y avait eu un accord sur la somme de 2 milllons de francs et que l'OM avait remis* [à M. Haguenauer] *un chèque de garantie du même montant, en attendant que la somme soit virée sur le compte* [de la SA Orconsult] *»*, ce qui fut exécuté au mois de juin. Il s'est aussi souvenu que *« Bernard Tapie lui avait ordonné d'aller voir Jean-Louis Haguenauer à Moscou pour lui demander s'il pouvait approcher les joueurs du Spartak »* et que, *« la veille au soir du match, il avait rencontré Haguenauer et Khidiatouline, ancien joueur russe, qui lui avait confirmé que tout était arrangé avec les joueurs* [du Spartak] *»*.

Soupçonnant l'intermédiaire Spiros Karageorgis d'avoir, lui aussi, joué le rôle de *« faux facturier-corrupteur »* au service de l'OM, le juge Philipon décrit comment une somme de 311 000 dollars fut transférée, via l'un de ses comptes suisses, des caisses de l'OM à une banque bruxelloises, pour être retirée en espèces par un autre intermédiaire, Michel Tincler. Le retrait, note le juge, fut effectué en 1993, *« deux jours avant le match Bruges-OM, dernier match de la Ligue des champions avant la finale contre Milan »*. Mis en examen à son tour, l'intermédiaire belge Michel Tincler a reconnu avoir agi à la demande du directeur financier de l'OM, Alain Laroche, qui lui avait parlé d'une *« opération immobilière personnelle »*, et ne pas avoir *« demandé d'explications supplémentaires, pensant qu'il s'agissait d'un "dessous de table" »*. L'OM avait remporté ce match sur le terrain du club belge (1-0).

« IL EN VA DE MA SÉCURITÉ »

Spiros Karageorgis est accusé d'avoir perçu, sur la base de factures fictives, près de 16 millions de francs via une galaxie de sociétés écrans. Les sommes provenaient de l'OM et de sa régie publicitaire officieuse, la société RMGP (Réalisation marketing gestion publicitaire). L'enquête du juge Philipon n'établit pas à quelles fins – autres qu'à l'enrichissement de certains collaborateurs du club marseillais et de proches de M. Tapie, nommément cités par le juge – cet argent était destiné.

Aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international, Spiros Karageorgis pourrait seul éclairer les enquêteurs français sur la réalité de ses activités. En 1992, alors qu'il s'était rendu à Marseille pour livrer un témoignage spontané, ses déclarations n'avaient guère permis d'étayer les soupçons. Encore l'enquête a-t-elle montré, depuis, que le contenu de ses déclarations avait été élaboré par avance avec les dirigeants de l'OM, le club ayant même réglé ses frais de déplacement...

Autre constat édifiant : radié par les instances européennes du football en 1990, M. Karageorgis a entretenu des relations d'affaires avec l'OM jusqu'en 1993. Interrogé en 1995, mais en Suisse cette fois, sur commission rogatoire internationale du juge Philipon, M. Karageorgis avait déclaré à ce propos : *« Le juge me demande si mon assistance a continué pendant les saisons suivantes. Je réponds que non pour des raisons que je ne peux pas indiquer. Il en va de ma sécurité face aux dirigeants de l'Olympique de Marseille. »*

Hervé Gattegno

« Chez nous, tout est réglo »

***« Qu'il y ait des trucs pas catholiques, ça j'en suis certain. Mais c'est vrai, je n'en ai pas la preuve »*, déclarait, le 29 janvier 1987, le nouveau président de l'OM, Bernard Tapie, dans un long entretien publié par *L'Equipe*. Porté à la tête du club quelques mois plus tôt, M. Tapie dénonçait, pêle-mêle, l'*« atmosphère de clan, de tribu, de maf', dans laquelle* [les joueurs] *baignent »*, le *« terrorisme pratiqué par* [ses] *adversaires »* et la surenchère financière destinée à lui interdire le recrutement des meilleurs joueurs.**

« Je tombe sur le cul*, expliquait-il. *Toutes les informations recueillies (...) se recoupent. Elles montrent qu'une partie du salaire de ces joueurs est versée en dessous. Je n'ai pas bien compris encore comment les dirigeants concernés s'y prenaient. Mais un jour, c'est sûr, je vais piger le truc, et on en entendra parler... »* Conclusion, à l'époque, du président de l'OM : *« Chez nous, tout est réglo, officiel. Tout le monde ne peut pas en dire autant. »

L'ère Tapie

● **CHRONOLOGIE**

– **12 avril 1986 :** Bernard Tapie est élu à l'unanimité président de l'Olympique de Marseille par une assemblée générale extraordinaire des membres du club.

– **19 novembre 1990 :** la brigade financière de Marseille perquisitionne au siège de l'OM, dans le cadre de l'enquête du juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto sur les comptes du Sporting de Toulon. Les documents découverts entraînent l'ouverture immédiate d'une enquête préliminaire sur le club marseillais. Jean-Pierre Bernès et Alain Laroche, respectivement directeur général et directeur financier de l'OM, sont placés en garde à vue.

– **16 avril 1992 :** une information judiciaire est ouverte contre X... sur les comptes de l'OM, sur consigne du garde des sceaux, Michel Vauzelle.

– **26 mai 1993 :** l'OM remporte la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en battant le Milan AC par 1 à 0.

– **11 décembre 1994 :** Bernard Tapie démissionne de la présidence du club.

– **7 avril 1995 :** l'OM est placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Marseille, présentant une insuffisance d'actifs de 250 millions de francs.

– **15 mai 1995 :** Bernard Tapie est condamné à deux ans d'emprisonnement dont un ferme pour *« corruption »*, au terme du procès consacré à l'affaire du match Valenciennes-OM (20 mai 1993).

– **28 novembre 1995 :** la cour d'appel de Douai (Nord) confirme la condamnation des dirigeants de l'OM. La peine de M. Tapie est ramenée à deux ans de prison, dont huit mois fermes, trois ans d'inéligibilité et 20 000 francs d'amende.

● ***PALMARÈS.*** – Sous la présidence de M. Tapie, l'OM a remporté quatre titres de champion de France (1988-89, 1989-90, 1991-92, 1992-93) et une Coupe de France (1989), disputé deux finales de Coupe d'Europe (1991, 1993), dont une victorieuse.

Les faux prétextes de la chancellerie et de M. Charasse

SI L'INFORMATION JUDICIAIRE sur les comptes de l'OM a été ouverte le 16 avril 1992, l'enquête aura néanmoins duré six ans. C'est en effet en novembre 1990 que les policiers de la brigade financière de Marseille surgissaient pour la première fois au siège du club de M. Tapie. Ils agissaient alors sur commission rogatoire du juge Jean-Pierre Zanoto, chargé de l'enquête sur le club voisin de Toulon. Mais les découvertes effectuées au siège de l'OM, ainsi que les premières confessions de Jean-Pierre Bernès et d'Alain Laroche, placés en garde à vue, entraînaient alors l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le club marseillais. Le 20 novembre 1990, les gardes à vue des deux collaborateurs de M. Tapie à l'OM étaient interrompues avant leur terme : les deux hommes évoquaient pourtant déjà, entre autres, les *« fausses factures »* réglées par l'OM à des intermédiaires qui *« s'occupaient des arbitres »*... Dans son ordonnance de renvoi, le juge Philipon indique que *« M. Tapie, mécontent des propos qu'ils avaient tenus, leur avait dicté un document qui contenait tous les éléments qu'ils devraient donner aux enquêteurs s'ils étaient à nouveau entendus »*.

Le 4 juillet 1991, le procureur de Marseille de l'époque, Olivier Dropet, rédigeait un rapport adressé à la chancellerie préconisant ouvertement l'ouverture d'une information et la désignation d'un juge d'instruction, en précisant que *« le réquisitoire introductif devrait viser Bernard Tapie en tant qu'auteur principal »*. Publiquement soutenu par le ministre du budget, Michel Charasse, qui déclarait que les infractions constatées à l'OM se situaient uniquement dans le domaine fiscal, et se justifiaient par le contexte du football professionnel, M. Tapie bénéficiait aussi de l'aide, au moins implicite, de la chancellerie : le 24 juillet 1991, le ministère de la justice adressait à une quinzaine de parquets la consigne de collecter les informations fiscales concernant les clubs de football, et de n'ouvrir des informations judiciaires qu'au cas où seraient découverts des *« délits de droit commun »*. M. Tapie gagna ainsi près de deux années de répit : l'information fut bien ouverte en 1992, mais contre X..., et le député-homme d'affaires-président de club ne fut mis en examen que le 26 mars 1994.

« Les agissements délictieux [à l'OM] *n'avaient pas cessé après l'ouverture de l'enquête préliminaire et l'ouverture de l'information judiciaire, mais s'étaient poursuivis jusqu'en 1993 »*, écrit le juge Philipon. Plusieurs des personnes interrogées, et notamment certains des anciens collaborateurs de M. Tapie, ont en outre raconté les *« réunions »* organisées par celui-ci, au siège du club ou dans un grand hôtel marseillais, afin de leur dicter les témoignages à livrer aux enquêteurs.

H. G.

Les personnes renvoyées devant le tribunal

● **ANCIENS DIRIGEANTS DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE.** Outre Bernard Tapie, sept anciens dirigeants de l'Olympique de Marseille comptent parmi les personnes renvoyées devant le tribunal par le juge d'instruction Pierre Philipon :

– l'ancien directeur financier Alain Laroche ;

– l'ancien entraîneur de l'Equipe de France, puis manager général de l'OM, Michel Hidalgo ;

– l'ex-vice-président, Jean-Louis Levreau, également ancien rédacteur en chef du quotidien *Le Provençal* ;

– Elie Fellous, directeur financier du groupe Tapie, qui devint, à ce titre, trésorier de l'OM ;

– Claude Ghidalia et Dominique Fatras, les deux animateurs de la société RMGP, régie publicitaire officieuse du club ;

– enfin, l'ancien directeur général, Jean-Pierre Bernès, qui selon le juge *« jouait en toute conscience au sein du club et auprès de M. Tapie un rôle particulièrement actif, qui ne saurait être occulté par sa volonté, affichée dans le dossier à partir du mois de juin 1995, de faire des révélations sur les pratiques frauduleuses adoptées par M. Tapie »*.

● **DES « INTERMÉDIAIRES ».** Le juge ordonne également le renvoi de plusieurs *« intermédiaires »* du football, parmi lesquels le Croate Ljubo Barin, le Français Alain Migliaccio, l'Italien Licio d'Onofrio, le Portugais Manuel Barbosa et le Grec Spiros Karageorgis – les deux derniers étant sous le coup de mandats d'arrêt internationaux.

● **L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CLUB DE MULHOUSE,** André Goerig, accusé d'avoir perçu en Suisse une commission sur le transfert d'un de ses joueurs à l'Olympique de Marseille, compte aussi parmi les prévenus.

■ **ACCIDENTS DE LA ROUTE :** en raison de pluies verglaçantes, une personne a été tuée et seize autres blessées, dont quatre grièvement, dans la nuit du 1er au 2 janvier dans une série d'accidents sur l'autoroute A 7 Lyon-Marseille, à hauteur de Montélimar (Drôme).

■ **VAGUE DE FROID :** un quinquagénaire qui souffrait de problèmes cardiaques et était tombé en panne de voiture est mort d'un infarctus dû au froid en tentant, au cours de la nuit du réveillon, de rentrer à pied à son domicile à Mesangueville (Seine-Maritime).

■ **INCENDIES :** un mineur de seize ans a été interpellé, mercredi 1er janvier, dans les rues du Neuhof, à Strasbourg (Bas-Rhin), en flagrant délit de vol et d'incendie volontaire de voiture. La police, avertie qu'un *« rodéo »* se déroulait dans ce quartier réputé difficile, a surpris l'adolescent, connu de ses services, en train de mettre le feu à un véhicule volé. Pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, douze véhicules ont été brûlés à Strasbourg et du mobilier urbain détruit.

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du mercredi 1er janvier.

Charles Mérieux grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :
Charles Mérieux, fondateur de l'Institut Mérieux.
Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Claude Bouchinet-Serreulles, compagnon de la Libération ; Robert Chambeiron, ancien député, président de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :
Roger Courot, inspecteur général honoraire de l'administration.

Premier ministre

Est promue *commandeur* :
Marie-Claire Alain, épouse Gommier, organiste, concertiste.

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promue *commandeur* :
Germaine Richard, née Aubert, ancienne présidente des Amitiés de la Résistance.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Est promue *commandeur* :
Marie Croisé, née Martin, déportée-résistante.

Justice

Est promu *commandeur* :
Jacques Montouchet, avocat au barreau d'Evreux, ancien président de la conférence des bâtonniers de France.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche

Est promu *commandeur* :
René Haby, ancien ministre de l'éducation.

Défense

Est promu commandeur :
Marcel Bénichou, ancien président d'un office national.

Equipement, logement, transports et tourisme

Est promu *commandeur* :
Louis Moissonnier, président de section au conseil général des Ponts et Chaussées.

Affaires étrangères

PERSONNEL
Sont promus *commandeurs* : Constantin Andronikof, ancien ministre plénipotentiaire ; *Marcel Laugel,* ancien ambassadeur de France au Yémen.

Travail et affaires sociales

Est promu *commandeur* :
Jean Reusse, ancien président de l'Académie nationale de pharmacie.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE
Est promu *commandeur* :
Francis Kirsch, ancien médecin spécialiste.

Intérieur

Est promu *commandeur* :
Philippe Rondot, général de division, conseiller du directeur de la surveillance du territoire.

Culture

Sont promus *commandeurs* :
Pierre Cardin, couturier ; Stéphane Grappelli, violoniste de jazz.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Est promu *commandeur* :
Jacques Chartron, ancien préfet, ancien député.

Jeunesse et sports

Est nommé chevalier :
Marc Alexandre, entraîneur national de judo.

Culture

Est promue *officier* :
Krishna *Riboud, membre du conseil artis*tique des Musées de France.

Poste, télécommunications et espace

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-François Clervoy, astronaute ; Claudie André-Deshays, *astronaute, médecin au* Centre national d'études spatiales ; Bruno Lasserre, directeur général des postes et télécommunications.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Maurice Auroy, directeur honoraire à la SNCF ; *Georges Bouteiller,* président de la section des Bouches-du-Rhône de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Raymond Commault, président du *comité* de Saint-Brieuc de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; André Cossie, ingénieur général honoraire à la SNCF ; Raymond Garde, ingénieur *général honoraire* à la SNCF.
Sont nommés *chevaliers* :
Raymond Beaussant, ingénieur ; Louis Désenclos, maire honoraire de *Saint-Martin-du-*Tertre ; Jacques Gandil, ingénieur général honoraire à la SNCF ; Paul Isoart, professeur honoraire de droit public ; Claude Jaffiol, professeur à *la faculté de médecine de Mont*pellier ; le chanoine Jean Lallouette, ecclésiastique, fondateur et directeur de la Maison de l'amitié ; Anne Louvart de Pontlevoye, ancienne *ambulancière, ancienne* secrétaire de l'attaché militaire à l'ambassade de France à *Washington* ; *Huguette Nennig,* ancienne directrice d'une association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; Thérèse Viguier, ancienne infirmière et assistante sociale.

Premier ministre

Sont promus *officiers* :
Irène Bellanger, née Kovach de Szvendro, dite Christine Arnothy, écrivain ; René Fourtou, président-directeur *général* de Rhône-Poulenc ; Suzanne Poisson, née Hazine, vice-présidente d'un centre féminin d'études et *d'informations* ; *Henri Salvador,* compositeur, artiste de variétés ; Marcelle Tassencourt, épouse Talagrand, metteur en scène, directeur *de théâtre* ; *Jean Tavernier,* ancien président d'un conseil régional ; Jean-Philippe Vignoli, médecin expert auprès d'une cour d'appel.
Sont nommés *chevaliers* :
Martin Avisseau, conservateur en chef des archives dans une *municipalité* ; *Bertrand de* Bentzmann, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Claude Benzaquen, chirurgien-dentiste ; *l'abbé Jacques Britmann,* vicaire épiscopal ; Paul Colin, membre du bureau d'une union départementale syndicale ; Pierre Colombet, *chirurgien-dentiste* ; Geneviève Contesso, cancérologue ; Henri Demolliens, maire ; Jean-Paul Girond, *chef du service de pharmacologie dans un* hôpital ; Joseph Haddad, ancien médecin ; Julia Kristeva, épouse Joyaux, universitaire, *écrivain* ; *Jean Laurens, président d'honneur* d'un syndicat national professionnel ; Madeleine Montariol, née Walck, présidente ad*jointe d'une association de défense et de* protection de l'enfance inadaptée ; Denise Petitdidier, directrice-productrice de *théâtres* ; *Jean-Marie Poiré, cinéaste* ; André Ratineau, président d'honneur d'une association fraternelle d'anciens combattants ; Guy Sorman, éditorialiste, écrivain ; Christian Vigouroux, conseiller d'Etat, rapporteur général de la commission supérieure de codification ; Jacques Weber, metteur en scène, artiste dramatique.

PROMOTION DU TRAVAIL
Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Claude Bachmayer, artisan électricien ; Paul Barny, secrétaire *général* d'un syndicat ; Jacques Boué-Hannoteaux, ancien directeur général de société ; Jean Breuil, *vice-président d'un groupe industriel* ; Rémy Bruneau, directeur dans une fromagerie ; Bernadette Oldé, née Dumas, chargée de la promotion du tourisme dans une chambre d'agriculture ; François Gémignani, président-directeur général de société ; Fernard *Gué, chef mineur* ; Jean-Noël Guillou, directeur *d'un établissement industriel* ; Michel Measson, président-directeur général d'une entreprise artisanale ; Christian Morganti, *gérant de société* ; *Paul Parcillié,* président d'une association d'apprentissage et de formation professionnelle ; René Schneider, directeur *d'un atelier protégé* ; François Solano, potier-céramiste ; Pierre Sourice, président-directeur général de société ; Raymond Vannier, artisan joaillier ; Jacques Verny, maître artisan pâtissier.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus officiers :
Marcel Cosso, président national honoraire d'une association d'anciens combat*tants* ; *Georges Filip, ancien résistant* ; Robert Forget, membre actif de l'Association des anciens de la 2e division blindée, porte-*fanion du général Leclerc* ; *Stéphane Joly,* membre du conseil d'administration de l'Association des anciens de la 2e division blindée.
Sont nommés *chevaliers* :
André Assus, vice-président national de l'Association de la libération française du 8 novembre 1942 ; Jean Bachmann, secrétaire départemental de l'Union nationale des combattants UNC-UNC/AFN ; René Besingrand, délégué régional de l'association Les Vieilles Suspentes ; Jacques Bottine, trésorier national de l'Amicale des anciens comman*dos de France* ; *Colette Guyomarch,* née Le Hen, membre du conseil national de l'Association nationale des anciens combattants *de la Résistance* ; *Gilbert Soussans, vice-pré*sident d'une section de l'Association des anciens combattants et engagés volontaires *juifs* ; *Michel Starckmann,* président régional d'une association d'anciens combattants ; Denise Toros, née Marter, présidente régionale de l'*Amicale des déportés d'Auschwitz* et des camps de Haute-Silésie.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Sont promus *officiers* :
Roger Bellot, déporté-résistant ; Marie-Louise Seel, déportée-résistante.
Sont nommés *chevaliers* :
Abel Bessac, déporté-résistant ; Norbert Hardenne, interné-résistant ; Abel Hénon, déporté-résistant ; Isabelle Pajot, née Barbotte, déportée-résistante ; Maurice Sans*peur, interné-résistant* ; André Sebart, interné-résistant ; Martin Segarra, interné-résistant ; Boris Taslitzky, déporté-*résistant* ; *Madeleine Viret, née Barazer,* internée-résistante.

ANCIENS COMBATTANTS DE 1914-1918
Sont nommés *chevaliers* :
Charles Angert ; Charles Auriol ; René Charton (René) ; Pierre Clarenc ; Emile Crespy ; Henri Filiol ; Gaston Mathieu ; André Matisse ; Jean Rambaut ; Manuel Sanchez.

Outre-mer

Est promu *officier* :
Issop Ravate, président-directeur général de sociétés *à la Réunion.*
Sont nommés *chevaliers* :
Olga Aglaée, épouse Mesnil, bénévole au sein d'associations caritatives à la *Martinique* ; Odile Bourdillon, épouse Thieblin, présidente d'un centre pour l'enfance et l'adolescence inadaptées à la Réunion ; Jean-Marie Roy, *administrateur d'associations* pour enfants en difficulté à la Guadeloupe ; Louise Smith, épouse Williams, déléguée communale *en Polynésie française* ; *Kéciéhni* Wagada, ancien directeur d'école en Nouvelle-Calédonie.

Jeunesse et sports

Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Lartigue, quadruple vainqueur de la Coupe *du monde des rallyes tout-terrain* ; François Terranova, inspecteur de la jeunesse, des sports et des loisirs.

ACTION HUMANITAIRE D'URGENCE
Sont nommés *chevaliers* :
Pascal Chaigneau, directeur du centre *d'études diplomatiques et stratégiques* ; Marie-France Droulin, directrice d'un institut de formation aux soins infirmiers de la Croix-Rouge française ; Jean-Pascal Grellety *Bosviel,* conseiller médical pour l'urgence et le développement à la Croix-Rouge française ; François-Marie Lahaye, coordinateur des services et de l'*enseignement en anesthésiologie, réanimation* et médecine d'urgence ; Albert Ouhloun, président d'une association de réinsertion par le travail ; Thérèse Pujolle, *secrétaire général d'une commission au ministère de la coopération.*

Justice

Sont promus *officiers* :
Jean Apollis, conseiller à la Cour de cassation ; Paul Bouaziz, avocat au barreau de Pa*ris* ; *Jacques Brun, procureur général près la* cour d'appel de Rennes ; Gisèle Canel, épouse Vilmer, avocat général honoraire près *la cour* d'appel de Paris ; *Bernard* Connen, avocat général honoraire près la cour d'appel de Paris ; François Coulet, avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Michel Delattre, huissier *de justice* à Paris, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice ; Gérard Gelineau-Larrivet, *président de chambre à la Cour de* cassation ; Jean Germain, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; François Greffe, avocat au barreau de Paris ; Jean Groux, président adjoint de la section du contentieux au Conseil d'Etat ; Jean-Louis Lachaud, avocat au barreau de Paris ; Jean Luigi, président honoraire du tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier ; Philippe Nonel, avocat au barreau de Paris ; Jerry Sainte-Rose, avocat général à la Cour de cassation ; Michel Vigneron, premier président de la cour d'appel de Bordeaux.
Sont nommés *chevaliers* :
Michel Arnould, président de la chambre d'accusation à la cour d'appel de Versailles ; Rachel Bonnet, épouse Blanc, chef des services du secrétariat général du Conseil d'Etat ; Jean Brunet, *vice-président* au tribunal de grande instance de Perpignan, président du tribunal des Corts d'Andorre ; Jean-Michel Bruntz, avocat général près la cour d'appel de Paris ; François Chalieil, notaire associé à Castres, ancien président de la chambre départementale des notaires du Tarn ; Jean-Louis Chevalier, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Serge Dael, conseiller *d'Etat* ; *Jean-Michel* Darrois, avocat au barreau de Paris ; Roger Doumith, avocat au barreau de Paris ; Ena *Geldreich, épouse Borra, conseiller à la Cour* de cassation ; Jean-Pierre Gosselin, avocat au barreau de Rennes, ancien bâtonnier ; Ber*nard de Gouttes Lastouzeilles, avocat géné*ral près la cour d'appel de Paris ; Hervé Grange, premier président de la cour d'appel de Pau ; *Lilyane Guilloux, épouse Pozwolski,* président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Michel Jullien, procureur général près la cour d'appel de Caen ; *Chantal Lardennois,* président de chambre à la cour d'appel d'Orléans ; Françoise Llaurens, premier vice-président au tribunal de grande instance de Marseille ; Eva Nauroy, née Owen, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Claude Piva, expert *agréé par la Cour de cassation* ; *André Ride,* procureur général près la cour d'appel de Limoges ; Agnès Schouvey, épouse Maldonado, coordonnateur *du service administratif* régional de la cour d'appel de Versailles ; Jean Talbert, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche

Sont promus officiers :
Charles Christmann, proviseur honoraire ; Robert Gabillard, professeur honoraire des universités ; *Daniel Laurent,* administrateur de l'université de *Marne-la-Vallée* ; Jean de Miceli, proviseur de lycée honoraire ; Henri Mouray, président de l'université de Tours ; *Albert Pfleger,* ancien enseignant, *directeur* et fondateur d'écoles ; Michel Suscillon, directeur du Commissariat à l'énergie ato*mique de Cadarache (Bouches-du-Rhône).*
Sont nommés *chevaliers* :
Jean Blès, professeur de lycée honoraire ; *Dominique Borne, inspecteur général de* l'éducation nationale ; Michel Combes, président de l'Observatoire de Paris ; Michelle Durry, née Gobert, professeur à l'université Paris-II ; Luc Ferry, président du Conseil national des programmes ; Arnold Gremy, inspecteur général de l'éducation nationale ; Charles Le Quintrec, poète-romancier ; Jean-Pierre Machelon, professeur des universités, directeur scientifique adjoint au CNRS ; Myriem *Mazodier* ; *Jacques Monférier,* professeur à l'université Bordeaux-III ; Jean Rayrole, astronome.

RECHERCHE
Est promu officier :
Pierre Corvol, professeur au Collège de France.
Sont nommés chevaliers :
Jean Bazin, chef de l'inspection générale du Commissariat à l'énergie atomique ; Gilles *Kahn,* directeur scientifique à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique ; Robert Lallement, directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Claire Landré, épouse Lhuillier, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie ; Juliette Massenet, épouse de La Genière, professeur à l'université de Lille.

Défense

Sont promus officiers :
Jean Cavat, ancien directeur de la mutuelle nationale militaire ; René Chabod, délégué *général dans une société.*
Sont nommés *chevaliers* :
Annie Beaudot, administrateur civil hors *classe* ; *Yves Coër, chef de département dans* un centre d'études ; Daniel Doyen, secrétaire général dans une société nationale ; Chantal *Jourdan, administrateur civil hors classe,* sous-directeur ; Fernand Labrusère, proviseur d'un lycée militaire ; Robert Latournerie, directeur *dans une société* ; *Jean-Pierre Plantevin,* ancien adjoint d'un directeur ; Edmond Sanchez dit Martelet-Sanchez, ancien directeur *dans une société.*

Equipement, logement, transports et tourisme

Sont promus officiers :
Patrick Champetier de Ribes, président-directeur général d'une entreprise de bâtiment *et de travaux publics* ; Jean-Claude Corvaisier, contrôleur et instructeur dans une compagnie aérienne ; Henri Ducret, président *d'un établissement hôtelier* ; *Roger* Malissard, président honoraire d'une organisation professionnelle de travaux publics ; Michel Pechère, président de section au *conseil* général des Ponts et Chaussées ; Michel Roussin, ancien ministre de la coopération, président de société.
Sont nommés chevaliers :
Albert Allanic, ancien directeur délégué à la SNCF ; Françoise Bardin, née de Laborde de Monpezat, président d'un comité départe*mental de la prévention routière* ; Robert Carel, administrateur de sociétés de bâtiment et de travaux publics ; Jean-François Costa, président-directeur général d'une société *industrielle* ; Michel Delorme, ingénieur général des Ponts et Chaussées, coordonnateur au conseil général des Ponts et Chaussées ; *Jacques Rossi, président-directeur général* d'un groupe d'entreprises maritimes ; Nicole *Zeisser,* directeur adjoint à l'administration centrale.

Logement

Sont promus *officiers* :
Jacques Brunier, ancien président d'une fédération nationale du bâtiment ; Christian Marescquier, président d'un comité interprofessionnel du logement.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean Díaz, président d'une fédération na*tionale de promoteurs-constructeurs* ; Robert Rabelle, président d'une fédération nationale d'associations régionales d'HLM ; Joël Varlet, directeur général d'un groupement d'organismes de l'habitat, président d'une association régionale d'HLM ; Michel Veneau, président-fondateur d'une union nationale de locataires, *administrateur d'un* office public départemental d'HLM.

TRANSPORTS
Est promu *officier* :
Pierre Chemillier, ingénieur général des Ponts et Chaussées, président de section au conseil général des Ponts et Chaussées. Che*valier du 13 juin 1986.*
Sont nommés *chevaliers* :
Alain Girard, capitaine au long cours, an*cien rédacteur en chef d'un journal mari*time ; Paul Lempereur, administrateur civil hors classe, directeur de services déconcen*trés* ; *Jean-Claude Poisson, président du di*rectoire d'une filiale d'Aéroports de Paris ; Josette Théophile, directeur des ressources humaines à la RATP.

Affaires étrangères

PERSONNEL
Sont promus *officiers* :
Louis Dominici, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture à Rome ; Patrick Leclercq, ambassadeur de France en Espagne ; Jean Ouvrieu, ambassadeur de France au Japon ; Jacques Rouquette, ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale ; Georges Walther, consul de France à Niamey.
Sont nommés *chevaliers* :
Nicolle Berger de Nomazy, née Harlé d'Ophove, adjoint au directeur des archives et de la documentation du ministère ; Jean-Pierre Castella, consul général de France à Alexandrie ; Maurice Costes, consul général de France à Karachi ; André Deschamps, chiffreur en chef à l'ambassade de France à *Londres* ; *Gaston Le Paudert,* ambassadeur de France aux Comores ; Henri Vignal, ministre plénipotentiaire en mission à l'admi*nistration centrale.*

PROTOCOLE
Sont promus *officiers* :
Hubert Faure, président et administrateur de sociétés *en Grande-Bretagne* ; Pierre Oliviero, président d'associations de Français expatriés, délégué au Conseil supérieur des *Français de l'étranger (Suisse)* ; R. P. *René* Valade, responsable régional d'une association humanitaire (Japon).
Sont nommés chevaliers :
Jean Bottagisio, représentant d'un groupe bancaire, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Colombie) ; Jean-Pierre Garnier, *président-directeur général* de sociétés pharmaceutiques (Etats-Unis) ; Odette Goncet, ancien professeur agrégé, *présidente de l'Union des organisations in*ternationales non gouvernementales ; Raymond Kempf, proviseur du lycée français de *Francfort (Allemagne)* ; *Pierre Kende, cher*cheur, sociologue et politologue ; Gérard Lecomte, professeur agrégé honoraire, respon*sable de l'édition française* d'une encyclopédie ; Alain Lellouche, président de société, conseiller du commerce extérieur (Canada) ; Jacques *Lidome,* président-direc*teur général d'un établissement bancaire* (Argentine) ; Michel Longchampt, directeur de société (Etats-Unis) ; Michel Mauvault, pré*sident de société, président d'une chambre* de commerce française (Allemagne) ; Tibor Meral, écrivain ; Aymar Morandier, directeur *de sociétés (Brésil)* ; *Gilles Perrin, directeur* de projet dans une société de travaux publics ; Tibor Tardos, écrivain, traducteur.

Coopération

Sont promus *officiers* :
Lucien Leroy, *directeur de société* à Tananarive (Madagascar) ; Jacques Pigot, conseiller du président de la République gabonaise.
Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Buchaillard, directeur délégué de la Caisse française de développement ; Le Père Pierre Faure, directeur général du Secours catholique et développement au Tchad ; Béatrice Méric, chargé de mission auprès du directeur de l'administration générale au mi*nistère* ; *Sœur Marie Roumy, directrice de* collège à Douala (Cameroun).

Affaires européennes

Est promu *officier* :
Georges Testut, délégué au Conseil supé*rieur des Français de l'étranger (Portugal).*
Sont nommés *chevaliers* :
Philippe Lemaitre, correspondant du *Monde* auprès des Communautés européennes à Bruxelles ; Jean-Pierre Leng, ancien chef de la délégation permanente de la Commission européenne des organisations internationales.

FRANCOPHONIE
Sont nommés *chevaliers* :
Bernard Barbereau, directeur de l'Alliance française en Moldavie ; Gérard Blanchot, consul général de France à Atlanta ; Anne Cros, épouse Oudart, professeur certifié d'histoire-géographie ; Françoise Kourilsky, fondatrice et directrice de théâtre à New York ; Maxime Laope, chanteur, auteur,compositeur ; Louis Le Vert, ancien chef du service des affaires francophones au ministère des affaires étrangères.

Travail et affaires sociales

Sont promus *officiers* :
René Basdevant, président du comité de direction d'un groupe industriel ; Jacques Delpy, secrétaire général de l'Unedic ; Georges Denizet, conseiller du *président* d'un groupement professionnel ; Bernard Lacan, président d'un centre d'observation sociale ; Jules Lavigne, ancien *président* d'organismes à caractère social ; Robert Romilly, président d'une mutuelle départementale ; *Jean-Baptiste Santoni,* chargé de mission auprès du Conseil économique et social ; Maurice Thévenet, président d'honneur d'un *conseil régional de l'ordre des pharmaciens.*
Sont nommés *chevaliers* :
Francis Bazile dit Benoit, vice-président du Conseil national du patronat français ; Gérard Blanc, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Jean-Pierre Chaffin, président d'une fédération *syndicale de la métallurgie* ; François Chambonnet, vice-président du conseil central de l'Ordre des pharmaciens d'officine ; *Pierre Debeine,* directeur *délégué* dans une *union industrielle* ; Jean-François Duhamel, chef de service hospitalier, professeur des universités ; Guy Fayet, ancien artisan coutelier ; *Alain Ferry,* directeur d'une *Assedic* ; Henri Fulchiron, ancien médecin chef de service hospitalier ; Yvette Giana, née Michel, présidente d'une union mutualiste départementale ; *Orlane Guéna, née de la Bourdonnaye,* administratrice d'organismes socio-éducatifs ; Alain Isaac, membre du bureau national d'une association de groupements interprofessionnels ; Marie-Thérèse Lot, née Weigel, directeur des services du secrétariat général d'une organisation professionnelle ; François-Charles Mignon, médecin spécia*liste,* président d'un syndicat de la presse ; Jacques Monnot, président d'honneur du Centre national des professions de santé ; Serge Paulange Raynard, premier vice-président d'une chambre de commerce et d'in*dustrie* ; *Pierre Portejoie, président* d'une association caritative ; Jean-Paul Séguéla, praticien hospitalier, secrétaire général de la Fédération hospitalière *de France* ; Henry Trimbach, président d'honneur d'une association professionnelle.

Emploi

Sont promus *officiers* :
Blanche Albert, née Fresco, présidente d'associations à caractère social ; Claude Fourojet, délégué interministériel à l'innovation et à l'économie *sociale* ; *Jean Hamon,* président d'organismes à caractère social.
Sont nommés *chevaliers* :
Stève Gentili, président d'un groupement syndical ; Victor Janody, président-directeur général de société ; André Moreau, ancien *chef de cuisine.*

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE
Sont promus *officiers* :
Pierre Bernard-Metrail, ancien praticien hospitalier en ophtalmologie ; Julien Monsallier, professeur à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux de Paris.
Sont nommés *chevaliers* :
Jacques Béranger, ancien président d'un conseil départemental de l'Ordre des médecins ; Bernard Broustine, chirurgien-dentiste ; Alphonse Daurat, président d'un conseil départemental de l'Ordre des médecins ; *Pierre Denis,* ancien médecin ; Bernard Devulder, doyen de la faculté de médecine de Lille ; Maurice Dubost, ancien gynécologue-obstétricien ; Jean-Claude Gautier, ancien chef de service hospitalier ; Jean-Noël Heuleu, chef de consultation de traumatologie sportive ; Ajaz Menekratis, chirurgien-dentiste ; Catherine Tolitch, née Dolto, pédiatre, pédopsychiatre. Philippe Vérin, professeur *des universités, praticien hospitalier.*

Intérieur

Sont promus *officiers* :
Claude Avisse, ancien maire du 13e arrondissement de *Paris* ; Michel Blangy, préfet, directeur général de l'administration au ministère ; Francis Boot, préfet honoraire, maire de *Saint-Féliu-d'Avall (Pyrénées-*Orientales) ; Yves Carof, chargé de mission auprès du président du conseil général du Morbihan ; Michel Crucis, ancien sénateur de la Vendée, ancien maire de Chantonnay ; Jean Cuveller, préfet en service détaché, directeur général des services de la région Pays de la Loire ; Gérard Desroches, ancien adjoint au maire de Buzançais (Indre) ; Claude Erignac, préfet de Corse, préfet de la Corse-*du-Sud* ; *François de Gaalon, adjoint au* maire de Biéville-Quétiéville (Calvados) ; Bernard Guyomard, ancien sénateur, ancien *conseiller régional* d'Ile-de-France, ancien adjoint au maire de Paris ; Louis Jaillon, ancien député du Jura, maire honoraire de Saint-Claude ; *Jacques Lacarin, ancien dépu*té de l'Allier, maire honoraire de Vichy ; Hervé Laumondais, chef d'état-major départemental de la protection civile des Alpes-Maritimes ; Jean-François Lorit, chef du service de l'inspection générale de l'administration ; Léon Masliah, directeur géné*ral du Consistoire central* de l'Union des communautés juives de France ; Bernard Monginet, préfet de la région Languedoc-*Roussillon, préfet de l'Hérault* ; Arthur Moulin, ancien sénateur du Nord, ancien maire d'Avesnes-sur-Helpe ; Paul Pernin, ancien *député, ancien maire du 12e arrondissement* de Paris ; Paul Souvestre, chef d'état-major de réserve de la sécurité civile (Mayenne).
Sont nommés chevaliers :
Jean-Claude Andrieu, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Carpentras (Vaucluse) ; Pierre Bennassar, brigadier de police ; Daniel Chasseing, conseiller général de la Corrèze, maire du Lonzac ; *Manon* Dumoulin, née Lisein, maire de Neuville-sur-Ailette (Aisne) ; Raymonde Gandemer, née Sourbe, vice-président du conseil *général de la Loire-Atlantique,* maire de Vieillevigne ; Michel Gaudin, préfet, directeur de l'administration de la police nationale ; *Marie-Noëlle Gentil, née Dunaime,* conseiller général des Ardennes, maire de Rilly-sur-Aisne ; Alain Hamon, commissaire *divisionnaire de police* ; Robert Hauret, ancien député de Maine-et-Loire, ancien maire de Martigné-Briand ; Mauricette Landeroin, *ancien adjoint au maire de Saint-Romain-*sur-Cher (Loir-et-Cher) ; Jeannine Laurent, maire de Pouillac (Charente-Maritime) ; Mar*tine Monteil, née Feuges, commissaire divi*sionnaire de police ; Janine Monvoisin-Delarue, maire de Fontenay-sous-Fouronnes (Yonne) ; Colette *Péridont, sous-directeur de* la protection sanitaire à la préfecture de police ; Christiane Pittard, née Nourry, maire de Vieux-Moulin (*Oise*) ; Bernard Prunel, ingénieur général des télécommunications au ministère ; Jean-Claude Remy, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie, maire de Fleury-sur-Andelle (Eure) ; Roland Roussel, contrôleur général de la police nationale ; Luc Rudolph, commissaire divisionnaire de police ; Christiane de Salvage de Clavières, née Chambrun d'Uxeloup de Rosemont, maire de Polminhac (Cantal) ; Sa*muel Teboul Benguigui,* attaché à la *préfec*ture de Haute-Garonne ; Albert Voilquin, sénateur honoraire des Vosges, ancien maire de Neufchâteau.

Lire la suite page 8

Légion d'honneur

Suite de la page 7

Économie et finances

Sont promus *officiers* :

Jean-Louis Bellando, commissaire contrôleur général des assurances, chef du service du contrôle des assurances ; Jean Bontoux, contrôleur d'Etat, haut fonctionnaire de défense ; François David, president-directeur général de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur ; André Levy dit Levy-Lang, president de banque ; Jacques Motte, ancien directeur de société, ancien président d'un club d'exportateurs ; Hervé Pinet, consultant international de sociétés ; Charles Renard, président de chambre à la Cour des comptes ; André Wormser, président du directoire d'un groupe financier.

Sont nommés *chevaliers* :

Jacques Chabaille d'Auvigny, délégué général de l'Association française des sociétés de Bourse ; Raymond Delatouche, ancien administrateur d'une caisse régionale de banque ; Michel Lang, président-directeur général de société ; Rene Lizabault, directeur adjoint de succursale de banque ; Alain Méar, conseiller au Sénat ; Gerard Mestrallet, president d'une compagnie financière ; Patrick Mordacq, conseiller maître à la Cour des comptes ; Simone Ollier, inspecteur des impôts à Paris ; Gérard Thulliez, directeur de société.

Budget

Sont promus *officiers* :

Jean-Pierre Dutet, trésorier-payeur général de la Seine-Maritime et de la région Haute-Normandie ; Don Pierre Giacobbi, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes ; Leo Légard, expert-comptable, commissaire aux comptes, président d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables ; Pierre-Patrick Kaltenbach, conseiller maître à la Cour des comptes ; Yves Ullmo, conseiller maître à la Cour des comptes, secrétaire général du Conseil national du crédit.

Sont nommés *chevaliers* :

Alain Bernard, agent de constatation principal des impôts à Nice ; Nicole Catuhe, née Pelaut, ancien inspecteur des impôts, ancien délégué départemental des services sociaux du ministère ; Michele Féroz, née Nier, chef de bureau au ministère ; Jean-Claude Lesueur, conservateur des hypothèques à Nanterre ; Liliane Ramstein, née Philippe, inspecteur des douanes à Nantes ; Odile Tersiguel, née Le Borgne, présidente d'une chambre syndicale de débitants de tabac.

Finances et commerce extérieur

Sont promus *officiers* :

Jean Chaillon, président de sociétés, président d'une chambre de commerce ; Stéphane Rosé, président d'une fédération professionnelle.

Sont nommés *chevaliers* :

Marc Brumont, exploitant agricole, viticulteur ; Jean Brunet, président-directeur général de société ; Francis Gonzalez, ancien directeur dans une société, ancien conseiller du commerce extérieur ; Roger Le Carrec, ancien président-directeur général de société ; Jean-Loup Morlé, président délégué d'une association ; Michelle Rosa-Martins, née Bruletot, adjoint administratif principal au ministère ; Jean-Charles Rouher, conseiller commercial au ministère ; Guy Sudraud, inspecteur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; Christian Varenard de Billy, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur.

Relations avec le Parlement

Sont promus *officiers* :

François Baëza, président d'honneur d'une association nationale de harkis, président d'une amicale de rapatriés ; Henri Collette, ancien sénateur du Pas-de-Calais, maire de Licques ; Pierre Leroy-Beaulieu, ancien député de l'Hérault, maire honoraire d'Agde.

Sont nommés *chevaliers* :

Louannas Aberkane, ancien président d'une association d'anciens combattants harkis ; Ali Aït-Ahmed, ouvrier forestier, porte-drapeau d'une section locale d'anciens combattants ; Geneviève Ballester, née Genand, déléguée sociale d'une association de rapatriés, ancienne présidente du comité de la Croix-Rouge française en Algérie ; Henri Baysset, président national d'une association de rapatriés ; William Benéjean, président de section et trésorier national d'une association de rapatriés ; Mohamed Beraho, délégué régional d'une union nationale de travailleurs rapatriés ; Patrice Corbin, secrétaire général du Conseil économique et social ; Jacques Golliet, universitaire, ancien sénateur de la Haute-Savoie ; Gérard Kuster, ancien député du Doubs ; Henry Moulle, ancien député du Cher ; Louis Revah, directeur adjoint au service des comptes rendus analytiques à l'Assemblée nationale.

Environnement

Sont promus *officiers* :

Aline Antoine, née Ecochard, fondatrice d'une association d'éducation à l'environnement ; Suzanne Fenard, née Gras, présidente-fondatrice honoraire d'une association de protection du patrimoine ; Claude Martin, vice-président d'un comité d'élus et d'usagers ; André Rebière, membre d'un conseil de surveillance de l'environnement industriel ; Marc Saint-Marc, membre de la commission du développement durable.

Sont nommés *chevaliers* :

Paul Baron, délégué du conseil supérieur de la pêche ; Eugénie Boula de Mareuil, née Héry, présidente d'une association de protection de l'environnement ; Henri Carlier, fondateur d'une association de journalistes de l'environnement ; Louise Chaumet, née Varenne, présidente d'une association de protection de l'environnement ; Michel Vivier, membre du conseil scientifique d'un parc naturel.

Culture

Sont promus *officiers* :

Jacques Lemaître dit Demarny, auteur, président du conseil d'administration de la Sacem ; Jean Malaurie, écrivain, ethnologue ; Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1 ; Michel Serrault, artiste dramatique.

Sont nommés *chevaliers* :

Lucien Beaugé, adjoint administratif au ministère ; Claude Blaizot, expert en livres et autographes ; Marie-Thérèse Bobot, conservateur en chef d'un musée ; Jacqueline Boccador, antiquaire ; Sacha Distel, artiste de variétés, compositeur de musique ; Jean-Claude Farjas, journaliste, artiste peintre ; Lionel Fournier, donateur ; Charles Gassot, président-directeur général d'une société ; Betsy Jolas, épouse Illouz, professeur d'analyse au Conservatoire national supérieur de musique de Paris ; Lise Langlois-Berthelot épouse Devinas, présidente d'une fondation ; Maryvonne Le Gallo, épouse Chambodut de Saint-Pulgent, directeur du patrimoine ; André Niel, président d'une fondation culturelle ; Dominique Perrault, architecte ; Jacques-Henri Pinault, libraire-antiquaire ; Jean-Pierre Raynaud, artiste plasticien ; Bettina Rheims, épouse Coutelle, photographe ; Frédéric Rodde, artiste peintre ; Olivier de Rohan-Chabot, secrétaire général d'une association ; Jacqueline Sicot, épouse Pecquet, conservateur en chef d'un musée d'arts décoratifs ; Jean-Philippe Smet, dit Johnny Hallyday, artiste de variétés, comédien ; André Tarbès, administrateur d'une société.

Industrie, poste et télécommunications

Sont promus *officiers* :

Gilbert de Dietrich, ancien président-directeur général d'un groupe industriel ; Julien d'Elsmond, président-directeur général de société ; Pierre Gadonneix, ancien président de Gaz de France ; Auguste Genovese, directeur dans un centre de construction d'automobiles ; Edmond Pachura, président-directeur général de société ; François Pinault, président-directeur général de sociétés ; Hugo Ranniceanu, président-directeur général de sociétés ; Jean-Gérard Verdier, ancien administrateur de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean-Noël d'Acremont, président-directeur général de chantier naval ; Jean-Louis Benoist, président-directeur général d'un groupe industriel ; Raymond Berger, président d'un syndicat professionnel européen ; Jean-Yves Bloquert, président-directeur général de société ; Thierry Breton, directeur général adjoint d'un groupe industriel ; Raymond Castillon, président d'une chambre syndicale professionnelle ; Jacques Dalloz, président-directeur général d'un groupe industriel ; Christian Desmoulins, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Midi-Pyrénées ; Jacqueline Develay, née Girardot, président-directeur général de sociétés ; Jacques Faure, directeur général adjoint dans un groupe de construction d'automobiles ; Jeannot Giacone, ancien agent de maîtrise aux Houillères de Lorraine ; Jean-Luc Gulin, secrétaire général du groupe d'écoles des hautes études commerciales ; Jeanne Lefebvre, née Billiard, président-directeur général de société.

Poste, télécommunications et espace

Sont promus *officiers* :

Guy Lormand, directeur à La Poste ; Raymond Soubie, président d'une société de presse.

Sont nommés *chevaliers* :

Jacques Besson, président général d'une association de personnel ; Emile Castan, président général d'un organisme à caractère social ; Alain Couder, directeur général adjoint d'un groupe informatique ; Michel Davancens, directeur à France Télécom ; Jean Favier, astronaute ; Simon Hayat, président d'une société informatique ; Daniel Perier, directeur à La Poste ; Marie-Claude Peyrache, née Robert, responsable à France Télécom.

Agriculture, pêche et alimentation

Sont promus *officiers* :

Pierre Chamboulive, ancien président d'une fédération de caves viticoles ; Robert Delalande, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Jean-Michel Ducellier, président-directeur général d'une société de champagne ; Georges Laget, directeur départemental honoraire du ravitaillement ; Gilbert Louis, président d'une chambre régionale d'agriculture ; Paul Naudin, expert agricole honoraire à la chambre des experts judiciaires près la cour d'appel de Bourges.

Sont nommés *chevaliers* :

Claude Amis, président de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole ; Alain Audubert, président du conseil général de l'Institut national agronomique ; Michel Auzou, commandant d'un chalutier de grande pêche ; Jean Baligand, président de la Caisse centrale d'assurances mutuelles agricoles ; Jean Cabirol, professeur dans une école supérieure d'agriculture ; René Damis, président d'une section au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Joseph Daul, président de la Fédération nationale bovine ; Maurice Jouffret, président d'une chambre départementale d'agriculture ; Jacques Marchal, président d'honneur de la Fédération nationale des coopératives laitières ; Lionel Martin, directeur d'armement d'une compagnie maritime ; André Parodi, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; Philippine de Rothschild, épouse Sereys, présidente du conseil de surveillance d'une société française vinicole ; Fernand Struyve, président national de l'interprofession amidonnière ; Eric de Waubert de Genlis, arboriculteur.

Aménagement du territoire, ville et intégration

Sont promus *officiers* :

Léon Deslandes, président d'une association d'accueil de nuit ; André Larquié, président du Théâtre contemporain de la danse ; Philippe Lavault, ancien vice-président d'un conseil général ; Dario Maffini, président d'associations d'intégration ; Camille Saadia, membre d'associations en faveur de l'intégration ; Madeleine Villard, née Laporte, conservateur en chef honoraire du patrimoine.

Sont nommés *chevaliers* :

Catherine Blum, née Pozzi, ancienne vice-présidente d'une délégation du Secours catholique ; Joseph Castori, maire adjoint ; Jean Chabre, vice-président d'un conseil général ; Marc Chalifour, membre d'une commission d'urbanisme ; Maurice Chiffon, maire, président d'une association de maires ; Roland Duclos, vice-président d'un conseil général ; Elie Gilles, président-directeur général de société ; Roland Mathieu, ancien maire adjoint ; Yves Morvan, président d'un conseil économique et social départemental.

Ville et intégration

Sont promus *officiers* :

Vincent Amoros, vice-président départemental d'une association de rapatriés ; Jean Cureau, vice-président d'un conseil économique et social régional ; Mgr Ohannès Nacachian, en religion Kude Nacachian, évêque-prélat des Arméniens de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

Nicole Choffel, née Maléjac, directrice générale d'une fondation ; Anne Estrosi, née Ciancioni, directeur du Centre international de recherche et d'études sur la vie sociale ; Léon Herz, maire ; Josiane Lecrigny, née Riedoz, sous-préfet ; Brigitte Magnier, née Foucart, présidente d'une commission locale d'insertion ; Gilbert Merck, responsable d'une association d'insertion ; Claude Pernès, conseiller général ; Pierre Petit, ancien conseiller municipal ; Gérard Pringault, directeur général d'une association d'éducation populaire.

Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :

André Belamich, président d'une union de commerçants et d'industriels ; Roger Breuil, président national d'un comité de coordination de l'apprentissage ; Georges Cayzac, président d'une fédération de négoce de l'ameublement ; André Daguin, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Jean-Claude Pech, membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Yvonne Roques-Israël, née Dandoy, ancienne gérante de société.

Sont nommés *chevaliers* :

Philippe Aubin, imprimeur, vice-président d'une union patronale départementale ; Rémi Biais, président-directeur général de société ; François Bienabe, ancien cadre supérieur ; Elisabeth Cabasse, née Brunet, directeur général de société ; Paul Charpentier, ancien président d'une chambre de métiers ; Jean-Louis Erre, maître artisan fourreur ; Jean-Claude Godiveau, président d'une union patronale départementale ; Catherine Jolly, née Neressis, président-directeur général de société ; Alain Leprince-Ringuet, vice-président de société ; Paul Robardet, ancien vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Charles Zanoni, président d'une chambre de métiers.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *officiers* :

Marie-Eve Aubin, née Perrachon, conseiller d'Etat ; Gérard Claudel, vice-président de conseil général, maire ; Jean-Claude Labarre, conseiller d'Etat ; Raymond Santucci, maire, avocat honoraire ; Guy Tridon, administrateur civil, chargé de mission dans une association.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Amiel, ancien administrateur territorial ; Paulette Bahon, née Durantel, attachée principale de préfecture ; Marie-Michelle Bataille, conseiller municipal ; Marine Corraze, née Dorne, administrateur territorial ; Annick Courtut, née Leroux, conseiller régional, maire, commerçante ; François Digard, maire, conseiller en publicité ; Michel Gonelle, maire, avocat ; Dominique Guéna, née Fléchet, chef de département dans un service du premier ministre ; Yves Iegouzo, professeur d'université ; Jean Mascarelli, conseiller général, maire, président de société ; Gérard Moularde, conseiller général, ancien vétérinaire ; Michel Pagès, trésorier-payeur général, conseiller municipal ; Georges Perret, ancien maire ; Didier Quentin, ministre plénipotentiaire, conseiller régional, conseiller général ; André Ravix, ancien maire, ancien commerçant ; Edmond Sirmon, ancien secrétaire général d'une mairie ; Bernard Val, ancien directeur général des services d'un conseil général.

ÉTRANGERS EN FRANCE

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Est promu *officier* :

Lars Schmidt, metteur en scène, écrivain, directeur du Théâtre Montparnasse.

Est nommé *chevalier* :

Theodor Guschlbauer, chef d'orchestre, directeur de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 29 décembre sont publiés :

● **Sécurité sociale** : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997 et la décision du Conseil constitutionnel concernant cette loi ; un decret relatif aux modalités de détermination du plafond de la Sécurite sociale et portant fixation de ce plafond pour 1997.

● **RMI** : un décret portant revalorisation de l'allocation de revenu minimum d'insertion.

● **Taxis** : un arrêté relatif aux courses de taxi.

● **Taxe piscicole** : un décret fixant les taux de la taxe piscicole pour 1997.

● **France Télécom** : un décret approuvant les nouveaux statuts de France Telécom (*Le Monde* du 31 décembre 1996) ; un décret relatif au comité paritaire de France Télécom.

● **Agence des fréquences** : un décret relatif à l'Agence nationale des fréquences pris pour l'application de l'article 14 de la loi du 26 juillet 1996 de reglementation des télecommunications.

Au *Journal officiel* daté lundi 30-mardi 31 décembre sont publiés :

● **Finances** : la loi de finances pour 1997 ; la loi de finances rectificative pour 1996 ; deux décisions du Conseil constitutionnel concernant ces deux lois (*Le Monde* du 1er janvier) ; plusieurs décrets portant repartition des crédits ouverts par la loi de finances pour 1997.

● **Fonction publique** : trois décrets relatifs au congé de fin d'activité ainsi qu'à la résorption de la précarité dans la territoriale, pris pour l'application de la loi du 16 décembre relative à l'emploi dans la fonction publique.

● **Cheval** : un décret portant suppression du Conseil supérieur du cheval.

● **Equarrissage** : un décret relatif au service public de l'équarrissage.

● **Redevance** : un décret relatif à l'assiette et au recouvrement de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision.

● **Sécurité sociale** : un décret portant revalorisation de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.

● **France Télécom** : un arrêté relatif au bilan de l'exploitant public France Télécom au 1er janvier 1996 et au capital de l'entreprise nationale France Télécom au 31 décembre 1996 ; un décret portant approbation du cahier des charges de France Télécom.

● **Eau** : un avis du ministère de l'environnement, relatif à des délibérations des agences de l'eau.

Au *Journal officiel* du mercredi 1er janvier sont publiés :

● **Détention provisoire** : une loi relative à la détention provisoire et aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme (*Le Monde* du 13 décembre 1996).

● **Air** : une loi sur l'air et l'utilisation rationelle de l'énergie (*Le Monde* du 21 décembre 1996).

● **Logement** : une loi relative à l'Union d'économie sociale du logement (*Le Monde* du 12 décembre 1996).

● **Famille** : une loi relative au maintien des liens entre frères et sœurs.

● **Coopération transfrontalière** : une loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995.

● **Mayotte** : une loi de ratification des ordonnances prises en matière pénale pour Mayotte et les territoires d'outre-mer (*Le Monde* du 21 décembre).

● **Outre-mer** : une loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer.

● **Légion d'honneur** : plusieurs décrets portant élévation, promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (*Lire page 7 et ci-dessus*).

● **Recherche** : plusieurs décrets instituant une indemnité de départ volontaire des chargés de recherche du Centre national de la recherche scientifique, de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

● **Allocations familiales** : un décret relatif à la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er janvier 1997.

● **Amiante** : deux arrêtés relatifs à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante.

● **Transports** : un arrêté relatif aux tarifs des transports publics urbains de voyageurs hors de la région Ile-de-France pour l'année 1997. Leur augmentation est fixée à 2,5 %.

● **EPAM** : un décret ajoutant à la liste des établissements publics de l'Etat à caractère administratif l'Agence nationale des fréquences.

● **Est** : deux décrets relatifs aux taux des cotisations d'assurance-maladie assises sur les salaires, et sur les avantages de vieillesse servis aux assurés agricoles du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

● **Audiovisuel** : un avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel relatif au projet de loi renforçant la prévention et la répression des atteintes sexuelles sur les mineurs et des infractions portant atteinte à la dignité de la personne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Natacha et Hugues PARIS
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Lili, Venise, Madeleine,

le 23 décembre 1996.

8, rue Louis-Apffel,
67000 Strasbourg.

Décès

François-Robert BONHOURE,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

a quitté ses amis, le 2 décembre 1996.

« Qui a trouvé Dieu pour ami
Par Lui devient source de vie. »
Psaume 127

9, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Laura, Clelia et Livia
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Georges DUMOULIN,

leur mari et papa adoré,

survenu le 30 décembre 1996.

– Nicolas et Lionel Franquin,
Jean-Louis et Leda Franquin
et leurs enfants,
Maurice et Lydia Franquin,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Léo FRANQUIN,

survenu le 28 décembre 1996, dans sa cinquantième année, à Aix-en-Provence.

Les obsèques auront lieu ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les Editions Albin Michel
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Michèle GAILLARD.

Elles adressent à sa famille l'expression de leurs sentiments affectueux.

Albin Michel,
22, rue Huyghens,
75014 Paris.

– Mme Jacques Kitzis,
M. et Mme Michel Kitzis
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Kitzis
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Birbraer,
Mme Serge Zieleniecki
et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jacques KITZIS,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le 31 décembre 1996, au cimetière de Bagneux.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Valence. Paris. Athènes. Moissac. La Haye.

Michel et Irène Kessedjian,
Michèle Pollingue-Kessedjian,
Bernard et Michèle Kessedjian,
Marie-Françoise et Etienne Déodat,
Geneviève Kessedjian,
Catherine Kessedjian,
ses enfants,
Isabelle, Nathalie, Gérard, Vincent, Alvina, Laurent, Coralie, Stéphane, Olivier, Hélène, Laure, Raphaëlle,
ses petits-enfants,
Laure, Léo,
ses arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Grégoire KESSEDJIAN,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 21 décembre 1996.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 27 décembre 1996.

– M. Jean-Pierre Lagrange et Mme,
née Elisabeth Bouchet,
ses enfants,
Isabelle (†), François
et Diane Lagrange,
ses petits-enfants,
M. Jacques Froger,
son neveu,
Marc et Christelle Froger,
Béatrice Froger,
ses petits-neveux,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme André LAGRANGE,
née Raymonde POUPEL,

le 31 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intentions à la cérémonie religieuse qui sera célébrée, vendredi 3 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira, et de bien vouloir remplacer les fleurs par des messes.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière Notre-Dame, à Montluçon (Allier).

« Heureux les pauvres de cœur :
[le royaume des cieux est à eux !
Heureux ceux qui pleurent :
[ils seront consolés ! »
(Matt. VI, 3740.)

32, rue Saint-James,
92200 Neuilly.

– Le docteur Pierre Lembeye
et sa famille,
Le docteur Dominique Lembeye
et ses enfants,
Mlle Paulette Lembeye,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François E. LEMBEYE,
inspecteur général
des Postes et Télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le samedi 4 janvier 1997, en l'église* Saint-Martin, à Biarritz.

11, quai Anatole-France,
75007 Paris.
5, allée des Peupliers,
92260 Fontenay-aux-Roses.
9, rue Doléac,
64700 Hendaye.

– Moïse Le Yaouanc,
son époux,
Anne Feltz,
Alain et Nadia Le Yaouanc,
ses *enfants,*
Jean-Pierre et Frédéric Feltz,
ses petits-fils,
Robert et Micheline Do Huu Chan,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Chan, Do Huu Chan, Guinchan,
Ses amis,
Ses anciens élèves et étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Moïse LE YAOUANC,
née Colette DO HUU CHAN,
professeur honoraire
à l'université de Haute-Bretagne,
chevalier dans l'ordre
national du Mérite,

survenu le 27 décembre 1996, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu le 31 décembre 1996, à Hyères.

21, boulevard Matignon,
83400 Hyères.

– M. Jacques Monteil,
son époux,
Clara et Gaëtan,
ses enfants,
Mme *Marie-Thérèse Dupuy,*
sa sœur,
MM. et Mme Yves Schluty,
Roland Michel de Laprade,
ses sœurs et beaux-frères,
Le pasteur Franck Monteil et Mme,
ses beaux-parents,
Mlle Florence Monteil,
sa belle-sœur,
Ses neveux, petits-neveux, filleules, filleul,
Les familles Descamps, Mazoyer, Monroux, Levéel,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jacques MONTEIL,
née Francine DESCAMPS,
chef de service à l'AFP,

survenu le *18 décembre 1996, à l'âge de* cinquante-deux ans.

Elle a su lutter contre la maladie, à l'instar de ses combats pour plus de justice et plus d'œcuménisme. Elle a été inhumée le 26 décembre à Sèvres.

Un service d'action de grâce aura lieu en l'église Saint-Romain à Sèvres, le vendredi 10 janvier 1997, à 19 heures, avec la participation de tous ses amis des foyers mixtes chrétiens.

« Je mettrai mon souffle en vous
[pour que vous viviez. »
Ezéchiel 36, 14. (TOB).

6, rue Ampère,
92310 Sèvres.

– Lyon. Chaville.
Saint-Germain-en-Laye.

Mme Jacqueline Vasseur
et ses enfants,
Margaret, Pierre, Jean, Isabelle
et leur grand-mère Andrée Verreblanc,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian VASSEUR.

La bénédiction aura lieu le vendredi 3 janvier 1997, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville (Hauts-de-Seine).

– Mme Albert Silbert,
Elisabeth Delange,
Camille et Boris,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert SILBERT,
officier des Palmes académiques,
diplômé de l'Académie des sciences
de Lisbonne,
docteur honoris causa
de l'université de Coïmbra,
professeur des facultés de Brest
et de Clermont-Ferrand,

leur époux, oncle et grand-oncle,

survenu le 30 décembre 1996, à l'âge de quatre vingt-un ans.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le vendredi 3 janvier 1997, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, où l'on se réunira.

67, avenue Aristide-Briand,
94110 Arcueil.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans,

M. Joseph HAJDENBERG,

nous a laissés dans la tristesse.

Toute sa famille le regrette ainsi que ses nombreux amis.

Marie,
sa femme,
Serge, Henri,
ses enfants,
Elisabeth, Monique,
ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants.

– *Il y a deux ans, nous quittait*

le docteur
Alexandre NEMETH

qui fut l'un des pionniers de l'approche psychoprophylactique de l'accouchement et de la naissance.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, admiré, aimé.

– Le 1er janvier 1996,

Bruno PROKOCIMER,
ingénieur IEN et Supélec,
licencié ès sciences

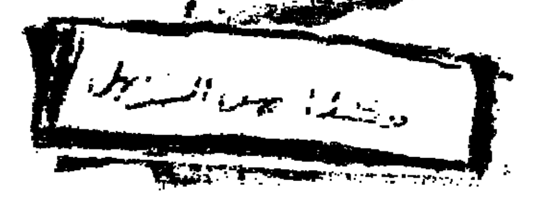
quittait les siens dans sa quatre-vingt-troisième année.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée affectueuse pour lui.

Soutenances de thèse

– **Jean-Paul Goux** soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres : **« Ecouter, lire, écrire les textes de nos jours : éléments d'une poétique du continu »**, le lundi 6 janvier 1997, à 14 heures, en salle des colloques, à l'Ecole normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, Fontenay-aux-Roses.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



Equipée sauvage en Scandinavie

Dans les pays nordiques, des bandes de motards, véritables associations de malfaiteurs, multiplient les règlements de comptes meurtriers pour le contrôle des trafics illicites. Un univers en marge, où code d'honneur, discipline hiérarchique et fraternité d'armes se mêlent aux actes de vengeance aveugle



LES habitants de la rue des Titans savourent le calme retrouvé. Deux fillettes emmitouflées rient en marchant main dans la main sur le trottoir opposé au local des « Hell's Angels », là où leur mère leur interdisait de passer il y a encore quelques semaines. L'emblème géant de la bande de motards, une tête de mort portant un casque ailé, a disparu de la façade grise du bâtiment d'un étage aux fenêtres barricadées. Ce « fortin » du quartier populaire de Noerrebro, à Copenhague, s'est vidé comme tous les locaux de la bande installés dans d'autres villes danoises. Le gang ennemi des « Bandidos » aussi a déserté. Depuis l'adoption, le 10 octobre, par le Parlement d'une loi préparée à la hâte, les « formations » de motards, les bikers, ne peuvent plus se rassembler dans leurs clubs situés dans les quartiers populeux. Trop dangereux pour le voisinage.

Cette loi, critiquée par des juristes et des défenseurs des droits de l'homme dans un pays intransigeant sur les libertés individuelles, est la parade imaginée par les autorités danoises pour freiner la spirale de violences venue troubler les paisibles cités nordiques. En deux ans, la guerre que se livrent « Hell's Angels » et « Bandidos » au Danemark, en Suède, en Norvège et en Finlande a fait huit morts et soixante-dix blessés. Fusils mitrailleurs, lance-roquettes, voitures piégées, grenades à main, tous les moyens sont bons pour s'assurer une suprématie dans la région. Le conflit entre ces deux bandes, émanations de gangs rivaux nés aux Etats-Unis qui ont essaimé aux quatre coins de l'Europe (dont la France), a pour théâtre, depuis quelques années, les pays nordiques.

Il culmine au Danemark, d'abord en mars avec une fusillade en plein jour sur le parking de l'aéroport de Copenhague, au beau milieu d'une foule médusée. Comme sorti d'un mauvais western, ce règlement de comptes, qui fait un mort et trois blessés parmi les « Bandidos », frappe l'opinion publique. C'est ensuite l'attaque de la rue des Titans. Le samedi 5 octobre, les « Hell's Angels » (les Anges de l'enfer) organisent une fête de quartier, comme cela leur arrive parfois pour entretenir de bonnes relations avec le voisinage et gagner de l'argent destiné à soutenir les familles des membres de la bande emprisonnés. Dans la cour intérieure du local à la façade grise se pressent quelque 300 personnes, membres, sympathisants, mais aussi habitants des immeubles de brique rouge dressés aux alentours. La police est sur ses gardes, redoutant une action des « Bandidos », bien décidés à se venger de l'agression de l'aéroport et à devenir les maîtres du terrain danois où ils tentent de s'implanter depuis 1993. La nuit est déjà fort avancée lorsqu'une roquette antichar, tirée d'un toit adjacent, s'abat sur la foule. Scènes de panique, gémissements des blessés, pleurs des proches : les Danois découvrent la violence à leurs portes.

Cette nuit-là meurt, pour la première fois depuis le début du conflit, une personne étrangère au monde des bikers. Un univers en marge, où code d'honneur, discipline hiérarchique et fraternité d'armes se mêlent intimement aux actes de vengeance aveugle et à divers trafics illicites (drogue, vol, extorsion de fonds, voire proxénétisme). Cet attentat, qui a fait deux morts et dix-neuf blessés, a provoqué dans la région nordique une onde de choc dont les effets se font encore sentir. A priori, la police semble avoir gagné son premier pari de faire cesser au plus vite le cycle infernal des attaques et des représailles, qui a commencé en février 1994 avec l'assassinat en Suède d'un proche des « Hell's Angels », puisque, depuis l'adoption de la loi danoise, on ne déplore que deux incidents sérieux : fin novembre, deux « Bandidos » ont été atteints aux jambes par balles, et, début décembre, deux autres blessés légèrement. A cette date, quelque cent vingt bikers se trouvaient en prison ou en détention préventive au Danemark, dont quatre-vingt-trois pour la seule région de Copenhague, la plupart ayant été arrêtés pour possession illégale d'armes après une perquisition ou un contrôle de routine. « Mais il faut se méfier de ce calme apparent, ça s'anime beaucoup en sous-main, constate Kaj Vittrup, qui dirige les policiers en uniforme de la capitale danoise. Nous trouvons toujours des armes et des munitions, les quelque cent cinquante bikers encore en liberté continuent à se réunir discrètement chez eux et à porter des gilets pare-balles sous leur blouson de cuir », explique l'officier dans son bureau du siège de la police, un bâtiment circulaire de style néo-classique.

L'interdiction faite aux motards tatoués de se rassembler dans leurs locaux habituels a eu pour conséquence de contraindre les forces de l'ordre à surveiller, pour éviter de nouveaux règlements de comptes, un plus grand nombre d'endroits où ils sont susceptibles de se rencontrer.

A Copenhague et dans sa région, cent cinquante policiers surveillent ainsi quotidiennement environ quatre-vingts lieux : appartements, restaurants et... prisons, où la forte densité de bikers au mètre carré en fait des cibles potentielles de choix. A plusieurs reprises déjà, des membres des deux bandes ont été « tirés » dans leurs cellules à l'intérieur d'établissements pénitentiaires dits « ouverts », ceints d'un simple grillage.

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi les pays nordiques sont-ils devenus le lieu de violences en opposition avec leur réputation de calme et de tranquillité ? Les interprétations divergent, y compris dans les rangs de la police. Le fait est que le phénomène des bandes de motards n'est pas nouveau sous ces latitudes. Il apparaît dans les années 60, « inspiré dans un premier temps par la subculture des rockers britanniques », explique un spécialiste du dossier, Joi Bay, chercheur à l'Institut de criminologie de l'université de Copenhague. La décennie suivante, le modèle américain s'impose aux Scandinaves, de plus en plus attirés par tout ce qui provient des Etats-Unis. Les légendaires Harley-Davidson détrônent peu à peu les Triumph, Norton, BSA et autres machines, les bottes de cow-boys succèdent aux engineer boots. Tenants de la vieille école, les membres de la bande des « Bullshits » (Foutaises) s'inclinent face aux nouveaux venus, les « Hell's Angels », au prix – déjà – d'un conflit sanglant qui coûte la vie à une dizaine de personnes au Danemark.

Mais ces règlements de comptes au couteau ou au moyen d'armes de calibre plus petit que ceux utilisés aujourd'hui et qui se déroulent loin des populations « civiles » n'attirent alors guère l'attention.

Fondés en Californie à la fin des années 40 et établis au Danemark depuis janvier 1981, les « HA » resserrent leur emprise sur la région nordique, où ils sont au nombre d'environ 200, régnant sans partage sur diverses activités interlopes. Aussi voient-ils d'un mauvais œil les « Bandidos », dont le quartier général se trouve au Texas, venir les défier sur leur territoire en y établissant un puis plusieurs « chapters » (sections locales agréées par le siège central, comme dans un système de franchise). Comble de l'horreur pour les maîtres des lieux, quelques-uns d'entre eux, dont leur ancien président, Michael Garcia Lerche Olsen, trahissent en passant à l'ennemi avec selles et tatouages ! Un affront qui blesse les « Hell's Angels », dont la réputation dès lors est en jeu. « Comme dans les querelles entre clans siciliens ou familles corses, tout est question d'honneur et d'humiliation, de perdre ou de sauver la face aux yeux des siens et des rivaux », estime Joi Bay. Les confrontations peuvent, selon lui, difficilement être évitées à cause de l'étroitesse du territoire disputé ; les longs hivers enneigés rendent plus que hasardeuse la pratique de la moto dans la majeure partie de la Suède, de la Norvège et de la Finlande...

« C'est une résurgence des sagas islandaises, où tout tourne autour de l'honneur et du respect : on se coupe la tête les uns les autres avec autant de bravoure que de stupidité »

POUR Me Thorkild Hoejer, avocat de membres des deux bandes adverses, rien ne pourra empêcher la guerre en cours de continuer, si ce n'est l'absence de combattants. « C'est une résurgence des sagas islandaises, où tout tourne autour de l'honneur et du respect : on se coupe la tête les uns les autres avec autant de bravoure que de stupidité », compare l'avocat danois. L'homme connaît son affaire : il a tenté en octobre une médiation entre les deux camps, soutenue par les « Bandidos ». Mais les « Hell's Angels » ont décliné l'offre, qui équivaudrait, selon eux, à rendre lâchement les armes.

La thèse d'une guerre pour l'honneur ne suffit pas, aux yeux des policiers, à expliquer le phénomène de la violence biker en Scandinavie. Même s'ils ne disposent pas de preuves, ils soupçonnent ces motards, au casier judiciaire parfois chargé, de s'affronter, beaucoup plus prosaïquement, pour le contrôle de divers trafics. Et en particulier celui de la drogue. Chef d'une unité anti-stupéfiants de la police criminelle danoise, le commissaire Mogens Soerensen constate que « le prix de vente du gramme de cannabis a presque doublé dans les rues de Copenhague au cours des neuf derniers mois », traduisant une baisse de l'offre. Coïncidence ou pas, cette période correspond à un net renforcement du contrôle des activités des bikers par les forces de police, mais aussi, concède le commissaire, à un comportement plus actif des autorités de Rabat vis-à-vis des trafiquants. Une grande partie de la drogue alimentant le marché danois provient en effet du royaume marocain.

D'après certains policiers scandinaves, les deux gangs ennemis rivalisent désormais de vitesse pour prendre pied de l'autre côté de la mer Baltique, en Russie et dans les Républiques baltes. Des « marchés » à défricher où la drogue, provenant d'Asie cette fois, est accessible pour trois fois rien. Mais Joi Bay et Me Hoejer refusent de voir se profiler derrière les bandes de motards l'ombre du crime organisé, du type Mafia ou triade chinoise, même s'ils reconnaissent que certains de leurs membres se livrent « à titre personnel » au trafic de drogue ou d'amphétamines. Pour eux, la police a « intérêt à diaboliser » le phénomène biker et trouve son compte dans les violences des derniers mois. Les crédits supplémentaires qu'elle sollicite lui sont plus facilement accordés et l'arsenal législatif a été renforcé à sa demande, avec la bénédiction du gouvernement. Une tendance que dénonce Morten Kjaerum, dirigeant du Centre danois des droits de l'homme. « Nous assistons à une évolution malheureuse dans la société danoise, où des groupes spécifiques et minoritaires sont devenus la cible de lois particulières, susceptibles d'être utilisées plus tard contre d'autres courants marginaux », s'inquiète-t-il. Selon lui, cette procédure court-circuite la justice et rend plus difficile l'accès aux tribunaux.

Les mains plongées dans le moteur d'une voiture en cours de réparation dans l'atelier mitoyen du local des « HA » rue des Titans, Peter est à mille lieux de ce débat juridico-politique.

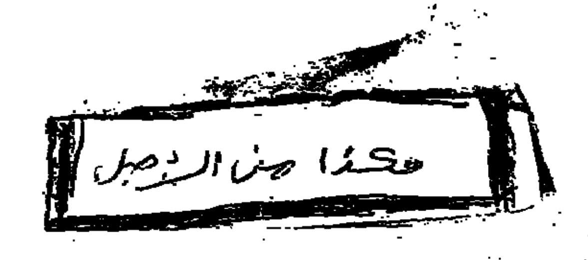
D'après certains policiers scandinaves, deux gangs rivalisent de vitesse pour prendre pied de l'autre côté de la mer Baltique, en Russie et dans les Républiques baltes

Mécanicien à ses heures, cet assistant social connait bien le milieu des bandes. Il rendait parfois visite à ses voisins très particuliers, dont la maison, « bien aménagée », était équipée pour héberger une quinzaine de membres la nuit. Depuis qu'ils sont partis, des voleurs de voitures osent s'aventurer sur ce territoire qu'ils évitaient naguère... Sans vouloir faire l'apologie des bikers, Peter souligne que leur discipline interne et leur sens de l'organisation attiraient certains jeunes privés de véritable famille. « N'oublions pas que les pays nordiques comptent des taux de divorce parmi les plus élevés du monde ! », dit-il.

L'officier de police Kaj Vittrup cherche lui aussi du côté de l'enfance des explications à la flambée de violences secouant le royaume. « L'éducation des jeunes pèche par laxisme au Danemark, ce qui, cumulé à une législation trop souple jusqu'à ces derniers temps, les prive d'une structure de comportement, d'une notion des limites à ne pas franchir. Et parfois ça dérape, comme au cours des deux dernières années », analyse-t-il. En dépit d'un renforcement de la coopération policière et judiciaire avec les autres pays nordiques, les autorités danoises reconnaissent ne pas être en mesure d'éviter une reprise des hostilités. « S'ils veulent s'entretuer, estime Kaj Vittrup, ils le feront, il leur suffit d'être patients. »

Benoît Peltier

Dessin : Ricardo Mosner



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Quand Kohl et Chirac courtisent Eltsine...

Suite de la première page

Bien que séparément, Helmut Kohl et Jacques Chirac tireront dans le même sens et parleront le même langage. Ils expliqueront que l'extension de l'OTAN n'est pas dirigée contre la Russie et que l'organisation en développement ne ressemble plus à la bête noire du Kremlin. Le président français serait d'autant mieux placé pour soutenir cet argument que « l'européanisation » de l'OTAN aurait progressé. D'ailleurs, des soldats russes coopèrent sans problème avec des unités de l'OTAN en Bosnie depuis plus d'un an.

Les deux hommes d'Etat occidentaux souligneront qu'ils soutiennent toute proposition visant à intégrer la Russie dans des structures paneuropéennes et à lui reconnaître le rôle qui lui revient dans les affaires du continent. Deux idées sont actuellement en discussion : une charte ou traité régissant les relations entre l'OTAN et la Russie et une déclaration solennelle, dans le cadre de l'OSCE, sur les principes et les normes de la vie en commun en Europe ainsi que sur les mécanismes de leur mise en oeuvre.

Les difficultés commencent au-delà de ces généralités. Dans ce trio virtuel Chirac-Kohl-Eltsine, chacun apporte ses incertitudes et ses contradictions. La France comme l'Allemagne, avec une intensité variable selon les moments, s'est prononcée pour l'élargissement de l'OTAN aux nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est ; toutes deux sont intéressées – l'Allemagne toutefois plus que la France – à la création d'une vaste zone de stabilité jusqu'au Bug (la frontière polono-(biélo) russe) ; elles ne veulent pas décevoir les pays d'Europe centrale et orientale qui frappent à la porte des organisations occidentales, mais elles ne veulentpas non plus braquer la Russie. Le Kremlin leur a signifié que c'était la quadrature du cercle.

La proposition française de déclaration politique a reçu un accueil plutôt frais au dernier sommet de l'OSCE à Lisbonne. Elle n'a guère été soutenue que par les Allemands qui ont toujours eu un faible pour cette institution où ils ont déployé leur *Ostpolitik*. Les Etats-Unis préfèrent évidemment l'OTAN, qu'ils dominent, et les Etats d'Europe centrale aussi, qui y voient la consécration de leur occidentalisation. Même les Russes auxquels la proposition est destinée au premier chef sont réticents parce que, dans sa structure actuelle, l'OSCE a pour principale fonction de surveiller le respect des droits de l'homme, ce qui les place parfois dans une position inconfortable. L'OSCE les intéresserait le jour où elle deviendrait l'institution principale en Europe, avec un Conseil de sécurité dans lequel ils auraient, comme à l'ONU, un droit de veto.

L'idée avancée par Jacques Chirac d'adjoindre au sommet atlantique de juillet un sommet pan-européen était aussi destinée à la consommation russe. Mais le Kremlin n'a pas manifesté l'enthousiasme escompté. S'il ne lui déplait pas d'être associé à une grande cérémonie transatlantique, il ne veut pas que sa présence vienne cautionner l'élargissement de l'OTAN, qui aura été décidé – sans lui – quelques heures plus tôt.

CONTRADICTIONS

Face au projet de charte OTAN-Russie, la position française n'est pas non plus dépourvue d'ambiguïté. D'un côté l'idée d'associer plus étroitement Moscou aux activités de l'organisation occidentale correspond aux préoccupations de Paris. Mais en même temps, si cette charte fait de la Russie une sorte de membre implicite de l'OTAN (qui aurait tous les droits d'un membre à part entière, sauf la garantie mutuelle de sécurité), l'OTAN risque à terme d'occuper tout l'espace de la sécurité européenne et de reléguer au second plan non seulement l'OSCE mais aussi l'Union européenne. Cette crainte a amené les dirigeants français à bouder le Conseil du partenariat atlantique proposé par Warren Christopher, ajoutant ainsi un nouveau chapitre au contentieux franco-américain.

La position de Bonn n'est pas non plus exempte de contradictions. Les Allemands se considèrent toujours aux premières loges de la sécurité européenne. Ils entretiennent une armée de conscription de 340 000 hommes pour la défense de leurs frontières et celles de l'Occident. Face à qui ? A la Russie, mais ils ne peuvent pas le dire puisqu'en même temps le chancelier ne tarit pas d'éloges sur les progrès que Boris Eltsine a fait accomplir à la démocratie. Ils sont prêts à offrir des compensations à Moscou, notamment en rouvrant les négociations sur les armements classiques en Europe (CFE), mais ils ont peur d'être les premiers touchés puisqu'ils ont la plus forte armée conventionnelle à l'Ouest. Ils se présentent volontiers en avocats des Baltes auxquels les rattachent des liens historiques. Mais à propos de leur adhésion à l'OTAN, ils ont signifié sans fard aux dirigeants de ces pays qu'il n'était pas question pour eux de se prêter à cette provocation vis-à-vis de Moscou.

On pourrait ainsi allonger la liste. Force est de constater que la définition d'une position occidentale est rendue encore plus difficile par l'attitude du Kremlin. Que ce soit à cause de la maladie de Boris Eltsine ou pour tout autre raison, la diplomatie russe ne cesse d'envoyer des signaux contradictoires. Ce peut être une tactique ; ce peut être aussi la manifestation d'une hésitation entre l'intransigeance qui renverrait l'Europe aux mauvaises heures de la tension Est-Ouest et la volonté de trouver un compromis aux meilleures conditions. C'est aussi ce qu'Helmut Kohl et Jacques Chirac essayeront de découvrir dans leurs entretiens avec le président russe, étant entendu qu'une constante demeure : la Russie veut avant tout rester dans un jeu qui lui donne le sentiment de n'avoir rien perdu, aux côtés des Etats-Unis, de ses attributs de grande puissance.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

ERECTUS À JAVA

Le sigle IPH désigne l'Institut de paléontologie humaine de Paris, et non l'Institut de préhistoire humaine comme nous l'avons indiqué par erreur dans l'article consacré à la possible présence d'*Homo erectus* à Java il y a 30 000 ans (*Le Monde* du 18 décembre).

JOHN VON NEUMANN

Le mathématicien américain John von Neumann (1903-1957) n'a pas été « *à la tête* » du projet « Manhattan » qui aboutit à la conception de la première bombe atomique, ainsi que nous l'avons indiqué par erreur dans un article consacré au hasard dans les sciences (*Le Monde* du 13 décembre). Il faisait partie d'un groupe de conseillers auprès de Robert Oppenheimer, directeur du laboratoire scientifique de Los Alamos (Nouveau-Mexique) chargé de la mise au point de la bombe, nommé à ce poste par le général Leslie Groves, orchestrateur du projet « Manhattan ».

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Afrique qui vote

Madagascar avant la Gambie, *le Ghana après le Sénégal :* pas un mois, pas une semaine, sans qu'un pays africain ne soit appelé aux urnes. Inimaginables il y a quelques années, ces élections semblent maintenant faire partie de la normalité politique d'un continent dont on ne soulignera jamais assez qu'il n'est pas *uniquement celui des massacres ethniques*, de la corruption et de la dictature. Cette maturation est si rapide que l'Afrique subsaharienne a ainsi pris plusieurs longueurs d'avance, en la matière, sur le Proche-Orient, le Maghreb ou l'Extrême-Orient, régions pourtant économiquement souvent bien plus avancées.

***L'Afrique vote*, si souvent, dans des circonstances si diverses, qu'on a vu au fil du temps se dégager une typologie des scrutins. Celui, en cours de dépouillement, de *Madagascar* pourrait ressembler à l'élection présidentielle béninoise d'avril 1996, qui a vu la victoire du général Mathieu Kerekou. On connaît aussi des élections faites pour légitimer des pouvoirs acquis par la force (au Niger, au Tchad) et celles qui permettent à d'anciens partis uniques de se maintenir en place (en Côte-d'Ivoire, au Sénégal). Certains pays, comme le Ghana, *sont arrivés au stade où un ancien dictateur militaire*, Jerry Rawlings, déjà confirmé dans ses fonctions par les électeurs en 1992, peut se permettre de gagner à la loyale une élection disputée, mais pas contestée, par une opposition vigoureuse.**

Autre motif de satisfaction : contrairement aux proclamations de tant de dictateurs, on constate que multipartisme et démocratie élective sont des facteurs de stabilité, même quand les puissants prennent de grandes libertés avec la sincérité des scrutins.

Cet espoir est fragile. D'abord parce que sur les quatre géants du continent, un seul, *l'Afrique du Sud*, s'est engagé sur le chemin de la démocratie. Les trois autres – Zaïre, Soudan et Nigeria – restent à la traîne, même si Kinshasa a annoncé la tenue d'élections générales au printemps. Ensuite, parce que la sagesse des électorats dépasse souvent celle du personnel politique, encore prisonnier des vieilles habitudes de l'ère post-coloniale, corruption et refus de l'alternance. Le temps est aussi venu de réfléchir à la définition d'une démocratie mieux adaptée à ce continent, tenant notamment compte des spécificités ethniques, loin des schémas jacobins imposés par les anciennes puissances coloniales.

***L'enfantement de cette démocratie* a lieu à un moment où les économies africaines doivent se soumettre aux « ajustements structurels » nécessaires, mais ô combien cruels socialement, imposés par *les bailleurs de fonds internationaux*. L'Afrique consolidera ses acquis démocratiques, impensables il y a seulement cinq ans, grâce à un développement soutenu, *harmonieux*, prenant en compte les contraintes sociales. Elle n'y parviendra pas seule.**

Indécente « communauté internationale »

par Sylvie Brunel

LA famille attend. L'ombre précaire des arbres géants n'empêche pas la pluie de transpercer les petits jusqu'aux os. Précieux viatique emporté dans la fuite, une bâche de plastique déjà déchirée protège au moins le bébé et permet de maintenir quelques braises.

Mais le bébé va mourir, la mère le sait. Elle sait ce que signifient ces membres tout gonflés, cette peau craquelée, cette prostration : deux de ses enfants, déjà, n'ont pas atteint leur première année.

Cela fait deux ans que la famille fuit. Elle s'est réfugiée là, épuisée, après avoir connu l'exode, puis les camps. La terreur, toujours. Elle a fui dans la forêt, croyant y trouver un havre. Elle est arrivée dans un nouvel enfer.

Le danger est partout : soldats zaïrois livrés à eux-mêmes, villageois furieux de cette intrusion qui apporte avec elle l'insécurité, rebelles tutsis à la recherche des miliciens hutus, miliciens hutus cherchant comment survivre.

Dans sa marche à travers la forêt, la famille a croisé d'autres familles. La plupart déjà décimées, comme elle, par la faim, la maladie, les massacres. Elle a croisé des charniers. Elle sait ce qui l'attend. Ils sont des milliers, comme elle, promis à une mort inexorable. Des milliers à se nourrir de racines et de baies, tandis que la faim fait gonfler leur ventre et tue leurs enfants.

Ironie terrible : beaucoup disposent encore d'une radio. Ils ont entendu que ceux qu'on appelle « *la communauté internationale* » allaient partir à leur recherche. Ils ont espéré. Puis ils ont entendu que tout cela était beaucoup trop compliqué et qu'on allait leur larguer des vivres par la voie aérienne. Ils ont guetté le ciel, mais le ciel n'a apporté que la pluie.

> L'humanitaire une fois discrédité, quelle voie reste-t-il face aux malheurs du monde ? Rien. Ou plutôt si : l'égoïsme

Tandis que mouraient les plus faibles, les plus fragiles, ils ont entendu que la communauté internationale estimait que le problème était réglé et que les opérations d'assistance s'interrompaient.

Ils ont compris qu'ils allaient mourir. Seuls.

Aucun citoyen ne peut être blâmé d'avoir pensé plus, ces derniers jours, à la composition du repas du réveillon qu'à ceux qui meurent au même moment dans la forêt zaïroise. Aucun : nul n'a à porter sur ses épaules le malheur du monde.

Aucun citoyen certes, mais ceux qui sont redevables de la marche du monde ? L'agonie sans fin de milliers de personnes dans la forêt de l'est du Zaïre jette une ombre coupable sur les querelles franco-américaines autour de la succession de Boutros-Ghali ; elle rend indécentes les tergiversations diplomatiques, en Occident comme en Afrique, quant à la réponse à donner au conflit des Grands Lacs.

Face à cette démission du politique, l'action humanitaire offrait au moins, jusqu'ici, une échappatoire morale. Pourtant, il devient bienséant de brocarder l'humanitaire, qui aurait failli dans des camps de réfugiés mis en coupe réglée par les miliciens hutus, qui aurait exagéré le nombre des victimes des massacres et de la faim lorsque a commencé l'exode au début du mois de novembre 1996. Comme s'il fallait toujours, lorsqu'il s'agit de l'Afrique, négliger les massacres tant qu'ils n'ont pas atteint le seuil du nombre de victimes jugé susceptible de déclencher le signal de l'émotion et de l'indignation collectives, seuil qui devient, chaque année, un peu plus élevé.

L'humanitaire une fois discrédité, quelle voie reste-t-il face aux malheurs du monde ? Rien. Ou plutôt si : l'égoïsme sacré qui veut que nos malheurs proches – et réels – occultent d'autres drames, infiniment plus terribles dans leur acuité et par le nombre de ceux qu'ils frappent, mais lointains. Des drames dont on s'accommode d'autant mieux qu'ils ne nous frappent en rien.

Il est urgent de revenir à une morale collective qui refuserait que des êtres humains soient sacrifiés, délibérément sacrifiés, parce qu'ils n'ont pas voix au chapitre. Urgent de combattre le cynisme désabusé qui prévaut de plus en plus face aux drames du Sud.

Malheureusement, tant que l'ONU sera réduite à ce qu'elle est, un amalgame chaotique de nations aux intérêts contradictoires ; tant que la France continuera à se discréditer en Afrique par sa politique à courte vue, qui consiste à soutenir les dictateurs au nom de la stabilité ; tant que les Etats-Unis ne verront dans le reste du monde qu'un marché à conquérir et à dominer, il ne restera que l'humanitaire, avec ses imperfections et la modestie de ses moyens, pour porter haut et clair la bannière de la morale internationale et interpeller le monde sur ses coupables démissions. Il ne restera que l'humanitaire pour donner aux plus faibles un droit, certes précaire, mais un droit quand même : celui de pouvoir survivre.

Ne laissons pas mourir les prisonniers des forêts zaïroises.

***Sylvie Brunel** est directrice scientifique d'Action contre la faim*

Sokal n'est pas Socrate

par Denis Duclos

NOMBRE des attaques actuelles menées aux Etats-Unis aussi bien contre les « *intellectuels français* » (Jacques Lacan, Maurice Blanchot, Jacques Derrida) que contre des penseurs universels comme Freud n'appartiennent pas elles-mêmes au genre intellectuel. Elles ne cherchent pas à comprendre mais à parodier, à dénigrer, à piéger, à salir.

Leur orchestration relève davantage de l'opération commerciale ou même de la guerre psychologique. Leur philosophie sous-jacente est celle d'un chauvinisme anti-européen qui tiendrait lieu de commun dénominateur aux zélateurs d'une nouvelle souveraineté, dont nous devrions accepter partout d'être les vassaux, y compris et surtout dans la pensée.

Mais où est la pensée du professeur Alan Sokal (*Le Monde* du 20 décembre 1996) ? Prendre au sérieux son canular n'a aucun sens. Ce n'est pas parce qu'une revue de sciences sociales se laisse piéger par des erreurs en physique que les questions sociales cessent d'avoir leur autonomie radicale. Ce n'est pas parce que certains rédacteurs de revues ultraspécialisées (aussi bien en sciences qu'en humanités) ignorent totalement la spécialité du voisin qu'il faut en attribuer la faute à feu Lacan, grand connaisseur de sciences naturelles, introducteur à la pensée anglo-saxonne, et « discutant » tenace des meilleurs logiciens.

Que Lacan soit moins intéressant à lire que Bertrand Russell n'est pas sûr, quand le premier discute le second, rappelant par exemple comment il a introduit Frege au doute sur la possibilité logique de réunir le signifiant et le signifié, le pensant et le pensé, la culture et la nature.

> Certains semblent se figurer que l'on peut spéculer à la baisse sur la pensée, comme sur la monnaie ou le marché de l'art

Ce vieux rêve scientiste n'est toujours pas éteint, même s'il est aujourd'hui bien en crise pour ne nous avoir pas encore sauvés de l'angoisse existentielle, au grand dam d'un Alan Sokal ou d'autres. Ce qui n'interdit évidemment pas de lire directement Russell, étonnamment plus ouvert que nos *pistoleros* de l'*intellectual correctness*.

Ce qui frappe surtout dans ces vastes opérations de dévaluation concertée, c'est leur cynisme, c'est-à-dire la croyance naïve dans la toute-puissance infantile de l'effet de mode. Leurs agents agressifs, stipendiés ou honnêtes, semblent se figurer que l'on peut spéculer à la baisse sur la pensée, comme sur la monnaie ou le marché de l'art. Ils se trompent : la réflexion n'intéresse que ceux qui s'y consacrent de l'intérieur, et cette passion-là est inconditionnelle, inélastique.

Que d'autres tournent autour en singeant ce qu'ils ne veulent pas comprendre n'a aucune espèce d'intérêt. Qu'ils organisent des sortes d'autodafés symboliques pour libérer la jeunesse américaine d'influences pernicieuses est aussi stupide que l'ordre donné jadis à Socrate de boire la ciguë pour arrêter de faire penser autrui.

Si l'on cherche un moyen de répandre partout les questions dérangeantes de Socrate, c'est bien celui-là : le tuer dans sa réputation de bien-pensant. Au fond, tant mieux : laissons au visiteur du parc à thèmes les simagrées de M. Sokal, et reprenons les questions posées au monde humain par Freud ou Lacan (que ses héritiers pourraient d'ailleurs publier un peu plus vite).

***Denis Duclos** est sociologue, directeur de recherche au CNRS*

AU COURRIER DU « MONDE »

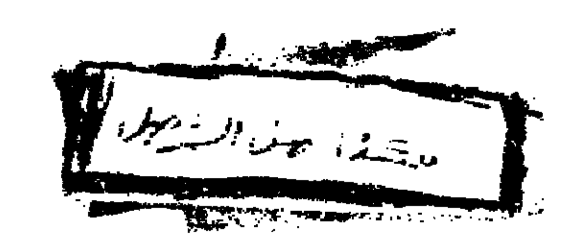
ET SI LES ÉTATS RESPECTAIENT LE DROIT

Le droit international ne peut résoudre par magie les contradictions inhérentes aux réalités internationales. Dans une société décentralisée, démunie d'instances autoritaires et extérieures de régulation, l'Etat demeure à la fois juge et autorité d'exécution en sa propre cause. L'Etat est maître du jeu, sa volonté est première. C'est pourquoi les mécanismes institutionnels élaborés à San Francisco en 1945, restés lettre morte pendant la période de la guerre froide au nom de la Realpolitik, sont toujours insuffisants pour remédier aux lacunes du système de sécurité collective.

Cependant, malgré son hétérogénéité, la communauté internationale, dans son ensemble, aujourd'hui, ne saurait faire litière du droit existant. Les Etats sont débiteurs d'une obligation d'action positive quand les règles élémentaires de caractère humanitaire sont violées. Le citoyen devrait être créancier d'un droit de contrôle sur l'application effective des normes fondamentales. Les contingences politiques et géo-stratégiques ne sauraient justifier l'inertie.

Une fois encore, l'ONU sera la cible de vociférations féroces alors qu'elle n'est que la somme des Etats qui la composent. Ne nous méprenons pas sur les responsables : la critique doit s'adresser aux gouvernements et à leur politique étrangère dominée par une volonté hégémonique et de puissance.

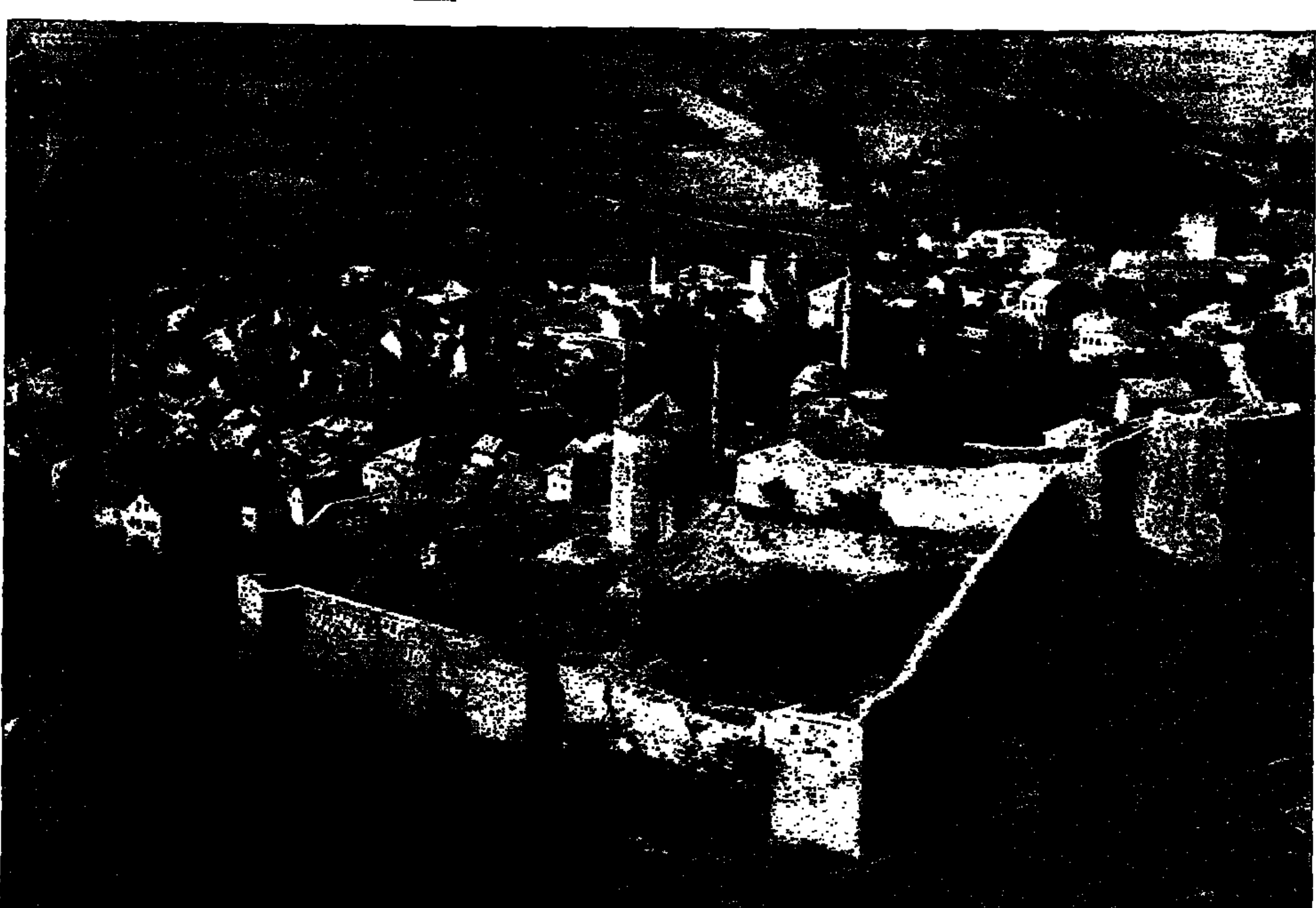
Ludovic Echalier, Paris



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 3 JANVIER 1997

L'Europe s'arrête à Travnik



D.R.

Dans un roman tristement prémonitoire, le serbe Ivo Andrić a fait de cette ville, capitale de la Bosnie ottomane, le théâtre symbolique d'une Europe éclatée

En 1991, à Visegrad, le *monument érigé en l'honneur* d'Ivo Andrić fut détruit par des *manifestants musulmans*, et les Serbes, de leur côté, tentent de *faire de lui leur symbole national* exclusif. Ironie du sort pour cet *écrivain de génie*, né en 1892 et mort en 1975, croate de Bosnie devenu *serbe d'adoption* et avant tout partisan inlassable de la *construction yougoslave. Son prix* Nobel de littérature, en 1961, n'a pas suffi à le faire connaître à la mesure de son talent, et l'ironie veut encore qu'il ait fallu la tragédie du récent conflit pour relire un peu mieux cet humaniste sceptique et visionnaire qui en avait justement redouté l'explosion : la mort du pays qu'il aimait avec son entassement distinct de peuples, de cultures, de religions.

Né à Travnik, enfant à Visegrad, lycéen à Sarajevo, étudiant à Zagreb, Vienne et Cracovie, prisonnier des autorités austro-hongroises pour avoir participé au mouvement nationaliste responsable de l'attentat de Sarajevo en 1914, diplomate dans les grandes villes d'Europe avant de s'installer à Belgrade, Andrić n'a cessé de s'éloigner des villes bosniaques de son enfance et d'y revenir obstinément en faisant d'elles les décors privilégiés de ses livres. Plus que des décors, des personnes à part entière, énigmes vivantes à l'humeur imprévisible, héroïnes de pierres du *Pont sur la Drina* (Belfond) ou de cet autre roman éblouissant, incroyablement captivant sous ses faux airs de récit ethnographique : *La Chronique de Travnik*, dans une très belle traduction de Pascale Delpech (1).

Le personnage principal du *Pont sur la Drina*, c'est le pont. Celui de la *Chronique*, c'est la ville de Travnik sous domination turque au début du XIX[e] siècle. Une petite ville orgueilleuse encastrée dans les montagnes, traversée par une rivière et un vent froid et qui est, mine de rien, la capitale de la Bosnie ottomane. Ce n'est pas un hasard si le malicieux Andrić choisit de l'espionner dans un moment de son histoire qui ressemble à sa situation géographique : très précisément *entre 1806 et 1814, pendant* les lointaines guerres napoléoniennes. *Travnik en est la caisse de* résonance, prise en étau entre les *intérêts politiques turcs, français,* autrichiens, russes ou vénitiens, *histoire de compliquer encore ce* réservoir humain et religieux où *cohabitent Turcs musulmans*, musulmans non Turcs et la « raya » – *Croates catholiques, Serbes orthodoxes*, juifs sépharades. L'Europe s'arrête à Travnik, au pied des montagnes escarpées, et le génie d'Andrić est de faire soudain de cette petite ville de l'Empire turc le nœud dramatique d'un destin, un théâtre exceptionnel et symbolique, une sorte de centre du monde.

A Travnik, il ne se passe pas grand-chose et c'est là, dans cette pesanteur immobile, reflet d'un monde oriental enraciné dans ses traditions et ses préjugés, que l'écrivain pointe ses jumelles : portraitiste inouï, *« présent partout, visible nulle part »* comme Flaubert, il relève le même défi de créer *« un roman sur rien »*. Le livre finira exactement comme il a commencé, comme si rien n'avait eu lieu. Mais Andrić, lui, a vu. Espiègle, théâtral, subtilement ironique, faisant de l'inactivité même un véritable suspense et de chaque détail une sensation très exacte – jamais on n'a, avant Andrić, senti ainsi le vent, la nuit qui tombe, l'odeur du tabac ou le fiel d'un regard – il tient ses descriptions comme un chien son os. Ce qu'il prend en flagrant délit, c'est le temps, à peine perceptible, d'une secousse.

Car quelque chose se passe quand même à Travnik. Quoi ? On verra. Selon la coutume orientale, l'événement est précédé par sa rumeur et ses commentaires – méfiance, ronchonnements, inquiétudes ou orgueil sceptique. Non, impossible, *« il ne doit et ne peut arriver* [aux Travnikois] *ce qui arrive aux autres »*. De quoi alimenter en tout cas le « sofa » quotidien des beys et des notables réunis sur leurs bancs plus anciens qu'eux, à l'ombre du tilleul, tout au bout du bazar turc. L'événement, c'est la prochaine installation dans la ville d'un consul français *dont on se doute qu'il sera* suivi – concurrence oblige – par un *consul autrichien*.

Une broutille, apparemment, *mais qui fait l'effet d'un pavé dans* la mare. L'arrivée de ces deux *étrangers, eux-mêmes porteurs* des intérêts respectifs de leurs *pays en guerre*, vient troubler le petit monde de Travnik, où les méfiances et les hostilités intercommunautaires de la « raya » sont à la fois contenues par un compromis de tolérance réciproque, étouffées par l'autoritarisme de l'Empire ottoman et cimentées par la haine commune qu'il leur inspire. Leurs différences *tacites trouvent là une raison par*mi d'autres de s'exprimer. Ce qui est *symboliquement en jeu* à travers la présence des consuls, c'est *la proximité de l'Europe en guerre*, mais surtout l'irruption de ce qui *constitue l'un des thèmes obses*sionnels d'Ivo Andrić et la valeur essentielle de cette « Europe centrale » qui mérite si bien son nom : la rencontre de la modernité et de la tradition, de l'Occident et de l'Orient.

Les hommes jasent, les femmes lancent des insultes, on jette un œil mauvais derrière les volets clos. Pour les Turcs, privilégiés de l'empire, mieux vaut que rien ne bouge. Les autres, eux, ont tout à gagner de cette brèche dans la forteresse – les Croates parce qu'ils sont catholiques et liés à l'Empire d'Autriche, les Serbes parce qu'ils espèrent aussi un consul russe et que toute distraction apportée au vizir ne peut que favoriser leurs inlassables soulèvements contre les Turcs, les juifs parce que, habitués depuis des générations à l'exercice de la survie, ils attendent tout de la France des Lumières.

Tout cela, Andrić ne l'explique pas, il le *voit*. Du toussotement agacé du vizir à la malice du pharmacien juif dans son échoppe minuscule en passant par la tombée de la nuit ou le bruit des portes dans le bazar juste avant la révolte, chaque signe a valeur d'indice. L'écrivain laisse à qui veut le soin de le comprendre ou de le craindre, abandonnant Travnik à son irrationnelle cohérence. Son astuce est de la laisser décrire par ceux qui, y étant « étrangers », *l'observent du coin de l'œil tout* en s'opposant les uns les autres, *plus ou moins hantés par l'ombre de celui qui justifie leur présence*, le lointain Napoléon : Jean Daville, *le consul français épouvanté par* cet Orient barbare, et son *contraire, le jeune et brillant* Des Fossés, curieux de tout ; la merveilleuse M[me] Daville *et son homo*logue autrichienne, la ridicule M[me] von Mitterer... *Destinées de* passage dans un *« monde d'hier »* dont Andrić donne la sensation profonde et qui, à l'image de celui de Zweig, ne va pas tarder à mourir.

A l'heure où Andrić rédige *Travnik*, pendant la deuxième guerre mondiale, la mort est déjà à l'œuvre. Dans une nouvelle magistrale, *Titanic* (2), l'écrivain en révèle son expression limite : la confrontation tragique à Sarajevo, en 1942, d'un oustachi s'inventant sa raison d'être et d'un juif découvrant, à cause de cela même, sa judéité.

Alors que *Titanic* montre admirablement le point de bascule où le postulat de la différence vire à la haine de l'autre puis à l'invention des motifs qui justifieraient son anéantissement, *La Chronique de Travnik* décrit la virtualité confuse de ce passage, une mosaïque de mondes étanches et hostiles en état de tolérance provisoire, la braise sous les cendres. Sans illusion sur sa Bosnie pluriculturelle où il voit *« des ouragans de haines entremêlées, concentrées, qui mûrissent et attendent leur heure »*, Andrić se montre d'un pessimisme tragiquement prophétique. Ce qui ne le dispense pas de la stupeur, comme le triste héros juif de *Titanic* demandant soudain : *« Qu'est-ce qui se passe ? »*

Marion Van Renterghem

(1) Une précédente version avait été publiée à L'Age d'homme.
(2) Belfond, malheureusement épuisé.

LA CHRONIQUE DE TRAVNIK
(Travnicka Kronika)
d'Ivo Andrić.
Traduit du serbo-croate
par Pascale Delpech,
préface de Paul Garde,
Belfond, 514 p., 149 F.

Variations grinçantes sur le pouvoir et la peur

L'enfer des mouches, c'est elle : la Reine. Parole d'autorité, discours de crainte, Verbe unique. Sous le couvert d'une fable étrange et poétique, Anne-Lou Steininger nous épingle

LA MALADIE D'ÊTRE MOUCHE
d'Anne-Lou Steininger.
Gallimard, 234 p., 95 F.

Avez-vous déjà entendu, dans vos écoles, dans vos usines, dans vos bureaux, le discours de la Reine des mouches ? Une parole d'autorité qui ne souffre pas le doute ni l'interrogation, une affirmation de pouvoir qui est en elle-même un abus de pouvoir, un blabla qui n'a d'autre sens que le désir de susciter la crainte... Avez-vous eu peur, avez-vous consenti, avez-vous obéi, bref, vous êtes-vous inclinés, couchés, avez-vous abdiqué devant ces propos sans en relever le ridicule, avez-vous accepté d'être dominés ? Peut-être bien. Pour vivre en société, il faut faire des compromis, n'est-ce pas ?

Si vous voulez en savoir un peu plus sur vous-même et sur cette question, tout en riant (jaune), si vous avez le sens de la fable et de la farce, alors vous ne devriez pas manquer de lire *La Maladie d'être mouche*, le très curieux texte d'une femme dont vous n'avez jamais entendu le nom, Anne-Lou Steininger. Elle a trente-trois ans, elle est née en Suisse, dans le Valais, et vit à Genève. *La Maladie d'être mouche* est son premier livre publié. Comment le qualifier ? Récit poétique ? Soliloque dramatique ? Incantation cocasse ? Tragédie bouffonne est peut-être ce qui conviendrait le mieux, si ce rapprochement était autorisé.

Tragédie en cinq actes, pour que celle qui s'est faite Verbe, et Reine – à laquelle il arrive, malheureusement, *« de confondre les mots « créer » et « gouverner »* – rêve l'univers des mouches à son image. *« Je suis la plus vieille souveraine du monde. Je suis d'avant le feu, flamme plus profonde. Je suis d'avant les guerres, des premiers corps à corps. Je suis d'avant les mots, mais langue déliée. »* En prologue, une adresse aux mouches *« si petites, si stupides et si insignifiantes »*. Ensuite, « Mort et consolation », « Religion », « Politique », « Psychologie ou les peurs civiles » – « De la haine », « De la fuite », « Du savoir » – et enfin « Solipsisme », quand il n'y a plus pour celui qui parle d'autre réalité que lui-même.

Bien sûr, on peut relever, dans ce travail ambitieux, certaines longueurs (elles y sont) et des faiblesses de « premier livre ». Ou bien s'interroger sur ce que le choix de l'insecte, et précisément de la mouche, a de convenu pour une parabole sur le pouvoir et la peur – on ne s'étonnera pas de croiser, au passage, quelques personnages de la tragédie antique, dont Œdipe et Jocaste. Certains, peut-être, s'attarderont sur ces défauts et seront rebutés, s'ils demeurent insensibles au rythme de l'écriture d'Anne-Lou Steininger, à son sens de la composition, à sa scansion. Prose, calligrammes, vers réguliers, rimes improbables, *« discours en ruines »* qui cherche à retrouver *« le Balbutiement Primordial »*, allitérations en cascade, jeux de mots, proférations haletantes... On peut se laisser porter, emporter : en entendant cette Reine des mouches bouffie de pouvoir, gavée d'elle-même, pute, sorcière, au « Moi » hypertrophié, proliférant, envahissant, étouffant, on retrouve le goût de crier, de jurer, de se révolter. Anne-Lou Steininger emmène son lecteur à un train d'enfer...

Enfer est le mot juste. Cet enfer, c'est la société, ses rites de domination, sa haine des individus, (*« La Reine des mouches consent notamment à entretenir chez ses sujets la haine des autres »*), la démission de l'intelligence devant la force. Comment ? Grâce à la peur, sur laquelle tout est construit, avec cette « ponctuation » qui revient à plusieurs reprises : *« Mouches à trouille, l'ordre est trompeur. / J'ai bâti mon royaume sur vos peurs. »* La peur, c'est tout un code – *« Code de l'infinie sollicitude royale »* –, dans lequel, au premier alinéa, *« la Reine des mouches reconnaît l'existence de la peur chez ses sujets et en tire le meilleur parti possible »*. Anne-Lou Steininger aussi, dans ce drôle de texte, *fait pour déranger profondément* plus que pour provoquer, ce qui lui donnait assez peu de chances d'être publié. Anne-Lou Steininger a toutefois eu la chance, chez Gallimard, d'être lue par Alain Bosquet, grand lecteur qui a su garder intacts sa curiosité et son humour – très noir. *Il ne pouvait que* s'enthousiasmer pour cette étrange *inconnue et sa poésie grinçante*. Mystérieuse, Anne-Lou Steininger semble avoir l'intention de le rester. Elle n'a sacrifié à aucune corvée de « promotion ». Sans doute a-t-elle trouvé la réponse à la question en forme de supplication que pose la Reine des mouches dans le cours de son ultime tirade : *« Qui me délivrera de la crédulité ? »* Il reste à espérer que cela ne l'empêchera pas de continuer à écrire, avec une identique et saine méchanceté. Il serait bien dommage qu'elle se taise : et pas seulement pour les mouches...

Josyane Savigneau

le feuilleton

de Pierre Lepape

Un roman non figuratif



LA NUIT DE L'ERREUR
de Tahar Ben Jelloun.
Seuil, 316 p., 125 F.

Violée par quatre hommes, une jeune et belle marocaine décide de se venger de ses agresseurs en utilisant contre eux leur faiblesse, leur lâcheté et leur désir. Au fil de sa vengeance, l'ensorceleuse tisse le conte de ses machinations. Et Tahar Ben Jelloun d'entrechoquer avec audace deux traditions narratives

Il y a bien longtemps qu'en France la vie littéraire ne s'écrit plus dans les cafés. La tradition était ancienne pourtant : aussi vieille que la consommation publique du breuvage noir et excitant qui avait, à la fin du XVII[e] siècle, donné son nom à ces établissements. Entre le cabaret populaire et le Salon aristocratique, le café était le lieu par excellence de cette ambiguïté sociale où se meuvent, bon gré mal gré, les écrivains modernes : à la frontière des classes, dans l'entre-deux des cultures et des usages de la langue, à la limite du public et du privé, de la libre parole et de la censure (les cafés étaient aussi remplis de mouchards), de l'agitation d'idées nouvelles et du bureau académique, du bavardage et de la philosophie. La disparition littéraire des cafés – c'est désormais chacun chez soi et tous aux colloques et à la télévision – marque un tournant important dans l'idéologie et dans le fonctionnement de la République des lettres.

Ailleurs, dans les pays arabes par exemple, le café demeure, les romans de Naguib Mahfouz en témoignent, un espace de liberté et de confrontation, strictement masculin, où peuvent converger, se mesurer, s'aviver, se conjoindre les différents courants d'une société déchirée entre les exigences de la tradition et les séductions de la modernité, entre la parole du conte et l'écriture du roman : un havre de laïcité. C'est un café qui sert de point de rencontre, de lieu commun entre les histoires que raconte Tahar Ben Jelloun dans *La Nuit de l'erreur* ; c'est le café, dans sa neutralité inquiétante, qui donne à des récits empreints d'ésotérisme, de symbolisme et de fantasmes érotiques leur réalisme romanesque.

La Nuit de l'erreur est sans doute, de tous les livres de Tahar Ben Jelloun, le plus ambitieux ; celui où il a choisi d'affronter les plus grandes difficultés. Il s'agissait de pousser jusqu'au bout, jusqu'à leurs limites extrêmes, deux traditions narratives, exprimant elles-mêmes deux cultures enracinées et vivaces, et d'en obtenir non pas une impossible et exécrable synthèse, mais un objet nouveau, nécessairement trouble sans être toutefois monstrueux : une œuvre d'art qui porterait en elle les aspirations les plus contradictoires, non pour les résoudre mais pour les vivifier et en chauffer à blanc les arêtes les plus tranchantes. Il ne s'agit plus de dire l'entre-deux : entre deux mondes, entre deux langues, entre deux sexes, entre deux temps, mais l'un et l'autre, l'un contre l'autre et l'un par l'autre.

L'entre-deux tombe en poussière ; c'est Tanger. *La Nuit de l'erreur* s'ouvre et se ferme par une évocation de la ville hermaphrodite qui a profité de son histoire hispano-arabe et de sa géographie excentrique pour devenir la ville de tous les trafics, de toutes les contrebandes et de toutes les compromissions. A son propos, Ben Jelloun évoque aussi l'antique tradition de l'écrivain : contrebandier des mots, passeur de messages d'un bord à l'autre. Temps révolu que celui où Ibn Arabi allait enseigner à Damas et à La Mecque, la mystique musulmane apprise auprès de ses maîtres soufis d'Andalousie. Temps révolu que celui de Tanger : la ville rentre dans la norme ; la police marocaine la nettoie, à sa manière qui n'est ni tendre ni subtile, de tout ce qui fait tache. Ne resteront bientôt plus que les histoires qu'on invente et qu'on murmure : même en prison les poètes rêvent.

Zina, le personnage autour duquel se pétrit et fermente *La Nuit de l'erreur*, n'est pas une de ces créatures de légende dont les aventures, les méfaits et les bienfaits se transmettent de bouche à oreille depuis des temps indéfinis et d'un conteur à un autre. Plus exactement, elle est à la fois une telle figure – concrétion des peurs et des désirs collectifs des hommes, source sans cesse renaissante de leurs délires sexuels et de leur terreur sacrée – et une héroïne moderne de roman dont on pourrait raconter ainsi l'histoire : une jeune Marocaine, très belle, libérée aussi des interdits que la société musulmane traditionnelle impose aux femmes, est entraînée dans une soirée où elle est droguée, violée, battue par quatre hommes. Elle décide de se venger d'eux en n'utilisant comme armes que leur lâcheté, leur faiblesse et leur désir : *« Les femmes sont cruelles parce que les hommes sont lâches. »* Zina ne se satisfait pas de sa seule vengeance, elle écrit le récit de ses minutieuses et terribles machinations, dont elle confie au fur et à mesure le manuscrit à un couple de conteurs. La tradition du conte se trouve ainsi à la fois respectée et retournée. Par un autre retournement, le romancier imagine même que la légende-roman de Zina pourrait un jour être enregistrée en cassettes et diffusée sur les antennes de la radio nationale. Que resterait-il alors de l'admirable ductilité du conte, du talent qu'a le diseur d'improviser, de se mettre à la place du public changeant qui l'entoure, de se plier à ses rires, à ses plaisirs, à sa peur, à son attention ? Que resterait-il sinon un roman, un cimetière de mots ?

Pourtant, le roman est aussi nécessaire. Il fait entrer le monde réel ; il en dit les injustices, les mensonges, les révoltes, les espérances là où le conte agite des figures et des mythes, hors du temps. *La Nuit de l'erreur* trouve son dynamisme narratif dans ce mouvement de perpétuelle contestation de son genre. Tahar Ben Jelloun invente ce qu'on pourrait appeler un roman non figuratif. Balzac voulait faire concurrence à l'état civil : chacun de ses personnages avait un visage, une biographie, des caractères, une situation sociale. Le roman naissait de la rencontre en des lieux eux-mêmes définis de ces différents éléments sociaux, psychologiques et héréditaires. Dans *La Nuit de l'erreur*, Zina, Bachar, Bilal, Abid, Carlos, Salim et leurs cousins, leurs parents, leurs voisins ne sont un instant caractérisés que pour mieux se dissoudre dans la parole qui les raconte. Ils sont, à l'état naissant, à l'état réel pourrait-on dire, des êtres de fiction, des inventions du rêve et de l'imagination. Leur existence est aussi mince que leur essence est riche, tumultueuse et multiple. Chacun d'entre eux est à la fois lui-même et le croisement des histoires que les autres racontent sur lui.

Construction narrative sur le fil du rasoir que Tahar Ben Jelloun parvient, de main de maître, à rendre parfaitement lisible. Grâce à elle, les éléments les plus hétérogènes cohabitent et se heurtent dans un désordre dont le lecteur peut toujours sentir la signification lorsqu'il ne la comprend pas : la magie et la politique, le sexe et la prière, la passion de la liberté et le respect de la tradition, l'amour du pays et la colère qu'il inspire, l'ombre de Jean Genet et celle de Salman Rushdie, Dyonisos et Satan, la sagesse et la folie, la religion et le rire, la sorcellerie et la sainteté, l'éternité et le progrès, les mots d'hier et les réalités d'aujourd'hui.

La langue épouse ces multiples irisations : lyrique, violente, ou crue, ou murmurée, ou plaintive, ou ironique ; elle est de celles qu'on entend à mesure qu'on les lit. Sans doute sera-ce l'apport majeur des grands écrivains francophones d'Afrique du Nord que d'avoir su greffer, sur notre langue, des musiques, des modes et des rythmes qu'on disait jusqu'alors incompatibles avec sa nature. Pour dire la nuit par exemple, les puissances du rêve, les tréfonds de la souffrance, le français – c'était sa faiblesse par rapport à l'allemand et même à l'anglais – n'avait guère que l'emphase romantique ou l'outrance de ses expressionnistes. Il dispose désormais d'une gamme ample et grave, d'une autre manière de contempler le néant et l'enfer.

Tout n'a pas la même réussite dans *La Nuit de l'erreur*. Pour être justifiée, peut-être, par le système de vases communicants des différents récits et par la tradition des *Mille et Une Nuits*, la prolifération des scènes érotiques, réelles ou fantasmées, cantonne trop souvent Zina – par ailleurs si merveilleuse – dans son rôle de maléfice sexuel pour que le lecteur – qui a compris – ne soit pas lassé par la répétition de ces figures dont le jeu du langage ne peut pas faire oublier les limites. L'extraordinaire attraction que Zina exerce sur tous les hommes, pour le malheur de leur âme et la défaite de leur corps, est évoquée ailleurs de manière assez admirable pour que ces tableaux apparaissent comme des ornements, des hors-textes habilement gravés à l'usage de quelques bibliophiles. Ce que n'est pas la jaquette du livre, plutôt kitsch et racoleuse, empruntée à un peintre académique des années 1900, friand d'érotisme mauresque et d'orientalisme colonial. On ne pouvait imaginer contresens plus absolu au beau portrait de femme que peint Ben Jelloun.

Mais peut-être fallait-il ces plages de repos, de déjà connu, de remâché, d'universellement repérable pour mieux nous faire sentir tout ce que le reste a de différent, de neuf et de troublant : un roman dans lequel le temps qui passe ne s'inscrit ni dans les calendriers, ni dans l'érosion des visages, ni même dans le retour cyclique des astres et des saisons : *« Quelques semaines plus tard, non, quelques années plus tard »*, écrit Tahar Ben Jelloun. Il n'y a là nulle désinvolture : une manière furtive d'indiquer l'émergence d'un nouveau temps romanesque, élastique, discontinu, épousant les inventions de la parole jouant à faire se télescoper l'éternel et l'actuel, le goût de l'espérance qui fait agir et le sentiment de la fatalité qui fait écrire « Il était une fois... »

version originale

La Sérénissime commune

STORIA DI VENEZIA
réalisé avec la collaboration
de la Fondation Giorgio Cini,
Istuto della Enciclopedia italiana,
8 volumes chronologiques
et 3 *volumes thématiques*
10 000 p., 450 000 lires chaque volume.

Il ne fallait pas moins de huit volumes – dont trois paraissent aujourd'hui – pour retracer l'histoire de Venise. L'évolution d'une ville, d'un Etat, d'une civilisation, d'une énigme : celle d'un sens communautaire inégalé

Toutes les villes ont une histoire... mais Venise a plus d'histoire que les autres. Parce qu'elle est non seulement une ville, mais aussi un Etat, une civilisation, un mythe, un miracle, une énigme, elle suscite depuis toujours une attention ininterrompue, et provoque – dans tous les champs – une sorte d'acharnement descriptif : chroniques, romans, récits, historiographie publique, histoire mythique, etc. Pour l'historien, l'entreprise est étrange. Fernand Braudel l'a écrit : *« Venise est réelle et irréelle à la fois. Il faut aimer Venise pour la comprendre. »* Ceux qui ne l'aiment pas ne la comprennent pas. Ceux qui l'aiment croient l'avoir comprise.

Le projet que la Fondazione Cini a réalisé avec l'Encyclopédie Treccani – reconstruire de façon complète l'histoire de la ville (huit volumes chronologiques dont trois sont à présent publiés, cinq autres le seront dans les prochains mois) et décrire certains moments ou expériences particulières (volumes thématiques) – ne pouvait sans doute pas naître avant la fin du XX[e] siècle, avant une vaste accumulation de réflexions sur la science, sur le sujet de la science, sur l'histoire... La dernière histoire globale de Venise remonte au milieu du XIX[e] siècle, œuvre du Triestin Samuel Romanin. L'idée de celle-ci, dans sa double articulation, remonte à la considération faite par Vittore Branca et ses collaborateurs de l'*Histoire de la civilisation vénitienne*, de 1979, sur l'unité surprenante, fondatrice, du politique et de l'artistique dans l'histoire vénitienne – unité telle que le langage artistique y correspond à *« un événement de caractère esthétique mais de signification profondément sociale et donc politique »*... *« L'art vénitien s'identifie avec la vitalité de la République. »* Et les analyses que l'on lit ici cherchent à répondre, avec les instruments les plus affinés, à cette petite question obsédante : *« Comment Venise a-t-elle réussi, vers le XII[e] siècle, à se situer sur le toit du monde ? »*

« EN MARGE » DE L'HISTOIRE

Ville extraordinaire, qui n'a pas eu de passé féodal, qui n'a jamais connu l'hégémonie d'un évêque, ville gouvernée par un duc-roi, et qui arrive par des voies toutes siennes à vivre une expérience communale, tout en maintenant sa fidélité au modèle byzantin. Et, tandis que les autres communes de la péninsule sont déchirées par les conflits entre « grands » et « populaire », Venise suscite et conserve *« un loyalisme de tous envers la communauté »*.

Le XII[e] siècle, note Giorgo Cracco, est partout ailleurs le temps des communes, de l'économie renouvelée, des croisades, des hérésies, de la reprise du droit, de la naissance des universités, du réveil évangélique. Partout sauf à Venise, qui instaure une commune différente de toutes les autres, qui se tient en marge des premières croisades, qui ne connaît pas d'hérésie, qui ne se fonde pas d'université. Et c'est ainsi, continue l'auteur de l'ouverture du volume intitulé *L'Age de la commune*, que naît l'idée d'une *« histoire séparée »*.

Histoire séparée, temporalité différente. L'originalité de Venise va jusque-là. Et ce n'est pas tout à fait un hasard si cette histoire monumentale commence par un volume intitulé *La Mer* (le premier publié). La mer est le destin de Venise. Avec la mer s'était institué chez les Vénitiens, écrit Alberto Tenenti, *« un rapport extrêmement riche et multiple, par certains aspects même viscéral, d'attachement profond, de possession prolongée, de jouissance à la fois contrastée et quasi repue... »*. L'attachement à la terre leur apparaît comme second, et la priorité de la mer, qui s'exprime dans la sensibilité collective par les mythes et les symboles, a *été renforcée en eux par des lois* anciennes. Dans la première moitié du XVII[e] siècle, Paolo Morosini rappelait, non sans complaisance, que depuis 1274 il était interdit d'acheter des terrains en terre ferme, afin d'obliger les Vénitiens à *« prendre soin des choses de la mer »*. La mer ainsi se trouva *« mythisée aux dépens de la terre »*. Mais il faut préciser que ces mythes *« constituèrent le fruit organique d'un développement collectif global, d'une floraison communautaire fondatrice et inspiratrice »*.

Ce qui frappe dans cette *Histoire de Venise* à tous les niveaux d'analyse et dans tous les volumes publiés jusqu'ici, c'est qu'on y retrouve partout cette même constatation, comme étonnée, d'une convergence communautaire réussie. C'est ainsi, par exemple, qu'à propos des arts, à propos du rapport entre art et politique, Vittore Branca parle d'*« une vigoureuse et originale intégration et interaction entre politique et culture »*. Les directives d'Etat, qui s'exercent de façon affirmée au cours de toute l'histoire de la ville, *« n'ont en fait pas mortifié, elles ont exalté et intensifié au contraire les personnalités et les capacités d'expression des artistes et des intellectuels »*.

Et le rapport avec la mer, rapport *« de très longue durée »*, apparaît comme s'étant développé *« en dehors des divisions temporelles courantes »*. *« Dans la conscience vénitienne, il n'existe pas de perception d'un Moyen Age, ni haut ni bas, et on trouve à peine la notion d'âge moderne »*. Etrangeté du temps historique pour Venise. Si bien que la parabole du rapport à la mer possède une logique interne et autonome, qui connaît *« des oscillations, des rythmes propres, et constitue un monde entièrement fidèle à lui-même »* (Alberto Tenenti).

Et ce qui serait ailleurs contradiction en ce lieu ne l'est pas. Ainsi Paolo Morosini pouvait affirmer que Venise ne pouvait être attaquée que par la mer, et, à quelques dizaines d'années de distance, Luigi Grotto la voit embrassée et défendue par l'Adriatique. Si l'on contextualise ces deux affirmations opposées, on découvre qu'elles ne se contredisent pas mais expriment des réalités complémentaires, à peu près constantes. La vaste mer sentie comme menaçante, au-delà du calme de sa lagune, rassurait, de fait, les Vénitiens, puisque la ville était là, *« refuge des trésors de la mer, réceptacle de ses biens, bénéficiaire des entreprises de ses fils »*.

Identification mythique : *« Tu es une nouvelle Vénus née nue au milieu de la mer, où tu parais œuvre divine plutôt que création humaine »* (ainsi s'exprimait Luigi Grotto dans le discours pour le doge Girolamo Priuli en 1559). Ville qui appartient si fortement à la mer qui la borde qu'en quelques rares circonstances – de triomphe ou de défaite – il lui arriva parfois de penser, semblable en cela à la seule ville de Troie, à se retrouver une patrie, à se refonder elle-même sur une autre rive : après la fabuleuse conquête de Constantinople, à l'époque de la quatrième croisade, ou encore après la guerre malheureuse contre Gênes en 1379 (*« certains eurent la pensée de transporter la République en Candie ou dans la mer Noire »*). Et en 1509 encore, à Zara et dans d'autres villes maritimes, *« afin de pouvoir au besoin conduire le tout vers la Turquie »*. Panique du moment, en ce cas, certes, mais aussi réflexe d'un peuple appuyé à la mer, habitué à *« tisser »* son espace.

Présence si proche qu'elle se révèle avec puissance dans le langage, lorsque la victoire navale provoque une joie qui est encore « une mer » : *« Notre joie est une mer, qu'on tente en vain de traverser, cachant le fond et les rivages »*...

RÊVE BYZANTIN

Ville donc profondément partagée entre Orient et Occident, mais capable de révéler tout à coup – cette *Histoire*-ci le montre mieux que les précédentes – *« un cœur occidental »* : opérant en plein XII[e] siècle *« une intégration résolue à l'intérieur de l'Unitas catholica »*. C'est alors *« une ville d'Orient »* qui prend *« une forme de gouvernement que l'Orient ne connaît pas »*. Elle conserve, certes, une certaine *« fidélité au modèle byzantin »*. Mais la sécularisation du pouvoir est opérée. Le clergé, exclu désormais du gouvernement, s'intègre dans le tissu citadin et institutionnel. En s'associant avec les puissances occidentales dans la quatrième croisade, Venise devient elle-même puissance d'Occident. Et c'est à ce moment que prend forme son grand rêve : *« succéder à Byzance »*. De ce moment, gigantesque métamorphose, progrès, accélération sur tous les points. Venise devient le grand emporium, le lieu *« d'où les marchandises coulent par le monde comme l'eau des sources »*.

On assiste à un élargissement massif de la classe de gouvernement, à une phase de grande cohésion civile et religieuse. Le chroniqueur Rolandino observe alors ce qui manque absolument par exemple à l'Italie contemporaine et que nous appellerions *« sens de l'Etat »* : *« Dans cette heureuse communauté, personne ne place son intérêt avant celui de l'entière communauté. »* De fait, dans cette commune *sui generis*, les divisions sociales sont flexibles : il n'est pas interdit à des éléments populaires de s'intégrer aux nobles, à des étrangers d'obtenir la citoyenneté vénitienne. L'un des grands facteurs de cohésion est évidemment la participation aux activités économiques et surtout commerciales (*« c'est la période où, dans les compositions poétiques, "magnifique" rime avec "trafique" »*). Tensions, conflits entre familles, soulèvements ne sont pas absents, mais la cohésion prévaut. L'élément féminin est plus fort et plus indépendant qu'ailleurs : les femmes sont libres, à la majorité (douze ans pour garçons et filles), de stipuler pour leur propre compte à peu près tous les types de contrats. Et le ciment social est ce que Marco Trevisan appelle alors l'*« amitié civile »* : *« A quoi bon multiplier les lois et inventer si souvent des édits, si l'amitié civile peut à elle seule détourner les citoyens des injures et les rendre bien disposés et prêts au bien et à la gratitude ? »*

L'absence de violents mouvements sociaux, la capacité de maintenir le calme intérieur représentent un des principaux éléments du mythe de Venise, son *« apparente immobilité »* (Burckhardt). Vertus aristocratiques : libéralité et magnificence... On attend de lire la suite.

Jacqueline Risset

★ Signalons également le très bel album de Giandomenico Romanelli, *Venise au fil des pierres*. Les photographies de Mark E. Smith, classiques et respectueuses de ce qu'elles ont à montrer, s'attardent sur les merveilles de pierre et d'art de la Sérénissime. *« N'importe quel détail peut figurer fugitivement le visage de Venise »*, écrit justement l'auteur, qui n'a rien cédé au pittoresque (Liana Lévi, 324 p., nombreuses illustrations en couleur, 490 F.)

Queneau classé, trié, déchiré, relu

Des lieux, des apprentissages, des rêves, des traits d'humour, d'esprit, d'humeur... Dans cette caverne hétéroclite et fourre-tout que constituent les « Journaux » de l'écrivain se détache une poétique de l'alcool et de la méchanceté

JOURNAUX **(1914-1965)**
de Raymond Queneau.
Gallimard, coll. « Blanche » reliée,
1 200 p., 250 F.

Mille deux cents pages de curiosités, notes, listes, texticules, cartes de voyages, équations, souvenirs, choses vues *et entendues. Plus de trois mille* cinq cents noms cités. Un bon poste d'observation sur cinquante ans d'édition française. Une poétique de l'alcool et de la méchanceté. *Une mine. La fatrasie des Journaux* de Queneau.

L'automobile et l'autobiographie sont les plaies de ce siècle. Queneau ne conduisait pas et se méfiait de l'autre. *Plutôt qu'un* « journal », voici les *Journaux* de Queneau. Toutes sortes de Queneaux, avec l'*x* de l'inconnue. Ceci n'est pas un journal (Magritte). Il y a pourtant *pas mal de pipes* et beaucoup de taxis. Voir sur ce point la méthode de séduction (du genre sommaire) de Fargue, rapportée par un Audiberti perplexe : *« Vous y croyez, vous ? »* Donc, on se précipite d'abord sur le gratiné qui concerne le gratin – c'est de bonne guerre et ça ne manque pas. On pourrait, bon sujet de thèse, lire les journaux en question comme une anthropologie des taxis, l'érotique des taxis chez Queneau, les taxis et les pipes. Quelque chose comme ça. Voir Fargue. Pour le reste, on voit défiler, bout à bout, sur un train au grand cours de plus de mille pages, des lieux, *des apprentissages*, des soucis, des rêves à n'en plus finir, des fragments, des chiffres et des lettres, des pensées, des listes de livres lus, des notes de voyage, des phrases entendues, des choses vues, des scènes irrésistibles et pas mal de méchancetés sur les uns et les autres. Plus un *Journal de guerre* que l'on connaissait déjà.


COLL. PARTICULIÈRE
L'ébriété du rêve et celle du monde

La fatrasie est un genre poétique du XV[e] siècle – hétéroclite et fourre-tout – propre à décourager *la raison. Les fatrasies de* Queneau sont une mine. Qui tient de l'almanach, du trésor, de la caverne, du tiroir d'écolier, du sac de dame, du marché aux puces de la pensée, du dossier de psychanalyse, des inventaires d'obsessionnel majeur, du jeu et de la mathé*matique. On peut le lire dans tous* les sens. Et surtout en dépit du bon sens. Dans une absence totale de littérature. C'est le reste de la littérature. S'il est un sentiment *qu'inspire sans l'avoir connu* Queneau, c'est la sympathie. C'est un peu bête à dire, mais son œuvre, qui a le tact de ne pas s'imposer, ce que l'on sait de son activité éditoriale, ce qu'on a lu, la curiosité scientifique et les chansons, tout porte à la plus grande sympathie. Le *Journal* de jeunesse est de ce point de vue très excitant.

Cet avis sentimental n'est pas à proprement parler au centre du fait littéraire, il aurait même tendance à l'offusquer, mais il y participe. Donc, sans verser dans le ridicule de l'époque, lisons à cette aune les *Journaux*. Ce n'est ni plus *ni moins justifié que de les lire* comme des pilotis (génétiques), des vérités (premières) ou des témoignages (sacrés). Faut-il vraiment que l'on fasse à nouveau trempette *dans l'esprit religieux...* Eh bien, les différents lutins dont l'assemblage un peu approximatif (notes en bas de page flottantes, etc.) nous demande de croire qu'ils seraient « Queneau », ou autant de Queneaux en quenouilles, sont franchement antipathiques. Ce sont des Queneaux suffisants, ingrats, médiocres, bigots, vaniteux, qui n'aiment rien tant que les défilés militaires (celui du 14 juillet 39 lui plaît beaucoup) et prient pour un oui ou pour un non (pour retrouver un couteau, devenir interprète, etc.). Avec le tunnel obligé du siècle, le *Simplon des simplets : tous ces* petits pâtés de ses rêves, alignés comme par un enfant ébloui, satisfait et salace, devant ses petites productions.

On n'y coupe pas, on a droit à la version longue du cinéma des mères dévoreuses et des pères honnis, tout le Médrano conjugal, la ménagerie familiale, sans oublier la cage départ, sur fond de bandaison caoutchouteuse, avec drames terribles de l'aiguillette *nouée et de relations piteuses.* Sur fond, *of course*, d'homosexualité – latente, dirait l'autre. Comme il s'agit d'un travail personnel en appui à l'analyse – quelle idée bénie d'appeler ça un travail ! –, on s'incline. Mais on n'est pas sûr que ça nous regarde. Si peu de littérature, dans cette guenille. Vivement la fin du XX[e] siècle... Qu'un Queneau pisse ou non dans son sac de couchage n'intéresse pas *vraiment. Or les cahiers sont* dactylographiés. Queneau est allé jusqu'à les déposer à la Westminster Bank. Donc, il savait ce qu'il faisait : il y a bizarrerie.

On va tenter de percer le mystère par la méchanceté. Elle est constante, active, désagréable, drôle ou pas. A part une amitié usagée pour Jean Piel (depuis l'adolescence au Havre), un respect pour Gide et l'affection maintenue pour *Bataille, elle* ne débande jamais son ressort. Morceaux choisis : Caillois, petit névropathe ; Platon, ses dialogues pédérastiques ; Aristophane, plat réactionnaire ; *Hélion*, prudhommesque, narcissique, mégalomane (très élégant, à l'heure où ressortent leurs *Lettres d'Amérique*, IMEC éditions). Bref, le sel de la conversation canaille, mais bon, jusqu'où, quel droit a-t-on à la connivence ?

*Du scabreux en branche, du dé*sopilant garanti sur facture, une *love affair* désolante (même à Pissos, dans les Landes, au cœur des années 50, les gars étaient plus délurés), *des perdus de vue* (Jean Meckert, Maurice Fourré), l'histoire vue par le trou de la lunette ; des détails – Lacan chez Carita, Renoir faisant des paysages dans son assiette avec *ses épinards* ; le mouvement brownien de l'édition entre les années 30 et 1965. L'Oulipo remplacera le thème latin. Et un doute radical sur ces journaux, cet écrit : *« Je n'aime pas beaucoup cette chronique, elle est trop personnelle, pas assez chronique. Attention. Pas trop d'appréciations subjectives. Et le style en est plat. Bon. »* Il court après, n'écrit pas le jour même, se trouve vaseux, *« j'aurais mieux fait de me taire... »*, pas satisfait : *« Je voulais faire des portraits piquants, raconter des anecdotes marquantes, et merde, ça tourne toujours au journal intime. Et puis je suis toujours en retard. »* Le fin mot, c'est ceci, qui permet de comprendre, et l'agacement des trois cents premières pages, et le fait qu'on ne lâche pas l'ouvrage. A condition d'être très attentif, on apprend à la dérobée que R. Q. (il dit de lui qu'il a l'R. Q.) rend les autres, une chambrée, peu importe, éblouissants. Ou qu'il sait rire (Gide à son propos : *« C'est rare les gens qui rient bien. »*) Sa gaieté de savoir est souveraine. L'exercice de l'intelligence, froidement poussé. A se relire, il ne reconnaît pas sa méchanceté.

Journal d'un alcoolo : *« Je n'ai noté que leurs petits travers ou ridicules. Jamais ce qui rattrape ça (...) Classé, trié, déchiré beaucoup de notes – relu en partie ces cahiers. Au début, ça se ressent de mon état constant d'ébriété à l'époque : les jugements sont sévères (Lescure est un minable, sale gueule de Lacan, etc.), mais c'est simplement l'effet de l'alcool. Assez prétentieux aussi dans les débuts. »*

L'ébriété du rêve et celle du monde. Sans une note de musique (unique mention, en mille pages, à propos de Beethoven : *« Cette musique est bête. »*) Et en passant, noté à la hâte par Queneau comme on se moque ou comme on s'amuse, cette remarque d'un des jurés du prix Goncourt : si l'on veut honorer la mémoire des Goncourt, mieux vaudrait ne pas rééditer leur *Journal*. Alors Mac Orlan dans un soupir : *« Si je pensais que l'un de nous écrive comme ça tout ce qu'on dit... »*

Francis Marmande

Lieux de poésie

Lyrique et actuel pour Hreglich, spirituel chez Grosjean et Bastaire, sans cesse à réinventer pour Sacré, quelques espaces où le poème se déploie

AUTANT DIRE JAMAIS
de Bernard Hreglich.
Gallimard, 176 p., 110 F.

NATHANAEL
de Jean Grosjean.
Gallimard, 142 p., 85 F.

PSAUMES DE LA NUIT ET DE L'AURORE
de Jean Bastaire.
Ed. Arfuyen, 70 p., 70 F.

VIENS, DIT QUELQU'UN
de James Sacré.
André Dimanche Editeur,
154 p., 115 F.

Les lieux de la poésie sont moins ceux sur lesquelles elle s'installe que ces espaces qu'elle cherche, qu'elle désire, arpente ou constitue, conquiert ou invente.

C'est à partir de la solitude, une solitude souvent âpre mais jamais empoisonnée par l'amertume, que Bernard Hreglich – mort en août 1996 – composait ses poèmes. Peu attiré par les évocations climatiques, jamais alangui, soucieux au contraire de la plus grande précision, Hreglich était un lyrique. *Chacun de ses poèmes*, chacun de ses vers, qui n'ont pas la religion de l'ellipse (ou seulement au terme de leur parcours), s'enroulent autour des êtres et des choses, des événements. *Plus que le moi du* poète, c'est son regard, son art et sa capacité à dessiner son univers à la frontière du rêve, de l'intériorité et du monde réel, qui font toute la force de son œuvre.

Le « lieu » de Bernard Hreglich n'est ainsi pas unique mais éclaté. Il est dans ce *« monde crépusculaire »*, il s'étend *« depuis le golfe du Tonkin jusqu'aux charniers de Bosnie »* ; il est dans les circonstances du présent, celles de l'histoire recouvrant l'intimité ou grimaçant devant elle. La voix est souvent tendue, douloureuse, amoureuse aussi... Une froide colère la fait vibrer : *« Voilà qu'ils osent aiguiser leurs griffes, mettre à profit / Telle zone d'obscurité pour faire entendre un grelot / Agité selon les rythmes abjects des noces administratives. »* Le titre de ce dernier recueil de Hreglich (1) résonne tragiquement. Il a aussi cette élégance, cette dignité teintée d'ironie, qui, elles, ne meurent pas.

Jean Grosjean – né en 1912 – habite les temps bibliques à la manière d'un « flâneur des deux *rives »* : il passe sans transition de ses lieux familiers à ceux *« où les Romains campèrent »*. *« Il suffit de faire un pas / et le futur se prosterne »*, écrit le poète, en l'un de *ces raccourcis* qu'il affectionne. Rompant un long silence, le précédent recueil de Grosjean – *La Lueur des jours* (Gallimard, 1992) – manifestait la sagesse et l'inquiétude devant le crépuscule du soir. C'est ici la même tonalité, un peu plus tendue peut-être : *« Je monte à présent seul vers toi, langage, / toi qui n'a plus de voix que la lumière (...). »*

Le poème de Grosjean est bref ; il prend parfois une forme plus ramassée, narrative. Les textes de la dernière section du livre, les plus beaux, comportent trois paragraphes, trois phrases sinueuses ; les objets, les lieux, les personnes y sont à la fois symboliques et concrets. Mais le lumineux commentateur de *L'Ironie christique* (Gallimard, 1992) n'oublie jamais de sourire devant toute prétention à figer, à rendre immobile, inaccessible le divin (2).

L'inspiration chrétienne de Jean Bastaire – né en 1927 – est autre ; explicitement mystique, elle amène l'auteur à remettre en scène l'antique dialogue de l'âme et de Dieu. A ce pur commerce spirituel, tiré de l'expérience la plus humaine, Bastaire donne des accents poignants, ne s'égarant jamais dans la moindre mièvrerie. *Il* est sans profit de faire de la poésie mystique une catégorie à part ; c'est toujours à l'aventure existentielle la plus vive que des textes de cette nature renvoient : c'est là que l'on peut apprécier leur valeur et leur sens. Sur le mode du psaume et du répons liturgique, le poème se fait donc échange : *« Le malheur a englouti la lumière de Ta face / Sous le malheur est la jubilation. Ne crois pas au masque sombre qui te la dissimule. »* (3).

Beaucoup plus tangibles, les lieux de James Sacré (né en 1939) *sont nommables, situés dans l'es*pace – Marrakech de nouveau, comme dans ce très beau livre qu'est *Une fin d'après-midi à Marrakech* (André Dimanche, 1988). Mais on n'habite pas seulement un nom, non plus que la seule richesse des souvenirs ou la teneur impalpable d'un sentiment. Ecrire, pour James Sacré, c'est ainsi reconstituer l'émotion, la rendre presque palpable, avec ce qu'elle contient de prosaïsme, ce qu'elle charrie d'« impuretés ». Là aussi un dialogue s'établit, que le livre donne à voir. En italique, l'écrivain se regarde tracer sur l'autre page, *en vingt-quatre « cadences »*, les contours de l'impossible poème. Impossible, car c'est la déception qui domine ici, exerce son pouvoir sur *« l'amour têtu »* du poète (4).

Patrick Kéchichian

(1) Ses deux autre recueils : *Droit d'absence* (Belfond, 1977) et *Un ciel élémentaire* (Gallimard, 1994).

(2) Jean Grosjean a récemment publié des commentaires du livre de *L'Ecclésiaste*, sous le titre, *Les Versets de la sagesse* (éd. Philippe Lebaud, 158 p., 89 F).

(3) Jean Bastaire vient également de publier son « autobiographie spirituelle », *L'Apprentissage de l'aube* (Cerf, 238 p., 95 F) ; il présente aussi des extraits de l'admirable *Ballade du cœur* de Charles Péguy (DDB, 78 p., 52 F).

(4) James Sacré a également publié récemment des « carnets » sous le titre *Ma guenille* (Obsidiane, 78 p., 72 F).

Trois solitaires sur le divan

Avec Gide, Genet et Mishima, Catherine Millot analyse l'homosexualité « perverse » en littérature. Trop fixé sur les destins, l'essai rate sa cible

GIDE, GENET, MISHIMA
intelligence de la perversion
de Catherine Millot.
Gallimard, coll. « L'Infini »,
170 p., 90 F.

La loi, le signifiant, l'autre, la forclusion, le désaveu de la castration : le vocabulaire analytique revu par Lacan n'est pas toujours intelligible – ni tolérable – pour le lecteur profane et c'est pourtant une fois encore par lui qu'il faudra passer pour lire ce nouvel essai sur l'homosexualité « perverse » en littérature. Catherine Millot, comme avant elle le psychanalyste belge Serge André dans *L'Imposture perverse* (1), étudie des destins, plutôt que des œuvres.

Serge André, lacanien lui aussi, avait pris des précautions pour définir la perversion – d'une façon qui n'était pas toujours convaincante, mais du moins l'avait-il tenté – et surtout pour brosser un tableau rapide, mais précis, de l'histoire du concept d'homosexualité masculine. Il rappelait avec raison : *« L'homosexualité masculine n'est pas seulement une question de l'objet sexuel ni de choix d'une identité sexuelle. Elle consiste avant tout en une interrogation et une remise en question de l'apparente évidence de la masculinité. Comment être, ou devenir, un homme ? »* Malheureusement, l'analyse normative reprenait vite le dessus. Le problème est le même avec l'essai de Catherine Millot.

Sympathique par principe, il dévie rapidement vers un procès analytique de personnalités, pour expliquer – certes sans aucun jugement, et plutôt, au contraire, avec une profonde admiration pour les trois écrivains étudiés – une pratique sexuelle, dans son lien avec la littérature. Quand, comme c'est le cas d'André Gide, on a affaire à un écrivain qui n'a cessé de traquer en lui les signes d'une singularité, d'une culpabilité, d'une anomalie, on n'a pas l'impression d'une trahison de l'œuvre. On suit le parcours, bien sûr un peu lourdement fléché, avec des rapprochements intéressants (Léonard de Vinci vu par Freud), mais sans contresens, semble-t-il.

En revanche, en ce qui concerne *Mishima, dont sont ignorées Les Amours interdites* (2), le roman essentiel qui a mis en scène, avec provocation, humour, panache, insolence et ridicules volontaires ou involontaires, des « types » sexuels, psychologiques et littéraires, on est un peu déconcerté. Faut-il préférer les biographes (Nathan et Stokes) à l'auteur lui-même ? Ne valait-il pas mieux dégager l'écrivain de la gangue de la légende, eût-elle été façonnée par lui-même ? Ne fallait-il pas aller voir de plus près les livres où abondent prises de conscience, masques, délires théoriques, caricatures, typologies, résumés historiques et sociologiques, tableaux familiaux et politiques, et en finir avec ce ressassement exaspérant de la « mort volontaire » ?

Marguerite Yourcenar, en dépit de ses excès péremptoires et lacunaires, était plus nuancée (3). Car Yourcenar lisait Mishima – tout comme elle traduisait Cavafy – *pour se comprendre* elle-même et non pour mettre à nu une « perversion » chez un autre. Il ne faut pas chercher ce qui *« fait défaut »* chez chacun de ces créateurs, mais au contraire ce qu'ils ajoutent au monde par leur regard. A quoi sert-il d'écrire : *« A Mishima, comme à Gide enfant, fit défaut l'image de soi que l'on se forme à l'image d'un autre en qui l'on se reconnaît. »* ? Est-il nécessaire d'avoir recours à de tels automatismes analytiques, à de tels raccourcis conceptuels, à de telles facilités pour aborder une œuvre littéraire ?

*Enfin, Genet, constamment am*bigu, surtout dans ses entretiens, pouvait être cité avec plus de défiance. Les longs raisonnements rhétoriques du *Journal du voleur* perdent à être fragmentés. On risque toujours de réduire à des clichés ce qui est un jeu sur des clichés détournés. *Résumer l'entre*prise amoureuse de Genet par la formule *« inventer un nouvel amour qui transfigure l'abjection »*, ce n'est évidemment pas faux, mais ce n'est pas, non plus, totalement exact. Genet reprenait la « langue de l'autre » pour la pervertir – dans un sens plus courant... Il intériorisait la condamnation d'une société fantôme à son égard, pour construire une caricature de soi.

Cette dimension de l'autocaricature est trop présente dans chacun de ces trois solitaires pour qu'on ne la prenne pas en compte. L'erreur de Catherine Millot, commune à toute approche analytique de la littérature, est de manquer la *« chose littéraire »* même, malgré quelques aperçus pertinents sur Mallarmé ou Rilke. L'ordre des mots écrits sous forme de fiction n'est pas le désordre des mots que l'on prononce sur un divan.

R. de C.

(1) « Champ freudien », Seuil, 1993.
(2) « Folio », n° 2570, Gallimard.
(3) *Mishima ou la Vision du vide*, Gallimard, 1980.

En suspens(e)

Ce roman de Dürrenmatt donne accès à une œuvre gigogne qui ne cesse de révéler des surprises

LE RETRAITÉ
(Der Pensionierte)
de Friedrich Dürrenmatt.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Etienne Barilier,
éd. Zoé, 109 p., 95 F.

S'il était possible que quelqu'un *ne connût pas* encore Dürrenmatt, on pourrait lui conseiller de commencer par ce livre. Certes, il s'agit d'un fragment, et il n'y a rien de plus frustrant, a priori, que de voir une histoire s'arrêter au milieu d'une conversation, surtout lorsqu'il s'agit d'un roman policier et que la vie d'un homme est en jeu. Mais on peut retourner à son profit cet inachèvement et oser spéculer sur la suite de l'intrigue, comme on poursuivrait une enquête, en cherchant des pistes dans les autres romans de cet auteur. Dans la tour de Babel qu'est l'œuvre de Dürrenmatt, ce livre est comme une porte ouverte sur une spirale d'indices.

Etre vieux, c'est ne plus avoir de rôle à jouer, disait Céline. Malicieux, Dürrenmatt renverse la proposition : être vieux, c'est jouer pleinement son rôle. Höchstettler a toujours été une mauvaise tête ; et si, au moment de prendre sa retraite, il n'a pas dépassé le grade de capitaine de police, alors qu'il aurait pu être commandant, c'est justement parce que le cours des choses charrie beaucoup trop d'alluvions douteuses. On a compris que ce n'est pas le désir de gloire et d'honneurs qui fait agir ce fichu caractère, sept fois divorcé. On a pu le contourner, mais pas l'évincer. La retraite lui donne une nouvelle liberté et il se remet en route. Rien à voir avec une quelconque errance. Höchstettler sait très bien où il va.

Son ambition, n'est pas de se venger, de jouer les redresseurs de tort ; il est trop désabusé, il a trop vu d'affaires, de juges pourris, de fonctionnaires incapables. Il peut même comprendre que l'on donne des coups de canif dans le code de la justice, que l'on veuille gruger les assurances, forcer des coffres-forts, pisser sur les monuments publics élevés à des gloires ambiguës. Sous son allure bougonne, il ne manque pas de mansuétude, notre commissaire, et c'est peut-être ce qui a bloqué son avancement. Mais maintenant il veut que l'on sache qu'il sait. Il ne manque pas de courage non plus, le commissaire, car il y a bien de quoi avoir peur parfois, lorsque brille l'éclat d'un couteau dans une maison perdue dans la forêt. Mais lui n'a pas peur. Ce sont les autres soudain qui ont peur, ravalant leurs tentatives d'intimidation, leur orgueil, leur morgue, se dépouillant soudain de leurs oripeaux, de leurs rôles, de leurs uniformes. Inutile de les juger, ils se jugent tout seuls.

La justice a toujours été l'un des thèmes de prédilection de Dürrenmatt, depuis *Le Juge et son bourreau* (1) jusqu'au roman auquel il a donné le nom même de cette institution, en passant par *La Visite de la vieille Dame* ou *La Panne*. Mais ici le procès métaphysique fait place à la critique sociale. Le Mal n'est plus dilué dans l'univers, il a investi les points stratégiques du monde, notre monde. *« Les intérêts des puissants ont remplacé les arrêts arbitraires du destin, mais ils en gardent le mystère horrible, l'impénétrable souveraineté »*, comme l'écrit Etienne Barilier dans la postface. Höchstettler n'est pas un naïf. Ceux qu'il a devant lui ne sont peut-être pas les vrais coupables, et toutes les victimes ne sont pas non plus innocentes. Il le sait. Mais la mort est une trop lourde peine pour laisser les bourreaux dormir en paix.

Pierre Deshusses

(1) *Réédité en biblio Livre de poche* nº 3264.

Paolo Barbaro, le Maître de Venise

S'il s'est écarté, le temps d'un roman, de ses rêveries vénitiennes, « l'île perdue » n'est pas loin pour cet ingénieur écrivain qui a su lier science et poésie pour protéger sa cité d'élection

LA MAISON AUX LUMIÈRES
(La casa con le luci)
de Paolo Barbaro.
Traduit de l'italien
par René de Ceccatty,
Stock,
« Nouveau Cabinet cosmopolite »,
202 p., 110 F.

Italo Calvino l'attendait à Turin. Alors conseiller littéraire de la prestigieuse maison d'édition Einaudi, il avait été frappé par un manuscrit, un curieux récit sur la solitude d'un technicien dans un monde envahi par la technique, le *Journal des travaux* d'un ingénieur civil. C'est en 1965. Un certain Ennio Gallo, ingénieur de son état, arrive à la gare de Turin, incognito. Travaillant à la construction d'un barrage, il sait qu'il risque gros si son patron vient à apprendre l'existence de ses frivolités littéraires. Les formalités remplies, Ennio Gallo retourne dans sa vallée, reprend son travail sur le barrage et personne ne saura rien, ni de son voyage à Turin ni de ses heures passées à écrire la nuit, dans sa petite chambre froide. Quelques mois plus tard, un livre paraît chez Einaudi : *Giornale dei lavori (Journal des travaux)*, de Paolo Barbaro.

Si, par la suite, les collègues d'Ennio Gallo, alias Barbaro, étaient tombés par hasard sur ce récit et s'y étaient confusément reconnus, l'histoire aurait ressemblé à celle du gouverneur dans *Le Maître de Milan* d'Audiberti. Mais au moment où l'on commençait à le penser, Paolo Barbaro se lève, toujours soucieux d'être discret, pour regarder Venise derrière la fenêtre. Autour du palais dont il habite un appartement, des constructions récentes ont saboté l'harmonie du paysage. Il soupire. L'ingénieur-écrivain a choisi Venise, non seulement comme lieu de vie mais comme paysage mental, décor littéraire et cause politique, puisqu'il œuvre activement à la protection de cette ville toujours menacée par les eaux et la diaspora de ses habitants.



D. R.

« Venise est un rêve, mais c'est un rêve difficile à vivre »

Unir la science et la poésie, cela prend tout son sens chez Paolo Barbaro, auteur d'essais sur l'utilisation des eaux et de nombreux romans, dont les plus envoûtants sont consacrés à la description littéraire et technique de la ville et des îles de la lagune. Dans *Lunaisons vénitiennes* (La Découverte, 1992), c'est Venise dans son intimité aquatique et aérienne, avec ses lumières, ses marées, ses poissons, ses humeurs changeant au rythme des lunes. Et aux *« îles perdues »* de la lagune, il donne le titre du recueil de trois récits envoûtants (1), trois chroniques de travaux dérisoires auxquels il a pu contribuer lui-même pour sauver un phare, une terre en train de sombrer sous l'influence des marées. Barbaro invente littéralement un langage pour évoquer la fascination rêveuse et sensuelle de la lagune et de ses mouvements, l'apparition et la disparition des sables, des îles et de leurs habitants, l'eau et la terre qui échangent leurs forces.

« Venise est un rêve, mais c'est un rêve difficile à vivre », lance-t-il de son air modeste et définitif. Son dernier roman, *La Maison aux lumières*, semble s'être écarté des rêves vénitiens qui l'obsèdent. Mais cette maison, un asile de vieillards qui n'appartient à aucune ville, est aussi, à sa façon, une *« île perdue »* : un établissement fait pour mourir dont on aperçoit les tours, de loin, dans la circulation du vent ; une parenthèse dans la vie d'un garçon qui, pour se faire exempter du service militaire, s'y engage comme aide-soignant ; la rencontre fugitive et intense entre une vieille femme exilée avec ses souvenirs et un jeune homme saisi par l'autre bout de la situation humaine.

Le lien entre ces récits, c'est l'expérience des limites. Villes, êtres ou îles ultimes, rescapés d'une catastrophe ou s'y préparant. *« Je pars toujours des faits réels »*, explique l'*ingeniere* Barbaro, qui mêle la vision poétique du savant et, à l'inverse, la sensation littéraire de la réalité : *« Dans les sciences physiques aussi, c'est l'étude d'une situation à ses limites qui aide à éclairer l'ensemble. »*

Technicien ennemi de la technique, il a décidé de mettre sa science au service non des transformations contre nature, mais de la protection de Venise *« qui est contre le monde moderne »*.

A la terrasse d'un café, il commente les façades, la forme des puits, la composition géologique des places. Sa façon à lui, le savant, de faire son tour du propriétaire. Maître de Venise en toute discrétion, sa mise en garde est précise et lyrique : *« Venise est la dernière ville archaïque vivante en Europe. Il faut toujours avoir au moins un lieu dans le monde moderne qui soit une référence au contraire de ce monde. »*

M. V. R.

(1) Stock, 1994

La voix libre de Dacia Maraini

Pourquoi la justice italienne est-elle impuissante à percer le mystère d'une série d'assassinats de femmes ? Ex-féministe, une journaliste radiophonique enquête

VOIX
(Voci)
de Dacia Maraini.
Traduit de l'italien
par Alain Sarrabayrouse,
Fayard, 350 p., 130 F.

Depuis quelques années, Dacia Maraini faisait presque oublier sa réputation de féministe. Deux livres la rendirent extraordinairement populaire. Il n'y était pourtant pas difficile de retrouver ses hantises : *La Vie silencieuse de Marianna Ucria* (1) – vie d'une sourde-muette au XVIIIe siècle – et *Bagheria* (2), où elle ressuscitait sa Sicile d'origine. Longtemps liée à Moravia, Dacia Maraini souffrait de la comparaison avec Elsa Morante, qui demeura jusqu'à sa mort l'épouse légitime. Et cependant, la personnalité de la romancière, qui par ailleurs allait publier de nombreux recueils de poèmes et travailler pour le théâtre et le cinéma (notamment avec Pasolini pour lequel elle signa le scénario des *Contes des mille et une nuits*), était loin d'être effacée. La France, pendant un temps, se désintéressa d'elle, alors qu'elle fut rapide à la traduire, dès *Les Vacances* (3).

Son dernier roman, *Voix*, ne ressemble pas aux précédents, mais Dacia Maraini a touché à beaucoup de genres différents : ouvrages historiques, analyses de procès, recueils d'entretiens ou, tout récemment, essai sur l'avortement, *Un clandestino a bordo* (4), – *Un clandestin à bord*. Calembour sur le mot *« aborto »* qui signifie avortement, mais aussi référence à une nouvelle de Joseph Conrad, *Le Compagnon secret*, histoire mystérieuse, troublante et symbolique d'un passager clandestin, que l'écrivain a préfacée et traduite en italien (5) et qu'elle commente longuement dans son roman.

Voix se présente comme un roman policier psychologique. Une journaliste, Michela Canova, anime une émission radiophonique judiciaire où interviennent les auditeurs. Elle est chargée d'une enquête sur les assassinats de femmes demeurés inexpliqués. Or, cette impuissance de la justice italienne devant ce type de meurtre laisse perplexe l'ex-féministe. N'y a-t-il pas une résistance qui outrepasse les limites habituelles de l'enquête ? Cette résistance ne s'explique-t-elle pas par une mauvaise volonté inhérente à une structure sociale ? Et Michela se retrouve au cœur du problème, quand sa propre voisine est assassinée. Elle décide alors de mener l'enquête. Toute l'habileté de Dacia Maraini, qui écrit dans une langue très simple qu'on lui a souvent reprochée, mais qui a le mérite d'une extrême fluidité naturelle, est de semer le doute dans l'esprit du lecteur. Les suspects se multiplient : parmi eux le petit ami de l'héroïne et, au fond, peut-être l'héroïne elle-même. La victime aura un bourreau, en réalité, beaucoup plus dérangeant. En révélant son identité, la romancière, qui parsème son récit de notations assez subtiles sur le mensonge, la clandestinité, le double langage opte pour l'ambiguïté.

Ce roman, quoique de facture apparemment classique, nous a paru assez singulier pour nous donner envie de rencontrer l'écrivain. Fort agitée, parcourant le monde pour d'innombrables interventions dans les universités (surtout aux Etats-Unis et au Japon où elle a été, dans son enfance, avec ses sœurs, sa mère et son père, le japonologue Fosco Maraini, prisonnière dans un camp de concentration), Dacia Maraini semble ne jamais vouloir s'arrêter. Dans son appartement romain, non loin de ce Tibre qui la séparait de Moravia, Dacia Maraini semble réticente à réfléchir sur son œuvre, comme s'il n'était pas temps, comme si mille projets la pressaient déjà. Elle refuse de considérer son livre comme un *« simple polar »*. *« C'est plutôt*, dit-elle, *un voyage dans les contradictions de la vérité. Comme Alice dans le monde inconnu, Michela découvre qu'elle est devenue une autre, à travers la violence. L'idée de fond, c'est que la connaissance ne peut pas se réduire à un phénomène rationnel, elle conduit à une métamorphose. Michela prend conscience que le meurtre de sa voisine révèle des affinités profondes avec sa propre situation. J'ai voulu faire peser un doute sur chaque témoignage. Personne ne dit la vérité. Moi-même, jusqu'à la fin, je n'ai pas su qui était l'assassin. »*

LA VIOLENCE, DE L'INTÉRIEUR

Tout est parti de ce mystère qui entoure les meurtres féminins, surtout, quand la victime connaissait son meurtrier. *« Les rapports sexuels sont complexes et souvent une part sadomasochiste, jusque-là invisible, est mise au jour. Je suis obsédée par la violence : c'est un nœud de notre vie. J'ai tenté de l'examiner de l'intérieur. Je me suis un peu inspirée de l'affaire de Simonetta Cesaroni, qui avait ouvert la porte à son assassin. Et j'ai retenu un certain nombre de détails techniques, mais j'ai créé un environnement psychologique tout à fait différent. »*

Quand Dacia Maraini considère son trajet, depuis ses débuts où, à l'âge de vingt et un ans elle fondait une revue littéraire, *Tempo di letteratura* (6) jusqu'à ses récents succès, elle doit avouer que la critique n'a pas toujours été tendre avec elle. *« C'était une attitude de supériorité dédaigneuse.* Per carità ! », soupire-t-elle. Mais tout a changé avec *La Vie silencieuse de Marianna Ucria*. *« Un célèbre critique de l'avant-garde, Guglielmi, a publié enfin cette année un article pour reconnaître : "Je m'étais trompé sur Dacia Maraini !" Il ne manque pas de courage... Mais il a attendu trente ans ! On a toujours voulu me mettre des étiquettes... Alors que je voudrais simplement être une femme libre qui a une tête et qui s'en sert ! »*

Est-ce que cette fermeture s'expliquait par l'attitude féministe de Dacia Maraini ? Elle le reconnaît volontiers : *« Mon féminisme, pour les hommes de lettres italiens qui sont, comment dire ?, plus portés à l'esthétisme, faisait naître, comme toute idéologie, un grand soupçon. Pour eux, idéologie et esthétisme étaient incompatibles. J'apparaissais comme une révolutionnaire. Mais l'atmosphère a changé. Je n'ai pourtant jamais été dogmatique, fanatique. J'étais plutôt une sorte d'exploratrice. J'avais une attitude ouverte de recherche. »*

Le succès a même atteint un essai très personnel, avec *Bagheria*, qui commence comme un récit d'enfance, racontant le retour des camps du Japon à une Sicile dévastée, et se poursuit comme un procès contre les négligences dont le patrimoine architectural de la Sicile est victime.

Elle est encore tout étonnée de l'énorme travail qu'a réclamé son essai sur Flaubert, *Cercando Emma* (7), fondé sur l'examen de la correspondance, qui n'est pas traduite en italien. *« Ce qui m'a intriguée, c'est le rapport entre créateur et créature. Admettons que le personnage soit un pantin. Mais une marionnette qui, dès qu'elle a été sculptée, nous donne un coup de pied. Comme Pinocchio ! D'ailleurs, Flaubert détestait, méprisait et admirait Emma... Et en même temps, c'est un rapport aussi complexe qu'une liaison amoureuse ! »*

René de Ceccatty

(1) Laffont, 1992. Pocket, 1995. Un film vient d'être tourné par R. Faenza, avec Laura Betti et Dominique Laborie.
(2) Rizzoli, 1993.
(3) Grasset, 1963.
(4) Rizzoli, 1996. Cette nouvelle est disponible en français chez Autrement, 96 pages, 59 F.
(5) Biblioteca Universale Rizzoli, 1996.
(6) Dacia Maraini évoque cette période dans *Il piacere di scrivere*, éd. Il libro che non c'è, 1996.
(7) Rizzoli, 1993.

La nudité des idéaux

Paasilinna raconte l'odyssée loufoque de cinquante rescapés d'un accident d'avion dans une île

PRISONNIERS DU PARADIS
(Paratiisisaaren vangit)
de Arto Paasilinna.
Traduit du finnois
par Antoine Chalvin,
Denoël, 237 p., 110 F.

Les sujets de tristesse et d'ennui sont bien assez nombreux, inutile d'en rajouter. A mille lieux des professeurs de désespoir et des maîtres du tragique, Arto Paasilinna laisse percer une jovialité qui ne l'empêche pas d'épingler quelques menus travers de l'humanité tels que l'égoïsme, la cupidité, l'abus d'autorité ou la bêtise. Mais, plutôt qu'une plongée dans les souterrains de la conscience individuelle, c'est la fable que le romancier finlandais choisit pour porter sa réflexion sur la nature humaine. Deuxième livre d'une carrière d'écrivain qui en compte aujourd'hui une trentaine, *Prisonniers du paradis* se présente comme une sorte d'allégorie bâtie autour des thèmes de la vie en société et de la liberté.

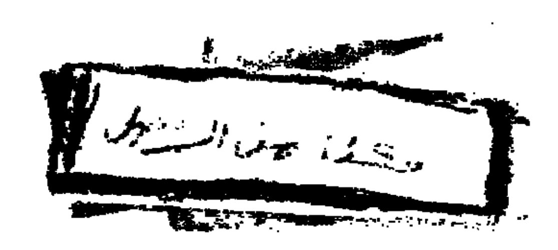
Ces réflexions fascinent visiblement Paasilinna, qui les a reprises par la suite dans plusieurs de ses romans. *Le Lièvre de Vatanen*, *Le Meunier hurlant*, *La Forêt des renards pendus* ou même *Un exquis suicide collectif*, tous ces ouvrages évoquent des fuites délibérées de l'univers social. Dans *Prisonniers du paradis*, c'est une escapade totalement involontaire qui réunit quarante-huit personnes sur une île du Pacifique. Il y a là des sages-femmes finlandaises, des infirmières suédoises, des médecins, des bûcherons et quelques autres, parmi lesquels un journaliste qui tient le rôle du narrateur.

Après l'amérissage forcé de leur avion, ces passagers s'organisent tant bien que mal pour survivre, puis mettent sur pied une micro-société fondée sur des principes implicitement socialistes. Cahin-caha, pour commencer, puis de façon si satisfaisante que des drames surgissent lorsque l'arrivée des secours devient imminente. C'est que, comme l'explique le narrateur, *« une communauté de cinquante personnes avait vaincu sa nature collective »*. Situation suffisamment rare, il est vrai, pour paraître précieuse. Et s'il ne perd jamais l'humour sans lequel ce genre de conte semblerait ridicule, l'auteur ne peut s'empêcher de rêver – et de faire rêver son lecteur – à une société dont les antagonismes naturels auraient été canalisés par un petit nombre de règles élémentaires.

Sans jamais disperser son récit, Paasilinna fait évoluer ses personnages vers une une forme de paradis terrestre dont la complétude tranche avec les vicissitudes de la civilisation. Les caisses entières de stérilets repêchées dans l'épave noyée, les clivages religieux et linguistiques, les histoires loufoques rapportées par tel ou tel sur sa vie antérieure, voilà les éléments destinés à mettre en évidence l'absurdité de la vie en Europe. Par contraste – et il faut des oppositions simples, puisqu'il s'agit d'une fable –, l'île ressemble de plus en plus à l'Eden à mesure que le roman progresse.

Pour renforcer sa parabole, l'auteur fait des allusions assez claires à l'Ancien Testament. Comme Adam et Eve avant la Chute, les survivants n'ont pas honte de leur nudité, puis tout change lorsque des militaires arrivent pour les ramener. *« Maintenant que ces jeunes gens de la marine venaient nous sauver, nous commencions à avoir honte de nos tenues plus que légères »*, constate le narrateur. Mais les notes apaisantes par lesquelles Paasilinna concluait ses chapitres édéniques virent au gris lorsque s'effectue le retour forcé vers l'Europe. L'utopie finit sur une impasse, signant du même coup le caractère moderne de la fable.

Raphaëlle Rérolle



Cris et chuchotements d'Israël

Des romanciers affirment leur singularité à travers l'épopée magique, la confession intime et le faux thriller ; deux d'entre eux lancent un appel en faveur de la paix

POUR L'AMOUR DE JUDITH
(Keyamin ahadim)
de Meir Shalev.
Traduit de l'hébreu
par Arlette Pierrot,
Calmann-Lévy, 379 p., 140 F.

DERRIÈRE LA TÊTE
(Al etsim ve aranim)
d'Aharon Megged.
Traduit de l'hébreu
par Marc Cohen,
Phébus, 180 p., 119 F.

COMME CHIENS ET CHATS
(Tiger Hill)
de Yoram Kaniuk.
Traduit de l'hébreu
par Laurence Sendrowicz,
Fayard, 303 p., 110 F.

LA TERRE
DES DEUX PROMESSES
d'Emile Habibi et Yoram Kaniuk.
Traduit de l'arabe
par Jean-Patrick Guillaume
et de l'hébreu
par Laurence Sendrowicz,
éd. Solin/Actes Sud, 159 p., 98 F.

Ce qui frappe chez les auteurs récemment traduits de l'hébreu, c'est l'incroyable diversité de leurs moyens d'expression et des thèmes abordés, au-delà de l'intérêt politique, sollicité chaque fois *qu'il s'agit d'Israël. Cette diversité*, si elle interdit une approche synthétique, témoigne néanmoins de la puissance et des ouvertures d'une création littéraire arrivée depuis longtemps *à maturité*. Meir Shalev, quarante-neuf ans, fils d'un poète installé en Palestine ottomane au début du siècle, a déjà été publié chez Albin Michel (1) ; il est aussi *l'auteur d'un livre sur* la Bible, qui actualise d'une manière désopilante les tensions immémoriales entre les autorités religieuses et la laïcité (2). *Pour l'amour de Judith*, le troisième roman de cet auteur nourri de Cervantès et de Gabriel Garcia Marquez, tire son inspiration – *comme celle* des précédents – d'une communauté repliée dans la vallée de Jezréel, en Galilée.

Les habitants de Kefar David, village patriarcal, ignorent le bruit et la fureur de l'*Histoire* ; *parmi eux*, Zeidé (le nom de cet homme doué d'immortalité signifie « grand-père » en yiddish) est en quête de *ses origines paternelles. Au cours* de quatre repas échelonnés entre 1920 et 1950, il apprendra par les chuchotements de son hôte que sa *mère, Judith, femme au passé énig*matique arrivée en Palestine après la Grande Guerre, avait été désirée par trois hommes, Scheinfeld l'oiseleur, le maquignon Globerman et Rabinovitch, *le fermier* qu'elle avait consenti à épouser. Chacun croit être le véritable père de Zeidé, mais le secret de sa naissance, per*du dans la nuit* des temps, ne sera jamais découvert. C'est autour de ces personnages que s'enchevêtrent des récits dramatiques et cocasses et qu'évoluent les vision*naires donquichottesques* ressuscités par le narrateur immortel lors de ses agapes chez l'oiseleur, mémoire vivante du village. Il y a une sorte de permanence tellurique, intemporelle, *proche de Cent Ans de solitude*, dans cette chronique fantasque et sensuelle, hymne biblique à l'amour et aux beautés d'une nature toujours présente.

AVEUX

Tout autre est la démarche d'Aharon Megged, telle que la révèle son premier roman paru en France (3). *Avec cet écrivain né en* 1920, le lecteur quitte l'épopée collective et magique pour plonger dans les abysses où s'entassent les souvenirs des transgressions minables, *des compromissions ma*jeures et du grand mensonge. Que se passe-t-il donc derrière la tête du narrateur, un certain Julian Raviv, bel homme, mari comblé, père d'une jeune étudiante et porte-parole d'un très officiel et estimable organisme écologique ? Nous l'apprenons lorsque ce monsieur au visage *qui respire l'innocence se re*trouve seul en face d'un interlocuteur, d'abord invisible, après une soirée passée à boire *avec des amis. Le premier parle*, le second (écrivain « raisonneur ») demeure silencieux. La confession de Raviv, chuchotée ou criée entre deux verres jusqu'au petit matin, fait froid dans le dos, bien qu'il ne s'accuse pas de crimes abominables mais tout juste de ce genre de péchés véniels dont n'importe *quel M. Tout-le-Monde ou voisin* de palier pourrait se rendre coupable : chargé de mission aux Etats-Unis, Raviv ne restitue pas *les quelques dollars qu'un* employé de banque lui avait versés (?) en trop par erreur ; dans une librairie, il fait semblant de feuilleter un *livre* savant pour en voler un autre, *pornographique, tout en sachant* qu'aussi bien la vendeuse que le caissier distraits seront sanctionnés. Derrière la façade de l'ami de la nature *et des arts se cache le mé*diocre, pour qui la visite des musées demeure l'incontournable corvée et le militantisme écologique la sinécure bien rétribuée. Narcissique, Raviv s'extasie *devant* son visage d'Aryen « pur », qu'il regrette de ne pas être, et pour finir prend la camarade de sa fille comme maîtresse.

Dorian Gray *en version israé*lienne ou dernier avatar du salaud sartrien ? Bien sûr, mais avec la haine de soi en plus ! La seconde partie du livre est consacrée au dis*cours du destinataire de cet impu*dique déballage, rédigé et traduit d'une manière exemplaire mais, décidément, très peu politiquement correct. Malgré la brièveté de *la réponse*, Aharon Megged (avec son double, l'ami écrivain) aurait sans doute été mieux inspiré d'économiser ses considérations esthétiques sur le *mentir vrai* et son *infortune conjugale* ; et pourtant, l'histoire qu'il raconte à la fin du dernier chapitre, au sujet d'un moine licencieux sanctifié en Thu*ringe au IXe siècle, pose l'interroga*tion essentielle qui donne la clé du roman : a-t-on le droit de manipuler la vérité afin de ne pas désespérer les croyants ?

ÉNIGME

Yoram Kaniuk, né à Tel Aviv en 1930, auteur de plusieurs livres remarquables (4), propose aujourd'hui un faux thriller : une bombe détruit l'intérieur d'un café de sa ville natale. Trois morts, plu*sieurs blessés ! Attentat terroriste*, comme le pensent les autorités, ou bien boucherie commise par un psychopathe ? Hadar, vendeuse dans une librairie et photographe de presse pendant ses loisirs, mène l'enquête avec Mouki, journaliste et son soupirant parfois éconduit. Amos, le chef d'un puissant service *de renseignement, leur apporte un* appui précieux. Peu à peu, la solution de l'énigme se dessine grâce à une photo floue (comme dans *Blow up*, le film d'Antonioni), au cadavre d'un chien et au songe que fait Hadar la nuit du crime. Car c'en est un, sans lien avec des agissements extrémistes. *Tiger Hill*, titre donné *en anglais par Kaniuk à ce récit da*vantage onirique que policier, évoque un haut lieu de la résistance juive clandestine contre l'ancienne puissance mandataire. C'est à l'ombre *de cette colline* que les vérités et les fantasmes des nombreux personnages, surgis de leur passé, se croisent, se répondent, images mises en abyme par une *succession de miroirs déformants*. Yoram Kaniuk est également, et depuis longtemps, un militant pacifiste. A la demande d'Emmanuel Moses, Kaniuk et son ami Emile *Habibi – dont on déplore la ré*cente disparition, à l'âge de soixante-quatorze ans –, écrivain palestinien, éditeur et ancien communiste ayant rompu avec le parti, ont exprimé ensemble leurs rapports personnels ainsi que ceux entre Juifs et Arabes. Ces deux textes, pathétiques, dérangeants, publiés *en France avant même leur* parution en arabe et en hébreu, figurent un double défi adressé aux aveugles qui nient ou amputent le passé et l'identité des uns et des autres.

Portée par un style magnifique et par une éblouissante érudition, la contribution d'Emile Habibi anticipe le temps où les femmes et les hommes israéliens mettront, à chaque instant, tout en œuvre pour éradiquer le soupçon légitime *du Palestinien opprimé*. Lorsque Yoram Kaniuk évoque leurs anciens efforts communs, leur commun échec sanctionné par l'assassinat de Rabin et le détournement des accords d'Oslo, sa voix se conjuge avec celle de son ami et confrère arabe. La coexistence, la coopération, le pardon peut-être *seraient-ils plus que des vœux* pieux ? *« N'éteignez pas cette chandelle, la chandelle de l'espoir »*, criait Emile Habibi sur son lit de mort. Puisse son texte âpre, sans mièvrerie ni complaisance, tout comme l'*Etude comparative sur la pratique de la douleur*, de Kaniuk, qui le complète, être lus et enten*dus* avant qu'un nouveau bain de sang ne vienne encore endeuiller cette terre trop promise.

Edgar Reichmann

(1) *Que la terre se souvienne* (1990) et *Le Baiser d'Esaü* (1993)
(2) *La Bible aujourd'hui*. Après les versions allemande et hollandaise, une traduction française est en cours.
(3) Un autre roman a déjà été publié en Suisse, *Le Chameau volant à la bosse d'or* (éd. Metropolis, Genève).
(4) Parmi lesquels *Adam ressuscité* et *Waserman* (Stock, 1980, et Gallimard, 1994).
(5) Traduit de l'arabe chez Gallimard, *Les Aventures de Saïd le peptimiste*, *Péchés oubliés* et *Soraya, fille de l'ogre* (voir l'article de Nicole Zand du 10 avril 1987 et ceux de Tahar Ben Jelloun des 23 août 1991 et 8 juin 1996).

Barbe Bleue en Irlande

L'ILLUSIONNISTE
(The Illusionist)
de Jennifer Johnston.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Anne Damour,
éd. Jacqueline Chambon,
287 p., 118 F.

L'Irlande, la baie de Dublin avec la *« plainte des cornes de brume les soirs d'automne »*, la présence lancinante de la mer, la solitude… Et, dans leur absurdité, la guerre, le terrorisme. Dans chacun des huit ouvrages de Jennifer Johnston qu'on a pu lire en français, c'est la même musique qu'on entend, empreinte de nostalgie et de tristesse, subtile dans ses effets et ses variations. La mémoire est au centre de *L'Illusionniste*, avec les souvenirs que ramène la mort. Martyn, l'illu*sionniste*, est mort au milieu de centaines de colombes dans un chaos de plumes blanches, ses oiseaux déchiquetés au moment où sa voiture sauta sur une bombe de l'IRA. C'est sur cet attentat que commence le récit de sa femme Stella, romancière. Des bribes du passé alternent avec l'évocation de la réalité présente – sa fuite loin de Martyn, sa solitude acceptée, nécessaire à la création, son amour pour sa fille Robin, dont la sépare pourtant une longue incompréhension… Bon génie ou Barbe-Bleue, qui est Martyn ? Barbe-Bleue, la narratrice, voudrait nous le faire croire. Mais voici que, perdant sa dimension fabuleuse, le personnage de conte se transforme en un banal tyran domestique. Là est peut-être la faiblesse de ce livre. Restent le bruit de la mer et la chute lente de la neige sur le jardin, la vision lawrencienne des renardeaux sauvages, porteurs de désordre dans une paix trompeuse, l'humour salvateur de la narratrice et son art de jouir de l'existence… tout ce qui fait de la lecture de ce livre un plaisir.

Ch. J.

Saga sur une île du lac Victoria

LES ENFANTS DU FAISEUR DE PLUIE
d'Aniceti Kitereza.
Traduit du swahili
par Simon Baguma Mweze
et Olivier Berret,
éd. de l'Unesco / L'Harmattan,
326 p., 150 F.

La vie d'Aniceti Kitereza, né en 1896 au cœur de la Tanzanie, est une belle histoire. D'une famille d'Ukerewe, île du *sud-est* du lac Victoria, élève d'une mission catholique, il étudie le latin, le grec, la théologie, l'allemand – langue du *colonisateur* –, *puis le français* et l'anglais. Instituteur en 1919, il est encouragé par les Pères blancs à faire passer de l'oral à l'écrit les mœurs et coutumes de son pays. En 1945, il achève son roman, écrit en kerewe ; mais, même traduit en français, celui-ci ne trouve pas d'éditeur. En 1968, Kitereza le traduit en swahili, *langue nationale de* la Tanzanie, ce qui peut faciliter les traductions. Cela donne un volumineux manuscrit qui deviendra un ouvrage imprimé en Chine. Triste note finale *des pérégrinations* de ce texte, c'est deux semaines après la mort de Kitereza, en 1981, que le bateau apportant son livre arrive en Tanzanie.

La saga de Kitereza se développe à partir de la *stérilité qui* accable un couple. Leurs familles exigent la séparation. Mais ces deux-là s'aiment, et, un guérisseur agissant, ils auront des enfants. Cette histoire de famille, plaisante, suffirait à l'attrait de ce roman. S'y ajoutent, avec allégresse, *d'autres intérêts, d'ordre* politique, religieux, économique, sujets graves que l'humour impose efficacement. Le triomphe de la fécondité sur la mort se développe comme une forte parabole de l'espoir d'une famille, et aussi de celui d'une Afrique *éprouvée qui* se refuse à désespérer de l'avenir.

Pierre-Robert Leclercq

Modulations lyriques de Valente

Le temps d'un chant, quittant le castillan pour le galicien, l'amertume pour la douceur, le poète espagnol renoue avec ses origines

LECTURE À TENERIFE
(Lectura en Tenerife)
de José Angel Valente.
Traduit de l'espagnol
par Jacques Ancet,
Ed. Unes, 44 p., 75 F.

VARIATIONS SUR L'OISEAU ET LE FILET
(Variaciones sobre el pajaro y la red)
de José Angel Valente.
Traduit de l'espagnol
par Jacques Ancet,
José Corti, 113 p., 100 F.

CHANSONS D'AU-DELÀ
(Cancios de alén)
de José Angel Valente.
Traduit du galicien
par Jacques Ancet,
Ed. Unes, 75 p., 87 F.

Faisons d'emblée notre mea culpa. Nous n'avons pas rendu compte, il y a deux ans, de *Paysages avec des oiseaux jaunes*, sans doute l'œuvre la plus intime, la plus dépouillée, la plus poignante que Valente nous ait offerte.

Comme les écrivains espagnols qui commencent à publier en 1950, marqués pour toujours par la haine provoquée par la guerre civile, Valente a vécu son enfance dans une terre semée de morts. *« Que de solitude dans l'air ! Que de solitude sur la terre ! Que de secrets dans tes mots de lumière et d'ombre ! »*

Après avoir payé son tribut à la poésie sociale, alors si nécessaire, Valente *quitte* l'Espagne en 1958 pour un *itinéraire* marqué par diverses traditions européennes. Dans un livre substantiel (*La Fin de l'âge d'argent*), il remet en cause son passé, celui des poèmes de circonstance : *« … les mots s'unissaient formant des phrases / et les phrases s'unissaient à leurs rythmes anciens : les rythmes composaient / l'inutile son de la lettre morte / de la vieille moralité »*. Partant d'une tradition essentiellement méditative, héritée de saint Jean de la Croix, d'Unamuno, de Machado et du Cernuda de la fin, Valente ira de l'avant à la recherche du mot qui contiendrait toutes les modulations, toutes les résonances – seule réponse poétique à la dilapidation verbale de la propagande, de la politique, de tous les langages totalitaires. Sous l'égide de Lautréamont, d'Artaud, de Cavafy (que Valente traduira) *et d'un Borges dont l'humour per*fide allait devenir chez lui amer et grinçant, il passe de la rupture avec son passé à la subversion. A partir de ce moment, Valente est considéré comme le dépositaire de la grande tradition lyrique espagnole.

Les trois livres qui nous arrivent *précèdent Paysages avec des oiseaux jaunes*. Deux d'entre eux font partie de ses textes critiques. Dans *Lecture à Tenerife*, nous trouvons sa pensée poétique telle qu'il l'a exposée lors d'une présentation de son œuvre aux îles Canaries en 1989. *Variations sur l'oiseau et le filet* serait la suite de ses recherches sur le langage poétique et les expériences érotique et mystique. Selon Valente, la langue des oiseaux des poètes arabes ou celle de la colombe de Jean de la Croix se rapportent à la même métaphore de l'oiseau et du filet de la tradition islamique. On y trouve également une réflexion sur l'impossibilité de la parole dans son essai sur Edmond Jabès, *La Mémoire du feu*, ou sur la transparence du style dans le *Guide spirituel* de Miguel de Molinos, texte canonique du quiétisme.

Chansons d'au-delà est écrit en galicien. En quittant la Galice, Valente avait abandonné sa langue maternelle et renié ses premiers poèmes. Néanmoins, le galicien était resté chez lui intact, comme immobile, jusqu'à 1980 – Valente *avait atteint la cinquantaine* –, où, à Genève, une association d'émigrés lui demanda une conférence sur l'oeuvre en galicien d'Alphonse *X le Sage*. La palpitation du verbe maternel, l'immersion dans le langage de son enfance et dans le lyrisme médiéval, réveillèrent en lui *des souvenirs*, des réminiscences littéraires qui ne pouvaient s'incarner en une autre langue. Dans ces poèmes galiciens, il y a une pensée mythique, ancrée dans la tradition celte, une tonalité proche de la chanson populaire et une *douceur* qu'on ne trouve pas dans ses poèmes castillans, plus amers, plus sarcastiques, plus violents. Désormais, les composants de sa poésie se caractérisent par une absence de littérature – ou *juste celle que le lecteur peut reconstruire dans les* points d'orgue –, par la religiosité occulte, la rigueur, la purification, l'austérité et le lyrisme en subtile harmonie.

Ramon Chao



MANUEL FALLES

José Angel Valente
Né à Orense en 1929. Licencié en philologie romane à Madrid. Valente enseigne pendant quelques années à l'université d'Oxford. De 1958 à 1990, il vit à Genève et à Paris en tant que traducteur à l'OMS et à l'Unesco. Son premier recueil obtient le prix Adonaïs en 1955. Le deuxième, *Poèmes à Lazare*, reçoit le Prix de la critique en 1960. En 1988, il se voit décerner le prix Prince des Asturies et en 1994 le Prix national de poésie. Parallèlement à son œuvre lyrique, José Angel Valente a publié plusieurs livres d'essais critiques, dont *La Pierre et le Centre* (1991).

Le joug ou la révolte

Le premier roman, bref et intense, d'un Guyanais, écrit comme une tragédie antique

LA MÉMOIRE LA PLUS LONGUE
(The Longest Memory)
de Fred D'Aguiar.
Traduit de l'anglais
par Gilles Lergen,
Plon, 177 p., 119 F.

Que peut faire l'individu isolé *face à l'injustice*, à l'oppression et au mépris de la société, comment peut-il réagir à l'*intérieur d'une situation de dé*pendance instaurée depuis des générations, établie sur des critères de race et imposée avec une cruauté sans faille ? Telle est la question que pose implicitement le livre de Fred D'Aguiar, un premier roman couronné par deux prix littéraires prestigieux (1). Plus précisément, le *destin du personnage principal* soulève un problème : la révolte, cette rupture de l'ordre social, avec le risque de chaos et de mort *qu'elle implique, est-elle préférable* au maintien d'un ordre, si mauvais soit-il, quand, au terme de longs efforts, en respectant des lois depuis toujours données, on est parvenu à survivre et même à garder sa dignité ? Pactiser avec un système inhumain, fût-ce par loyauté envers un maître respecté, voilà l'attitude *que* remet en question ce roman bref et intense, écrit comme une tragédie antique, en une succession de scènes fortes ponctuées de commentaires, la première image, dont découle tout le récit, étant la plus violente : *Whitechapel revit le meurtre de son fils*, évadé, repris, fouetté à mort.

Whitechapel, un vieil esclave noir au début du siècle dernier, se remémore sa longue vie et s'interroge. Vieil homme brisé et solitaire *dont s'écartent même les membres* de sa famille, il fut un jour *« un exemple pour sa race »*, parfait en tout, *« un esclave jusqu'à la mort »*, admiré par les Blancs comme par les Noirs pour son endurance digne et son immuable sagesse.

Pourtant, cette adaptation à la condition d'esclave va être la cause, sinon de sa propre perte, du moins de celle de son fils rebelle, comme si un ajustement parfait à l'institution vous rendait inapte à comprendre l'Autre dans sa différence et sa fragilité, inapte à imaginer l'imprévisible *que recèle tout* système ou, plutôt, inapte à saisir la logique profonde qui sous-tend le fonctionnement des lois et la démarche des hommes qu'elles servent. *Whitechapel croyait* en la dignité humaine et en son pouvoir ; cette foi le perdit. *« J'ai toujours cru qu'un esclave pouvait vivre une vie correcte et longue s'il travaillait dur et montrait à son maître l'aspect le plus digne de sa personne, afin de susciter un comportement similaire chez le maître… »* Il y a, *dans* le roman de Fred D'Aguiar, comme dans ceux de Thomas Hardy, l'instant décisif où le destin tourne, accablant les personnages : *au moment où le fugitif est rame*né, le maître a dû s'absenter, remplacé par un contremaître cruel. Mais le cours des choses aurait-il *été changé par sa présence ?* On l'apprend peu à peu, nul n'est vraiment responsable dans un système qui pervertit les consciences et les mœurs. A moins que tous le *soient, coupables nécessairement*, à des degrés divers, et même Whitechapel qui, dans sa dignité, semblait pourtant l'incarnation de la noblesse et de la bonté. *« Toute ma vie, je me suis trompé. »*

*Des voix alternent et se suc*cèdent, longs monologues retraçant une vie, des poèmes se mêlent à la narration centrale et aux extraits de presse qui restituent l'esprit de l'époque. Très maîtrisé, ce premier roman de Fred D'Aguiar (qui naquit en Guyane en 1961), en évoquant l'histoire de l'esclavage, pose des questions essentielles.

Christine Jordis

(1) Whitbread First Novel Award et Higham First Novel Award.

La chronique de Roger-Pol Droit

Le piège des lointains

CORRESPONDANCE 1920-1963 (Briefwechsel 1920-1963)
de Martin Heidegger
et Karl Jaspers.
Texte établi par Walter Biemel et Hans Saner, traduit de l'allemand par Claude Nicolas Grimbert,
suivi de **CORRESPONDANCE 1918-1969**
de Martin Heidegger et Elisabeth Blochmann.
Traduit de l'allemand par Pascal David
Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 490 p. 190 F.

Allemagne, 1920. Deux jeunes penseurs guettent les promesses de leur amitié naissante. Après 1933, leur attitude envers le nazisme sépare Heidegger et Jaspers. Le XXe siècle nous laisserait-il la tâche de réinventer ce qu'on appelle politique ?



On imagine qu'un combat entre eux aurait dû s'engager dès le premier jour. Tout semble en effet les opposer : tempéraments individuels, conceptions de la pensée, orientations philosophiques fondamentales, manières d'envisager les relations entre théorie et réalités historiques, attitudes des intellectuels dans les combats politiques. En 1920, quand Heidegger et lui commencent à s'écrire, Karl Jaspers a trente-sept ans. Venu à la philosophie par la médecine et la psychologie, il a une tournure d'esprit encyclopédiste, qui le conduit par exemple à étudier la diversité des conceptions du monde. Sa démarche se veut fidèle au rationalisme comme à l'apport de la mystique, ainsi qu'en témoigne indirectement son attachement conjoint à Kant et à Nietzsche. Finalement, Jaspers ne rompra jamais avec l'éthique du protestantisme et ne renoncera pas à l'idée d'une universalité des valeurs morales. Heidegger pour sa part, de six ans le cadet de Jaspers, construit sa trajectoire à partir d'une rupture avec le catholicisme. Le lien entre son ancienne foi religieuse et sa quête de l'être demeure longtemps énigmatique pour ses auditeurs et ses lecteurs, et peut-être pour lui-même. Méfiant envers le règne de la raison, annonçant dans la pensée et dans l'Histoire de grands changements aux contenus difficiles à définir, Heidegger est aux antipodes de Jaspers. On s'attendrait donc à un conflit possible dès leur première rencontre. Il n'en est rien.

Certes, tout les oppose. Mais pour nous, rétrospectivement. Nous sommes enclins, parce que nous connaissons la suite de leur histoire, à en modifier le début. Nous savons que Martin Heidegger devint recteur de l'université de Fribourg sous le pouvoir nazi et vit en Hitler la chance d'un renouveau de l'Allemagne. Il ne fut certes pas le seul. On discute encore pour savoir combien de temps dura vraiment sa compromission, quels en furent effectivement le sens et la portée. Nous savons d'autre part – sans incertitude, sans controverse ambiguë – que Jaspers fut suspendu d'enseignement par les autorités nazies, qu'il préféra après la guerre aller enseigner en Suisse, et qu'il écrivit en 1947 ce texte admirable intitulé *La Culpabilité allemande* (1). Bref, vus sous cet angle, l'un symbolise une défaite honteuse de la pensée, et l'autre sa dignité préservée. Après coup, l'un incarne l'irresponsabilité et l'erreur politiques, l'autre la conscience en éveil.

Dans les années 20, toutefois, les deux penseurs sont loin de cet antagonisme. La correspondance fait découvrir au contraire leur intime proximité durant bon nombre d'années. Tous deux ont repéré, avec le flair infaillible des grands solitaires, la stature de l'autre. Chacun a pensé tout de suite qu'il avait face à lui un esprit exceptionnel. Dans la médiocrité qu'ils croient percevoir autour d'eux, et dont ils souffrent, une telle rencontre, promesse d'un possible dialogue, est source de joie pour chacun d'eux. Les lettres des premières années font écho à leurs diverses entrevues. On ne saura jamais ce qui s'y est dit, mais on y devine, entre les traces qui subsistent, une ardeur émouvante. *« Dans le désert philosophique de notre époque, c'est une belle chose de vivre la possibilité d'avoir confiance »*, écrit Jaspers à son nouvel ami, en novembre 1922. Dans la même lettre, il imagine un périodique à parution capricieuse, où eux seuls écriraient. Ce serait tout simplement *« La Philosophie de notre époque. Cahiers critiques », par Martin Heidegger et Karl Jaspers »* ! *« L'amitié est la plus haute éventualité qu'un autre puisse m'offrir »*, écrit de son côté Heidegger en avril 1924. Une fièvre amoureuse – comment l'appeler autrement ? – parcourt incidemment ces pages. Loin au-dessus des « contemporains au souffle court », des étudiants, des collègues, ils se saluent et se cherchent avec ferveur. Ce qui les rapproche : le désir de faire renaître la philosophie, de rendre à nouveau ses évidences énigmatiques et fortes.

La correspondance s'interrompt en 1936 et ne reprendra qu'avec peine en 1949. On notera toutefois combien Jaspers ne parvient que lentement à comprendre à quel point l'histoire les sépare. En août 1933, remerciant Heidegger de l'envoi du texte de son « Discours du rectorat », il lui écrit : *« La confiance que je mets en votre façon de philosopher (...) n'est pas troublée par des particularités de ce discours qui sont de circonstance... »* Sans doute Jaspers n'a-t-il jamais voulu ôter à son ancien ami toute chance de s'expliquer vraiment. Sans doute n'a-t-il pas pu se priver lui-même de cet espoir. Après 1949, la correspondance reprend. Mais elle porte mal son nom : rien ne correspond dans l'esprit de l'un à ce que l'autre croit. Différemment, de part et d'autre, l'écriture est pesante, l'expression gênée, à la fois nostalgique de la confiance ancienne et consciente de son incapacité à surmonter l'abîme désormais ouvert. *« Nous avons vécu dans des mondes différents »*, dit sobrement Jaspers, magnanime. Il souhaite encore, malgré tout, voir s'élaborer une authentique correspondance philosophique où ils s'expliqueraient aussi loin que possible sur leurs postulats réciproques. Encore faut-il, pour qu'une telle éventualité se présente, qu'ait été au moins évoquée entre eux l'embardée de Heidegger aux côtés des nazis.

Les lettres de mars et avril 1950 sont particulièrement intéressantes. Jaspers : *« Vous me pardonnerez si je dis ce qu'il m'est arrivé de penser : que vous sembliez vous être conduit, à l'égard des phénomènes du national-socialisme, comme un enfant qui rêve, ne sait ce qu'il fait, s'embarque comme en aveugle et comme sans y penser dans une entreprise qui lui apparaît ainsi autrement qu'elle n'est dans sa réalité, puis reste bientôt avec son désarroi devant un amas de décombres et se laisse entraîner plus loin. »* Heidegger : *« Vous y êtes tout à fait, avec l'image de l'enfant qui rêve. »* Toutefois, Heidegger a beau souligner – le fait est rare – la honte croissante d'avoir contribué au règne « malfaisant » du nazisme, il a beau reconnaître et son ignorance d'alors et sa culpabilité présente, il n'est pas sûr que l'enfant ait tout à fait fini de rêver. Il affirme en effet que, contre Staline, *« chaque mot, chaque écrit est en soi une contre-attaque, même si tout ceci ne se joue pas dans la sphère du politique, qui est elle-même mise depuis longtemps hors jeu par d'autres rapports d'être et mène une vie illusoire »*.

Peut-être tient-on ici une des formulations les plus claires de l'attitude incarnée par Heidegger : la politique est déclarée vide de toute réalité. Les tournants décisifs se prennent ailleurs – dans la pensée, dans les manières de répondre à « l'appel de l'être », non dans les conflits de souveraineté, les campagnes militaires, les luttes sociales ou les affrontements idéologiques. L'idée même d'une opinion publique et d'une discussion collective serait à dissiper comme un vain songe. L'essentiel se jouerait toujours sur un autre terrain, une scène secrète où le penseur, presque dépourvu de tout pouvoir sur ce théâtre chaotique qu'on appelle l'Histoire, tiendrait cette fois un rôle déterminant, engageant imprévisiblement le destin de l'humanité à chaque paragraphe, par l'attention pieuse qu'il porte à l'ouvert et au silence tapi sous les choses. Tandis que les foules et la rumeur font un vacarme énorme à propos de cette « vie illusoire » que les ignorants, naïvement, dénomment encore liberté ou servitude, le penseur en retrait compte, par siècle ou millénaire, l'œil perdu dans les lointains, les coups incalculables d'un destin sans visage. Ceci pourrait expliquer qu'il tombe, sans comprendre, dans le gouffre du présent.

A ce piège des lointains, dont Heidegger et sa postérité multiple sont victimes, il faudrait opposer celui, symétrique et inverse, de la proximité à courte vue. Croire que la politique, et elle seule, gouverne tout, estimer que la pensée « mène une vie illusoire », revient évidemment à tordre le bâton dans l'autre sens. Dans l'histoire de ce siècle, au nom de Marx, on a répété jusqu'à l'absurde cette vision caricaturale : les réalités politiques doivent être brutalement mises au poste de commande de la vie des idées. Entre le trop loin et le trop près, ce siècle, décidément, n'a pas su régler la distance entre la vie de la réflexion et celle de la Cité. Une des tâches essentielles qu'il lègue à celui qui vient sera de réinventer cet espace perdu.

Vues d'ici et d'ailleurs

L'HOMME DÉPAYSÉ
de Tzvetan Todorov.
Seuil, 245 p., 120 F.

Changer de pays change le regard. Né en Bulgarie, Français résidant à Paris depuis plus de trente ans et séjournant souvent aux Etats-Unis, Tzvetan Todorov connaît le dépaysement, si l'on ose dire, de l'intérieur. Ce spécialiste des études littéraires, qui sort volontiers de son domaine pour penser les rapports de l'homme et de la société en réhabilitant ce que l'on appelait autrefois les sciences morales, part ici de son expérience pour montrer combien les déplacements géographiques et mentaux peuvent salutairement dérouter les habitudes et les certitudes trop installées.

Citoyen français, à l'aise dans une langue et une culture faites siennes, Tzvetan Todorov commence son livre par ce clin d'œil proustien : *« Longtemps je me suis réveillé en sursaut »*, pour introduire la récurrence d'un rêve qui le tient prisonnier à Sofia. Etranger à la Bulgarie sans l'être tout à fait, il scrute le vécu des individus dans un Etat totalitaire, en alliant proximité des souvenirs et distance de l'exil. Marqué par ce qu'il a connu là-bas et définitivement rétif aux idéologies mensongères comme aux passions identitaires, il jauge l'aveuglement face aux révélations de Kravtchenko, en France dans les années 50, interroge le sens et la portée de l'affaire Touvier, dénonce les errements des anti-antiracistes et analyse les rapports problématiques des intellectuels à la vie politique. Enfin, visiteur régulier aux Etats-Unis, il évalue, mi-dedans, mi-dehors, l'évolution de la critique littéraire nord-américaine ou encore le recul des valeurs démocratiques outre-Atlantique. Du bon usage du décalage, en somme, dans un ouvrage, en forme de collage, qui n'a pas l'unité que son beau titre annonçait.

Nicole Lapierre

Le traumatisme de la « vache folle »

Un juriste, un médecin, un vétérinaire et une journaliste expliquent qu'on ne rend pas sans risques les vaches cannibales

L'AFFOLANTE HISTOIRE DE LA VACHE FOLLE
de Martin Hirsch,
Philippe Duneton,
Philippe Baralon,
Florence Noiville.
Balland, 240 p., 90 F.

Parfois pour des raisons plus émotives que scientifiques, certains événements graves provoquent une peur collective.

Dans notre histoire, l'exemple le plus spectaculaire a été le loup, pourtant « *animal grossier et poltron* » dit Buffon. Il a semé la panique dans toutes les provinces. En réalité, c'était la rage qui était tragique, pas le grand méchant loup. Et, malgré le génie de Pasteur, il suffit, encore aujourd'hui, d'un pauvre loup errant, égaré des steppes glacées, pour soulever l'émoi populaire.

L'affaire de la « vache folle » prend le même chemin.

Atermoiements des décideurs, incohérences de certaines mesures, « lobby économique », transmission possible de la maladie à l'homme, ont provoqué un immense malaise qui tourne au drame.

Le public s'inquiète. Le consommateur s'interroge sur la qualité des produits carnés, sur la sécurité alimentaire. Le marché de la viande bovine s'effondre et les éleveurs sont plongés dans le désarroi.

Et pourtant la France, au cours des soixante dernières années et sans drame particulier, a éradiqué (c'est-à-dire arraché, extirpé) d'autres épizooties plus importantes et dont le danger immédiat était probablement plus grave que celui d'aujourd'hui : la tuberculose bovine, la brucellose, la fièvre aphteuse, la peste aviaire, la peste porcine, la peste africaine porcine, etc.

L'ignorance, une mauvaise information, l'effroi d'une maladie nouvelle, sans compter les intérêts particuliers, sont à l'origine de l'ambiance explosive qui a habillé ces derniers mois, et le livre qui vient de paraître sur *L'Affolante Histoire de la vache folle* s'efforce de répondre à ces lacunes et aux questions que se posent les Français.

C'est un document remarquable de clarté, de franchise et de prudence. Les auteurs : un juriste, un médecin, un vétérinaire et une journaliste, ont mis en commun leurs connaissances. Dans un style simple, accessible au grand public, facile à lire, avec calme sans oublier l'humour, ils relatent l'aventure préoccupante du danger qui nous menace.

Ils dissèquent le mystérieux prion, cause de tous les maux, présentent les conclusions des chercheurs qui ont encore un long chemin à parcourir. Ils analysent les erreurs commises, tracent les limites de la maladie et proposent, sinon les remèdes, au moins les quelques « précautions » à prendre afin d'assurer la sécurité alimentaire.

On peut discuter certains points, mais l'essentiel est dit et bien dit. Pour l'instant, la seule certitude est que chacun peut consommer avec plaisir de la viande de bœuf, en France comme en Angleterre d'ailleurs, mais pas de cervelle, pas d'amourettes et quelques autres abats.

Ce livre permet d'apporter trois remarques.

La première est que les Anglais et les Français ont une conception différente de la lutte sanitaire. Le conflit remonte à 1798 quand Jenner a inventé la « *vaccine* » contre la variole. Les Anglais ont toujours été réticents à la vaccination des animaux qui introduirait ou généraliserait un microbe dans leur île. Par ailleurs, ils sont a priori contre l'éradication qui abat des animaux réputés sains.

Ceci explique pourquoi la France tient tant à l'embargo sur les produits anglais pour être sûre de ne pas être contaminée.

La seconde est que la communauté scientifique, bien que n'ayant pas encore trouvé toutes les réponses, a tout dit depuis longtemps sur les évolutions prévisibles. Un exemple suffit : Daniel Gajduseck a été nommé prix Nobel de médecine en 1976, pour vingt ans de travaux sur la maladie Kuru des Papous cannibales, qui ressemble étrangement à l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Mais les décideurs n'écoutent que lorsqu'il y a un drame. De même n'est amélioré un croisement routier que lorsqu'il y a eu des morts !

Enfin, l'observation la plus importante est que le risque zéro n'existe pas dans la nature. Chaque espèce combat pour sa survie. Il suffit d'un léger déséquilibre biologique pour qu'un commando d'une autre espèce prenne la place. C'est le cas pour les microbes, les virus, les prions. Mais c'est également vrai pour les sauterelles, les fourmis rouges ou les ronces et les orties.

Chaque être vivant, petit ou grand, est suffisamment astucieux pour s'adapter à n'importe quelle situation, au besoin par mutation génétique.

Or, par vanité ou par goût exagéré du progrès, l'homme commet, suivant l'expression de Jean Hamburger, de « *belles imprudences* ». Il se permet trop souvent de violenter la nature et celle-ci se venge toujours.

Et Verlaine ajoutait :

« Il n'est pas bon d'aller troubler dans son sommeil

« La nature, ce dieu féroce et taciturne. »

La « vache folle » (ou ESB) n'échappe pas à cette règle. On ne rend pas cannibales des vaches, sans retour de bâton. On ne mélange pas, sans danger, des gènes animaux et végétaux, comme on veut le faire pour d'autres produits !

Si l'homme ne prend pas les précautions nécessaires, il y aura d'autres maladies et d'autres échéances douloureuses. Si, au contraire, il respecte « *le principe de précaution* », il trouvera les solutions pour rétablir l'harmonie, et le traumatisme de la « vache folle » ne deviendra qu'un simple souvenir.

On ne transige pas avec la santé et il faut espérer que la « recherche épidémiologique » deviendra une priorité.

Pour bien comprendre le problème posé, il faut lire ce livre de l'équipe Hirsch, Duneton, Baralon, Noiville, à l'exception peut-être de la préface qui, contrairement au reste de l'ouvrage, est plus polémique que scientifique.

Michel Cointat

▶ Ancien ministre, président de l'Académie d'agriculture.

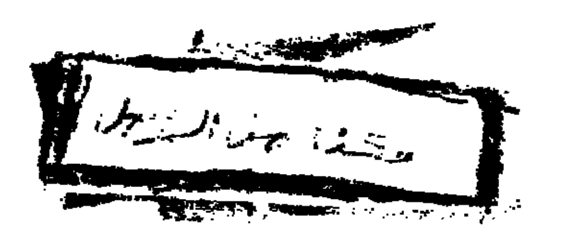
La conquête de l'Est... sibérien

L'EXPLORATION DE LA SIBÉRIE
d'Yves Gauthier
et Antoine Garcia.
Actes Sud, 470 p., 168 F.

L'exploration de la Sibérie, c'est d'abord un fulgurant rezzou : en moins d'un siècle – le XVIIe – les Russes font main basse sur dix millions de kilomètres carrés. Ce livre fera rêver. La matière est si vaste et si variée que chacun y trouvera de quoi satisfaire ses préférences. L'économiste s'intéressera au trafic des zibelines ou des dents de morse. Le diplomate apprendra la date du premier traité avec les Chinois, du premier contact avec le Japon, et sourira du secret dont tsars et tsarines entouraient leurs instructions de peur de se faire damer le pion par les étrangers. L'historien réfléchira sur les constantes de l'aventure coloniale, car on retrouve en Sibérie les étapes franchies ailleurs par les Yankees, comme on voit surgir les mêmes fortins de bois, errer les mêmes personnages : le cosaque coureur de bois, le guide métis, le marchand qui commandite des expéditions pour découvrir des raccourcis. Et toujours la rapine, l'or, la chasse aux femmes rarissimes.

Dejnev a-t-il vraiment reconnu le cap extrême qui porte son nom ? Bering finira-t-il par voir la côte de l'Alaska ? Existe-t-il une terre au nord du Grand Nord ? Pour connaître les réponses, on se laisse guider dans cette galerie de portraits colorés. De jeunes cadets fraîchement émoulus de l'Académie navale, des princes anarchistes et cependant ethnographes, des décabristes consolant leur exil par la cartographie. Des savants surtout, naturalistes, géologues, botanistes, capables de supporter les moustiques et les blizzards, de manger les courroies de leurs chiens avant de les dévorer eux-mêmes, de risquer cent fois la mort – et parfois la disgrâce.

Jean Soublin



Michel Thévoz, un structuraliste révolté

LE MIROIR INFIDÈLE
de Michel Thévoz.
Minuit, 144 p., 89 F.

Deux traits distinguent Michel Thévoz de la plupart de ses confrères en histoire de l'art. D'abord, il croit en l'utilité d'une réflexion théorique sur les œuvres, nourrie de linguistique, de psychanalyse et de sociologie. Ensuite, c'est un révolté. Pour lui, comme pour Dubuffet, la fonction primordiale de l'art est de remettre en cause notre imaginaire collectif, nos stéréotypes mentaux. Les œuvres les plus intéressantes sont donc, à ses yeux, celles qui sont les plus riches en potentialités subversives

On retrouve ces deux traits dans son dernier essai. *Le Miroir infidèle* invite à s'interroger sur ce qui se joue dans l'acte étrange qui consiste à « regarder » une peinture, sur la complicité qui peut lier le regard du spectateur à celui de l'artiste, ainsi que sur la nature élusive de l'« image » contenue dans le tableau – image qui finit toujours, d'une façon ou d'une autre, par se dérober au regard qu'elle suscite. Bien entendu, Thévoz convoque Saussure, Lévi-Strauss et Lacan pour tenter, avec leur aide, de démêler les fils de cette énigme.

Thévoz s'efforce aussi de montrer à quel point les artistes les plus consacrés ont pu être, en leur temps, d'authentiques révolutionnaires. Son interprétation des *Ménines* est, de ce point de vue, particulièrement passionnante. Mais *Le Miroir infidèle* se devait de conclure sur l'évocation des deux peintres préférés de Thévoz : Aloïse et Wölfli. Deux psychotiques autodidactes, sans doute. Et en même temps deux des créateurs après lesquels on ne peut plus jamais « regarder » la peinture comme on le faisait avant.

Christian Delacampagne

Celui qui était fait pour voir

Panofsky ou l'œil universel : il comprenait et analysait aussi admirablement le baroque et le cinéma muet, Dürer et Buster Keaton. Ses « Trois essais sur le style » en font la preuve

TROIS ESSAIS SUR LE STYLE
d'Erwin Panofsky.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Bernard Turle,
présentation d'Irving Lavin
et William S. Heckscher,
Le Promeneur/Gallimard,
240 p., 180 F.

Une nuit, Erwin Panofsky vit en rêve une vieille femme d'une laideur affreuse et se réveilla avec, en tête, trois mots de Goethe, *« zum Schauen bestellt »*, celui qui est fait pour voir. L'anecdote est si symptomatique qu'elle peut sembler suspecte : Panofsky fut en effet *« zum Schauen bestellt »*, celui dont l'œuvre naît du regard, celui dont l'intelligence critique se fonde sur ce que l'œil observe avant d'employer ce que la mémoire sait. Autre épisode symbolique : Adolph Goldschmidt, qui fut l'un de ses maîtres à Berlin, aurait dit de lui : *« Quand Erwin voit une image, il lui vient tout de suite une idée. »* Ne tirerait-on qu'une leçon de ses travaux immenses, ce serait que la méthode de Panofsky, qu'il s'intéresse à Dürer, à Titien, aux primitifs flamands ou au Corrège, repose sur l'épreuve de la vision. Il affirmait donc volontiers la supériorité de la déduction selon Sherlock Holmes et tenait ses principes logiques pour aussi importants dans notre siècle que le canon des Pères de l'Eglise au Moyen Age. Il semble que ce parallèle ait choqué ses élèves.

Les *Trois essais sur le style* réunis en un volume proposent trois démonstrations différentes de ce que peut l'esprit d'observation quand il refuse de croire à quelque idée reçue que ce soit, quand il se délivre des catégories officielles. Le premier se demande *« Qu'est-ce le baroque ? »*. Texte d'un cours prononcé à Vassar, il procède par comparaisons stylistiques afin d'établir que l'usage courant du mot « baroque » au sens de confus et grandiloquent trahit la vérité des œuvres. Plus confuses, plus théâtrales sont les toiles des maniéristes, de Beccafumi et de Vasari, alors que Pierre de Cortone en revient aux ordonnances épurées de Raphaël. Pourquoi ? Parce que le maniérisme, art de l'excès, se développe en un temps de crise, entre Contre-Réforme combattante et progrès de l'esprit rationnel, entre exaspération catholique et résurrection de l'Antiquité. A l'inverse, dans l'Italie dite baroque, *« les scientifiques n'étaient plus brûlés comme l'avait été Giordano Bruno dont on pourrait dire de sa mort qu'elle a été un événement éminemment maniériste, alors que la libération de Campanella par Urbain VIII fut un événement purement baroque »*. Epoque d'équilibre et de liberté, *« le baroque ne marque pas le déclin (...) de ce que nous appelons la Renaissance. C'est, en fait, le second temps fort de cette période (...). »* La remarque, lancée sans prévenir, suffirait à faire l'intérêt de l'article, si même Panofsky n'ajoutait pas que la Renaissance finit, selon lui, quand l'homme et la nature sont menacés par *« les forces antihumaines et antinaturelles qui semblent déterminer notre époque – la force des masses et des machines »*. Cela fut écrit en 1934 ou 1935, peu après la venue aux Etats-Unis de l'émigré Panofsky, lequel ne sépare donc pas histoire des arts, histoire des sciences et histoire des civilisations. En cela encore, il est exemplaire et apparaît comme le contemporain de Benjamin.

Sur le troisième essai, *Les Antécédents idéologiques de la calandre Rolls-Royce*, il n'y a pas lieu de s'attarder. Publié une première fois en 1988 par le même éditeur, c'est du Panofsky virtuose, voltigeur, danseur de corde. L'art anglais se partagerait entre une tendance classique froide et un penchant tourbillonnant, entre Palladio et l'exotisme loufoque, entre le Parthénon et le gothique flamboyant. La calandre des Rolls a la majesté roide d'une façade palladienne et un bouchon la surmonte, en forme d'allégorie tournoyant dans une envolée de voiles : l'antinomie fondatrice à son paroxysme d'incongruité. L'analyse d'un style tourne ici à l'exercice de style, magnifiquement accompli et inégalement convaincant.

AUDACIEUSES COMPARAISONS

Reste le meilleur du livre, *On movies*, texte de 1936 remanié durant dix ans jusqu'à sa version définitive, qui s'intitule dignement *Style and Medium in the Motion Pictures*, style et matière au cinéma. Panofsky adorait aller au cinéma. Il y allait, enfant, à Berlin, dès 1905. Il ne cessa jusqu'à sa mort. Cet amour affiché n'était pas de nature à séduire ses collègues, aux goûts académiques. Un spécialiste de Dürer commenter *Le Mécano de la General*, *La Croisère du Navigator* et *Casablanca*, on imagine l'embarras. Pis : il compare. Il ose suggérer que l'évolution du film muet ressemble à celle de la gravure. Dans le cinéma muet, *« on devait arriver à se dispenser de la parole en établissant une relation organique entre le jeu et le procédé cinématographique, de même que Dürer, dans ses gravures, avait réussi à se dispenser de la couleur en établissant une relation organique entre le dessin et son procédé technique, la gravure au trait »*. Autrement dit, la compréhension d'un art commence par l'analyse de ses moyens techniques et des contraintes qu'ils fixent.

Dans le cas du film, outre le mutisme forcé des premières décennies, intervient cette singularité : il travaille *« la réalité physique en tant que telle »* et non une représentation modifiable à volonté, celle du peintre et du sculpteur, lesquels *« partent d'une idée qu'ils projettent dans une matière sans forme »* – Godard dit à peu près la même chose dans *For Ever Mozart*. Donc, *« le problème est de manipuler et de filmer une réalité non stylisée et d'obtenir un résultat qui ait du style »*. Tout esthétisme façon *Cabinet du Docteur Caligari* est à proscrire, car il élude la question essentielle – tout comme les images dites virtuelles l'éludent, révélant leur vacuité d'artifices tout au plus distrayants.

Sans doute serait-il abusif de prétendre déduire de Panofsky un système critique qui s'appliquerait aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que la tentative conduirait nécessairement à juger au nom de la réalité contre la stylisation, au nom du sens contre l'effet – ce qui ne serait pas faux. Il n'en demeure pas moins encore qu'en écrivant et modifiant cet essai Panofsky a, l'un des premiers avec Benjamin, pris acte d'une révolution des arts dont les conséquences n'ont pas encore été mesurées dans toute leur rigueur. C'est lui, l'admirable exégète de la Renaissance, qui écrit : *« Si une loi forçait tous les poètes, tous les compositeurs, tous les peintres et tous les sculpteurs à renoncer à leur activité, seule une fraction du public s'apercevrait de la différence et une portion plus infime encore en éprouverait le moindre regret. Si la même interdiction frappait les cinéastes, les conséquences sociales seraient catastrophiques. »* C'est lui qui note que *« dans la vie moderne, le cinéma, c'est ce que la plupart des autres formes d'art ont cessé d'être : non pas un ornement mais une nécessité »*.

Philippe Dagen

Philon, philosophe et mystique juif

ÉTUDES PHILONIENNES
de Valentin Nikiprowetzky.
Cerf, 336 p., 120 F.

Valentin Nikiprowetzky est mort il y a treize ans. Cet immense savant, auquel rien de ce qui concernait le judaïsme hellénistique n'était étranger, a laissé deux œuvres majeures. Sa thèse de doctorat, d'abord : *Le Commentaire de l'Ecriture chez Philon d'Alexandrie* (Brill, 1977). Un ouvrage collectif, d'autre part, dont il fut l'inspirateur : *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain* (Presses universitaires de Lille, 1979). Deux livres qui se réfèrent d'ailleurs à un contexte commun : c'est à Alexandrie, que se produisirent, deux siècles avant notre ère, les premières persécutions antijuives historiquement connues.

Si l'« explication » de ces dernières par la nature « éthique », donc singulière, du monothéisme juif (qui aurait suscité l'animosité des peuples environnants) demeure un point controversé, en revanche les travaux de Valentin Nikiprowetzky sur Philon – philosophe juif du Ier siècle de notre ère qui consacra son œuvre à l'interprétation de la Torah – ont radicalement changé notre compréhension de cet auteur, réputé difficile.

Contrairement à la plupart des spécialistes qui l'ont précédé, Nikiprowetzky ne voit pas en Philon un philosophe néoplatonicien ou stoïcien, dont l'éclectisme expliquerait les incohérences, mais un authentique sage juif et peut-être, au-delà, un mystique. Particularité remarquable, due à sa naissance : ce maître spirituel, qui ne comprenait pas l'hébreu, ne parlait que le grec. Cela ne l'empêchait pas de mettre toutes les ressources que lui offrait sa connaissance de la philosophie hellénique au service de son unique ambition : déchiffrer le sens caché de l'Ecriture.

Ch. D.

Comment peut-on être iranien ?

Appréhendant en profondeur l'Iran, Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade et Yann Richard dépassent la simple perception islamique

L'IRAN AU XXe SIÈCLE
de Jean-Pierre Digard,
Bernard Hourcade
et Yann Richard.
Fayard, 460 p., 160 F.

L'Iran d'aujourd'hui, dans la perception commune, se limite à la République islamique, quand ce n'est pas aux quelques mots épouvantails dont elle a enrichi le vocabulaire français : ayatollah, mollah, tchador, *fatwa*. Pourtant, l'Iran, d'évidence, ne se réduit pas aux slogans islamistes, et il est même illusoire d'espérer comprendre le phénomène khomeiniste sans rien savoir sur le pays qui lui a donné naissance – comme il était vain de prétendre analyser l'URSS et son devenir en se limitant à gloser sur l'idéologie communiste et en ignorant la Russie. C'est à connaître cet Iran contemporain dans son épaisseur historique, sociale, culturelle, géographique ou politique qu'invitent l'ethnologue Jean-Pierre Digard, le géographe Bernard Hourcade ainsi que l'historien Yann Richard – auquel on doit l'ouvrage de référence en français sur *L'Islam chiite* (Fayard, 1991). Tous trois ont vécu de longues années en Iran, en pratiquent la langue, et ont conjugué leur érudition pour cet excellent livre, clair et de lecture agréable, introduction à un pays complexe qui vit de manière paroxystique les bouleversements du tiers-monde musulman et où s'entremêlent haine et fascination pour l'Occident.

La première moitié du livre est une mise en perspective historique d'un siècle qui connaît trois « révolutions » d'inégale portée – « constitutionnaliste » en 1906, « blanche » (*« du chah et du peuple »*) en 1962 et enfin « islamique » en 1978-79. Autour d'elles se déploient la modernisation autoritaire et la *« laïcisation acharnée »* de Reza Chah (1921-1941), l'expansion économique sous le règne de Mohammad Reza (1941-1979), qui combine despotisme, accroissement des disparités sociales et dépendance américaine, et enfin la République islamique (depuis 1979) dont l'utopie tiers-mondiste de départ est canalisée par un pouvoir clérical aujourd'hui confronté à des formes de résistance inédites de la première *« société civile post-islamiste »*.

« TROIS CULTURES »

La seconde partie identifie les diverses « forces profondes » qui structurent l'Iran contemporain, et dont l'articulation chaotique a produit notamment l'explosion de 1978-1979. Désarticulation rapide de l'organisation sociale sous l'effet de la rente pétrolière, traditions politiques antagoniques de l'Etat et du bazar, juxtaposition de l'Iran des villages, des tribus nomades et des métropoles brusquement gonflées par l'exode rural, façonnent une société à « trois cultures » – l'iranité, l'islam et l'Occident – qui se sont refoulées, conjuguées ou déchirées au long du siècle selon des modalités changeantes, mais sans que la victoire politique apparente de l'une parvienne jamais totalement à éliminer les autres.

Cette présentation très documentée de l'Iran d'aujourd'hui, loin des simplismes partisans, rappelle notamment au lecteur que la révolution de 1978-1979 n'a pas été de bout en bout l'œuvre du parti clérical – le Hezbollah – mais qu'elle a d'abord rassemblé toutes les sensibilités politiques, y compris les laïques et les communistes – dans l'opposition à la dictature du chah. On y suit très précisément le processus par lequel Khomeyni et ses partisans sont parvenus à conquérir l'hégémonie sur le mouvement populaire, puis à éliminer leurs alliés après la prise du pouvoir. En contrôlant le discours religieux, après y avoir « acclimaté » des concepts d'origines diverses – comme l'opposition entre *« deshérités » (mostadhafin)* et *« arrogants » (mostakbirin)* venue de la contradiction opprimés-oppresseurs de la vulgate marxiste – et en faisant de ce discours le langage par lequel s'exprimaient les valeurs centrales de la société, Khomeyni a su mobiliser à la fois les masses populaires, les jeunes intellectuels et la bourgeoisie pieuse du bazar, écartée du politique et de la rente pétrolière par le chah et sa cour. Puis la consolidation du régime est passée par *« trois guerres »*. La guerre (symbolique) contre les Etats-Unis, autour de l'occupation de leur ambassade à Téhéran, a permis au pouvoir d'éliminer les libéraux ; la guerre civile s'est soldée par la défaite des moudjahidines ; et la guerre contre l'Irak a fait mourir en masse sur les champs de mines les jeunes déshérités urbains – ces sans-culottes iraniens –, permettant l'avènement d'un « thermidor » islamiste qui voit les dirigeants insister d'autant plus sur la morale et l'idéologie qu'ils n'ont pu tenir leurs promesses sociales – tandis que la masse de la population s'appauvrit continûment.

Aujourd'hui, alors que vont arriver à l'âge adulte les jeunes qui n'ont jamais connu l'époque du chah, les auteurs observent qu'une *« reconstruction identitaire et politique »* est déjà perceptible dans la société, où *« les valeurs islamiques imposées par l'Etat ont perdu l'adhésion populaire spontanée dont elles bénéficiaient pendant la période révolutionnaire »*. Les femmes restent voilées, mais elles ont pris pied dans l'espace public, et s'organisent à travers de multiples associations autonomes. Malgré les censures, s'exprime une soif de culture, de réflexion, d'attitudes nouvelles, étanchée par de multiples clubs et réseaux informels où l'on pratique l'aérobic comme la philosophie, qui verront peut-être naître, au pays de la première révolution islamique du XXe siècle, la première société post-islamiste du XXIe siècle.

Gilles Kepel

Solitude de l'intellectuel

Rappel salutaire que celui d'Edward Saïd, qui redéfinit le rôle de l'intellectuel face aux pouvoirs politiques

DES INTELLECTUELS ET DU POUVOIR
(Representations of the intellectual)
d'Edward W. Saïd.
Traduit de l'anglais
par Paul Chemla,
Seuil, 140 p., 85 F.

Dirait-on : le rôle de l'intellectuel est de piétiner ceux qui sont à terre, de soutenir avec un sérieux absolu l'Etat le plus fort, de céder à toutes les sollicitations pour accroître sa propre visibilité, de vanter sans mesure les actions des puissants, des riches, des majoritaires, de moquer les pauvres, les ratés, les exclus, de trafiquer les valeurs de telle sorte qu'elles tournent au profit des intérêts particuliers en paraissant servir l'intérêt général, d'aider les gouvernants en leur fournissant toutes sortes de justifications morales et rationnelles, bref de mentir résolument et de se situer sans faiblesse du côté du manche ? Pour éprouver la validité de la thèse présentée par Edward W. Saïd, on pourrait en effet la renverser, la « falsifier », selon le sage précepte de Karl Popper. Voyez le scandale. Un manifeste des intellectuels pour la servilité aux pouvoirs.

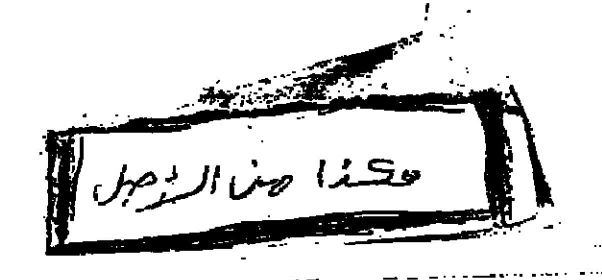
Un intellectuel palestinien, professeur de littérature comparée à Columbia University, spécialiste internationalement reconnu de l'œuvre de Joseph Conrad, mais aussi musicologue réputé, pourrait-il assumer aujourd'hui, à New York, le rôle de pitre moral, à la manière de Swift et de ses *Instructions aux domestiques*, en formulant sa thèse ironiquement ? Lorsqu'on est invité, Palestinien le plus réputé de la diaspora palestinienne, à prononcer les très prestigieuses conférences Reith diffusées par la BBC dans tout le monde anglophone, ce qui fait un bon tiers de la planète, on ne monte pas sur un tonneau à Billancourt, même si on partage, pour une large part, les idées du Diogène en canadienne pour qui un intellectuel se devait avant tout d'être « irrécupérable ».

Edward Saïd commence par opposer l'analyse qu'avait proposée Antonio Gramsci de *« l'intellectuel organique »*, lié à une classe et défendant ses intérêts, à la position universaliste défendue par Julien Benda dans *La Trahison des clercs*, durant les années 20. L'analyse de Gramsci décrit encore la réalité actuelle, où les intellectuels sont employés pour leur expertise au service d'agences nationales ou d'entreprises multinationales. L'universalité des valeurs à laquelle le clerc doit viser au péril de sa vie ou en tout cas de son confort paraît préférable à Saïd, malgré le risque d'emphase sacrificielle qu'il y a dans l'héroïsme idéaliste (et d'ailleurs conservateur) propre à la position de Benda. Dans un monde plus que jamais divisé, l'importance du rôle de l'intellectuel se mesure, selon Saïd, à sa capacité à investir *personnellement* sa langue, à déjouer les stéréotypes, à parler aux puissants le langage de la vérité devant un public appelé à trancher dans un débat où les enjeux sont clairement définis en termes de morale et de liberté. Ce qui implique à la fois une *vision*, des *opinions* et des moyens d'expression, c'est-à-dire une *rhétorique* de la vérité qui emprunte ses armes à l'ironie, à l'humour, à la distance critique.

Bazarov dans *Pères et fils*, de Tourgueniev, Stephen Dedalus dans *Portrait de l'artiste en jeune homme*, de Joyce, sont des représentants typiques de l'exigence intellectuelle et de l'exil qu'elle entraîne. L'intellectuel n'en reste pas moins attaché à sa communauté d'origine par un sentiment plus ou moins douloureux d'appartenance. Il ne peut entièrement trancher ses liens nationaux, il ne peut se faire citoyen de l'universel qu'en se solidarisant avec une cause, avec des gens. Mais cette solidarité sera en tout temps critique, elle ne sera pas bénisseuse, elle ne sacrifiera pas à une logique de fidélité, à une ligne de parti, à une autorité fondée sur des textes sacrés.

Attaché à la cause de la nation palestinienne et à son droit à récupérer un territoire, Saïd a tôt défendu les idées de paix par la négociation, il a défendu un islam laïque, moderne, démocratique, fondé sur l'*ijtihad* (l'interprétation personnelle) ; il s'est publiquement solidarisé, au Caire, avec Salman Rushdie, en prenant le risque de « se couper de la rue ». Membre du Conseil national palestinien (le Parlement en exil), il en a démissionné en 1991, parce que Yasser Arafat avait pris le parti de Saddam Hussein. En même temps, il dénonçait dans les médias américains l'opération « Desert Storm » et ses motifs économiques dissimulés sous des principes que les Etats-Unis ne s'appliquent pas à eux-mêmes. Il a dit sa méfiance à l'égard des accords d'Oslo, dans lesquels il voit une capitulation de l'OLP. Aujourd'hui ses livres sont retirés des librairies palestiniennes. Son ouvrage sur *L'Orientalisme* a suscité des critiques de la part des modernistes arabes (résumées dans le livre d'Emmanuel Sivan, *Les Mythes politiques arabes*). Il le situe cependant dans la postérité de Michel Foucault, c'est-à-dire dans une tradition européenne de résistance aux pouvoirs et de dissidence. La solitude de l'intellectuel reste le prix à payer pour l'insoumission de l'esprit. L'intérêt de cet essai (hélas traduit avec lourdeur) est de rappeler cette vérité d'un point de vue sans doute très étranger aux intellectuels français d'aujourd'hui, plus guère habitués à l'intransigeance d'un exilé qui a repris à son compte son exil.

Michel Contat



L'EDITION FRANÇAISE

● **Les jeunes Editions locales de France** lancent, en partenariat avec les régions, municipalités ou titres de presse régionale, une collection « Patrimoine et territoires », consacrée à l'héritage de la nature et des hommes sur un même terroir. Outre un double regard littéraire et photographique sur la Bretagne (*La Bretagne des grands auteurs*), viennent de paraître deux belles études du géographe Marcel Roncayolo (*Marseille. Les territoires du temps*) et du journaliste Fernand Cousteaux (*L'Or de Toulouse*) – chaque album, 144 p., 198 F.

● **Le Salon du livre de jeunesse**, qui s'est tenu à Montreuil (Seine-Saint-Denis) du 27 novembre au 2 décembre, a remporté un vif succès. Plus de 150 000 visiteurs l'ont fréquenté cette année, parmi lesquels 35 000 enfants et 25 000 professionnels.

● **Arnaud Langlois-Meurinne et Philippe Merlet** ont été nommés directeurs généraux des éditions Nathan. Ils superviseront, pour l'un les activités scolaires, la fabrication et les activités internationales, pour l'autre les activités grand public, l'enseignement technique, l'universitaire et la formation, ainsi que la DRH et les services financiers.

● **Les grands prix de la Fondation Napoléon** ont été attribués à *L'Ange gardien de Bonaparte, le colonel Muiron*, de Jean-Luc Gourdin (Pygmalion/ Gérard Watelet), et à l'ouvrage intitulé *Les Rothschild bâtisseurs et mécènes*, de Pauline Prévost-Marcilhacy (Flammarion). Le prix Carbet de la Caraïbe a été décerné à l'écrivain haïtien Félix Morisseau-Leroy pour l'ensemble de son œuvre, le prix du Nouveau Cercle de l'union à Jean-Yves Tadié pour sa biographie de Marcel Proust (Gallimard) et le prix Frantz-Fanon à l'historien Armand Nicolas pour son *Histoire de la Martinique* (L'Harmattan). Le Prix des écrivains croyants est revenu à Laurence Cossé pour son roman *Le Coin du voile* (Gallimard). Le prix du Livre de l'Assemblée nationale a été remis à Bertrand Favreau pour *Georges Mandel, ou la passion de la République* (Fayard).

● **Les Editions Paris-Méditerranée** viennent de créer une nouvelle collection baptisée « Les pieds dans le plat », en hommage à l'écrivain René Crevel. Dirigée par Louis Janover, cette série d'ouvrages est destinée à « *remettre les idées en place, ou à leur place, et les suivre pas à pas dans l'actualité* ». Le premier titre, paru en novembre, s'intitulait *Nuit et brouillard du révisionnisme*, par Louis Janover. Il sera suivi, en février, par *Les Camés du stade*, de Jean Lantier, et *La Bourse ou la ville*, de Jean-Pierre Garnier.

● **Le Centre Georges-Pompidou** a édité en cassettes vidéo une série d'entretiens avec des écrivains, conçus comme des ateliers d'écriture. Sans archives ni commentaires, les films montrent les auteurs dans leurs lieux de travail, évoquant leur quotidien d'écriture, leur relation au langage, aux formes, au style. Les écrivains se confrontent aussi à la lecture à haute voix de leurs textes. Sont déjà parus les entretiens de Pascale Bouhénic avec Dominique Fourcade, Bernard Heidsieck, Olivier Cadiot et Jacques Roubaud.

● **Dans le cadre de l'opération « Un lit, un livre »**, un livre intitulé *Toi grand, moi petit* et tiré à 10 000 exemplaires sera distribué à des enfants hospitalisés âgés de 5 à 8 ans. Edité par L'Ecole des loisirs, cet ouvrage de Grégoire Solotareff est offert par le laboratoire pharmaceutique Produits Roche.

● **Jean Orizet, écrivain, poète et directeur général des éditions du Cherche-Midi**, vient d'être élu président de l'académie Mallarmé et réélu à la présidence du Pen Club français, organisation internationale d'écrivains ayant vocation de défendre la liberté d'expression.

PRÉCISIONS

● A propos de la traduction de la nouvelle de l'écrivain autrichien Adalbert Stifter *Descendances*, parue aux édition Jacqueline Chambon (« Le Monde des livres » du 27 décembre), nous avons omis de signaler l'éclairante préface de Jacques Le Rider. D'autre part, l'autre texte de Stifter dont il était question, *Le Condor*, avait déjà fait l'objet d'une belle traduction, due à Jean-Claude Schneider et préfacée par Dominique Pagnier, parue aux édition Séquences (125, rue Jean-Baptiste-Vigier, BP 114, 44402 Rezé Cedex. 62 p., 60 F.)

La vague des jeunes romanciers italiens

L'extraordinaire succès d'Enrico Brizzi et de Giuseppe Culicchia a donné des idées aux grands éditeurs de la Péninsule. Devant l'engouement d'un jeune public qui se retrouve dans une littérature « pulp, trash et rock », ces derniers traquent les nouvelles plumes

Depuis quelque temps, les éditeurs italiens les plus importants se disputent des romanciers de plus en plus jeunes. C'est un fait nouveau, car il n'y a pas si longtemps, ceux-ci rencontraient beaucoup de difficultés à publier leur premier roman. Les grands éditeurs semblant peu intéressés à miser sur des auteurs inconnus, seules les petites maisons d'édition s'ouvraient aux jeunes générations. Ce changement de cap s'explique probablement par le surprenant succès des premiers romans de deux écrivains très jeunes : *Jack Frusciante è uscito dal gruppo* (Baldini & Castoldi), d'Enrico Brizzi, et *Tutti giù per terra* (Garzanti), de Giuseppe Culicchia (1). Le premier est en effet devenu un livre culte pour toute une génération de lycéens et d'étudiants. Un film étant venu étoffer sa renommée, les rééditions du livre ont dépassé les 500 000 exemplaires. L'éditeur attend donc beaucoup du deuxième roman de Brizzi, *Bastogne*, qui vient de sortir.

Ce succès spectaculaire a révélé l'existence d'un public très jeune à la recherche de lectures en phase avec son monde et sa culture, qui a grandi avec la télévision et Stephen King, mais qui ne déteste pas lire les auteurs italiens. D'autres écrivains sont venus confirmer cette hypothèse, par exemple, deux jeunes femmes : Silvia Ballestra et Rossana Campo. De Feltrinelli à Mondadori, de Garzanti à Einaudi, tous les éditeurs sont à la recherche de jeunes romanciers capables d'intéresser les lecteurs de *quinze à vingt-cinq ans*. Pour cela, ils n'hésitent pas à débaucher les auteurs des petites maisons d'édition, comme par exemple Transeuropa ou Castelvecchi. Cette ouverture de l'édition a permis à toute une génération d'écrivains entre vingt et trente ans de s'imposer sur la scène littéraire de la Péninsule. Courtisés par les éditeurs et les médias, ces romanciers débutants se sont montrés très habiles à gérer leur image et leurs rapports avec le monde de la culture, même si parfois on accuse les éditeurs de trop les pousser à la publication, sans leur donner le temps de mûrir davantage.

« EN PHASE AVEC LA RÉALITÉ »

De ce phénomène éditorial, on a beaucoup parlé, à l'occasion d'Altre Storie, une série de manifestations organisées par les bibliothèques de la province de Milan, se proposant de faire l'« *inventaire du nouveau roman italien* ». Pendant ces rencontres toujours très suivies par le public, il a été possible de mieux définir les caractères du nouveau roman italien, en particulier celui représenté par un groupe d'écrivains partageant une même sensibilité, une même conception de la littérature et une même recherche linguistique. Ces auteurs se sont fait connaître aux lectures publiques de Ricercare, le laboratoire ouvert aux « *nouvelles écritures* » qui a lieu chaque année à Reggio Emilia. Là, ils ont été remarqués et soutenus par les anciens protagonistes de l'avant-garde des années 60, qui les considèrent comme les héritiers de leurs batailles passées pour le renouvellement de la littérature. Nanni Balestrini, par exemple, a salué avec enthousiasme cette « *nouvelle vague d'écrivains, dont le langage est en phase avec la réalité partagée par tous les gens de leur âge* », tandis qu'Edoardo Sanguineti a loué leur côté « *affreux, sales et méchants* » qui se détache de « *la platitude du contexte* ».

En effet, leur univers est souvent dégradé et violent, expression d'une réalité vidée de tout sens, dominée par l'ennui, l'égoïsme et une sexualité jamais heureuse. Pour raconter la brutalité et la laideur d'un monde de banlieue envahi par la télévision, où les gens sont de plus en plus seuls, *ils n'hésitent pas à écrire* des histoires violentes, caricaturales et grotesques, qui recyclent toutes les références de la culture juvénile et de ses langues, du rock à la publicité, des bandes dessinées à la télévision, sans se priver des innombrables variations de l'obscène. *Fango* (Mondadori), de Cesare Ammaniti, *Woobinda*, d'Aldo Nove, *Occhi sulla graticola* (Einaudi), de Tiziano Scarp, *Fonderoa Italghisa* (Marsilio), de Giuseppe Caliceti, *Destroy* (Feltrinelli), d'Isabella Santacroce, sont les exemples les plus connus de cette littérature, pour laquelle les critiques ont fait appel – un peu vite et d'une façon très approximative – à l'univers du film *Pulp Fiction* de Quentin Tarantino. Ainsi, tous ces auteurs se retrouvent souvent sous une même étiquette, celle de la littérature *pulp, trash* et *rock* – bien que seuls certains utilisent sciemment cette référence. Toutefois, pour Raffaele Cardone, l'un des auteurs du catalogue d'Altre Storie, « *ils ne forment pas un véritable groupe littéraire, puisqu'ils n'ont pas élaboré de discours théorique structuré. Ce sont les médias qui en parlent comme d'un groupe en guerre avec les autres. Avant l'été, par exemple, les journaux ont opposé ces très jeunes écrivains « méchants » aux « gentils » de la génération précédente : Tamaro, Lodoli ou Baricco* ». Pourtant, depuis quelques mois, il existe une revue, *Pulp*, qui se propose de fédérer et analyser la variété des manifestations qui se rattachent à cette mouvance. Tandis qu'Einaudi vient de publier avec un grand succès *Gioventù cannibale*, la « *première anthologie de l'extrême horreur* ». Daniele Brolli y a réuni onze de ces écrivains, qui proposent ainsi une « *version de l'Italie jamais racontée* » : le résultat, c'est le récit froid et sans jugement moral d'un monde qui a perdu tout repère, se noyant dans une violence aveugle et inutile.

CRITIQUES

Finalement, les œuvres des nouveaux romanciers sont en train de bousculer les traditionnelles habitudes du monde littéraire, où, d'ailleurs, ils n'ont pas que des admirateurs. En effet, face à l'accueil favorable d'une partie de la critique, d'autres ont sèchement condamné cette littérature considérée comme vide, sans projet et faussement révoltée. Selon les détracteurs, derrière l'extrémisme et la transgression, il serait moins question d'une véritable anarchie que d'une adhésion à la mode du moment. De plus, la recherche littéraire ne pourrait naître simplement de l'adhésion mimétique aux langages et aux valeurs des jeunes, dont l'obsessionnelle reproduction pourrait se solder par une nouvelle forme de maniérisme. Toutefois, pour le moment, les nouveaux romanciers semblent se moquer de toute polémique littéraire, bien que ces discussions passionnées soient à elles seules le signe de la rupture qu'ils représentent.

Au-delà de toute étiquette et de tout jugement, la présence de cette nouvelle génération et de son imaginaire très marqué est désormais une réalité qui ne peut être niée, au même titre que sa volonté d'innovation au nom d'une littérature capable de raconter notre temps de façon nouvelle. Maintenant, il faut probablement leur laisser le temps de grandir et voir comment ces écrivains qui n'ont pas encore trente ans vont évoluer. Surtout, il faudra voir comment ils réussiront à éviter le risque de s'enfermer dans le piège d'une littérature reproduisant son propre stéréotype pour coller aux attentes des lecteurs. Pour le moment, comme l'a écrit avec ironie le quotidien *L'Unità*, ces « *cannibales* » ont encore des dents de lait.

Fabio Gambaro

(1) *Patatras*, Rivages.

Démarquage sauvage des « Lieux de mémoire » en Italie

Par un étonnant paradoxe, la série *Les Lieux de mémoire* en sept volumes, parue chez Gallimard entre 1984 et 1992, a fait école à l'étranger. Ce vaste ouvrage collectif était en effet consacré à l'« *inventaire* » des sites, des objets et des notions où s'est cristallisée l'identité nationale en France et semblait exclusivement adapté à la réalité française. Son maître d'œuvre, Pierre Nora, doutait de son caractère exportable. Or, depuis quelques années, non seulement l'ouvrage a commencé à être traduit aux Etats-Unis (Columbia University Press), mais la démarche des *Lieux de mémoire* a été adoptée par des historiens de différents pays pour mener des recherches similaires.

Ce succès vient également de susciter en Italie son premier « démarquage » sauvage. Pierre Nora a eu récemment la désagréable surprise de découvrir que, sans qu'il en ait été le moins du monde informé, vient de paraître aux éditions Laterza (Rome et Bari), le premier volume d'une trilogie dont le titre est *I Luoghi della memoria*, et le sous-titre : *Simboli et mitti dell'Italia unita* (« Les Lieux de mémoire. Symboles et mythes de l'Italie unie »). L'ensemble est placé sous la direction de l'historien Mario Isnenghi, de l'université de Padoue. Cet ouvrage collectif comportera trois volumes.

Pour Pierre Nora, la reprise du titre risque d'avoir pour effet de bloquer toute possibilité de publier *Les Lieux de mémoire* français en italien. A ce préjudice éditorial s'en ajoute un autre, intellectuel : « *Dans la mesure*, dit-il, *où ce très médiocre ouvrage, qui reprend beaucoup de titres, de sujets des* Lieux de mémoire, *est une véritable caricature de ce que peut donner la notion quand elle est maniée par des mains incompétentes. Du coup, par exemple les Allemands, qui cherchent à élaborer, de concert avec moi, une problématique de leurs propres lieux de mémoire, croient que j'ai donné mon approbation à ce pot-pourri.* » Dans la conclusion du premier volume, Mario Isnenghi signale que « *la première des stimulations* [de ce livre] *(...) est venue (...) du grand projet porté à son terme par Pierre Nora et ses collaborateurs* ». Mais cette reconnaissance de dette suffit-elle ?

« *Le livre est autonome et très lié à la réalité italienne*, assure l'éditeur Giuseppe Laterza, *et il me semble que dans l'édition les idées circulent librement, surtout quand l'influence de Pierre Nora et de Gallimard est reconnue publiquement, comme c'est ici le cas.* » En outre, « *les comptes-rendus des journaux italiens*, continue Giuseppe Laterza, *ont rappelé à l'occasion de la sortie d'*I Luoghi della memoria *l'importance de l'ouvrage français. Je pense donc que cela est de nature à stimuler sa sortie en italien.* » Tel n'est pas, en tout cas, l'avis de Pierre Nora, qui envisage une suite juridique à cette affaire. Sans prétendre au monopole de la notion de « lieux de mémoire », celui-ci souhaite voir paraître l'ouvrage italien sous un autre titre.

Nicolas Weill

A L'ETRANGER

Bataille financière autour de Marvel Entertainment

Marvel Entertainment, l'un des éditeurs américains les plus importants dans le domaine de la bande dessinée, qui publie notamment *L'Incroyable Hulk* et *Les Aventures de Spiderman*, fait les frais d'une bagarre entre le financier Ronald Perelman, qui contrôle environ 80 % des titres ordinaires de la société, et Carl Icahn, qui détient 25 % des obligations émises par Marvel. Ce dernier s'oppose au plan de réorganisation de Perelman qui prévoit une recapitalisation de l'ordre de 525 millions de dollars, ce qui diluerait le capital détenu par le public et renforcerait sa position d'actionnaire majoritaire. Cela dit, Marvel est en crise depuis trois ans et avait dû licencier un tiers de son personnel en novembre. M. Perelman avait menacé il y a quelques semaines les détenteurs d'obligations de recourir à l'article 11 de la loi sur les faillites s'ils refusaient son plan de réorganisation et vient donc de recourir à la protection judiciaire. Cette disposition de la loi sur les faillites met une entreprise à l'abri des poursuites de ses créanciers le temps qu'elle se réorganise selon un plan approuvé par le juge.

● ***ESPAGNE : Planeta reprend Espasa-Calpe***

L'éditeur Planeta, qui détenait 51 % des actions d'Espasa-Calpe, vient d'en prendre le contrôle à 100 % après accord avec le groupe français CEP-Communication, qui possédait les 49 % restants. Officiellement, il s'agit d'un simple changement d'actionnariat, qui ne devrait rien changer ni pour Espasa-Calpe, qui devrait maintenir son indépendance à l'intérieur du groupe Planeta, ni en ce qui concerne les accords de commercialisation entre le groupe français et le groupe espagnol. Il semblerait toutefois que CEP-Communication n'avait pas apprécié les changements d'orientation d'Espasa-Calpe, qui avait commencé à publier des essais et documents d'actualité au lieu de poursuivre ses activités dans le domaine des dictionnaires et des ouvrages de référence.

● **ÉTATS-UNIS : amères récompenses**

Il n'y a pas que les prix littéraires, il y a aussi le Golden Dartboard Award, qui est une sorte d'Oscar décerné aux plus désagréables des auteurs par les « publicists » américains qui se définissent eux-mêmes comme des nounous chargés officiellement d'accompagner les écrivains pendant leurs tournées américaines en s'occupant des ventes et de la promotion. Le *Village Voice* a fait le tour des candidats potentiels parmi lesquels Lord Archer, auteur britannique de best-sellers, qui signe démocratiquement Jeffrey Archer mais ne laisse personne oublier qu'il est un des pairs du royaume. Pas mieux vues, les actrices Lauren Bacall et Faye Dunaway, qui semble-t-il « *crient* » beaucoup, tout comme Betty Friedan.

AGENDA

● **DU 1er AU 14 JANVIER. LECTURES. A *Paris***, Fabrice Luchini lit des textes de Baudelaire, Nietzsche, Céline, La Fontaine à la Maison de la poésie. Ces lectures seront précédées d'une rencontre avec le comédien les mardis 7 et 14 à 19 heures (Théâtre Molière, 157, rue Saint-Martin, passage Molière. 75003. renseignements et réservation : 01-44-54-53-00)

● **LE 15 JANVIER. LANGAGE. A Lyon**, invité de la Villa Gillet, Georges-Arthur Goldschmidt, écrivain, essayiste et traducteur, présente à 20 h 30 une conférence sur le thème « La nature du trouble » ou « L'écriture prise derrière les mots » (25, rue Chazière, F-69004, réservation au 04-78-27-02-48).

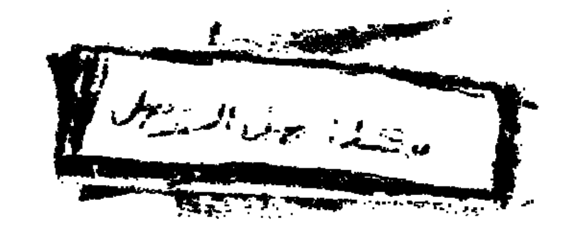
● **LE 15 JANVIER. ETHNO-ARITHMÉTIQUE. A Paris**, l'Institut Synthélabo et le Centre de sociologie de l'innovation invitent à une conférence-débat avec Helen Watson. Ce professeur de l'université de Melbourne, qui a travaillé avec les Aborigènes sur la question de l'arithmétique et des mathématiques, présente ses travaux (20 h 30, Hôtel Lutetia 45, bd Raspail, 75006).

● ***DU 16 AU 19 JANVIER. PETER WEISS.*** **A Paris**, le peintre, cinéaste et écrivain allemand est l'objet d'une exposition et d'un colloque organisés par le Goethe Institut, en collaboration avec le Centre culturel suédois et la Maison des écrivains (17, av. d'Iéna, 75116, rens. : 01-44-43-92-30).

● **LE 23 JANVIER. HOLOCAUSTE. A Paris**, en coopération avec les éditions du Seuil, le Goethe Institut, les Instituts d'allemand de Paris-III, Paris-IV et la Maison Heinrich-Heine, débat intitulé : « Les Allemands, l'Holocauste et les thèses de Daniel J. Goldhagen » (Maison internationale de la Cité universitaire, salon Honorat, 31, bd Jourdan, 75014, tél. :01-44-16-13-00).

● **LES 23 ET 24 JANVIER. ÉCRITURE. A Grenoble**, l'université Stendhal-Grenoble-III organise un colloque sur le thème : « L'écriture dans l'Antiquité : nature et fonctions », avec notamment la participation de Jean Bottéro (domaine universitaire, 1180 av. Centrale, 38040 Grenoble, tél. : 04-76-82-43-86).





AUTOMOBILE *Les immatriculations de voitures neuves ont crû de plus de 10 % sur l'ensemble de 1996, selon les statistiques publiées, jeudi 2 janvier, par le comité des constructeurs français d'automobiles. Un bon chiffre après le recul du marché de 2,1 % en 1995.* ● **LE MOIS de décembre marque un recul, comme novembre, explicable par la fin de la prime gouvernementale à la casse.** ● **LES AIDES d'Etat auront finalement avantagé les importateurs étrangers dont les gammes étaient plus adaptées. Leur part du marché est passée de 40 à 44 %.** ● **L'ANNÉE 1997 s'annonce morose avec un recul du marché sous la barre des 2 millions d'immatriculations. La guerre des prix, dans ce contexte, devrait se poursuivre.** ● **LES PRIX DES ASSURANCES auto sont orientées à la baisse, expliquée par la baisse de la fréquence des accidents.**

Renault et PSA ont subi une nouvelle chute de leurs parts de marché en 1996

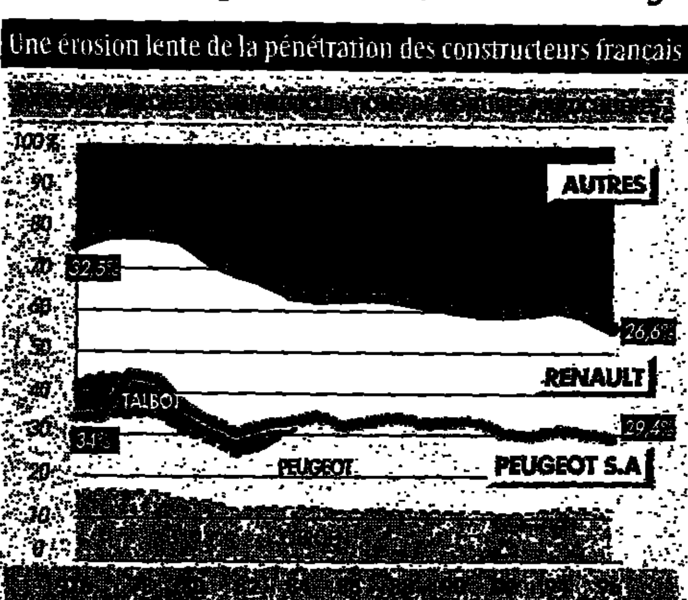
Ayant mieux tiré parti des aides gouvernementales, les marques étrangères ont conquis 44 % des ventes de voitures neuves en France. La marque au losange tombe à 26,6 % et PSA Peugeot-Citroën à 29,4 %. La guerre des prix va se poursuivre

C'EST UN SIGNE que la consommation a été plus vive en 1996 que le climat psychologique national le laisse croire : les ventes de voitures neuves ont crû de 10 % l'an passé (à nombre comparable de jours ouvrables), selon le Comité des *constructeurs français d'automobiles*. Les *immatriculations* ont repassé le seuil des 2 millions pour la première fois depuis 1992 (à 2,13 millions), après la chute du marché en 1995 (– 2,1 %). Une bonne année, donc... sauf pour les constructeurs français, dont toutes les faiblesses sont apparues au *grand jour*.

Les *statistiques de décembre*, publiées jeudi 2 janvier, sont trompeuses. Dans un marché en régression de 3 % (à nombre comparable de jours ouvrables, par rapport à un mois de décembre 1995 déjà affecté par les grèves), les groupes français ont sauvé les meubles. Les marques étrangères ont reculé de 7,3 %, tandis que Renault et PSA voyaient leurs ventes progresser de 0,9 %. *Mais sur l'ensemble de l'année* 1996, les marques nationales ont encore perdu un précieux terrain. Ne parvenant à croître que de 3,6 %, soit moins vite que le marché, elle ont vu leur part de marché au 31 décembre 1996 revenir à 56 %, contre 59,4 % un an avant.

Jusqu'en 1994 inclus, Renault et PSA avait réussi à maintenir leur part du marché français à plus de 60 %. Puis, 1995 a marqué une rupture qui ne semble pas prête de se résorber. Les grands gagnants de 1996 auront été les marques étrangères. Le groupe Volkswagen, dont la petite Polo confirme son succès *de mois en mois*, a vu sa *pénétration* en France passer de 9,3 à 10,2 % en un an. Celle du groupe Fiat, aidé par une lire longtemps sous-évaluée et une gamme intégralement renouvelée, a bondi de 6,4 à 8,2 %. Les filiales des constructeurs américains ont également tiré leur épingle du jeu : Opel a obtenu 7,3 % du marché français contre 6,7 % en 1995 et Ford 7,7 %, contre 7,2 %.

Une érosion lente de la pénétration des constructeurs français



Depuis 1995 la part de marché de Renault et de PSA est en dessous de 60 %.

PRIMES PERVERSES

L'une des causes de ce désavantage français, semble bien avoir été la perverse prime à la casse, en vigueur entre *le 1er octobre 1995 et le 30 septembre 1996. Comme* la prime Balladur, la prime Juppé a surtout donné un coup de pouce aux petites voitures relativement bon marché : les modèles plus récents et moins chers des importateurs en ont profité. Sur les neuf premiers mois de l'année, les « jupettes » ont représenté *plus de 45 % des ventes de Fiat (et 80 % des* ventes de Panda et de Cinquecento), près de 40 % de celles d'Opel ou encore presque 35 % de celles de Ford. Dans le même temps, elles n'ont « aidé » Renault et Peugeot que pour moins de 30 % de leurs ventes et Citroën, qui a multiplié les promotions, pour près du tiers de *ses ventes. Volkswagen, en revanche, n'en a que peu profité* puisque moins du quart de ses ventes a été primé.

Autre conséquence néfaste : les aides gouvernementales n'ont provoqué, pour partie, qu'une anticipation d'achat. On estime à 600 000 environ, le nombre de voitures vendues avec la prime Juppé entre le *1er octobre 1995 et le 30 septembre 1996*. Pour la seule *année 1996*, les *ventes anticipées sont évaluées* à 180 000. L'année 1997 va subir le contre-coup, estimé, par les experts, à au moins 100 000 immatriculations.

Les prévisions pour cette année sont pessimistes. Pour PSA, le *marché français devrait retrouver* le niveau de 1995, soit 1,930 million d'unités immatriculées. L'Observatoire de l'automobile (Cofica) table pour sa part sur un marché de 1,89 million de voitures neuves vendues. On repassera donc sous la barre des 2 millions. La guerre des prix n'a, dans ce contexte, guère de raison de s'interrompre. Avec la *crise et les deux primes gouvernementales*, le consommateur a pris l'habitude des prix cassés et des rabais de toute sorte. Le président de Renault, Louis Schweitzer, soulignait, dans un entretien à *La Tribune* du 1er janvier, que *« nous sommes dans une situation nouvelle où les prix de l'automobile diminuent en francs constants et sans doute en francs courants »*.

Telle est la grande leçon de 1996 : d'une hausse tendancielle depuis la guerre, les prix se sont orientés à la baisse. L'ensemble des constructeurs ont dû mettre en place de nouvelles *politiques* commerciales et, en amont, de nouvelles techniques de productions pour tirer les coûts vers le bas. D'un point de vue marketing, Renault a annoncé, le 25 septembre, une baisse de ses prix catalogues de 3,5 à 5 % au 1er octobre. Jacques Calvet, patron de PSA, a dû suivre. *L'agressivité des marques étrangères est égale. Fiat a baissé le prix de la Punto de* 13,5 % et a instauré une *« prime qualité Fiat »*. Ford vend ses breaks Escort, Mondeo et Scorpio aux mêmes prix que les berlines du même nom. Opel a baissé la TVA à 5,5 % sur sa Corsa diesel.

Reste aux constructeurs à modifier *toute leur organisation productive, de la recherche à la sous-traitance*. Engagée, cette nouvelle révolution automobile prend du temps. En attendant, les marges s'effritent. Renault perdra de l'argent en 1996. Le bénéfice de PSA sera en forte diminution.

Virginie Malingre

La Megane, la plus vendue

En décembre comme en novembre, la Renault Megane a été la voiture la plus vendue en France. En décembre 1996, elle a représenté 8 % du marché. Le succès de cette voiture moyenne rompt ainsi la tradition, selon laquelle les petites voitures du type Clio, Super 5 ou 205 ont la faveur des consommateurs. Et la famille Megane n'est pas *encore complète* : un cabriolet sortira ce printemps et un break est *attendu pour 1998*, qui viendront encore gonfler les ventes.

Megane doit son succès à Scenic, le monospace de la famille. Lancé en octobre, ce monospace « bon marché » inédit représente près de 45 % des ventes de Megane. Avec une gamme de prix s'échelonnant de 99 700 à 142 900 francs, Scenic coûte à peine 6 000 francs de plus, en version de base, que la berline. Son succès en Europe est sans équivalent. Renault doit augmenter les capacités de production de son usine de Douai, où elle est produite.

Les tarifs d'assurance auto s'orientent à la baisse

EN ANNONÇANT une baisse de ses tarifs pouvant aller jusqu'à 10 % pour certains contrats, la Matmut a confirmé en début de semaine la tendance à la baisse des cotisations en assurance automobile. Dès le mois de juin, deux mutuelles, MAAF Assurances et la GMF, avaient déjà donné le ton. La GMF avait annoncé une réduction de 3 % des primes dès 1996, à valoir sur 1997.

MAAF Assurances, le troisième assureur auto en France, avait indiqué qu'il accorderait à ses sociétaires une remise de 2 % sur leur cotisation 1996, déduite sur l'avis d'échéance de décembre 1996, et surtout qu'elle ne répercuterait ni la hausse de la TVA *ni celle de l'inflation* et du *coût des réparations sur ses tarifs 1997*, qui seront donc stables ou en baisse pour les assurés n'ayant pas eu d'accident responsable en 1996. *« La réduction bénéficiera à 93 % des assurés avec une cotisation moyenne en baisse de 3 %. L'ensemble de ses décisions représente un coût de 200 millions de francs »*, précise MAAF Assurances. La mutuelle ne s'en plaint guère : elle a déjà augmenté son portefeuille de véhicules assurés en 1996 de 105 000 véhicules, à 2,1 millions. Et va même plus loin : elle s'apprête à lancer un *« tarif Lauréat »* : *« les titulaires du bonus maximum (810 000 assurés) verront leur cotisation baisser en 1997 de 10 à 20 % selon les modèles de véhicules »*.

Avec *plus ou moins d'ampleur*, les tarifs seront orientés à la baisse dans toutes les mutuelles, comme les Mutuelles du Mans, Groupama ou la Macif, le numéro deux du secteur derrière le nouveau géant UAP-AXA. Les conditions sont, il est vrai, favorables : *« Il y a une baisse tendancielle forte de la fréquence des sinistres*, remarque un assureur. *Dans l'automobile, elle est aujourd'hui équivalente à celle qui existait il y a quarante ans, alors que le parc s'est considérablement développé. »* Les résultats se redressent donc. Mais en plus, ajoute-t-il : *« Le parc automobile n'augmente plus, alors qu'avec l'arrivée des banques sur le marché de l'assurance, l'offre et la concurrence augmentent. »*

La guerre des prix, toutefois, reste encore mesurée derrière les annonces tonitruantes des assureurs : *même si la pression est forte, « c'est encore une guerre à fleuret moucheté »*, affirme-t-on au GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances). *« Chaque compagnie doit faire un compromis entre l'équilibre de ses comptes et la protection de ses parts de marché. Ce compromis peut être plus ou moins décalé dans un sens ou dans l'autre en fonctions de ses impératifs stratégiques »*, explique Olivier Gully, chef de produit aux AGF. Les assureurs ne veulent plus se risquer à déséquilibrer leur exploitation.

VARIATIONS MODULÉES

D'ailleurs, certaines compagnies comme le GAN ont annoncé que les variations tarifaires seraient plutôt orientées à la hausse en 1997 : stables pour les meilleurs risques, elles pourront aller jusqu'à 4 % pour les autres. Aux AGF, on joue aussi la prudence et la sélectivité : pour 72 % des clients, il n'y aura pas d'augmentation de primes et un tiers d'entre eux bénéficieront même de baisses, jusqu'à 5 %. *Mais 23 % des clients verront leur prime augmenter. La MAIF se* réserve aussi la possibilité d'être flexible. Et chez AXA, on cherche surtout à éviter les à-coups dans la tarification, à la hausse comme à la baisse.

Même chez les assureurs les plus généreux en apparence, les conditions varient sensiblement d'un assuré à l'autre. *« La Matmut a analysé ses risques zone par zone et module finement ses tarifs »*, explique ainsi un assureur : tout le monde ne verra donc pas « – 10 % » au bas de son décompte. La concurrence est également plus ou moins vive selon les régions. *« L'Alsace devrait être l'une des plus privilégiées en la matière*, relève un assureur : *traditionnellement, c'est une région à bon risque et les ACM, la filiale spécialisée en assurance-dommage du Crédit mutuel, y sont très actives. »*

Les banquiers, qui ont déjà gagné leurs galons d'assureurs-vie, sont aujourd'hui pris très au sérieux par les assureurs-dommages. S'ils ne cherchent pas à casser les prix, ils dopent la concurrence. Un plus pour le consommateur.

Sophie Fay

La livre a terminé l'année 1996 sur des niveaux records

LA MONNAIE BRITANNIQUE a atteint ses niveaux les plus élevés de 1996 lors de la dernière journée de l'année, mardi 31 *décembre. Elle est montée* jusqu'à 2,6446 deutschemarks sur le marché des changes avant de se stabiliser, jeudi 2 janvier, au-dessus de 2,6350 marks. La livre sterling termine ainsi 1996 à des niveaux qu'elle n'avait pas connus depuis sa sortie du *système monétaire européen (SME) en septembre* 1992. Son ancien cours-plancher au sein du SME était de 2,7780 marks. Sur l'ensemble de l'année, la livre sterling a regagné 22 % face au yen, *18 % vis-à-vis* du mark et du franc, et près *de 10 % face au dollar*. Mardi 31 décembre, la devise britannique a d'ailleurs atteint 1,7167 dollar, son cours le plus élevé depuis octobre 1992.

« La livre bénéficie des anticipations toujours plus fortes d'une remontée à venir des taux d'intérêt en Angleterre », explique Brian Martin, le responsable de l'analyse des changes de la Barclays Bank. La Banque d'Angleterre a déjà augmenté, le 30 octobre, son taux de base, *le portant de 0,25 % à 6 %, afin d'étouffer les tensions inflationnistes*.

3 % DE CROISSANCE EN 1997

La plupart des analystes estiment qu'une nouvelle hausse devrait avoir lieu le 15 janvier, après la rencontre *entre le ministre des finances britannique*, Kenneth Clarke, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George. L'institut d'émission britannique n'est pas indépendant du gouvernement comme peuvent *l'être la Bundesbank ou la Banque* de France. L'économie britannique devrait enregistrer l'une des croissances les plus fortes en Europe en 1996 (+ 2,3 %) et plus encore en 1997, année pour laquelle les prévisions tablent sur un taux de croissance supérieur à 3 %.

La force retrouvée de la livre a paradoxalement pesé sur les performances de la Bourse de Londres en 1996. Malgré ses nouveaux records, la place britannique affiche les gains les plus faibles d'Europe : la hausse de 11,63 % qu'elle a enregistrée doit être comparée avec la progression de 28,17 % de Francfort, de 23,71 % *de Paris et de 19,54 % de Zurich. Comme Wall Street* a terminé l'année sur une hausse de 26 %, seule Tokyo, parmi les grandes places de la planète, fait moins bien que Londres. La Bourse japonaise enregistre, elle, une perte de 2,5 % en douze mois.

De nombreuses sociétés anglaises ont prévenu que leur rentabilité devrait souffrir de la remontée de la livre. Les analystes ont même révisé en baisse les prévisions de résultats de Glaxo Wellcome, le plus grand groupe pharmaceutique mondial, à la suite de la hausse de la devise britannique.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

Le choix de Boeing par les Fidji contrarie les Européens

AUCKLAND
de notre correspondante régionale

Alors que l'Europe aide de manière importante et constante *la République des Fidji, le choix fait par* la compagnie aérienne nationale Air Pacific d'acheter trois Boeing 737-700 (avec une option pour un quatrième) *plutôt que* des Airbus a *fortement contrarié* les missions diplomatiques européennes. L'ambassade de France a émis un *communiqué au nom des* représentations française, britannique et européenne, dans lequel les Européens affirment avoir demandé au premier ministre Rabuka *« que le choix soit honnête, ouvert et transparent »*.

Alors que les Etats-Unis n'aident plus de manière bilatérale les Fidji (à l'exception de la présence de l'agence de développement humanitaire Peace Corps), l'aide européenne *totale dépasse* 1,3 milliard de francs. *En sus, en vertu des accords de Lomé*, 45 % du sucre fidjien, qui reste le poumon de l'économie nationale, bénéficie d'un accès privilégié au marché européen, où il en est vendu pour 55 millions d'écus chaque année.

CHOIX MAL PERÇU

A ce titre, l'Europe est d'ailleurs le plus important partenaire de développement des Fidji. L'ensemble des conditions spéciales dont jouissent les Fidji lui permettent d'avoir une balance commerciale excédentaire avec l'Europe. *Le choix d'Air Pacific est d'autant plus mal perçu par les Européens que Gerald Barrack, le président d'Air Pacific*, est également président de la Corporation fidjienne du sucre (FSC).

Air Pacific est détenu à près de 80 % par le gouvernement des Fidji, qui a néanmoins l'intention de vendre une partie de ses parts. La compagnie australienne Qantas, actionnaire à 18 %, aurait un droit prioritaire en cas de ventes d'actions. Et l'on confirme chez Qantas, principalement équipée en Boeing (sauf pour 12 des 57 avions sur le marché national), que la tendance est d'*« acheter Boeing »*.

Florence de Changy

Le PDG d'Air France critique l'Etat-actionnaire

« LA FRANCE a conduit, toutes majorités confondues, depuis des années, une politique de Gribouille » dans le transport aérien. Dans un entretien donné en décembre 1996 à la Fondation Saint-Simon, Christian Blanc se livre à un réquisitoire sévère contre la politique de la France en matière de transport aérien, mais aussi contre les rigidités de la compagnie nationale. Citant abondamment l'exemple britannique, le PDG d'Air France déclare qu'il est *« devenu un partisan résolu de* [la] *privatisation (...) parce que l'Etat est un actionnaire irrégulier. (...) Il est sans cesse juge et partie. Et du même coup, se mêlant de tout, cherchant partout des compromis, minimisant les risques, il n'est stratège en rien. »*

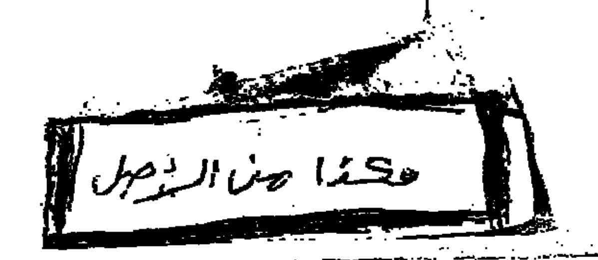
M. Blanc critique aussi la multiplication des syndicats dans le groupe Air France, observant que *« cela fait dix-sept ans à Lufthansa et douze ans à British Airways qu'il n'y a pas eu de grève »*.

DÉPÊCHES

■ **BIS : Claude Charbonniaud, soixante-et-onze ans, a été élu,** mardi 31 décembre, président du conseil d'administration de la société de travail temporaire Bis, à la suite du décès de son fondateur Laurent Negro *(Le Monde* du 1er janvier). Le conseil a également entériné la cession par la filiale de Bis, la Caisse foncière de crédit, de la quasi totalité de ses encours à un pool d'investisseurs anglo-saxons, pour 270 millions de francs, qui permettront à la CFC de rembourser ses dettes à l'égard de Bis.

■ **AIRBUS : les quatre partenaires industriels du consortium aéronautique** – le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, l'anglais British Aerospace et l'espagnol Casa – devaient réunir, le jeudi 2 janvier, un conseil de surveillance pour décider du passage d'Airbus de GIE en société anonyme et examiner le projet de nouvel avion gros porteur A 340-600.

■ **BOEING : le PDG de l'avionneur américain**, Phil Condit, pense que les budgets militaires américains vont repartir à la hausse sur le long terme, dans un entretien au *Financial Times*, jeudi 2 janvier. M. Condit justifie ainsi la fusion de sa compagnie avec McDonnell Douglas et se dit confiant dans le feu vert des autorités américaines.



■ **L'OR a ouvert en baisse jeudi 2 janvier** *sur le marché international de* **Hongkong, à 368,15-368,45 dollars** *l'once, contre 369,30-369,60 mardi* **31 décembre en clôture.**

■ **WALL STREET a fini l'année 1996 sur** *une perte sensible, mardi 31 décembre.* **L'indice Dow Jones des va-** *leurs vedettes a cédé 101,10 points* **(−1,54 %), à 6 448,27 points.**

■ **LE MEXIQUE a remboursé près des** *deux tiers du prêt que les Etats-Unis* **lui avaient accordé pour sortir de la crise financière de 1994-1995, a indiqué le secrétaire américain au Trésor.**

■ **LA BOURSE DE MADRID a terminé** *mardi en hausse de 1,35 point* **(+ 0,30 %), son indice général établis-** *sant un nouveau record historique à* **444,77 points.**

■ **PARIS a réalisé en 1996 sa meilleure performance depuis 1989. Le 31 décembre, l'indice CAC 40 a atteint 2 315,73 points, soit un gain de 23,71 % sur un an.**

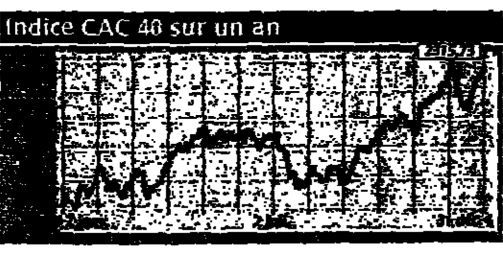
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Forte baisse à Paris

L'ANNÉE 1997 a mal commencé jeudi 2 janvier à la Bourse de Paris, en forte baisse après la brutale glissade de Wall Street le jour de la Saint-Sylvestre. En repli de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait à la mi-journée un recul de 1,55 % à 2279,71 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 1,4 milliard de francs, gonflé par des applications de 223 000 actions Dior et 30 000 actions Eurafrance ainsi que par les transactions liées à l'OPA sur Roussel-Uclaf. Le Matif en nette reprise en début de matinée après sa chute de 1 % mardi, cédait 0,10 % à 128,22 en fin de matinée. Le franc français était stable au cours des premiers échanges, négocié face au mark à 3,3711 francs et le dollar se raffermissait à plus de 5,21 francs.

La Bourse américaine a cédé 1,54 % le 31 décembre à la suite d'un bond des taux d'intérêt à long terme, lié à l'annonce d'une hausse de l'indice de confiance des consommateurs américains en décembre et d'une forte hausse des ventes de logements neufs en novembre. Wall Street va continuer à dépendre à court terme des indicateurs économiques, et notamment des chiffres de l'emploi attendus le 10 janvier. Les résultats trimestriels de sociétés dicteront aussi la tendance à partir de la mi-janvier.

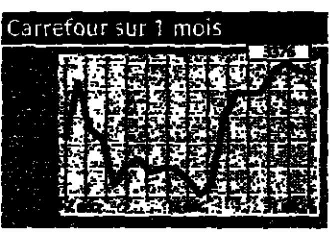


Indice CAC 40 sur un an

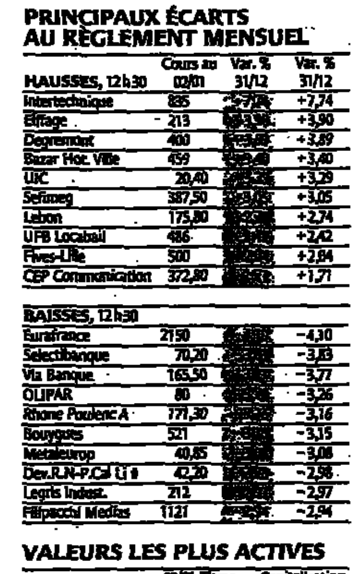
CAC 40 5 jours

Carrefour, valeur du jour

L'ACTION CARREFOUR, premier groupe coté de grande distribution en France, s'est appréciée de plus de 70 % en 1996. Le groupe a clôturé l'année 1996 sur un coup d'éclat, en raflant à la mi-décembre plus de 40 % du capital du groupe concurrent Cora, pour un peu plus de 3 milliards de francs. D'une façon générale, le gel des grandes surfaces, instauré durant six mois en 1996 par le gouvernement, a poussé à la hausse la valeur des groupes de distribution. Particulièrement celle des groupes susceptibles de faire l'objet d'une prise de contrôle, comme Casino (+ 76,8 %) ou Comptoirs modernes (+ 76,1 %).

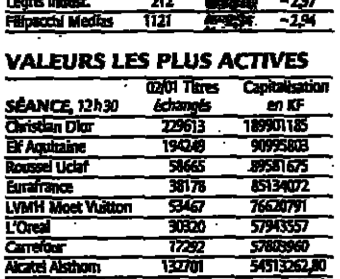


Carrefour sur 1 mois



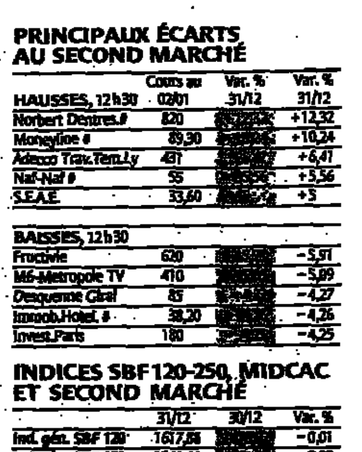
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/01	Var. % 31/12	Var. % 31/12
Intertechnique	835	[illegible]	+7,74
Eiffage	213	[illegible]	+3,90
Degremont	400	[illegible]	+3,89
Bazar Hot. Ville	459	[illegible]	+3,40
UIC	20,40	[illegible]	+3,29
Sefimeg	387,50	[illegible]	+3,05
Lebon	175,80	[illegible]	+2,74
UFB Locabail	486	[illegible]	+2,42
Fives-Lille	500	[illegible]	+2,04
CEP Communication	372,80	[illegible]	+1,71
BAISSES, 12 h 30			
Eurafrance	2150	[illegible]	−4,30
Selectibanque	70,20	[illegible]	−3,83
Via Banque	165,50	[illegible]	−3,77
OLIPAR	80	[illegible]	−3,26
Rhone Poulenc A	171,30	[illegible]	−3,16
Bouygues	521	[illegible]	−3,15
Metaleurop	40,85	[illegible]	−3,08
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,20	[illegible]	−2,98
Legris Indust.	212	[illegible]	−2,97
Filipacchi Medias	1121	[illegible]	−2,94



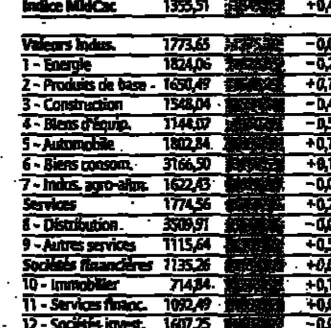
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	02/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Christian Dior	229613	189901185
Elf Aquitaine	194249	90995803
Roussel Uclaf	58665	89581675
Eurafrance	38178	85134072
LVMH Moet Vuitton	53467	76620791
L'Oreal	30320	57943557
Carrefour	17292	57803960
Alcatel Alsthom	132701	54513262,80
Axa	164827	53754641,30
Total	102433	42492510,30



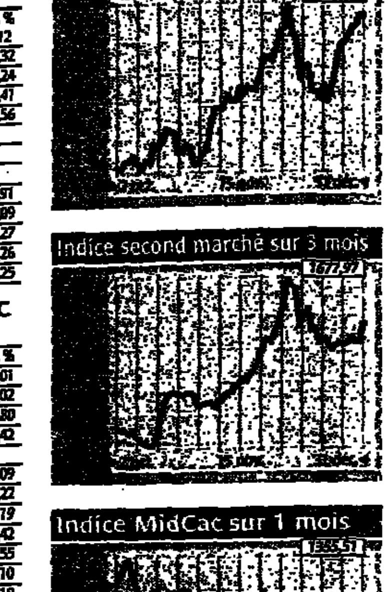
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/01	Var. % 31/12	Var. % 31/12
Norbert Dentres.#	820	[illegible]	+12,32
Moneyline #	89,30	[illegible]	+10,24
Adecco Trav.Tem.Ly	431	[illegible]	+6,41
Naf-Naf #	55	[illegible]	+5,56
S.E.A.E.	33,60	[illegible]	+5
BAISSES, 12 h 30			
Fructivie	620	[illegible]	−5,91
M6-Metropole TV	410	[illegible]	−5,09
Desquenne Gral	85	[illegible]	−4,27
Immob.Hotel. #	38,20	[illegible]	−4,26
Invest.Paris	180	[illegible]	−4,25



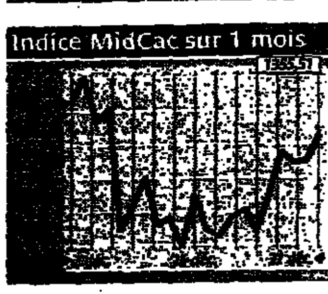
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	31/12	30/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1617,86	[illegible]	−0,01
Ind. gén. SBF 250	1561,66	[illegible]	+0,02
Ind. Second Marché	1677,97	[illegible]	+0,80
Indice MidCac	1355,51	[illegible]	+0,42
Valeurs Indus.	1773,65	[illegible]	−0,09
1 - Energie	1824,06	[illegible]	−0,22
2 - Produits de base	1650,49	[illegible]	+0,19
3 - Construction	1548,04	[illegible]	−0,42
4 - Biens d'équip.	1144,07	[illegible]	−0,55
5 - Automobile	1802,84	[illegible]	+0,10
6 - Biens consom.	3166,50	[illegible]	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	1622,43	[illegible]	−0,08
Services	1774,56	[illegible]	+0,26
8 - Distribution	3509,91	[illegible]	−0,04
9 - Autres services	1115,64	[illegible]	+0,54
Sociétés financières	1135,26	[illegible]	+0,04
10 - Immobilier	714,84	[illegible]	+0,17
11 - Services financ.	1092,49	[illegible]	+0,05
12 - Sociétés invest.	1607,25	[illegible]	−0,84



Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois



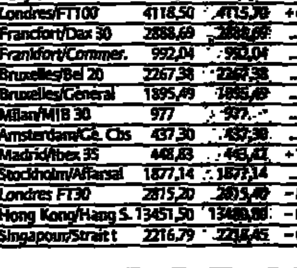
Indice MidCac sur 1 mois

Crainte à Wall Street

LA BOURSE DE NEW YORK a fini 1996 sur une perte d'une centaine de points mardi 31 décembre, le marché obligataire donnant le ton en début de journée et les liquidations informatisées accélérant le déclin dans l'après-midi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, à 6 448,27 points, a cédé 101,10 points (-1,54 %). Les coupe-circuits, qui limitent les transactions informatisées lorsque la variation du Dow Jones atteint 50 points, ont été déclenchés une heure avant la clôture. Les analystes ont été surpris par le niveau d'activité, qui est resté soutenu jusqu'en fin de journée avec quelque 399 millions d'actions échangées au total. Ceci est inhabituel pour un réveillon de Nouvel An. Les valeurs en hausse et en baisse se sont équilibrées : 1 283 contre 1 235. 790 titres ont été inchangés.

Pour Dick Dahlberg, responsable chez Salomon Brothers, *« le marché est prêt pour une pause. Pratiquement toutes les bonnes choses qui devaient arriver sont arrivées »*.

Les places financières étaient toutes fermées le 1er janvier et Tokyo ne reprendra son activité que le 6 janvier.



INDICES MONDIAUX

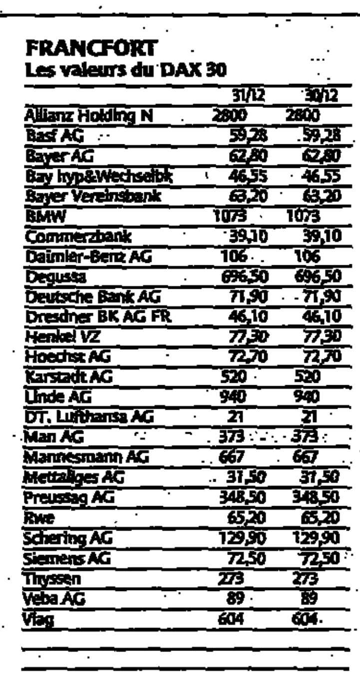
	Cours au 31/12	Cours au 30/12	Var. en %
Paris CAC 40	2315,73	2318,65	−0,13
New-York/DJ indus.	6539,38	6549,37	−0,15
Tokyo/Nikkei	19561,40	[illegible]	—
Londres/FT100	4118,50	[illegible]	+0,07
Francfort/Dax 30	2888,69	2888,69	—
Frankfort/Commer.	992,04	992,04	—
Bruxelles/Bel 20	2267,38	2267,38	—
Bruxelles/Général	1895,49	1895,49	—
Milan/MIB 30	977	977	—
Amsterdam/Gé. Cbs	437,30	437,30	—
Madrid/Ibex 35	448,83	[illegible]	+1,21
Stockholm/Affarsal	1877,14	1877,14	—
Londres FT30	2815,20	[illegible]	−0,01
Hong Kong/Hang S.	13451,50	[illegible]	−0,22
Singapour/Strait t	2216,79	2218,45	−0,07

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	31/12	30/12
Alcoa	63,25	63,25
American Express	57	57,37
Allied Signal	68,75	69,50
AT & T	43,75	44
Bethlehem	8,87	9
Boeing Co	106,62	106,62
Caterpillar Inc.	75,87	76
Chevron Corp.	65,87	66,50
Coca-Cola Co	53,25	53,12
Disney Corp.	70,12	70
Du Pont Nemours&Co	95,37	95,75
Eastman Kodak Co	81,75	82,37
Exxon Corp.	99,62	99,37
Gén. Motors Corp.H	55,75	55,62
Gén. Electric Co	100,25	101,62
Goodyear T & Rubbe	51,75	51,75
IBM	155,25	153,62
Intl Paper	40,50	40,75
J.P. Morgan Co	99,25	99,62
Mc Don Dougl	65,75	65,50
Merck & Co.Inc.	81,62	81,12
Minnesota Mng.&Mfg	84,25	84,75
Philip Moris	115,50	114,62
Procter & Gamble C	109,25	109,37
Sears Roebuck & Co	46,37	47,12
Texaco	98,25	98,87
Union Carb.	41,25	41,12
Utd Technol	68,75	68,37
Westingh. Electric	19,87	19,75
Woolworth	22	22,37

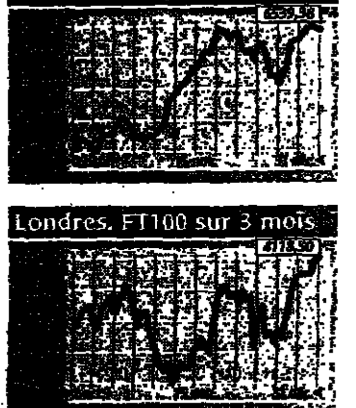
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/12	30/12
Allied Lyons	4,56	4,55
Barclays Bank	10	10,01
B.A.T. industries	4,84	4,80
British Aerospace	12,80	12,74
British Airways	6,05	6,09
British Gas	2,24	2,25
British Petroleum	7	6,98
British Telecom	3,94	3,98
B.T.R.	2,84	2,78
Cadbury Schweppes	4,92	4,87
Eurotunnel	0,79	0,82
Glaxo	9,48	9,49
Grand Metropolitan	4,59	4,58
Guinness	4,57	4,54
Hanson Plc	0,81	0,81
Great Ic	6,12	6,06
H.S.B.C.	12,72	12,77
Impérial Chemical	7,68	7,73
Marks and Spencer	4,91	4,86
National Westminst	6,85	6,83
Peninsular Orienta	5,90	5,86
Reuters	7,51	7,51
Saatchi and Saatch	1,03	1
Shell Transport	10,11	10,15
Tate and Lyle	4,74	4,72
Univeler Ltd	14,16	14,11
Zeneca	16,47	16,43



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	31/12	30/12
Allianz Holding N	2800	2800
Basf AG	59,28	59,28
Bayer AG	62,80	62,80
Bay hyp&Wechselbk	46,55	46,55
Bayer Vereinsbank	63,20	63,20
BMW	1073	1073
Commerzbank	39,10	39,10
Daimler-Benz AG	106	106
Degussa	696,50	696,50
Deutsche Bank AG	71,90	71,90
Dresdner BK AG FR	46,10	46,10
Henkel VZ	77,30	77,30
Hoechst AG	72,70	72,70
Karstadt AG	520	520
Linde AG	940	940
DT. Lufthansa AG	21	21
Man AG	373	373
Mannesmann AG	667	667
Mettallges AG	31,50	31,50
Preussag AG	348,50	348,50
Rwe	65,20	65,20
Schering AG	129,90	129,90
Siemens AG	72,50	72,50
Thyssen	273	273
Veba AG	89	89
Viag	604	604



New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

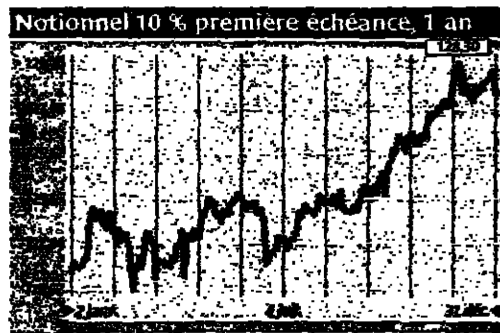
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE MATIF, marché à terme des obligations françaises, a entamé la journée du jeudi 2 janvier sur une hausse sensible. Le contrat notionnel mars progressait dans les premiers échanges de 24 centièmes à 128,56 et corrigeait la dégringolade du mardi 31 décembre : le contrat notionnel échéance mars a terminé sur une baisse de 1,00 %, à 128,30 en compensation. Cette baisse était la conséquence de la publication aux Etats-Unis de chiffres *« menaçants »* pour l'inflation. Le marché obligataire américain est toujours très sensible aux risques d'accélération d'inflation. Et il s'est tendu après la publication d'un bond de quelque 4 points, à 113,8, de l'indice de confiance des consommateurs américains en décembre, et d'une forte hausse de 14,2 % des ventes de logements neufs en novembre.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	[illegible]	6,70	1,60
Allemagne	3,88	5,76	6,67	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,50	7,60	2,70
Italie	7,68	7,62	8,14	3,40
Japon	0,38	2,64	—	0,20
Etats-Unis	5,31	6,28	6,53	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/12	Taux au 30/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,21	4,26	103
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,07	[illegible]	105,90
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,53	5,56	106,99
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,96	5,97	106,17
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,57	6,61	108,60
Obligations françaises	5,87	5,89	106,74
Fonds d'État à TME	−2,39	−2,35	102,30
Fonds d'État à TRE	−2,11	−2,13	102,80
Obligat. franç. à TME	−2,15	[illegible]	102,41
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	108,46

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 31/12	Vente 31/12	Achat 30/12	Vente 30/12
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,30	3,42	3,29	3,41
3 mois	3,29	3,42	3,31	3,41
6 mois	3,30	3,40	3,31	3,41
1 an	3,31	3,43	3,27	3,39
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4258	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,4102	—
Pibor Francs 6 mois	3,4336	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,4063	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	3,4063	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1771	—	4,1719	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1771	—	4,1771	—

MATIF

Échéances 31/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	22402	128,30	129,18	128,30	129,14
Juin 97	2	127,86	127,86	127,86	127,86
Sept. 97	2	125,86	125,86	125,86	125,86
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	6959	96,71	96,71	96,68	96,69
Juin 97	1667	96,70	96,70	96,68	96,69
Sept. 97	944	96,65	96,65	96,62	96,63
Déc. 97	309	96,56	96,56	96,54	96,54
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	443	[illegible]	95,76	[illegible]	95,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	13958	[illegible]	2328	2312	2317
Janvier 97	13693	[illegible]	2331,50	[illegible]	2321,50
Février 97	1	[illegible]	2336	[illegible]	2336
Mars 97	812	[illegible]	2340	[illegible]	2332

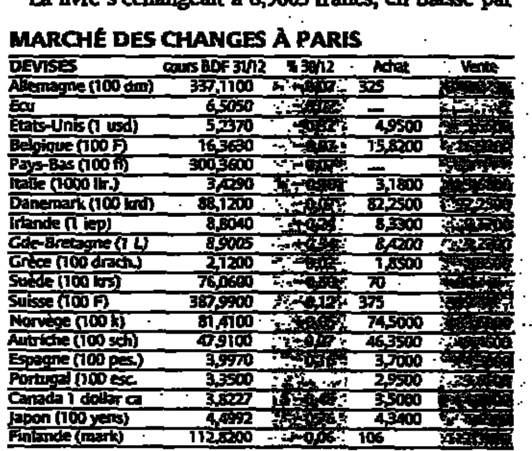
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2370 | US/DM ↘ 1,5386 | US/¥ ↘ 115,8600 | DM/F ↘ 3,3711 | £/F ↗ 8,9005

Remontée du dollar

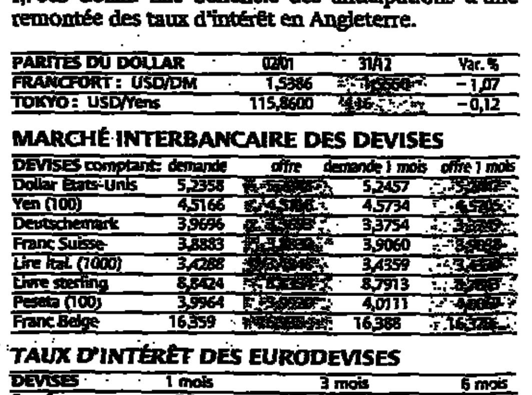
LE COURS DU DEUTSCHEMARK était pratiquement inchangé jeudi 2 janvier, au cours des premiers échanges entre banques, à 3,3711 francs contre 3,3712 francs mardi soir à Paris. En revanche, le dollar se redressait, à 5,2130 francs, 1,5455 deutschemark et 115,90 yens (contre 5,1900 francs, 1,5390 mark et 115,70 yens mardi soir).

La livre s'échangeait à 8,9005 francs, en baisse par rapport à mardi soir : à 8,9560 francs, la livre avait alors atteint ses niveaux les plus élevés, non seulement de 1996, mais depuis sa sortie du SME en septembre 1992. La devise britannique avait touché 2,6446 deutschemarks et 1,7167 dollar avant de revenir, jeudi 2 janvier dans la matinée, à 2,6395 marks et 1,7065 dollar. Elle bénéficie des anticipations d'une remontée des taux d'intérêt en Angleterre.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/12	% 30/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1100	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5050	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2370	[illegible]	4,9500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3630	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	300,3600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4290	[illegible]	3,1800	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1200	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,8040	[illegible]	8,3300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,9005	[illegible]	8,4200	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1200	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,0680	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	387,9900	[illegible]	375	[illegible]
Norvège (100 k)	81,4100	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9100	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9970	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8227	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,4992	[illegible]	4,3400	[illegible]
Finlande (mark)	112,8200	−0,06	106	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR	02/01	31/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5386	[illegible]	−1,07
TOKYO : USD/Yens	115,8600	[illegible]	−0,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2358	[illegible]	5,2457	[illegible]
Yen (100)	4,5166	[illegible]	4,5734	[illegible]
Deutschemark	3,9696	[illegible]	3,3754	[illegible]
Franc Suisse	3,8883	[illegible]	3,9060	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4288	[illegible]	3,4359	[illegible]
Livre sterling	8,8424	[illegible]	8,7913	[illegible]
Peseta (100)	3,9964	[illegible]	4,0111	[illegible]
Franc Belge	16,359	[illegible]	16,388	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	[illegible]	3,34
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,56
Eurolivre	6,12	[illegible]	6,62
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,12

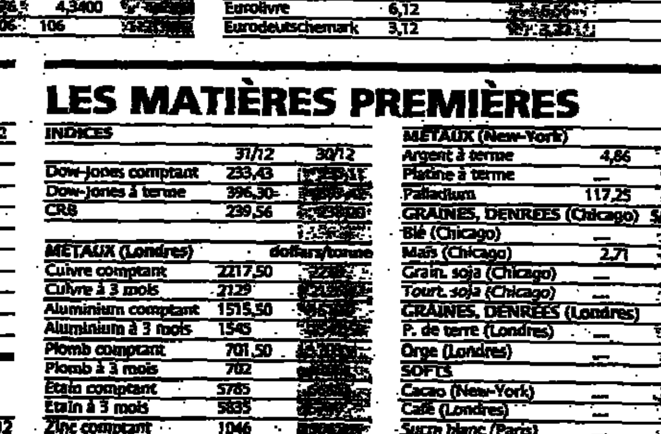
L'OR

	cours 31/12	cours 30/12
Or fin (k. barre)	62100	62100
Or fin (en lingot)	62450	62950
Once d'Or Londres	369,25	—
Pièce française(20f)	355	356
Pièce suisse (20f)	355	356
Pièce Union lat(20f)	355	356
Pièce 20 dollars us	2410	2450
Pièce 10 dollars us	1355	1355
Pièce 50 pesos mex.	2300	2300

LE PÉTROLE

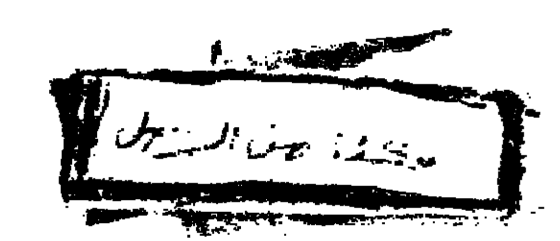
En dollars	cours 31/12	cours 30/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	31/12	30/12
Dow-Jones comptant	233,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	396,30	[illegible]
CRB	239,56	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2217,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2129	[illegible]
Aluminium comptant	1515,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1545	[illegible]
Plomb comptant	701,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	702	[illegible]
Etain comptant	5785	[illegible]
Etain à 3 mois	5835	[illegible]
Zinc comptant	1046	[illegible]
Zinc à 3 mois	1064,50	[illegible]
Nickel comptant	6345	[illegible]
Nickel à 3 mois	6435	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,86	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	117,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 2 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,55 %
CAC 40 : 2279,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	958	958	—	945
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	815	—	815
Renault (T.P.)	1600	1600	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1890,10	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1267	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	657	[illegible]	− 2,89	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	167,50	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Air Liquide	810	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Alcatel Alsthom	416,80	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Axa	330	[illegible]	− 1	[illegible]
Axime	600	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bail Investis.	741	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	614	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Bazar Hot. Ville	443,90	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Bertrand Faure	202,10	[illegible]	− 0,49	[illegible]
BIC	778	[illegible]	− 1,02	[illegible]
BIS	533	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	200,80	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Bollore Techno.	570	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Bongrain	2007	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bouygues	538	[illegible]	− 3,15	[illegible]
Bouygues Offs.	133	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Canal +	1146	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Cap Gemini	250,90	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Carbone Lorraine	982	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Carrefour	3376	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Casino Guichard	241,60	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Casino Guich.ADP	190	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Castorama Dl (Li)	893	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
C.C.F.	240	[illegible]	− 2,41	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,80	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Cegid (Ly)	594	[illegible]	− 1,68	[illegible]
CEP Communication	366,50	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Cerus Europ.Reun	132,60	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Cetelem	600	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
CGIP	1431	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Chargeurs Intl	257	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Christian Dior	837	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	162,80	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Cipe France Ly #	618	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Clarins	761	[illegible]	− 1,18	[illegible]
CLF-Dexia France	452	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Club Mediterranee	336,80	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Coflexip	275	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Colas	750	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,60	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Comptoir Moder.	2800	[illegible]	− 1,25	[illegible]
CPR	413,80	413	− 0,19	415
Cred.Fon.France	67,50	66,90	− 0,88	65
Credit Lyonnais CI	133	130,10	− 2,18	121
Credit National	298,80	298	− 0,26	300
CS Signaux(CSEE)	234,90	235	+ 0,04	250
Damart	4150	4200	+ 1,20	4060
Danone	723	718	− 0,69	708
Dassault-Aviation	1170	1159	− 0,94	1150
Dassault Electro	445	445	—	454
Dassault Systemes	239,30	240	+ 0,29	238
De Dietrich	195,50	193	− 1,27	188
Degremont	385	400	+ 3,89	405
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,50	42,20	− 2,98	37
DMC (Dollfus Mi)	125,80	124,50	− 1,03	125
Dynaction	122,10	121	− 0,90	119
Eaux (Gle des)	643	635	− 1,24	625
Eiffage	205	213	+ 3,90	218
Elf Aquitaine	472,30	469	− 0,69	470
Eramet	272	269	− 1,10	260
Eridania Beghin	835	817	− 2,15	800
Essilor Intl	1575	1550	− 1,58	1590
Essilor Intl ADP	1300	1285	− 1,15	1220
Esso	532	534	+ 0,37	510
Eurafrance	2242	2150	− 4,10	2250
Euro Disney	10,30	10,20	− 0,97	9,50
Europe 1	1100	1099	− 0,09	1100
Eurotunnel	6,85	6,90	+ 0,72	7
Filipacchi Medias	1155	1121	− 2,94	1110
Fimalac SA	482	480	− 0,41	460
Finextel	80,20	80,50	+ 0,37	82
Fives-Lille	490	500	+ 2,04	460
Fromageries Bel	4298	4303	+ 0,11	4290
Galeries Lafayette	1846	1825	− 1,13	1840
GAN	105	102,30	− 2,57	104
Gascogne (B)	457	451	− 1,31	439
Gaumont #	430	430	—	425
Gaz et Eaux	2118	2112	− 0,28	2400
Geophysique	360	359	− 0,27	360
G.F.C.	469,50	462,10	− 1,57	468
Groupe Andre S.A.	399	400,50	+ 0,37	400
Gr.Zannier (Ly) #	117,20	116	− 1,02	114
GTM-Entrepose	240	237,80	− 0,91	235
Guilbert	1015	1030	+ 1,47	985
Guyenne Gascogne	2065	2055	− 0,48	1890
Havas	364	360,50	− 0,96	355
Havas Advertising	575	574	− 0,17	565
Imetal	766	761	− 0,65	780
Immeubl.France	306	310	+ 1,30	310
Infogrames Enter.#	600	600	—	[illegible]
Ingenico	87	86,40	− 0,68	83
Interbail	226,90	223	− 1,71	215
Intertechnique	775	835	+ 7,74	830
Jean Lefebvre	270,50	270	− 0,18	270
Klepierre	694	689	− 0,72	665
Labinal	991	989	− 0,20	975
Lafarge	311,30	307,20	− 1,31	300
Lagardere	142,40	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Lapeyre	298	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	171,10	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Legrand	884	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Legrand ADP	574	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Legris Indust.	218,50	212	− 2,97	[illegible]
Locindus	766	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
L'Oreal	1954	[illegible]	− 2,76	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
Vaal Reefs #	339	332	− 2,06	340
Volkswagen A.G #	2170	2078	− 4,23	2030
Volvo (act.B) #	108,10	—	—	109
Western Deep #	160	157	− 1,87	159
Yamanouchi #	105	105,10	+ 0,09	108
Zambia Copper	6,10	6,10	—	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	116,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,47	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,46	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,77	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	235
Commerzbank AG	132	130,80
Fiat Ord.	15	15
Gevaert	325	325
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp.	23,90	23,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46	46
Robeco	432	428,30
Rodamco N.V.	148,80	148,70
Rolinco	447	440,50
Sema Group Plc	95,10	99,85
Solvay SA	2960	2960

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Part-Dieu(Fin)(Ly)	108	107
Pollet ●	480	480
Sabeton (Ly)	740	720
Samse (Ly)	834	834
Sechilienne (Ly)	1000	1000
Tanneries Fce (Ny)	315	315
Union Gle Nord(Li) ●	179	179

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JANVIER

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	76,10	80
Coil	170	170
Electronique D2	460	473,40
FDM Pharma n.	200	205
Genset	244	247
High Co.	173	177
Infonie	130	130
Joliez-Regol	88,50	88,50
Mille Amis	112	312,10
Picogiga	169,50	161
Proxidis	32	33,50
Stelax	4,65	4,19

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ●	720	720
Crédit Gén.Ind. ●	21,10	21,10
Générale Occidentale ●	85,50	85,50
Mumm ●	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ●	195	195

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

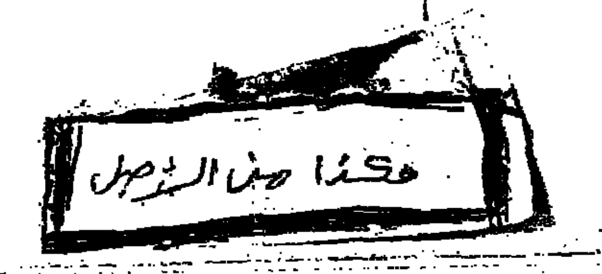
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Interséléction France D.	629,46	617,12
S.G. France opport. C	1777,78	1742,92
S.G. France opport. D	1714,39	1680,77
Sogenfrance C	1568,08	1537,33
Sogenfrance D	1447,16	1418,78
Sogépargne D	306,61	300,57
Soginter C	1919,28	1881,65
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1298,94	1273,47
Sogélance D ◆	1697,79	1680,98
Sogenfrance Tempo D ◆	157,47	157,47

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

OLYMPISME Selon un sondage de l'institut BVA pour le comité de candidature, 78 % des Français soutiennent la candidature de Lille pour l'organisation des Jeux olympiques en 2004. ● LILLE, plus petite agglomération des onze villes candidates, ne fait plus de complexes après avoir comparé ses atouts aux autres dossiers que la commission d'évaluation est en train d'analyser à la suite de ses visites sur place. ● LE SOUTIEN populaire étant acquis à la candidature française, c'est sur l'amélioration de la notoriété de la métropole nordiste que les responsables de Lille 2004 vont faire porter leur action de lobbying d'ici au 7 mars, quand les quatre ou cinq villes finalistes seront désignées. ● LA DÉCISION définitive sera prise par le Comité international olympique et rendue publique par son président, Juan Antonio Samaranch, le 5 septembre prochain.

Lille doit accroître sa notoriété pour rester dans la course aux JO de 2004

Dix semaines avant le choix des quatre ou cinq villes qui resteront en lice jusqu'au terme de la sélection, le 5 septembre, la métropole du Nord analyse ses chances à l'aune des dix autres dossiers de candidature

LES PETITS n'ont plus peur des grands. Les Lillois soupèsent désormais avec sérénité leurs chances d'être sur la *« short list »* du Comité international olympique (CIO) qui sera dévoilée vendredi 7 mars à Lausanne. Malgré le handicap que représente la modeste dimension de leur ville, ils estiment toujours possible de figurer parmi les quatre ou cinq candidats qui resteront en lice.

Avec Stockholm, Rome, Séville, Saint-Pétersbourg, Le Cap, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Istanbul, Athènes, San Juan de Porto Rico, Lille fait partie des onze villes qui espèrent obtenir, le 5 septembre, l'organisation des Jeux de 2004. Et les défenseurs d'une des plus petites métropoles à avoir jamais postulé aux Jeux d'été, trouvent des raisons d'espérer dans la comparaison de leur dossier avec ceux des grandes cités en course.

Président de l'association Lille 2004, Francis Ampe a certes dû d'abord quelque peu déchanter, et son équipe de Lillois avec lui. L'analyse des informations qu'ils ont pu recueillir sur les autres candidatures leur a même réservé de mauvaises surprises.

DENSITÉ DES TRANSPORTS

Ainsi, la compacité de leurs sites n'est pas l'atout essentiel qu'ils imaginaient. *Stockholm regroupe* les équipements dans un rayon de... 4 kilomètres autour du centre ville. Rio de Janeiro et Le Cap, elles aussi, ont mis en avant cette concentration géographique. L'« arc olympique », qui permettrait de placer la majorité des infrastructures sportives et techniques en moins de vingt kilomètres, entre Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq, perd ainsi de son originalité. Mais la saturation des transports et la difficulté des déplacements dans le centre d'Atlanta pendant les derniers JO, laissent cependant aux Lillois un espoir : celui de pouvoir valoriser leur capacité à déplacer quotidiennement des centaines de milliers de personnes, en raison de la densité et de la qualité de leur réseau de transports dans la zone olympique.

Largement inspirés par la réussite de Barcelone *dans ce domaine*, les Lillois avaient beaucoup *insisté sur le chapitre* urbanistique de leur dossier. Beaucoup de villes ayant également mis en valeur cet accompagnement socio-économique, la métropole nordiste se voit ainsi réduite à communiquer pour son seul usage interne sur « l'effet JO », c'est-à-dire l'accélération de la restructuration de nombreux quartiers délaissés.

En revanche, la priorité donnée au « développement durable » (*Le Monde* du 16 novembre) reste un atout. Car certaines villes-candidates, *telles que Stockholm, où la* prise en compte de l'écologie semblait aller de soi, se *découvrent* une vive opposition interne, attisée par les risques que l'organisation des JO pourrait faire courir à l'environnement.

Les excès de chauvinisme déplorés à Atlanta sont également à l'origine du regain d'optimisme des Lillois. Car la position géographique de leur ville lui permet de s'appuyer sur une grande diversité de nationalités dans son bassin de population. L'Angleterre et l'Allemagne, mais également toute l'Europe du Nord, et a fortiori la Belgique – autant de pays enrichis par l'immigration – sont à moins de deux heures du beffroi qui domine l'ancienne Bourse, un des plus beaux témoignages de l'art flamand du XVIIe siècle.

Située sur un nœud autoroutier, au centre du réseau Nord-TGV, à moins d'une heure du tunnel sous la Manche (*Le Monde* du 1er janvier 1997), Lille peut annoncer 50 millions d'habitants, autant de spectateurs potentiels, dans un rayon de moins de 200 kilomètres. Et les visiteurs étrangers arrivés *par avion à Roissy seront à moins* d'une heure par TGV de la gare centrale de Lille. Rio n'annonce que 30 millions d'habitants dans son périmètre d'influence, et le chiffre tombe à 20 pour Rome, 18 pour Istanbul et Buenos Aires et 4 seulement pour Stockholm.

DIVERSITÉ DE NATIONALITÉS

Cette perspective de succès populaire se heurte cependant à *la* faiblesse de la capacité d'accueil *hôtelière. Celle-ci est rendue en*core plus criante par la comparaison avec les autres candidatures. On compte au mieux 25 000 lits dans la ville et sa région, alors que les grandes cités à vocation touristique que sont Séville, Rome et Istanbul en possèdent respectivement 150 000, 120 000 et 50 000. Les promoteurs de la candidature lilloise ont toutefois la promesse d'un *grand groupe de construire* chez eux un établissement de *600 chambres, dans la catégorie* 4 étoiles qui lui fait le plus défaut *pour loger les personnalités* de haut rang.

Faute de pouvoir faire référence directement à une identité européenne – qui sera peut-être plus affirmée en 2004 –, les responsables de la candidature lilloise ne peuvent procéder que par allusions sur le symbole que représente leur ville. Ils rappellent qu'ils avaient associé Bruxelles à leur projet initial, avant que cette collaboration ne soit déclarée contraire à la Charte olympique. Ils gardent des contacts étroits avec des responsables comme Jacques Santer, le président de la Commission européenne. La candidature a été présentée aux délégués de l'Eurorégion qui rassemble les Flandres, la Wallonie, Bruxelles-Capitale, le Kent et le Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'aux représentants des pays les plus proches : Belgique, Grande-Bretagne et Pays-Bas.

Face à *des villes qui disposent* d'une image forte, comme Rome, *Stockholm* ou Athènes, à *côté* d'autres (Rio et Buenos Aires) qui *représentent* un continent – l'Amérique latine – toujours dans l'attente de l'événement, devant la forte symbolique de changement que représentent Le Cap, Istanbul ou Saint-Pétersbourg, Lille n'a finalement plus qu'à compter sur son absence de handicaps criants. C'est pour compenser sa faible notoriété, que, s'appuyant sur une forte mobilisation populaire, les responsables de la candidature ont décidé de faire du *lobbying* une priorité. *« Même si Lille, c'est la France, nous avons encore beaucoup de travail pour faire connaître notre ville »*, résume Francis Ampe.

Christophe de Chenay

Soutien populaire

Selon un sondage réalisé par l'institut BVA pour le compte de Lille 2004, 78 % des Français soutiennent la candidature de Lille à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Cette enquête, menée par téléphone entre les 5 et 7 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 887 personnes confirme la pertinence du slogan choisi par le comité de candidature : *« Les jeux pour tous »*.

Thomas Bach, le président de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), s'était déjà montré très impressionné par le soutien populaire manifesté par les Nordistes lors de son séjour à Lille en septembre 1996. Aujourd'hui, 81 % des Français estiment que cette candidature est *« une bonne chose pour la France »*. Ils ne sont que 10 % à penser le contraire et 9 % sans avis particulier.

Les régions les plus favorables à la tenue des JO d'été à Lille, outre le Nord - Pas-de-Calais, sont l'Est (88,2 %) et l'Ile-de-France (83,8 %)

Enthousiasme à Rio, Athènes et Istanbul, réticences à Stockholm

UN CARNAVAL *avant l'heure* : les membres du Comité d'évaluation du CIO y ont eu droit au Brésil au cours de leur visite de Rio de Janeiro, à la fin du mois de novembre. Malgré leur forte mobilisation, les Lillois ne pourront sans doute jamais se mettre à l'unisson de l'enthousiasme des Cariocas. Ces derniers savaient avoir besoin de ces chaleureuses démonstrations d'adhésion pour augmenter les chances de leur ville à l'organisation des JO de 2004. Mais la beauté de la baie de Rio ne suffit pas à faire oublier son alarmant niveau de pollution. Et le boum économique que connaît le Brésil n'a pas mis un terme aux criantes inégalités. La violence, enfin, reste endémique dans la métropole brésilienne.

La volonté d'obtenir pour la première fois les Jeux en Amérique latine est loin d'être aussi forte en Argentine qu'au *Brésil*. Si les autorités sont derrière la candidature de *Buenos Aires*, celle-ci s'identifie essentiellement au président Carlos Menem. *Celui-ci aimerait faire son retour au palais* présidentiel, qu'il devra quitter en 1999, à l'*occasion de cet événement mondial. Il* voudrait que le choix de la capitale argen*tine concrétise le passage de son pays dans* le « premier monde ». Touchés par une *grave crise économique*, les habitants de *Buenos Aires semblent pourtant loin de* penser avoir atteint le niveau de développement qui leur permettrait d'accueillir les Jeux.

SCEPTICISME EN RUSSIE ET AU CAP

On rencontre le même scepticisme en Russie, où la candidature de Saint-Pétersbourg est avant tout celle du nouveau maire. Vladimir Iakovlev veut ainsi montrer son ouverture et sa volonté d'accueillir des investisseurs.

Le soutien tardif des autorités à la candidature du Cap, initiée par les milieux d'affaires sud-africains, s'explique aussi par la crainte de ne pouvoir assumer les investissements nécessaires. *« Il y a d'autres priorités »*, répond le comité « Stop 2004 Olympic Bid Forum », qui regroupe les protestataires. Mais une large partie de la population sud-africaine, confrontée à de graves problèmes quotidiens, semble tout simplement indifférente à un projet qui lui *semble* trop *lointain*. Et les membres du CIO n'auront pas pu ne pas voir les im*menses townships* qui jalonnent l'autoroute entre l'aéroport international et *Le Cap*.

Il sera bien difficile de départager les deux capitales ennemies de la Grèce et de la *Turquie. Un nouvel échec sera pourtant* aussi cruellement ressenti par la population d'Athènes *que par celle d'Istanbul*. La forte campagne de mobilisation a porté ses fruits dans la ville qui a accueilli les premiers JO, il y a un siècle. Au point que les Athéniens jurent ne plus jamais se porter candidats s'ils n'ont pas plus de réussite que face à Atlanta. D'autant qu'ils auront fini de construire entre-temps leur métro et leur nouvel aéroport. Même frénésie de construction à Istanbul, où la plupart des grands équipements nécessaires à l'organisation des Jeux sont en travaux. Mais la Turquie n'a peut-être pas encore atteint le niveau de développement exigé par le CIO.

RETOURNER L'OPINION

Si la proximité des JO de Barcelone interdit sans doute aux Espagnols de caresser l'espoir de réutiliser les infrastructures réalisées à *Séville* pour l'Exposition universelle de 1992, les deux plus dangereux adversaires de *Lille* se trouvent sans doute en Europe. Une ville du Vieux Continent au moins devrait être retenue dans la *« short list »* en vertu de l'alternance, après l'Amé*rique d'Atlanta* et l'*Océanie* de Sydney. Rome exerce une attraction certaine, qui *pourrait faire de la Ville éternelle une « ré*cidiviste » *puisqu'elle a déjà obtenu l'orga*nisation des Jeux en 1960. Mais le dossier *technique de la candidature présente un* certain nombre de faiblesses, comme une implantation des sites excentrée.

C'est le dossier de Stockholm qui apparaît aujourd'hui comme le plus séduisant des onze candidatures. Le site, le climat, la richesse du pays et son expérience dans l'organisation de grands événements sportifs depuis le championnat d'Europe de football, en 1992, et les championnats du monde d'athlétisme de Göteborg, en 1995, sont de réels atouts. Mais la population de la capitale suédoise semble pour le moins réticente. Dans le quartier où est prévu le stade olympique, on ne veut tout simplement pas en entendre parler. La perspective de nouveaux impôts affole un pays déjà surtaxé. Les écologistes hurlent à la pollution. Au point qu'un ancien premier ministre, Ingvar Carlsson, a été nommé président d'une fondation chargée de retourner l'opinion. *« C'est d'abord avec le soutien de la population que nous pourrons organiser les jeux et le faire bien »*, a déclaré M. Carlsson.

C. de C.
(avec nos correspondants)

La fermeture à Antibes du centre régional d'éducation populaire et de sport illustre le désengagement de l'Etat

LE MINISTÈRE de la jeunesse et des sports envisage de céder, prochainement, la gestion du centre régional d'éducation populaire *et de sport* (Creps) d'Antibes. Les candidats à l'acquisition devront cependant répondre à trois conditions : maintenir les activités de plongée sous-marine ainsi que celles de voile, avoir les structures juridiques pour accueillir des fonctionnaires en détachement, et, enfin, engager tous les agents en fonctions au Creps.

Seule l'association « Education nationale, jeunesse, sports et loisirs » *semble, pour l'instant*, intéressée par la reprise du centre. Elle *propose de reconvertir* le Creps en camp de vacances pour fonctionnaires des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports.

PRIVATISÉ, PUIS SUBVENTIONNÉ

Ce projet de privatisation, qui devrait concerner plusieurs autres établissements du même type, fait suite à une mesure dic*tée par le ministère du budget* qui vise à restreindre les charges salariales *du ministère de la jeu*nesse et des sports.

Trente emplois seront donc supprimés à Antibes, le personnel pouvant, s'il le désire, être engagé par le futur gestionnaire privé. Le plan présente néanmoins quelques paradoxes, dont le moindre n'est pas l'attribution de subventions à l'association pour combler ses éventuels trous budgétaires. Yvon Céas, directeur de l'administration générale de la jeunesse et des sports, explique *« qu'il s'agirait de subventions de participation allouées dans le cadre des missions nationales assurées par l'association »*.

L'annonce de la fermeture du Creps d'Antibes a provoqué de vives réactions, malgré les garanties exigées par le ministère. *« Il s'agit d'une mystification*, clame Hervé Perrin, porte-parole du personnel du Creps. *Les services que nous offrons ne pourraient être rentabilisés par le privé, si ce n'est à un tarif beaucoup plus élevé. »*

A l'ombre du fort d'Antibes, dans d'anciennes casernes rénovées, le Creps accueille, chaque année, 700 sportifs de haut niveau, sans oublier les nombreux amateurs qui profitent des installations. S'il exige le maintien de la plongée sous-marine et de la voile, le plan du ministère de la jeunesse et des sports oublie les « pôles France » (centre sportif de haut niveau) que sont le trampoline, la natation, voire la gymnastique. L'équipe de France de gymnastique en avait, par exemple, fait son lieu d'entraînement pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

PROTESTATIONS AZURÉENNES

En dix ans, les pouvoirs publics (la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Etat) ont investi plus de 33 millions de francs dans la rénovation de l'établissement. Dépenses inutiles ? C'est le sentiment des élus locaux. *« Nous voulons maintenir ce pôle d'excellence du sport dans son rôle de centre de formation et d'accueil, aussi bien des athlètes de haut niveau que des mouvements régionaux*, affirme Jean Léonetti, maire de la ville et président du conseil d'administration du Creps. *De plus, même si l'association privée devait assurer des activités sportives, elles seraient incompatibles avec les fonctions de loisirs. »*

Enfin, le projet fait abstraction des accords passés avec les collectivités locales. Ceux-ci portaient sur le rachat des terrains désaffectés, proches du Creps, en vue d'y installer un *complexe* universitaire. L'implantation d'un nouveau campus, à deux pas du port, est à l'étude, en concertation avec l'université de Nice-Sophia-Antipolis et la préfecture des Alpes-Maritimes. Dans ce contexte, le Creps offrait des possibilités de synergies avec l'établissement universitaire qu'un camp de vacances pour fonctionnaires ne présente pas.

J. C.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat d'Angleterre

Vingt et unième journée

Arsenal-Middlesbrough	2-0
Chelsea-Liverpool	1-0
Coventry-Sunderland	2-2
Newcastle-Leeds	3-0
West Ham-Nottingham Forest	0-1
Everton-Blackburn	0-2
Manchester United-Aston Villa	0-0
Derby-Sheffield Wednesday	reporté
Leicester-Tottenham	reporté
Southampton-Wimbledon	reporté

Classement : 1. Liverpool, 42 pts (22 matches joués) ; 2. Arsenal, 40 (21) ; 3. Manchester United, 38 (21) ; 4 Newcastle, 37 (21) ; 5. Wimbledon, 37 (19) ; 6 Chelsea, 35 (21) ; 7. Aston Villa, 34 (20) ; 8. Everton, 28 (21) ; 9. Sheffield Wednesday, 28 (20) . 10 Tottenham, 28 (20) ; 11. Sunderland, 24 (21) . 12 Coventry, 23 (21) ; 13 Derby, 23 (20) . 14. Leicester, 23 (20) ; 15. Leeds United, 22 (21) ; 16. West Ham, 21 (20) ; 17. Blackburn Rovers, 20 (20) ; 18. Middlesbrough, 18 (21) ; 19. Nottingham Forest, 17 (21) ; 20. Southampton, 16 (20).

DÉPÊCHES

■ **VOILE : Eric Dumont** (*Café Legal-Le goût*), ***qui n'a pas été épargné* par les problèmes** depuis le départ des Sables-d'Olonne, doit faire face à de nouveaux ennuis : sa bôme s'est cassée en deux et avec la proximité du pôle magnétique, son compas ne répond plus. Eric Dumont doit donc barrer en permanence. *« Le bateau devient fou. Il ne peut plus tenir un cap*, a expliqué, mercredi 1er janvier, le skipper de *Café Legal*. De plus, *« sur un empannage involontaire, la retenue de bôme s'est cassée en deux sur le hauban. La voile n'est pas déchirée »* mais *« la grande-voile et les morceaux de bôme sont sur le pont »*, a-t-il déploré alors qu'une nouvelle dépression s'approche de son voilier.

■ **FOOTBALL : le défenseur Jean-Luc Sassus a été prêté à l'AS Saint-Etienne** par l'Olympique lyonnais jusqu'à la fin de la saison. Ce prêt fait suite à l'altercation ayant opposé Sassus et le gardien Pascal Olmeta à l'issue du match Lyon-Nantes, le 20 décembre (*Le Monde* du 24 décembre). Jean-Luc Sassus, âgé de trente-quatre ans, avait *rejoint l'OL en juin 1994. Son contrat initial de deux ans avait été* prolongé jusqu'au 30 juin 1998.

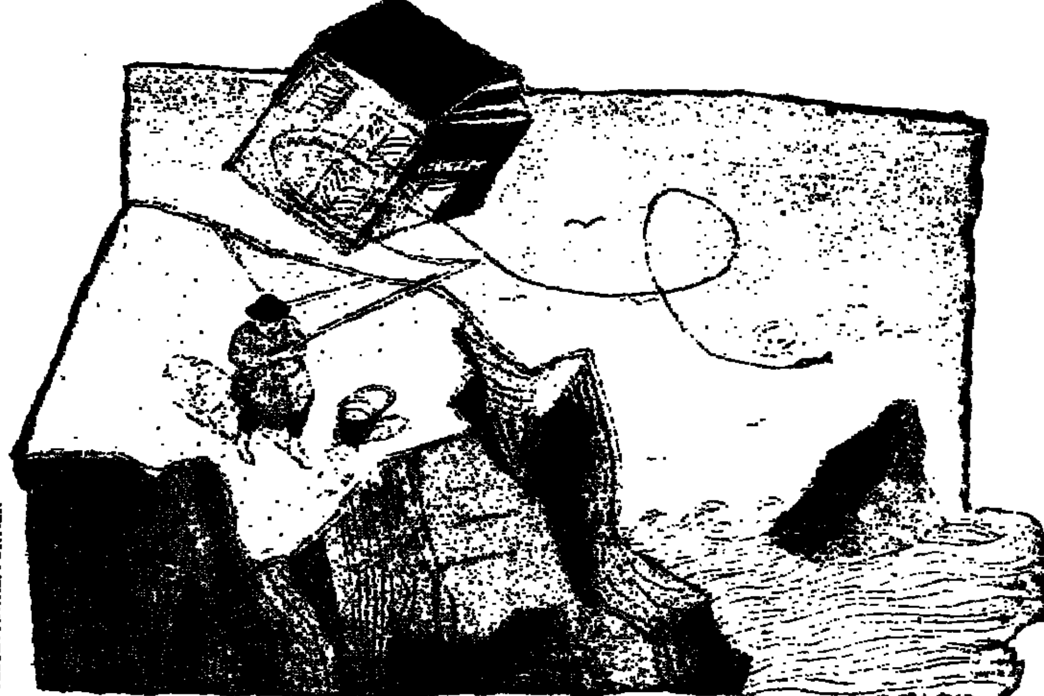
■ **Patrick M'Boma, l'attaquant international camerounais du Paris Saint-Germain**, rejoindra à la fin du mois de janvier le club japonais de Gamba Osaka. Formé au PSG, M'Boma, âgé de vingt-six ans, avait été prêté à Châteauroux, club de deuxième division, de 1992 à 1994, avant de signer un contrat de quatre ans avec le club parisien.

■ **La loi sur les transferts libres des joueurs au Brésil**, élaborée par Pelé, le ministre des sports brésilien, vient d'entrer en vigueur, en dépit de l'opposition des responsables des grands clubs du pays. Cette loi, qui donne aux joueurs le droit de décider de leur avenir professionnel à la fin de leur contrat avec un club, a été promulguée il y a deux mois par le président Cardoso. Les grands clubs, qui, dans l'ancien système, réclamaient des indemnités à la fin du contrat et pouvaient ainsi bloquer le transfert du joueur, ont déjà annoncé qu'ils demanderaient à la justice l'annulation de la loi. – *(AFP)*

■ **OMNISPORTS : Michael Johnson a été élu « Champion des champions »** par le quotidien *L'Equipe*. Battu de 2 points l'an dernier par le triple sauteur anglais Jonathan Edwards, Johnson a cette fois remporté une victoire écrasante, devançant Alexander Popov, le nageur russe, de 44 points. Marie-José Pérec est cinquième de ce classement international. Le sprinter texan, champion olympique sur 200 m et 400 m lors des Jeux d'Atlanta, au cours desquels il a établi, de surcroît, un impressionnant record du monde du 200 m en 19 s 32, vient également d'être désigné « Athlète de l'année » par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

La pointe du Raz en hiver

Le promontoire breton se prépare à la saison touristique en modifiant son bâti et en plantant de l'herbe



DESSIN NATALI FORTIER

AUDIERNE
de notre envoyée spéciale

La silhouette blanche de l'Hôtel d'Iroise, breton de forme, indifférent aux tempêtes, restera encore un moment dans les boutiques de souvenirs et sur les photos des millions de touristes qui ont, un été, foulé la pointe du Raz. Au plus fort de la saison, à la mi-août, il en vient jusqu'à 12 000 par jour et au moins 800 000 par an. Imaginer cette affluence donne au visiteur de l'hiver une nette sensation de privilège. Du coup, il se sent obligé de saluer ses congénères. Ce jour-là, un pêcheur de bars, un couple d'amoureux et pas mal d'oiseaux.

Le petit Hôtel d'Iroise a affiché complet jusqu'à sa fermeture définitive, mardi 31 décembre. Mais il n'était prévu nul réveillon de la Saint-Sylvestre. Marie Le Coz, la maîtresse des lieux, n'avait pas le cœur à la fête.

Dans quelques jours, la vieille dame partira habiter au village voisin. Or une maison, c'est *« un endroit plus... restreint, avec des limites : un jardin, des voisins... »*. Triste comme une insulaire quittant son promontoire, elle raconte près de cinquante ans de sa vie, *« ici, seule avec la mer, au milieu de toute cette immensité, que je sens autour de moi »*. L'établissement sera bientôt détruit.

Une pointe bretonne sans maison à toit d'ardoise dessus, c'est un peu comme une galette sans beurre salé. Mais le Conservatoire du littoral n'a pas voulu d'exception : il faut faire table rase pour rendre à cette pointe finistérienne, élue *« grand site national »*, un aspect naturel. Au-dessus du chaos rocheux, les boutiques et les crêperies en béton des années 60 attendent les bulldozers.

Les commerçants – comme les parkings – ont reculé de quelques centaines de mètres : quatorze magasins ont trouvé place dans un discret vallon en contrebas. L'excentrique bâtisse du *« musée »* (privé) de la pointe est elle aussi condamnée ; les fortes sculptures de pierre qui ornent son entrée seront déplacées.

La pointe du Raz mérite probablement toutes ces attentions, qui devraient coûter 50 millions de francs au total. Non pas que ce promontoire déplumé puisse revendiquer d'être le plus beau des caps bretons : depuis la pointe du Millier, à l'entrée du pays du cap Sizun, tous peuvent rivaliser. Mais voilà, en tant que bout du nez de la France lorgnant vers les Amériques, il est, de loin, le plus visité, et depuis longtemps.

Au-dessus du chaos rocheux, les boutiques et les crêperies en béton des années 60 attendent les bulldozers

Avant guerre, quatre établissements cossus se disputaient une clientèle bourgeoise venue se griser de concentrés d'embruns et frissonner à la vue des pêcheurs intrépides qui bravent les courants entre le continent et l'île de Sein. Une nuée de guides assaillaient alors les grosses berlines. L'armée allemande mit un point final à cette ère en faisant exploser le tout. Cet été, les stigmates de la période du tourisme de masse devraient à leur tour disparaître pour laisser place à des vacanciers non moins nombreux mais plus soucieux d'environnement.

« Les comportements changent, témoigne Bernard Cariou, qui dirige la nouvelle Maison de la pointe du Raz et du cap Sizun. *Désormais les gens viennnent nous interroger sur le patrimoine, les questions techniques liées au reverdissement du site ».*

Justement, faire pousser de l'herbe en Bretagne ne semble pas une mince affaire, à voir les quatre délicats lopins expérimentaux soigneusement clôturés au pied de Notre-Dame-des-Naufragés. Cette sculpture de Godebski, signe de la *« vive reconnaissance »* des Finistériens *« pour ses généreux secours pendant la crise sardinière de 1903 »*, a, elle, obtenu le droit de demeurer, comme les militaires et leur sémaphore.

Il lui faut maintenant veiller sur la future lande. A la différence des dunes, qui, elles aussi, ont tendance à succomber aux piétinements estivaux, la reconquête végétale de caps rocheux est une nouveauté. *« La pointe du Raz sera à nouveau verte cet été*, promet néanmoins Bernard Cariou, *sauf très fortes pluies ou très fortes sécheresses. »*

Comment prévoir ? Cette terre-là est sujette aux malédictions. On y célèbre la tempête comme le plus grandiose et le plus inlassable des spectacles. Le plus cruel aussi. On raconte que, sur la pointe du Van, voisine de celle du Raz, la cloche de la charmante chapelle Saint-They annonce les naufrages.

Entre les deux caps, la plage porte un nom évocateur : c'est la célèbre baie des Trépassés. On raconte aussi que les vagues furent capables d'engloutir une ville entière : Ys, cité du roi Gradlon et de sa fille maudite, Dahud. On se souvient enfin qu'à quelques sauts de lapins de là certains avaient imaginé installer une centrale nucléaire, sur la commune même de la pointe du Raz, la tranquille bourgade de Plogoff.

Quand cette tempête-là s'est calmée, le projet d'offrir au public un « grand site national » a pu être relancé en 1989. Il arrive parfois aux hommes de conjurer le mauvais sort.

Martine Valo

Pratique

● **Y aller.** En provenance de Paris, depuis l'aéroport ou la gare de Quimper (compter quatre heures et trente minutes pour les TGV les plus rapides), puis louer un véhicule pour les 35 kilomètres restants. La Bretagne est dotée d'autoroutes gratuites.

● **Se loger.** Il reste quelques hôtels ouverts, en hiver, dans tout le cap Sizun, notamment dans la baie des Trépassés (la vue est superbe, mais la cuisine moyenne).
La jolie ville d'Audierne, avec son port de pêche animé, propose plusieurs établissements de catégories différentes (renseignements à l'Office de tourisme d'Audierne, place de la Liberté. Tél : 02-98-70-12-20).

● **Découvrir.** La Maison de la pointe du Raz et du cap Sizun (Tél. : 02-98-70-67-18), située sur le site-même, propose des expositions, des informations et des visites guidées très appréciées. Les parkings sont désormais payants (20 francs). Ensuite, une navette gratuite relie la pointe. Mais la promenade à pied est évidemment recommandée depuis le minuscule port rocher de Bestrée jusqu'à la pointe du Van, et au-delà sur le littoral du cap Sizun, largement protégé et sillonné de sentiers de randonnée. Un détour s'impose par la petite cité de caractère de Pont-Croix.

ESCAPADES

■ **GÎTES ET FERMES ÉQUESTRES.** Le cheval faisant partie intégrante du monde rural, les labels « Bienvenue à la ferme » et « Gîtes de France » complètent leur gamme de séjours avec des prestations équestres chez des agriculteurs-éleveurs ou des ruraux. Ainsi, en Aveyron, sept établissements proposent des séjours répondant à une charte de qualité en matière d'accueil, de prestations équestres et d'infrastructures. Gîtes et fermes sont situés au cœur de l'Aubrac, sur le plateau du Larzac, entre les gorges de l'Aveyron et la vallée du Lot, entre Villefranche-de-Rouergue et le Ségala, ou encore à proximité de Najac. Egalement proposées, dans les monts du Lévezou et le causse de Villeneuve, des randonnées familiales en roulottes ainsi qu'une initiation à la vie d'un ranch dans le décor western d'une ferme située aux portes de Rodez.
★ **Renseignements : Relais des gîtes d'Aveyron (tél. : 05-65-75-55-60) et Loisirs Accueil Aveyron (05-65-75-55-50). En librairie, Guide des gîtes et fermes équestres.**

■ **LES MARNAIS DANS LA GRANDE GUERRE.** Consacrée à la vie quotidienne pendant la « der des ders », cette première exposition, présentée jusqu'au 7 mars à l'Espace tourisme du conseil général de la Marne, a également pour objectif la mise en valeur des sites marnais du souvenir à travers cinq lieux : Navarin, le fort de la Pompelle, la chapelle russe de Saint-Hilaire, le monument commémoratif de Mondement et le mémorial des victoires de la Marne, à Dormans. Cartes postales, correspondances, monnaies, affiches vantant les emprunts ; objets qui illustrent une culture née autour de la guerre. Egalement à l'honneur, le corps expéditionnaire russe.
★ **Espace tourisme du conseil général, 13 bis, rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, tél. : 03-26-68-37-52. Le lundi de 13 h 30 à 18 heures, et du mardi au vendredi, de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.**

■ **INVITATION AU VOYAGE.** Alliance entre les Éditions Gallimard et la chaîne ARTE, un agenda 1997 propose sur chaque double page couvrant une semaine une suggestion de week-end en Europe, soit 52 destinations, en France (Périgord, Auvergne, Bretagne, Cévennes, Provence, etc.) et aux quatre coins du Vieux Continent, du Portugal à la Pologne, d'Irlande en Russie, de Norvège en Turquie, *via* Venise. Une fois par mois, décliné sur deux pages, un gros plan sur un voyage thématique : la route de Don Quichotte, celle des carnavals belges, les trains des glaciers suisses, etc.
★ **Agenda ARTE/Guides Gallimard 1977, 98 F.**

■ **L'AGENDA DU ROUTARD.** Autre initiative celle de l'Agenda du Routard 1997 qui propose un tour de France et du monde des fêtes, du carnaval de Nice à celui, jamaïcain, de Portobello (à Londres), de la fête des Gardians, à Arles, à la fête de la bière, à Munich. Le premier Agenda du Routard invite notamment à la fête d'Agios Vassilios (Grèce), la cavalcade des Rois mages (Espagne) ou le carnaval de Québec. Festif et exotique, cet agenda comporte aussi un mémento personnel, un planning de l'année et les numéros de téléphone utiles aux bourlingueurs. Figurent également les dates des vacances scolaires, indicatifs téléphoniques, codes postaux français, décalages horaires, températures, formalités administratives et médicales, monnaies locales, distances kilométriques en Europe et les équivalences des mesures anglo-saxonnes.
★ **L'Agenda du Routard 1997, 168 p., 45 F.**

■ **LA CÔTE HORS SAISON.** Spécialiste de la randonnée, Chamina Sylva propose, jusqu'en avril, de découvrir, loin de l'agitation estivale et, en février, dans le parfum des mimosas en fleur, la côte méditerranéenne et son arrière-pays ainsi que l'île de Port-Cros qui s'enorgueillit d'un des climats les plus doux de France. Cinq jours au cœur du massif des Maures et deux jours sur le littoral, dont une journée entière à Port-Cros, parc national renommé pour la richesse de sa faune marine et de sa flore. Etapes de 18 à 20 km par jour, soit 5 à 6 heures de marche, les bagages étant transportés par voiture. Hébergement en gîtes d'étape et hôtels en chambrées collectives. Prix : 3 190 F par personne en pension complète (départ et arrivée à Bormes-le-Pin, près de Toulon).
★ **Chamina Sylva, BP 5, 48300 Langogne, tél. : 04-66-69-00-44.**

■ **WEEK-ENDS AMOUREUX.** Pour célébrer la Saint-Valentin, le 14 février, Episodes propose un choix d'escapades romantiques et insolites, accessibles à tous. A commencer par une promenade « Belle Epoque » autour de Paris, à bord du Pullman Orient Express, palace sur rails dont les voitures sont classées monuments historiques. A partir de 2 600 F pour deux personnes avec dîner gastronomique et musique tzigane. Egalement programmées des fugues à Fontainebleau (avec promenade en calèche), aux portes du Mont-Saint-Michel (à partir de 860 F la nuit pour deux personnes en chambre double avec le dîner), à Cannes (sur la Croisette), à partir de 2 040 F (3 620 F avec le vol A/R Paris-Nice) et à Venise (à partir de 5 930 F avec l'avion et une promenade en gondole). La chaîne parisienne Timhôtel (20 hôtels 2 ou 3 étoiles) propose une formule pour fêter la Saint-Valentin dans la capitale : un forfait à 1 200 F, pour deux personnes, du 7 au 23 février, comprenant 3 nuits en chambre double avec petit déjeuner et balade sur la Seine.
★ **Episodes : renseignements au 01-60-79-62-62, numéro Azur 0-801-63-08-04. Timhôtel : réservation centrale au 01-44-15-81-15.**

Une exposition pour découvrir « les traces de l'invisible »

LA MATIÈRE qui nous entoure, qu'elle soit inerte ou vivante, liquide ou solide, est constituée de milliards d'atomes, invisibles à l'œil humain en raison de leur petite taille, de l'ordre de l'angström (1 dix-milliardième de mètre). Comme dans une poupée russe, en ouvrant la boîte, il y a encore plus petit. Puisque ces atomes sont eux-mêmes formés d'un noyau entouré d'un cortège d'électrons. Et que, stade ultime de la matière, les protons et les neutrons du noyau sont formés d'un assemblage de quarks, des briques élémentaires dont la taille est inférieure à 1 milliardième de milliardième de mètre.

Pour accomplir ces pas de géant dans la connaissance, la science de l'« infiniment petit », née au début du vingtième siècle, a mis en œuvre beaucoup de physique théorique, et conçu des machines seules capables de sonder la matière, les accélérateurs de particules. Pour faire connaître les grandes étapes de cette quête scientifique, le Palais de la découverte présente, jusqu'au 5 janvier, une exposition intitulée « Sur les traces de l'invisible ». Cette promenade au cœur de la matière a été conçue par l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) du CNRS, qui commémore ainsi ses vingt-cinq ans d'activité.

L'exposition se compose d'une suite de 34 panneaux explicatifs qui se lisent comme un roman. On y apprend par exemple que la matière présente dans l'Univers est régie par quatre forces fondamentales : la force électromagnétique, la force nucléaire forte, la force faible et la force de gravitation. Le grand rêve des physiciens est d'unifier ces quatre forces. Mais ils n'y sont pas encore parvenus. Ils n'ont pas réussi non plus à expliquer l'origine de la masse des particules ni pourquoi elle n'est pas identique pour toutes. Certaines, comme le photon, n'en ont pas du tout.

LES PREMIERS INSTANTS

Pour donner les premiers éléments de réponse à ces questions apparemment simples, les chercheurs doivent remonter aux premiers instants de l'Univers, quand il était très dense et chaud. Ils supposent qu'à cette époque régnait une symétrie qui a été brisée lorsque l'Univers s'est refroidi. Cette *« brisure de symétrie »* serait à l'origine des masses, et elle aurait engendré le boson de Higgs. C'est pour trouver le boson de Higgs qu'a été conçu le LHC, le collisionneur géant du Laboratoire européen pour la physique des particules, qui doit entrer en fonction en 2005.

Comme l'explique un panneau, les réponses aux questions des chercheurs sur la matière ne se trouvent pas seulement sur Terre, mais aussi dans le ciel. Car *« l'Univers est la plus grande mine d'informations sur la physique qu'on puisse imaginer »*. Les rayons gamma ou les neutrinos détectés grâce aux progrès de l'astronomie spatiale et terrestre représentent de nouvelles données pour les scientifiques. Mais l'interprétation de ces observations est souvent difficile et nécessite les efforts conjoints des physiciens des particules et des astrophysiciens.

Un autre panneau pourrait servir de conclusion à l'exposition, tout en invitant à une réflexion philosophique. Il précise que *« la plupart des atomes que l'on trouve sur Terre, l'oxygène de l'eau, le calcium de nos os, le sodium du sel, le cuivre et le fer, ont été créés dans d'anciennes étoiles qui brillaient avant que naisse notre Soleil »*. Ces éléments ont été projetés dans l'espace interstellaire lors des explosions gigantesques de certaines étoiles en fin de vie, et ont été réintroduits ensuite dans d'autres systèmes solaires, dont le nôtre. Selon les scientifiques, *« nous sommes tous les enfants des étoiles »*.

Christiane Galus

★ **Palais de la découverte, jusqu'au samedi 4 janvier de 9 h 30 à 18 heures, et dimanche 5 de 10 à 19 heures. Entrée : 27 F.**

VENTES

Draps et dentelles

JANVIER est la saison du blanc, même dans l'ancien. Les antiquaires sont volontiers vendeurs de ce qui n'est pas parti à Noël. Draps, taies, dessus-de-lit, nappes et serviettes, mouchoirs et napperons, dentelles de toutes sortes sont à l'honneur. Les draps, surtout en lin au XIXe siècle et au début du XXe, sont ornés d'un liseré ou d'une ligne au point de bourdon (un motif de bâtonnets ajourés), ou brodés d'initiales. Selon l'importance du décor, les prix varient de 800 à 2 000 francs. Les dessus-de-lit sont accessibles à partir de 2 000 francs, même prix pour une nappe avec ses serviettes. Les napperons, beaucoup plus petits, se vendent à partir de 400 francs, les mouchoirs à partir de 200 francs.

Il s'agit là de modèles simples, car le prix du linge ancien dépend surtout de la qualité, de l'abondance et de l'état de conservation des dentelles, réalisées à la main jusqu'au XIXe siècle. Cet art se développe en Europe au cours du XVIe siècle, sur la base de deux techniques principales, à l'aiguille et au fuseau. La dentelle à l'aiguille est un prolongement de la broderie, et s'exécute avec un fil de lin blanc, une fibre appréciée pour sa souplesse et sa solidité. A partir de pièces de tissu découpées, on formait un motif dans l'assemblage bord à bord, laissant un espace vide, et des points décoratifs. Au XVIIe siècle est inventée la dentelle à l'aiguille sans support, où les motifs sont reportés sur un parchemin.

La technique du fuseau découle du tressage utilisé pour la réalisation des lacets. Enroulées sur des bobines, ou fuseaux, les fils sont croisés les uns autour des autres selon un motif déterminé par une grille étalée sur un coussin. Il s'agit là d'un travail qui s'apparente plus au tissage qu'à la broderie.

Fabriquées dans des couvents par des ouvriers, les dentelles d'Italie et de Flandre sont les plus appréciées au XVIIe siècle et c'est pour les concurrencer que Colbert ouvre en 1665 une manufacture d'Etat à Alençon, où il fait venir trente dentellières vénitiennes. D'après les dessins de l'ornemaliste Jean Bérain (1637-1711), elles élaborent le point de France, où des silhouettes, dais ou trophées se détachent sur un fond d'entrelacs. Sa particularité réside dans la bordure, où de petits picots sont répartis sur des barres au point de bride. Au XVIIIe siècle les plus belles dentelles à l'aiguille viennent d'Alençon ou de Bruxelles, alors que la technique du fuseau est pratiquée à Valenciennes, Malines et Bruxelles. Au XIXe siècle, on adapte les métiers à tisser à la fabrication des dentelles.

Les dentelles anciennes obtiennent des prix importants dès qu'il s'agit d'une surface grande : délicates et fragiles, la plupart d'entre elles ont aujourd'hui disparu. En septembre 1996 à Vichy, un haut de robe de petite fille avec des manchettes assorties en dentelle d'Alençon a été adjugé 12 000 francs, un mouchoir au point d'Alençon en parfait état 6 000 francs, une paire de barbes 3 500 francs (les barbes, à la mode aux XVIIe et XVIIIe siècles, se portaient en paires flottantes de part et d'autre de la coiffure), 3 800 francs une paire de manchettes d'homme, et 300 francs un fond de bonnet.

Catherine Bedel

ANTIQUITÉS

● **Eguisheim** (Haut-Rhin), 27 exposants, entrée : 15 F, de 10 heures à 20 heures, jusqu'au lundi 6 janvier.
● **Cannes** (Alpes-Maritimes), Antiquaires au Palm Beach, 60 exposants, entrée : 50 F, de 11 heures à 20 heures, jusqu'au dimanche 5 janvier.

BROCANTES

● **Jarnac** (Charente), salle des fêtes, 40 exposants, jusqu'au dimanche 5 janvier.
● **Nîmes** (Gard), parc des expositions, 129 exposants, jusqu'au dimanche 5 janvier.
● **Le Mans** (Sarthe), parc des expositions, 130 exposants, jusqu'au dimanche 5 janvier.

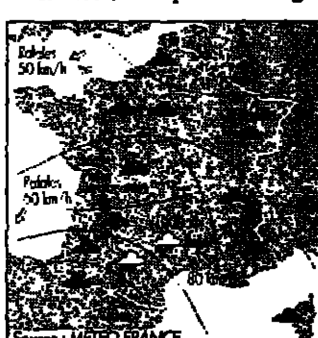
Pluie, neige, verglas et froid

LA CEINTURE anticyclonique se maintient de l'Islande à la mer Noire et engendre encore des températures très hivernales sur une grande partie de l'Europe. Un système dépressionnaire sur la péninsule Ibérique fait remonter des perturbations alimentées en air doux et humide de Méditerranée, et provoque au contact de l'air froid des précipitations sous forme de pluie verglaçante ou de neige.

Vendredi, une première vague d'intempéries s'évacuera vers le nord et donnera en matinée encore de petites chutes de neige du Nord-Picardie à la Champagne et au nord de la Lorraine et de l'Alsace. Le ciel restera gris l'après-midi dans ces régions. Dans la région parisienne, après les flocons de la nuit, le ciel nuageux autorisera quelques éclaircies. La Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire auront un ciel variable avec quelques apparitions du soleil, puis le ciel se couvrira par le sud l'après-midi et il commencera à neiger vers la vallée de la Loire. Ces chutes de neige arriveront dès la mi-journée sur le Poitou-Charentes et le Berry. Plus au sud, des pluies se produiront en matinée de la Gascogne à la région Midi-Pyrénées et au Languedoc-Roussillon. Neige et pluies verglaçantes séviront de la Gironde à la Dordogne. Quelques éclaircies persisteront en matinée des Alpes et de la Provence à la Corse. L'après-midi, le ciel se couvrira dans ces régions et il pleuvra, ou neigera au-dessus de 1 000 mètres. Seule la Haute-Savoie sera épargnée par le mauvais temps. Quelques coins de ciel bleu se dessineront dans le bassin aquitain mais les pluies reviendront en soirée par les Pyrénées-Atlantiques. Le vent d'est à sud-est atteindra 80 km/h sur les côtes provençales et les hauteurs cévenoles.

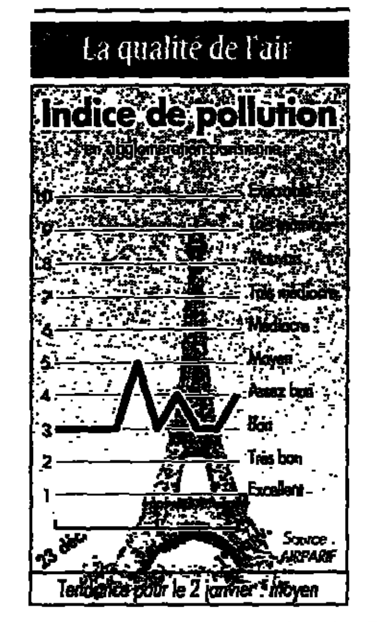
Les températures minimales seront largement négatives, mais en hausse dans la moitié nord, avec – 4 à – 8 degrés (localement – 10 dansle nord ou l'ouest). Au sud, il fera de 0 à – 3 du Bordelais à la région lyonnaise, et les températures seront positives plus au sud, et même largement autour de la Méditerranée avec 6 à 10 degrés. L'après-midi, le gel persistera au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. Il fera de 6 à 10 degrés du Pays basque à la Méditerranée et jusqu'à 15 en Corse.

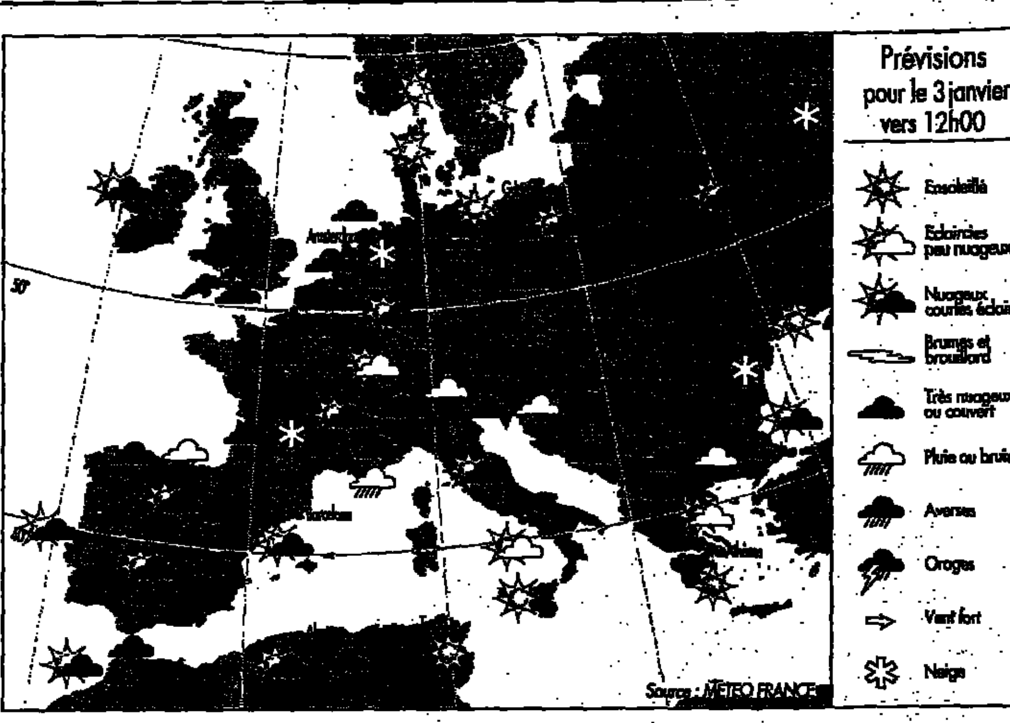
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

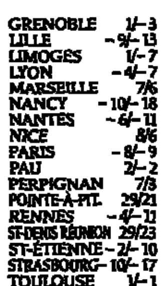
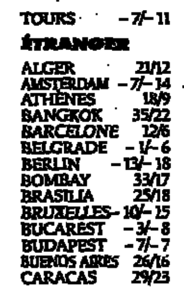


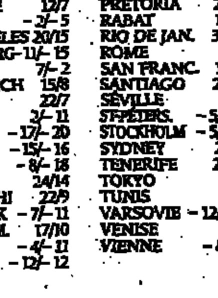
Prévisions pour le 3 janvier vers 12h00

La qualité de l'air







TEMPÉRATURES du 1er janvier maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/8
BIARRITZ	4/– 1
BORDEAUX	– 3/– 6
BOURGES	– 6/– 12
BREST	– 2/– 7
CAEN	– 7/– 12
CHERBOURG	– 2/– 9
CLERMONT-F.	– 2/– 11
DIJON	– 6/– 10
FORT-DE-FR.	29/20
GRENOBLE	1/– 3
LILLE	– 9/– 13
LIMOGES	1/– 7
LYON	– 4/– 7
MARSEILLE	7/6
NANCY	– 10/– 18
NANTES	– 6/– 11
NICE	8/6
PARIS	– 8/– 9
PAU	2/– 2
PERPIGNAN	7/3
POINTE-À-PIT.	29/21
RENNES	– 4/– 11
ST-DENIS RÉUNION	29/23
ST-ÉTIENNE	– 2/– 10
STRASBOURG	– 10/– 17
TOULOUSE	1/– 1
TOURS	– 7/– 11
ÉTRANGER	
ALGER	21/12
AMSTERDAM	– 7/– 14
ATHÈNES	18/9
BANGKOK	35/22
BARCELONE	12/6
BELGRADE	– 1/– 6
BERLIN	– 13/– 18
BOMBAY	33/17
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	– 10/– 15
BUCAREST	– 3/– 8
BUDAPEST	– 7/– 7
BUENOS AIRES	26/16
CARACAS	29/23
CHICAGO	3/1
COPENHAGUE	– 6/– 9
DAKAR	25/20
DJAKARTA	30/25
DUBAI	26/15
DUBLIN	2/– 1
FRANCFORT	– 10/– 17
GENÈVE	– 2/– 3
HANOÏ	25/20
HELSINKI	– 3/– 12
HONGKONG	24/18
ISTANBUL	10/4
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 11/– 18
KINSHASA	28/21
LE CAIRE	21/9
LIMA	24/19
LISBONNE	12/7
LONDRES	– 2/– 5
LOS ANGELES	20/15
LUXEMBOURG	– 11/– 15
MADRID	7/– 2
MARRAKECH	15/8
MEXICO	22/7
MILAN	2/– 11
MONTRÉAL	– 17/– 20
MOSCOU	– 15/– 16
MUNICH	– 8/– 18
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	22/9
NEW YORK	– 7/– 11
PALMA DE M.	17/10
PÉKIN	– 4/– 11
PRAGUE	– 12/– 12
PRETORIA	27/17
RABAT	17/10
RIO DE JAN.	30/25
ROME	17/9
SAN FRANC.	19/17
SANTIAGO	29/14
SÉVILLE	11/6
ST-PÉTERS.	– 5/– 12
STOCKHOLM	– 5/– 14
SYDNEY	21/14
TENERIFE	20/15
TOKYO	16/9
TUNIS	22/8
VARSOVIE	– 12/– 21
VENISE	5/1
VIENNE	– 8/– 9



Situation le 2 janvier, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 4 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La mère et la marâtre

CECI n'est malheureusement pas un conte, bien qu'une bonne et une mauvaise fée figurent dans le récit. Une pauvre femme recueillait tous les enfants abandonnés qu'elle trouvait dans les bois, sur le seuil des églises ou dans le tour des couvents. Comme elle ne pouvait élever à elle seule sa trop nombreuse famille, elle voulait bien que des bréhaignes, riches de cœur et d'écus, adoptassent ses nourrissons, mais elle leur posait des conditions dont la principale était celle-ci : l'adoptante constituerait une jolie dot que l'enfant recevrait lorsqu'il serait devenu grand.

Cette bonne fée, qui pensait, on le voit, à tout, n'avait point prévu cependant l'intervention d'une méchante Carabosse qui, s'acharnant sur le misérable orphelin, changeait en cailloux tous les écus que la mère adoptive mettait dans la tirelire de son enfant. Si bien que le jour où celui-ci ouvrait la cassette il se trouvait en présence d'un magot dérisoire, tout juste utile au Petit Poucet.

En d'autres termes : l'Assistance publique oblige ceux qui adoptent l'un de ses pupilles à constituer par des versements annuels faits à la Caisse des dépôts et consignations un capital minimum que l'adopté touchera lorsqu'il aura atteint sa majorité. Prudente et judicieuse mesure ! Hélas ! la mauvaise fée intervient : les 20 000 ou 50 000 francs amassés depuis 1926 ne sont plus en 1947 qu'un trésor de la Sainte-Farce.

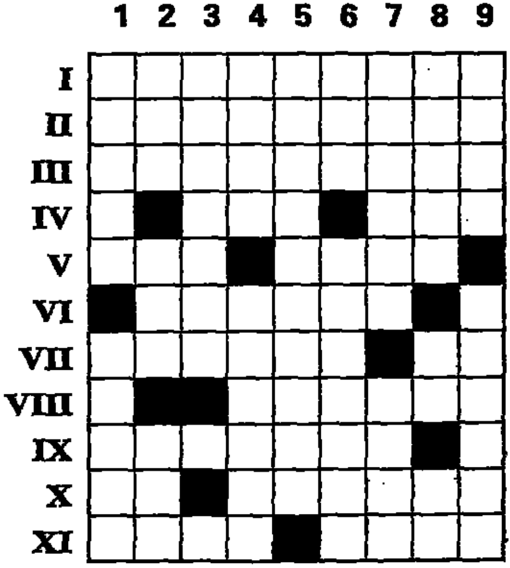
Mais le plus extraordinaire c'est que la bonne et la mauvaise fée se confondent en une même personne. L'État est à la fois la mère et la marâtre. Image saisissante d'une prévoyance téméraire qui se chargeant de trop de choses finit par tout laisser tomber.

Pierre Audiat
(3 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6987

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Offre une place assise. – II. Grande chaleur. – III. N'est pas un bon motif. – IV. Qui a compati. Héros dans le Sud. – V. Peut former un barrage. Cries. – VI. Une analyse de dessin. – VII. Quand on l'attrape, on a le cafard. Couleur de drap. – VIII. Passe l'hiver en Afrique. – IX. Formèrent une société. – X. Demi-tour. Est très recherché quand il est public. – XI. Traité comme un hareng. Verte, pour le poète.

VERTICALEMENT

1. Pompe à la ferme. Fait gagner en assurance. – 2. N'est pas à sa place dans une bibliothèque scientifique. Coule en Alsace. Son ramage se rapporte à son plumage. – 3. Le pétrole est sa principale richesse. – 4. Fait partie des légumes en Afrique. Faire des raies. – 5. Quand on en a plus qu'assez. – 6. D'un auxiliaire. Comme une civilisation de l'âge du bronze. – 7. Broyée comme la tige du chanvre. Consommer. – 8. Risquent de rester froissées quand il y a eu un accrochage. Récompense pour un ami. Peut être en première ligne. – 9. Héros antique. Saint, pour le cordonnier.

SOLUTION DU N° 6986

HORIZONTALEMENT

I. Punaises. – II. Analectes. – III. Cet. Yon. – IV. Avatars. – V. Yoles. Et. – VI. Dû. Ruiz. – VII. Etai. Oie. – VIII. Utérus. – IX. Marécages. – X. Esus. Ru. – XI. Ems. Serer.

VERTICALEMENT

1. Pachydermie. – 2. Une. Out. – 3. Natal. Aurès. – 4. Al. Vérités. – 5. Ieyasu. Ecus. – 6. Scot. Rase. – 7. Etna. Zoug. – 8. Se. Ré. Isère. – 9. Sistre. Sur.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 4 janvier

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **PASSAGES** du faubourg Saint-Denis (55 F), 10 h 30, sortie du métro Château-d'Eau côté impair (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ ***MUSÉE DU MOYEN ÂGE*** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : célébrités sulfureuses (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités orientales (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 12 heures, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris) ; la peinture flamande du XVIIe siècle (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 12 h 45, sortie du métro Champs-Elysées - Clemenceau (Suzette Sidoun).
■ **LE 1er ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 heures, sortie du métro Cité (Sauvegarde du Paris historique).
■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE*** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).
■ ***LA FONDATION THIERS*** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 27, place Saint-Georges (Monuments historiques).
■ **MONTMARTRE**, 14 h 30 (60 F), sortie du métro Abbesses (Vincent de Langlade) ; 14 h 30 (50 F), en haut du funiculaire (Paris autrefois).
■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition Astérix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite (30 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ ***LES ÉGOUTS*** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).
■ **MUSÉE CARNAVALET** (30 F + prix d'entrée) : exposition Mme de Sévigné, 15 heures ; exposition Frank Horvat, 16 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux).
■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (50 F + prix d'entrée), 16 heures, devant l'ascenseur (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** *Le prix de la course de* taxi est majorée de 2,3 % pour l'année 1997. Cette majoration concerne la prise en charge, qui ne pourra excéder après augmentation le seuil de 16 francs, l'indemnité kilométrique, qui ne pourra être supérieure à 4,37 francs, et l'heure d'attente ou de marche lente, qui ne devra pas dépasser 147 francs. – *(AFP.)*

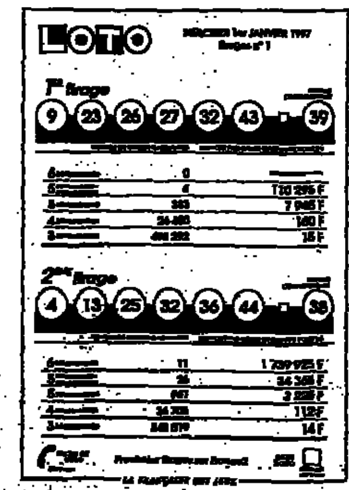
■ **THAILANDE.** Une agence destinée à promouvoir le tourisme dans la région du Mékong, englobant la Birmanie, le Cambodge, la Chine, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam, a ouvert ses portes le 1er janvier à Bangkok (Thaïlande). – *(AFP.)*

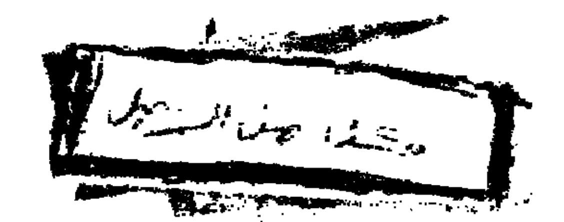
■ **VIETNAM.** Plus de 20 000 accidents de la route ont été dénombrés en 1996 au Vietnam, un chiffre en hausse de 22 % par rapport à l'année 1995. Ces accidents, qui ont fait 5 900 morts (+ 3,8 %) et 21 700 blessés (26,5 %), placent les routes vietnamiennes parmi les plus meurtrières du monde. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Le département américain des transports vient d'annoncer l'interdiction définitive du chargement de bonbonnes d'oxygène comme fret dans les soutes des avions transportant des passagers. Ce règlement s'applique à tous les appareils des compagnies étrangères qui se rendent aux Etats-Unis, en partent ou y assurent un vol intérieur. – *(Bloomberg, AFP.)*

■ **VENEZUELA.** En raison d'un différend avec l'aviation civile vénézuélienne, la compagnie aérienne panaméenne Copa a renoncé à desservir la ligne Caracas-Panama, comme elle souhaitait le faire à partir du 1er décembre, à raison d'un vol quotidien. – *(Bloomberg.)*

JEUX





ETHNOGRAPHIE Le Musée des arts et traditions populaires, installé près du bois de Boulogne depuis 1972, est un établissement déclinant. ● NAGUÈRE prestigieuse, cette institution, née de la volonté de l'ethnographe Georges-Henri Rivière, a glissé dans l'oubli et l'indifférence du public. Le musée a été repris en main par Michel Colardelle, un archéologue qui se propose de refonder l'institution. ● CE CHANGEMENT d'orientation est marqué par deux expositions. La première est une réflexion sur le rôle d'un musée ethnographique. A propos d'un même thème, « La différence », un Français, un Québécois et un Suisse proposent autant de réponses différentes sur ce que devrait être un musée de société de la fin du XXe siècle. ● ASTÉRIX est le sujet d'une autre exposition, plus légère, destinée au jeune public, qui découvre l'histoire avec ce personnage.

Le Musée des arts et traditions populaires secoue sa poussière

Deux expositions marquent le changement d'orientation d'une institution, installée près du bois de Boulogne, à Paris, depuis 1972, qui a glissé au fil des ans dans l'oubli. Elles ouvrent une réflexion sur ce que doit être un musée de société en cette fin de millénaire

« AU REVOIR, la maison de l'homme invisible ! », lance un gamin avant de quitter le Musée des arts et traditions populaires (ATP) qu'il vient de visiter avec son école. Il sort effectivement d'un sombre labyrinthe, éclairé par la lumière froide de vitrines où des théories d'objets sont suspendus par des fils de nylon transparents. Parmi eux, des vêtements qui dessinent dans l'air les contours d'êtres humains. Un ectoplasme de berger conduit ainsi un troupeau matérialisé par des sonnailles. Ailleurs, un cavalier absent chevauche une monture réduite à ses harnais.

Etrangement, dans ce musée voué à l'ingéniosité humaine sous toutes ses formes, l'homme semble avoir été évacué définitivement de l'édifice tant la présentation de ses activités est désincarnée. Y compris dans les reconstitutions d'ateliers ou d'intérieurs paysans. Seuls les outils et instruments, soigneusement étiquettés, ont ici droit de cité.

Ce sommet de la muséographie structuraliste est installé ici depuis 1972. C'est Jean Dubuisson qui a construit, à la limite du bois de Boulogne, ce sombre cénotaphe sans fenêtres. L'architecte n'a fait que suivre les recommandations de Georges-Henri Rivière (1897-1985). Cette redoutable statue du Commandeur de l'ethnographie française obtint, au seuil de sa vie, d'inaugurer cet établissement médité depuis la fin des années 30. Depuis la mort du grand homme rien a bougé, sinon la poussière. Le lieu est calme : 42 500 visiteurs en 1978, 13 900 en 1995. La courbe descendante est pratiquement continue. Le musée est à l'écart des flots touristiques, dira-t-on. Le Jardin d'acclimatation voisin accueille plus d'un million de visiteurs chaque année. Sans doute n'est-ce pas exactement la même clientèle. Mais pourquoi avoir condamné la porte qui, justement, faisait communiquer directement le jardin avec le musée, comme si un appel d'air était à craindre ?

Un établissement qui décline n'échappe pas aux querelles internes. Le personnel, qui relève du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de la Direction des musées de France (DMF), s'est donc déchiré en lutte fratricide. Le sort des ATP a fait l'objet de nombreux rapports. Sa tutelle, la DMF, a évoqué sa délocalisation, voire son démantèlement. Finalement, Michel Colardelle a accepté de prendre la tête du bâtiment en péril. Est-ce l'homme de la dernière chance pour cette institution naguère prestigieuse ? Après une carrière mouvementée, cet archéologue ambitieux, infatigable, qui ne reste jamais longtemps en place, se propose de refonder l'institution. Ce qui ne va pas sans faire gémir les vestales chargées du culte de Georges-Henri Rivière et passer pour un iconoclaste aux yeux des gardiens du temple.

Avec Françoise Loux et Michelle Salitot, chercheurs au CNRS, Michel Colardelle a élaboré une bible du changement qui a reçu l'aval de la DMF, comme du CNRS. Il travaille aussi en relation étroite avec un conservateur des ATP, Zeev Gourarier. Première tâche : redonner confiance aux acteurs de l'établissement.

La pacification est en bonne voie. Les recherches sont relancées autour de quatre thèmes. Une étude systématique des collections du musée qui sera publiée sous forme de catalogues (marionnettes, chansons traditionnelles, almanachs, instruments de musiques populaires, mobiliers, etc.). Une analyse fondée sur l'évolution des techniques, des savoirs et des modes de vie. La ville et les nouveaux rapports sociaux seront au centre du troisième groupe de recherche. La quatrième est spécifique au musée-laboratoire (idée forte de Georges-Henri Rivière) puisqu'elle étudie de manière critique les collections et leur méthode de constitution, les rapports entre l'objet et les visiteurs.

Les visiteurs sont le souci affiché de Michel Colardelle : *« Un musée, c'est d'abord pour le public. Les chercheurs peuvent se contenter des réserves. »* Ce public se faisant rare, il faut redonner au musée une *« enseigne visible »* grâce à des expositions.

Le coût des transformations est estimé entre 60 millions et 90 millions de francs

C'est chose faite avec « Ils sont fous... d'Astérix », une exposition destinée au grand public et aux scolaires. Ainsi qu'avec « La différence », un manifeste en trois volets élaboré par trois musées d'ethnographie – Neuchâtel, Grenoble et Québec – et que Michel Colardelle a détourné vers Paris en lui ajoutant une quatrième dimension, celle des ATP. Le public a commencé par être sensible à cet appel : un millier de visiteurs par jour avec des pointes à 1 800 personnes certains dimanches. Malheureusement, le redémarrage du plan « Vigipirate », en interdisant les sorties de groupes scolaires, a nettement perturbé l'élan initial.

Mais ces manifestations éphémères ne suffisent pas. Il faut aussi réaménager entièrement la présentation des collections permanentes. En bouleversant complètement le décor conçu par Georges-Henri : *« Je préfère rester fidèle à l'esprit qu'à la lettre »*, indique Michel Colardelle. Et Zeev Gourarier d'ajouter : *« La muséographie n'est pas une science exacte. »* Pour gagner de la place, les réserves seront évacuées vers l'extérieur. Et les collections seront présentées sur trois niveaux, offrant une surface totale de 7 500 mètres carrés. *« Nous préconisons une présentation permanente à caractère synthétique, encyclopédique, pédagogique et réellement évolutive »*, précise Michel Colardelle, qui veut offrir *« des évocations plus démonstratives, une ambiance moins surchargée et plus lumineuse »*. Ce qui entraînera un dernier crime de lèse-majesté : l'ouverture de fenêtres dans le bâtiment aveugle. Le coût des transformations est estimé entre 60 et 90 millions de francs. Le ministère devra ouvrir une enveloppe spéciale pour les financer : le budget ordinaire de l'établissement (35 millions de francs) ne pouvant supporter cette charge supplémentaire.

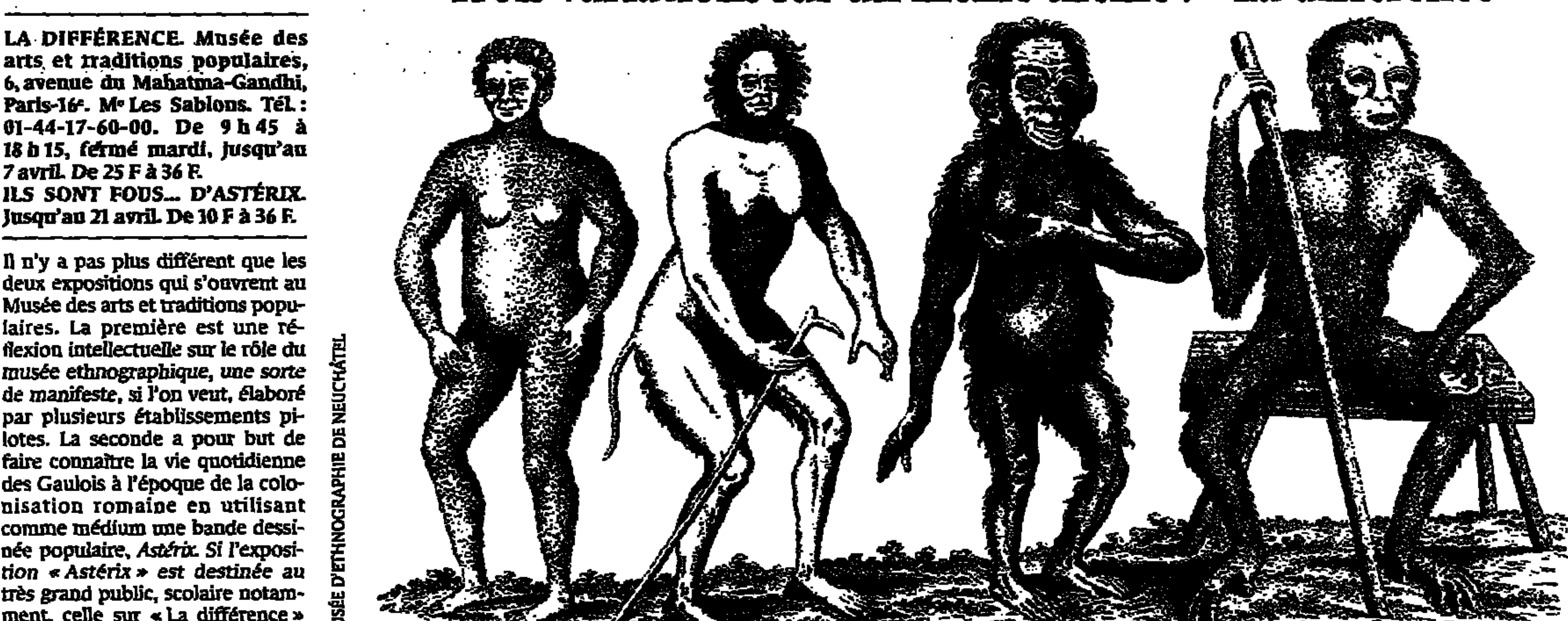
Enfin, les ATP ne doivent plus être le miroir de la seule France rurale, mais un établissement qui montre l'évolution de l'ensemble de la société française depuis l'an Mil, univers urbain et monde industriel compris. *« Chronologiquement, il doit prendre la suite du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye qui s'achève justement avec la fin du premier millénaire »*. Michel Colardelle, qui revendique l'héritage *« globalisant »* de Fernand Braudel, veut faire entrer l'école historique des Annales dans le saint des saints des musées de société. Se pose alors la question des frontières géographiques des ATP. A l'heure de la construction européenne, au moment où le Musée de l'homme va être profondément remanié, ne serait-il pas souhaitable de rapprocher les ethnographies françaises et européennes ? *« C'est un point de vue qui est défendu par Claude Lévi-Strauss et que je partage tout à fait*, indique Michel Colardelle. *Mais une telle décision ne m'appartient pas. »* Les arts et traditions populaires, de l'Atlantique à l'Oural, seraient pourtant un programme séduisant.

Emmanuel de Roux

Trois variations sur un même thème : « La différence »

LA DIFFÉRENCE. Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris-16e. Mo Les Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 45 à 18 h 15, fermé mardi, jusqu'au 7 avril. De 25 F à 36 F.
ILS SONT FOUS... D'ASTÉRIX. Jusqu'au 21 avril. De 10 F à 36 F.

Il n'y a pas plus différent que les deux expositions qui s'ouvrent au Musée des arts et traditions populaires. La première est une réflexion intellectuelle sur le rôle du musée ethnographique, une sorte de manifeste, si l'on veut, élaboré par plusieurs établissements pilotes. La seconde a pour but de faire connaître la vie quotidienne des Gaulois à l'époque de la colonisation romaine en utilisant comme médium une bande dessinée populaire, *Astérix*. Si l'exposition « Astérix » est destinée au très grand public, scolaire notamment, celle sur « La différence » est d'une approche plus difficile, en dépit de sa séduction et de son brillant. Certains bâilleront à l'énoncé de la première ; d'autres crieront à la démagogie en lisant le titre de la seconde. Ils auront tort, dans les deux cas.



D.R./MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL

Christian Emmanuel Hoppius, né en 1736, utilise des anthropomorphes pour distinguer (de gauche à droite) les êtres les plus proches des humains, troglodyte et Lucifer, des plus éloignés, satyre et Pygmée.

On a déjà pu voir à Grenoble l'exposition sur le thème de « La différence » (*Le Monde* du 6 mars). Ses trois volets originels sont nés d'une ambition commune à trois hommes : Jacques Hainard du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse), Michel Côté du Musée de la civilisation de Québec et Jean Guibal du Musée dauphinois de Grenoble. Les trois commissaires ont matérialisé les trois facettes d'un même manifeste destiné à définir le rôle d'un musée de société en cette fin de XXe siècle. Le Suisse, plus cérébral, s'appuie sur un concept dépouillé, une abstraction revendiquée. Le Québécois, nord-américain pragmatique, privilégie les sens et l'émotion. Le Français, à la tête d'un établissement régional, joue subtilement de la culture des terroirs. Pour ces professionnels, un musée de société ne peut plus se contenter de présenter des collections reflétant les us et coutumes de nos arrière-grands-parents ou celles des ultimes chasseurs-cueilleurs de la planète. Aujourd'hui, la base d'un tel musée est l'exposition. Exposer, disent-ils, c'est construire un discours fait d'objets, de textes et d'iconographie au service d'un propos ou d'une histoire. Ainsi les musées de société doivent-ils devenir des lieux où l'on tente de répondre à des interrogations contemporaines. Comme tout discours, ils suscitent des colères, des refus, des émotions et des enthousiasmes.

Pour Jacques Hainard, la notion de différence est devenue, dès l'époque des temps modernes (entre le XVIe et le XVIIIe siècle), une sorte d'appareil conceptuel qui nous permet de hiérarchiser, d'évaluer, de sanctionner par rapport à une norme. Cette notion, déchiffrable dans tous les domaines du social, est présentée à travers une série de vitrines renfermant des objets apparemment hétéroclites qui tous renvoient à la même question : deux statuettes de jumeaux Ibedji (Nigeria) dont les scarifications permettent de se reconnaître et d'être reconnus, Tintin dans le pousse-pousse du *Lotus bleu*, ou comment certains sont plus égaux que d'autres, une étoile jaune et un J sur un passeport – différencier sert aussi à éliminer.

SYMBOLIQUE

Le propos est pessimiste : l'homme est une invention récente, le progrès scientifique une illusion ; il risque de se dissoudre dans le virtuel. Michel Côté pointe les différences de la naissance à la mort à travers un symbole matériel : la porte. Chaque espace est minutieusement construit autour d'un authentique élément mobilier : porte de toilette hommes-femmes (la génétique et la ségrégation originelle), porte d'école (l'accès au savoir), porte de prison (liberté et enfermement)... Cette lourde symbolique est traitée avec humour et légèreté.

Jean Guibal s'appuie sur les collections de son musée pour indiquer que la France peut être montrée sous l'angle de mosaïques culturelles à la fois proches et diverses : la forme des toits (la tuile ou l'ardoise), les variétés linguistiques (Henri Michaux lu en breton, en basque, en provençal et en corse), les préférences culinaires (le beurre ou le saindoux). Il achève brillamment sa démonstration à travers une petite histoire du couvre-chef : comment nos sociétés élaborent leurs propres codes pour notifier leurs appartenances.

Les ATP ont voulu se joindre à ce manifeste, sans doute pour marquer une volonté de rupture avec une certaine tradition de l'ethnographie française qui se méfie de l'art, concept incertain, peu rigoureux, difficile à manier. Le thème choisi par les commissaires Zeev Gourarier et Patrick Prado repose donc sur les visions esthétiques. Celles que les Occidentaux ont porté sur les « barbares » ; celles que les « indigènes » ont posé sur nous. Les jésuites gravés sur les feuilles d'un paravent japonais renvoient à une odalisque de Matisse, une Tahitienne de Gauguin répond à un Portugais coulé dans un bronze du Bénin, une Tsigane de Corot fait écho à un cavalier européen façonné par un artiste chinois.

Ici la philosophie est plus optimiste : la différence n'est pas toujours facteur d'exclusion. Les ATP ont donc rempli leur contrat : ils peuvent jouer dans la cour des meilleurs. Leur tâche n'est pas achevée. Ils doivent maintenant inscrire ce bref essai dans la durée.

E. de R.

La vie quotidienne des Gaulois avec Astérix

Astérix est né en 1959 dans l'hebdomadaire *Pilote*. Le petit Gaulois, imaginé par Goscinny et dessiné par Uderzo, est devenu, en trente albums, une sorte de mythe qui lui a valu la couverture du magazine américain *Time* en 1991. La série a permis d'enfoncer dans la tête de ses nombreux lecteurs quelques clichés, truffés d'anachronismes, qui sont autant de gags : le village gaulois inexpugnable, le chef sur son bouclier, le druide et sa serpette, le barde et sa lyre, Jules César et ses légions. C'est à partir de ces matériaux que les ATP – en partenariat avec les éditions Albert René – ont construit l'exposition. Des pièces authentiques (ou prétendues telles, comme ces instruments de musique romains revisités par le XIXe siècle) venues des collections nationales, qui auraient pu servir de modèles aux auteurs, voisinent donc avec des dessins originaux, des vignettes agrandies et une collection de produits dérivés (figurines, jouets, objets publicitaires) qui sont là pour rappeler notre siècle de consommation. Le tout devant éveiller les enfants aux rigueurs de l'Histoire. Le public visé est celui du Jardin d'acclimatation. Le résultat est atteint.



Un peintre péruvien hors normes

Dans une exposition très policée, un tableau qui ne l'est pas



LUIS JOSÉ ESTREMADOYRO a séjourné plusieurs années en France. Ce peintre péruvien, à l'œuvre fort étrange, n'en demeure pas moins méconnu dans notre pays. Dans le cadre, peu fait pour les scandales, de l'Académie diplomatique, qui organise une exposition pour célébrer son 70e anniversaire, il expose un grand tableau, un seul, mais atypique et très violemment actuel. Il s'appelle *La Veille* et ne se veut rien de moins que la représentation de notre présent, saturé d'horreurs, et de notre mémoire, saturée de références. L'ambition est immense : restaurer la peinture d'histoire, affronter le sujet le plus vaste. Pour y parvenir, Estremadoyro use simultanément d'un style pictural réaliste à l'illusionnisme très efficace, et de pseudo-collages, qui lui permettent d'insérer des fragments d'œuvres illustres – Léonard, Vermeer, Vélasquez. Ainsi se trouve suggérée la confusion mentale, le désordre des esprits, une sorte d'hallucination éveillée qui arrête le regard. Les symboles de la souffrance et de l'oppression y abondent, comme autant d'allusions à l'histoire contemporaine.

★ Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, Paris-8e. Mo Charles-de-Gaulle-Etoile. De 9 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Tél. : 01-42-27-66-18. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Blandine Verlet
On doit à Blandine Verlet quelques magnifiques enregistrements, dont une intégrale de l'œuvre pour clavecin de Louis Couperin (Astrée) et une version inventive, excitante des *Variations Goldberg*, malheureusement jamais rééditée (Philips).
Bach : *Variations Goldberg.*
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 h 45, le 2 janvier. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 90 F.

La Barriada
Sept musiciens et un chanteur qui abordent la salsa, le son, la cumbia et le merengue avec naturel et un authentique savoir-faire. Encore un jeune groupe originaire de Cuba à découvrir. Depuis sa création en 1995, cette formation a su prendre sans mal ses marques aux côtés de la Charanga Habanera, Isaac Delgado, NG la Banda et El Medico de la Salsa.
À La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mo République. 23 heures, les 2 et 3. Tél. : 01-42-02-20-52. 180 F. Réservation Fnac-Virgin ou sur place.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 4. Tél. : 01-45-23-51-41. 250 F.

Zaniboni
Seule en scène avec sa guitare-synthé, portant cheveu court et blouson noir, elle chante le blues, joue le rock, oscille entre tendresses et mal de vivre. Elle rend hommage à Cesare Pavese, Anna Magnani, et fait briller les étincelles vives de ses souvenirs d'enfant d'immigrés italiens.
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 2, 3 et 4 janvier. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Christian Bouillé
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél : 01-30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Du 8 janvier au 8 mars. Entrée libre.
Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 7 janvier au 9 mars. 38 F.
William Wegman
Théâtre de l'Agora, scène nationale, place de l'Agora. 91 Evry. Tél : 01-60-91-65-79. De 11 heures à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Du 8 janvier au 22 février. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.
Arman et l'art africain
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 36 F.
Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.
Richard Baquié
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier. 20 F.
Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.
François Boisrond
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél : 01-47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 23 janvier. Entrée libre.
Galerie Rachelin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mo Châtelet. Tél : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.
Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine 1644-1911
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.
James Coignard
Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél : 01-48-87-39-94. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 25 janvier.
Joseph Cornell
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier.
Jan Dibbets : le proche et le lointain
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
10 – Aziz + Cucher, Dystopia
Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Tél : 01-48-06-36-70. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier. Entrée libre.
L'Enchantement, premier couplet de Florence Chevallier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Mo Notre-Dame-des-Champs. Tél : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.
Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul et Rambuteau. Tél : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. Entrée libre.
Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier.
La Griffe et la dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mercredi 1er janvier. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier. 45 F.
Gérard Guyomard
Galerie Hélène de Roquefeuil, 70, rue Amelot, Paris 11e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél : 01-43-57-16-32. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.
David Hodges
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.
Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Ouverture exceptionnelle les 1er et 6 janvier de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.
Julien Green photographe, la mémoire en images 1913-1983
Fnac Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris 17e. Mo Ternes. Tél : 01-44-09-18-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier. Entrée libre.
Denis Laget
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février.
Lumière et mouvement, 1950-1996
Galerie Denise-René, rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Galerie Denise-René, espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél : 01-48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny – Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.
Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue W.-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F ; lundi : 35 F.
Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.
Pierre et Gilles : 20 ans (1976-1996)
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. 30 F.
Louis Pons
Galerie Baudoin-Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier.
Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.
Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.
Felice Varini
Le Sous-Sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.
La Ville en jouets
Musée des arts décoratifs, niveaux 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Tuileries ou Palais-Royal. Tél : 01-44-55-57-50. De 10 heures à 18 heures ; jeudi et vendredi de 12 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 23 février. 35 F.
Sue Williams
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Hervé Bourdin
Galerie Sud, Centre culturel communal, 10, avenue Victor-Hugo, 92 Bagneux. Tél : 01-46-64-52-11. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé vendredi et samedi. Jusqu'au 20 février. Entrée libre.
Stéphane Calais, Bernard Tran, Jean-Luc Verna
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.
Le Cirque, mémoire du XVIe au XIXe siècle
Bibliothèque municipale, 26, avenue André-Morizet, 92 Boulogne-Billancourt. Tél : 01-47-12-77-30. De 9 heures à 17 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 janvier. Entrée libre.
Le Cirque, présence XXe siècle
Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92 Boulogne-Billancourt. Tél : 01-47-12-77-95. De 9 heures à 21 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAU FILM

RISQUE MAXIMUM (*)
Film franco-américain de Ringo Lam, avec Jean-Claude Van Damme, Natasha Henstridge, Jean-Hugues Anglade, Zach Grenier, Paul Ben-Victor, Frank Senger (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Ameris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stevenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé Français (1 h 10).
Reflet Medicis II, 5e (01-43-54-42-34).
BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hong Kong (1 h 31).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DE ESO NO SE HABLA
de Maria Luisa Bemberg,
avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum.
Italo-argentin (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
DESTINÉE
de Shaji N. Karun,
avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das.
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
DEL, UNE PETITE FILLE
de Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
ENTRE CHIENS ET CHATS
de Michael Lehmann,
avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox.
Américain (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 01-40-30-20-10).
LE FANTÔME DU BENGALE
de Simon Wincer,
avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
IRMA VEP
de Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
NOS FUNÉRAILLES (*)
de Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
de Raymond Rajaonarivelo,
avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy.
Franco-malgache (1 h 27).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros,
avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo.
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
de Maria Maggenti,
avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).
UN ÉTÉ A LA GOULETTE
de Férid Boughedir,
avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
Franco-tunisien.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

JEUDI 2 JANVIER

TF 1

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. Une associée en trop (95 min). 194314
Un pêcheur remonte le cadavre d'une femme. Les Cordier découvrent qu'elle était l'associée d'un agent immobilier connu des services de police...

22.20

ABUS DE CONFIANCE
Téléfilm (○) de Bernard Villiot. (90 min). 6338192
Des inspecteurs des douanes enquêtent sur un trafic d'explosifs.

23.50 Alezane. Documentaire (50 min). 479482
0.40 et 2.40, 3.40, 4.40 TF 1 nuit.
0.55 Hockey sur glace. Tournoi du mont Blanc : France - Russie.

1.30 Ballet. [2/2] Balanchine : The American Inspiration. 2.50 et 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.50 Histoire des inventions. Documentaire. [3/6] (rediff.). 4.50 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.55

▶ SAMSON ET DALILA
Téléfilm de Nicolas Roeg, avec Eric Thal, Elizabeth Hurley [1 et 2/2] (185 min). 29928717
En l'An 1200 avant Jésus-Christ en Palestine. Un nouvel épisode de « La Bible ». Très grosse coproduction internationale.

0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Chimère. Spectacle, avec Manuel Bigarnet, Claire Leroy et les musiciens du Radjastan, mise en scène de Bartabas, dir. Jean-Pierre Drouet (60 min). 3155357
Le dernier spectacle du théâtre équestre Zingaro, dirigé par le maître Bartabas. A la fois cirque, opéra et dialogue entre hommes et chevaux.

1.45 Frontières brasiers. Documentaire. Turquie, Iran, Irak. 2.50 Un rêve d'enfant. Documentaire. 3.20 Tonnerre de Zeus. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Les Z'amours. Jeu (rediff.). 4.30 La Compète. Trou. 4.55 Chip et Charly. L'artichaut d'or (30 min).

France 3

20.50

L'IMPOSSIBLE MONSIEUR PAPA
Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Francis Huster (95 min). 245173
Sortant de l'ANPE, un homme est abordé par une femme...

22.25 Journal, Météo.
22.50 Y'a pire ailleurs.

23.45

PARIS PLUMES
Divertissement. Le Bal du Moulin-Rouge (60 min). 3163376
Pour fêter les quatre-vingt-dix ans du célèbre bal, une pléiade de vedettes (Ginger Rogers, Jerry Lewis, Peter Ustinov, Charles Aznavour) participe à un gala au profit de l'UNICEF.

0.45 Tex Avery. Dessins animés (45 min). 6376777

Arte

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : CHOCOLAT
Proposée par Vivien Max.

20.45 Choc-o-rama. Documentaire de Daniel Elias et David Houts (1996, 70 min). 282043
Le pays le plus chocomaniaque du globe : les Etats-Unis.
21.55 Doux rêves. Montage de Harald Pulch (1996, 15 min).
Les évolutions de la réclame pour la plus voluptueuse des friandises.
22.15 Chocolat, mon amour. Documentaire de Christophe Fraipont (1996, 60 min). 1844821
Les plus grands professionnels de la poudre noire, à Bruxelles et à Paris.
23.15 Doux baisers. Montage (1996, 5 min).
23.20 Les Planteurs de cacao. Documentaire de Sergio Goldenberg (1996, 45 min). 625734
0.05 Des domestiques et des princes. Montage Harald Pulch (1996, 15 min).
0.20 Euro-choc. Documentaire de Harald Pulch (1996, 20 min). 494864
0.45 Grand format : Gigi, Monica... et Bianca. Documentaire (rediff., 85 min). 3834395
2.10 John Cleese. Série. [3/3] (rediff., 25 min).

M 6

20.45

TARZAN AUX INDES
Film de John Guillermin, avec Jack Mahoney, Simi (1962, 95 min). 458753
Il n'y a rien à dire de ce mauvais film d'aventures au scénario infantile et dont le héros, ancien cascadeur, est insignifiant.

22.20

TERREUR DANS L'ESPACE
Téléfilm (○) de Ron Silver, avec Robert Loggia, Jessica Tuck (90 min). 8336050
Seules survivantes de l'explosion qui a détruit leur vaisseau spatial, huit personnes dérivent dans l'espace à bord d'une capsule de survie. L'auteur de l'attentat fait partie du voyage...

23.50 Space 2063. Série (○). Reste chez les morts.
0.40 Best of trash.

3.30 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.35 Fréquenstar. Jean-Louis Aubert (rediff.). 4.30 Culture pub. Les sept péchés capitaux (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

EN AVOIR (OU PAS) ■
Film de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain (1995, 85 min). 131685
Chronique sociale sur le prolétariat d'aujourd'hui, dont l'authenticité et le réalisme ont été remarqués.

22.00 Flash d'information.

22.05

ACE VENTURA, DÉTECTIVE POUR CHIENS ET CHATS
Film de Tom Shadyac, avec Jim Carrey (1994, v.o., 85 min). 8260444

23.30 Rendez-vous avec le destin. Film de Glenn Gordon Caron (1994, v.o., 104 min). 7756208
1.15 Damien, la malédiction 2 ■ Film de Don Taylor (1978, 103 min). 5774112

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. Chanel n° 5.
21.32 Fiction : Noir, violet et jaune. D'Olivier Roynard, avec Michel Quidu, Pascal Thoreau, Nadine Berland.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Paul Chemetov (*20 000 mots pour la ville*). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Guy Berry. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 17 novembre au Pavillon Dorothy Chandler à Los Angeles, par le Chœur d'Hommes national d'Estonie et l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Sibelius, Kullervo, Monica Groop, mezzo-soprano, Raimo Laukka, baryton.
22.30 Musique pluriel. Ivresses, songes, sourdes nuits pour violon seul, de Jean Lesage, par Julie-Anne Derome, violon, et Ogive pour flûte et piano, d'Allain Gaussin, par Chiharu Tachibana, flûte, et Takehido Yamada, piano.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Bach, Sibelius, Nielsen, Beethoven, Dvorak, Verdi...

0.00 Tapage nocturne. Concert enregistré le 4 décembre 1996 à Echirolles, dans le cadre du festival des 38ᵉ rugissants. Quatuor Balanescu. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Concert enregistré le 11 octobre 1996 au théâtre du Jeu de Paume d'Aix-en-Provence dans le cadre du Festival Zino Francescatti.* Avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. James Depreist. En solistes, le pianiste Jean-Yves Thibaudet et le violoniste Dmitri Makhtin. Concerto n° 2 pour violon op. 64, de Mendelssohn ; Concerto n° 2 *pour piano op. 19*, de Beethoven ; Symphonie n° 1, de Beethoven.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Magnard, Vierne, Franck. *0.00* Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Honneur d'un capitaine ■ ■ *Film de Pierre* Schoendoerffer (1982, 115 min). 74388463
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle. 20 000 lieues sous les mers.
22.15 Manu Dibango : silences.
23.20 La Vie secrète des machines. [1/18] L'aspirateur.
23.45 B2 : le vol de l'aile. [2/2].

Planète

20.35 Les Hommes-oiseaux de Colombes.
21.30 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien.

Paris Première

21.00 La souris qui rugissait ■ Film de Jack Arnold (1959, v.o., *85 min*). 10179918
22.25 World Philharmonic Orchestra. Concert. Dirigé par Lorin Maazel. *Enregistré à Rio au Brésil en* 1987 (110 min). 24208043

France Supervision

20.30 Notre-Dame de Paris. Ballet en deux actes. D'après l'œuvre de Victor Hugo. Musique de Maurice Jarre. Chorégraphie de Roland Petit. Orchestre de l'Opéra de Paris (100 min). 51747482
22.10 *Les Esclaves* de Michel Ange.
22.35 Liz McComb.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Père de la mariée ■ ■ *Film de Vincente Minnelli* (1950, N., 90 min). 2322598
22.00 Secrets ■ Film de Pierre Blanchar (1942, *N., 95 min*). *1010985*
23.35 Le Club.
0.55 La fièvre monte à El Pao ■ Film de Luis Buñuel (1959, N., 100 min). 72722628

Ciné Cinémas

20.30 Le Clochard de Beverly Hills ■ Film de Paul Mazursky (1985, *100 min*). *1003005*
22.10 Greystoke ■ ■ Film de Hugh Hudson (1983, v.o., 135 min). 10414005

Série Club

20.50 Section contre-enquête. *Des affaires en or.*
21.40 et 1.35 L'Age en fleur. L'infraction.
22.30 *Chasse au crime.* Menace sur Paris.
23.00 Flash. Magie noire.
23.50 *Covington Cross.* Le retour.

Canal Jimmy

21.00 L'Etoffe des héros ■ ■ Film de Philip Kaufman [2/2] (1983, 95 min). 59058956
22.35 Stand by *Me* ■ ■ Film de Rob Reiner (1986, v.o., 90 min). 48089647
0.05 Souvenir. *Top à Régine* - 11 novembre 1972.

Eurosport

20.00 Aérobic - Fitness. Championnats d'Europe à Budapest (Hongrie).
21.00 Boxe. Championnat WBO poids super-plumes. Marco *Antonio Barrera (Mex.)* - Junior Jones (EU).
22.00 Fléchettes.
23.00 Football. *Les légendes de la* Coupe du monde.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Les Visiteurs. Film de Jean-Marie Poiré (1992, 105 min), avec Christian Clavier. *Comédie.*
21.55 Volere Volare. Film de Guido Manuli, Maurizio Nichetti (1991, 100 min), avec Maurizio Nichetti. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Condorman. Film de Charles Jarrott (1981, 95 min), avec Michael Crawford. *Aventures.*
22.05 Les Contrebandiers de Moonfleet. Film de Fritz Lang (1955, 90 min), avec Stewart Granger. *Aventures.*

TMC

20.35 La Brune Brûlante. Film de Leo McCarey (1958, 110 min), avec Paul Newman. *Comédie.*

TSR

21.10 Belles de l'Ouest. Film de Jonathan Kaplan (1994, 100 min), avec Madeleine Stowe. *Western.*

VENDREDI 3 JANVIER

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 et 15.25 Côte Ouest. Série. Les trois sœurs. *Le pouvoir.*
16.10 Des copains en or. Jeu.
16.50 Vidéo gag.
17.05 La Mini Fureur. Jeu.
17.40 Les As de l'arnaque. Téléfilm de Spiro Razatos, avec Corey Haim, Cynthia Rothrock (90 min). 2138777
19.05 Flipper, le dauphin. Série. *Frères ennemis.*
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

COLUMBO
Série de Vincent Mc Eveety, avec Peter Falk. Le meurtre aux deux visages (100 min). 840118
Un joueur endetté va séduire en secret la mère fortunée d'une de ses conquêtes. Les deux femmes s'aperçoivent qu'elles ont le même amant et décident de se venger...

22.25

LES AVENTURIERS D'EDEN RIVER
Téléfilm de Don Kent, avec Jean Reno, Carole Laure (95 min). 6470408
A Montréal, une jeune femme médecin soigne un homme blessé par balles.

0.00 Le Cavalier masqué. Téléfilm de John Hough, avec Michael York (90 min). 58075

1.30 et 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 1.45 Ballet *Napoli. The Royal Danish Ballet.* Par l'orchestre The Royal Danish, dir. P. Ernst Lassen. 3.30 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6] (rediff.). 4.30 et 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo, Point route.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 La Chance aux chansons. [2/2].
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Amour et tremblement.
17.55 Le Complexe du kangourou ■ Film de Pierre Jolivet (1986, 85 min). 7790512
19.20 Bonne Nuit les petits. La photo de Zézette.
19.25 *et 1.10 Studio Gabriel.* Invités : P. Caubère, F. Rollin.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Deuil à Cognac de Jean-Jacques Kham, avec Pierre Santini (100 min). 2911222
Un maître de chai, destiné à un brillant avenir, est découvert assassiné...

22.35

CHARLES TRENET : LE RÉCITAL
Concert (60 min). 1207704
Récital tiré de plusieurs concerts.

23.35 Journal, Météo.
23.45 Plateau.
23.50 Les Dames du bois de Boulogne ■ ■ Film de Robert Bresson (1944, N., 80 min). 8827845

1.30 Fin des paysans. 2.25 13 néophytes et 2 pros. 2.50 Les Z'amours (rediff.). 3.15 Pyramide (rediff.). 3.50 Urti. 4.10 Les Grands Travaux du monde. 5.00 Aux marches du palais. Pétain. 5.15 La Compète. 5.40 Chip et Charly (25 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.35 Les Quatre Filles du docteur March. Téléfilm de David Lowell Rich [2/2] (95 min). 7623222
15.10 Matlock. Série.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Minikeums.
17.35 Sur la piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Moi, Trésilien - Théodore Augustin, de Xavier Orville.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. La revanche du crabe
En Gaspésie, alors que les pêcheurs de morues ont cessé toute activité depuis 1992, les pêcheurs de crabes qui se sont modernisés, se retrouvent à la tête de belles fortunes de mer. (60 min). 6171390

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Daniel Mesguish. Russie : la station des graines. Grèce : *les mille moulins du Minotaure.* France : les croqueurs de visages (60 min). 7792425

22.50 Journal, Météo.
23.10 Le Grand Débat des débatteurs. Divertissement présenté par *Marc Jolivet.*
0.10 Paris plumes. Une nuit à Rio. *Une nuit à Rio, un passeport pour le royaume de l'insouciance et de la féerie.*
1.10 Tex Avery (75 min). 3859596

La Cinquième

12.30 Détours de France. Sur les traces de Balzac.
12.55 Attention santé. Mal au dos et froid. 13.30 Les Palaces. Six motels dans le désert américain.
14.00 La Cité interdite. Documentaire. *Entrez dans le secret d'un lieu sacré sur le trône du dragon chinois.*
15.00 La Bibliothèque d'or de la TV. Le Secret des Flamands [4/4]. 16.00 Jeunesse. 16.00 La Bible. Moïse ; 16.30 Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Le Monde des animaux. *Castors et ratons laveurs.*

Arte

19.00 ▶ Tracks. Magazine. Flashtracks : l'actualité de la musique en images ; Ontracks : Irlande ; Backtracks : the Who ; Offtracks ; Intertracks.
19.30 *7 1/2.* Magazine.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 8951
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ COUVRE-FEU
Téléfilm de Rachid Masharawi, avec Salim Daw, Na'ila Zayaad (1993, 70 min). 737116
Portrait d'une famille dans la bande de Gaza à l'heure du couvre-feu. Pyramide d'or du festival du film du Caire 1993.

21.55

GRAND FORMAT : BIRTHDAY
LE PEINTRE AMÉRICAIN DOROTHEA TANNING
Documentaire de Horst Mühlenbeck (1996, 95 min). 8771357
Aujourd'hui agée de 86 ans, l'artiste Dorothea Tanning a su développer, dans l'ombre de son mari Max Ernst, un style bien à elle.

23.30 La Grande Combine (The Fortune Cookie) ■ ■ Film de Billy Wilder, avec Walter Matthau, Jack Lemmon (1966, v.o., 120 min). 400881
Pressé par un avocat sans scrupule, un photographe blessé pendant un match de football américain feint d'être paralysé pour obtenir réparation.
1.30 Fritz the Cat ■ ■ Film d'animation Ralph Bakshi (1972, v.o., rediff., 80 min). 2919100

M 6

12.25 La Petite maison dans la prairie. Série.
13.20 Le Territoire des loups. Téléfilm de Catherine Cyran (rediff., 85 min). 6001512
14.45 La Vieille Dame et l'Enfant. Téléfilm de C. Matthau. (100 min). 6911222
16.25 La Brigade des anges. Téléfilm de P. Pouchain et Y. Riou (75 min). 6311932
17.40 Faites comme chez vous. *Best of.*
18.20 Aphrodite déesse de l'amour ■ Film de V. Tourjansky et F. Cerchio (1957, 94 min). 9517715
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Capital 6.

20.45

LES FAUX FRÈRES
Mission en péril
Série, avec Bud Spencer, Philip Michael Thomas (105 min). 375390
La petite mission de San Rolando devient le théâtre d'une ruée vers l'or, orchestrée par un redoutable parrain de la mafia locale.

22.30

POLTERGEIST
Série (Δ), avec Derek de Lint. La princesse égyptienne (50 min). 99715

23.20 Double Tranchant. Téléfilm (Δ) d'Arthur A. Seidelman (95 min). 3665883
Une féministe, grièvement blessée par un homme cagoulé, doit subir une opération. Elle croit reconnaître son assaillant en la personne du chirurgien...
0.55 Best of groove.

2.55 Movida opus 3. 3.50 Fréquenstar. 4.40 Culture pub. 5.05 E = M 6. 5.30 Boulevard des clips (90 min).

Canal +

12.22 Le Clip des vœux 97.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.25 Phenomena 3.
12.30 *La Grande Famille.*
13.35 L'Expert ■ Film de Luis Llosa (1994, 105 min). 7625680
15.20 Caméra insolite. Documentaire (rediff., 50 min). 8843154
16.10 et 20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.
16.15 Porco Rosso *Film de Hayao Miyazaki* (1992, 90 min). 8460357
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Bernie Bonvoisin ; Hoaks.

20.35

PAPA EST UN MIRAGE
Téléfilm de Didier Grousset (95 min). 866932
Au Maroc, un acteur se voit confier par son ex-épouse la garde de leurs enfants...

22.10 Babylon 5. Série.
22.55 Flash d'information.

23.00

HARCÈLEMENT ■
Film de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore (1994, 123 min). 6639241
Adaptation d'un roman de Michael Crichton.

1.05 Sinbad et l'Œil du tigre ■ Filmde Sam Wanamaker (1976, v.o., 110 min). 7047723
2.55 Les Quatre Filles du docteur March ■ Film de Gillian Armstrong (1994, v.o., 110 min). 53789617
5.20 L'Adieu aux tsars. Documentaire (rediff., 99 min). 8623704

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [4/4].
20.30 Radio archives. Hommage à Roger Pillaudin. Journal du testament d'Orphée. Première époque. La mort du poète.
21.32 Black and Blue. Un inconnu illustre : Kenny Wheeler. Avec la participation de Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Jeancolas, pour la présentation de Rimbaud, l'œuvre intégrale manuscrite.
0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Gaston Rey.

1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Fiction : *Avignon 95.* Eglise des Célestins. Théâtre, poèmes et autres récits de Kateb Yacine ; 1.59 Les Poétiques. Michel Houellebecq ; 2.49 Nuits magnétiques. L'internationale situationniste ; 5.25 *La Matinée des autres.* Marcher, Méditer.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Brahms, Schubert, Ravel.
22.25 Dépêche-notes.
22.30 Musique pluriel. Berliner moments III, de Walter Boudreau, par l'Orchestre mondial des Jeunesses Musicales et, D'un opéra de voyage pour 22 instruments, de Betsy Jolas, avec Claude Maisonneuve (cor anglais) et l'Orchestre du Domaine musical, dir. Gilbert Amy.
23.07 Miroir du siècle. César Franck et ses disciples.

0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. Le Quintette de Simon Goubert. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Après une lecture du Dante, de Liszt ; Francesca da Rimini, fantaisie symphonique op. 32, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique, de Leningrad ; Grand duo concertant pour violon et piano op. 21, d'Alkan ; *Symphonie sur la Divine* Comédie de Dante, de Liszt, par le Chœur de la Radio de Berlin, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn, Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Alpha.
21.00 Bon week-end. (RTBF du 25/10/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 André-Philippe Gagnon. Café-théâtre (France 2 du 26/08/95).
23.45 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.10 Maroc, corps et âmes. [2/11] Louanges.
23.40 Les Dessous du Moulin-Rouge.
0.30 Les Hommes-oiseaux de Colombes (55 min).

Planète

20.35 Hypnose, le grand sommeil.
21.25 Helmut by June.
22.20 Tati, l'empire des prix.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 Maurice Chevalier. Ma vie en canotier.
21.55 Les Brigands. Opéra de Jacques Offenbach. Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. Enregistré à l'Opéra de Lyon en 1989 (130 min). 40862796
1.45 Le Feu sacré (80 min).

France Supervision

20.30 Taratata. Best of 96.
21.50 Festival : Les Inrockuptibles. Divertissement.
22.40 Les Nuits country.
23.40 Le Monde des spectacles.
0.35 Le Comédien. Théâtre. Pièce de Sacha Guitry (85 min). 60127742

Ciné Cinéfil

20.30 Le Pont vers le soleil ■ Film d'Etienne Périer (1960, N., 110 min). 5653999
22.20 Pontcarral, colonel d'Empire ■ ■ Film de Jean Delannoy (1942, N., 125 min). 58352951
0.25 Oh ! Mr Porter ■ Film de Marcel Varnel (1937, N., v.o., 85 min). 37514384

Ciné Cinémas

21.00 La Crise ■ Film de Coline Serreau (1992, 95 min). 70632311
22.35 Monsieur Destinée Film de James Orr (1990, v.o., 110 min). 98948203
0.25 Highlander, le retour Film de Russell Mulcahy (1990, 95 min). 16817481

Série Club

20.20 Flipper, le dauphin.
20.45 Le Club.
20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Ordre et obéissance.
21.40 et 1.35 L'Age en fleur. [1] Le grand jour.
22.30 Chasse au crime. *Le meurtre du comptable.*
23.00 Section contre-enquête. Des affaires en or.
23.50 Covington Cross. Le retour.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek. Arena.
21.50 On the Air.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Que le divorce soit avec toi.
22.50 Seinfeld. En voiture.
23.15 Top Bab. Joe Cocker.
23.55 *La Semaine* sur Jimmy.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi (ATP) de Doha (Qatar). Quarts de finale (210 min). 16916828
19.30 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Pro Slalom parallèle aux Deux-Alpes (France, 60 min). 742654
20.30 Sport de force.
21.30 Cascades.
22.00 Rallye raid.
23.00 Sumo.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.05 Le Zèbre. Film de Jean Poiret (1991, 95 min), avec Thierry Lhermitte. *Comédie.*

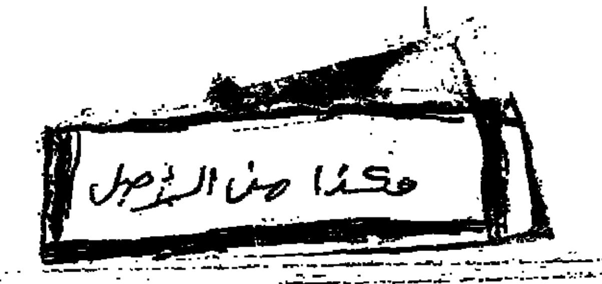
RTL 9

22.10 Tarzan, l'homme-singe. Film de John Derek (1981, 110 min), avec Miles O'Keefe. *Aventures.*
0.45 Goupi mains-rouges. Film de Jacques Becker (1942, 100 min), avec Fernand Ledoux. *Drame.*

TSR

0.00 The Rocky Horror Picture Show. Film de Jim Sharman (1975, v.o., 100 min), avec Tim Curry. *Fantastique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 3 JANVIER 1997

Crise de succession à la tête de Lazard la plus prestigieuse banque d'affaires française

Edouard Stern, « dauphin » désigné, aurait été désavoué par Michel David-Weill

LAZARD, la plus prestigieuse, la plus discrète et la plus puissante des banques d'affaires françaises, est le théâtre depuis plusieurs semaines d'une bataille pour le pouvoir. Michel David-Weill (soixante-quatre ans), le chef des trois maisons Lazard à Paris, Londres et New York, aurait renoncé à ce qu'Edouard Stern (quarante-deux ans) devienne son successeur. M. Stern, jusqu'à présent dauphin désigné de M. David-Weill, est également son gendre : il a épousé sa fille aînée, Béatrice.

La disgrâce de M. Stern est révélée par *L'Express* daté jeudi 2 janvier, qui *la fait remonter* au mois *de novembre. Selon un porte-parole* de la banque, « l'article de L'Express ne fait que rapporter des rumeurs *déjà parues dans plusieurs journaux et le statut des personnes n'est pas modifié au sein de la banque* ». Le 14 novembre, un article publié par le *New York Times* faisait état de rumeurs chez Lazard à New York décrivant une violente dispute entre MM. David-Weill et Stern et le possible départ de ce dernier.

Si de source proche de la banque, on affirme aujourd'hui que M. Stern n'a jamais été présenté officiellement comme le dauphin de M. David-Weill, il était considéré et se comportait comme tel. La banque Lazard est une maison familiale depuis sa création en 1848. Faute d'héritier, M. David-Weill était à la recherche depuis des années d'un successeur. Mais la greffe Edouard Stern, recruté au printemps 1992, *n'a manifestement* pas pris et le climat est devenu au fil du temps détestable entre les associés-gérants. M. Stern aurait eu le tort d'être trop pressé de prendre le pouvoir et sa gestion des hommes est qualifiée de *« brutale, arrogante et maladroite »* par ses détracteurs.

Un épisode récent a cristallisé les rancœurs entre M. David-Weill et son gendre *avec la tentative* faite par ce dernier pour se séparer d'Anne Lauvergeon (trente-sept ans), la seule femme associé-gérant, ancienne secrétaire générale adjoint de François Mitterrand à l'Elysée. M. Stern reprochait notamment à Mme Lauvergeon d'avoir obtenu le fauteuil d'administrateur de Pechiney qu'il convoitait. Cette dernière a finalement été sauvée par M. David-Weill qui n'a pas apprécié les rumeurs distillées par son gendre sur le départ imminent de Mme Lauvergeon.

Au-delà des rapports dégradés entre les deux hommes, Lazard fait face à une crise grave qui se résume par son incapacité à renouveler ses équipes. Sept des dix-huit associés-gérants parisiens, comme Jean-Claude Haas, Bruno Roger, François Voss et David Dautresme ont plus de soixante ans. *Antoine Bernheim (soixante-douze ans)* a pris ses distances et se consacre avant tout à la présidence du conseil de surveillance de l'assureur italien Generali. La génération suivante ne reste pas pour faire carrière chez Lazard. Les défections se multiplient : Christian de Labriffe est parti chez Rothschild et Cie, le concurrent qui monte, Jean-Marie Messier a *pris la présidence de la Générale* des Eaux, Jean-Jacques de Balasy a rejoint Lehman Brothers et Jean-Bernard Lafonta la BNP. Anne Lauvergeon, échaudée par son conflit avec Edouard Stern, pourrait aussi finir par changer d'air.

DES ABSENCES REMARQUÉES

Lazard doit donc trouver sa voie pour s'adapter à un marché des fusions-acquisitions extrêmement concurrentiel. Et pour conserver une position toujours exceptionnelle dans ce domaine : numéro un en France, elle se classe au quatrième rang dans le monde avec près de 140 milliards de dollars (730 milliards de francs) d'opérations réalisées avec le conseil de la banque en 1996. Son premier rang, s'il reste bien défendu, n'a jamais été aussi contesté. *« En France, Lazard était encore très récemment incontournable, jouissant d'une position dominante sans équivalent pour aucune banque d'affaires dans aucun autre pays, à l'exception peut-être de Mediobanca en Italie,* explique un de ses concurrents. *Mais son quasi-monopole se fissure. »*

Les associés-gérants du boulevard Haussmann sont pourtant intervenus en 1996 dans la plupart des grandes opérations, comme la scission du groupe Chargeurs en deux entités, la fusion AXA-UAP, la cession de *la MGM* par le CDR (ex-Crédit lyonnais), le rapprochement Adia-Ecco ou encore l'OPA d'Hoechst sur Roussel-Uclaf.

Mais on a remarqué leur absence dans d'autres opérations, ce qui aurait été difficilement concevable Il y a encore *quelques* années, comme le rachat d'Indosuez par le Crédit agricole, le rapprochement du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique, ou encore l'OPA d'Auchan sur Docks de France.

Sophie Fay et Eric Leser

L'appellation « boulangerie » plus strictement définie

Les artisans doivent pétrir eux-mêmes leur pain

DEPUIS LE MERCREDI 1er janvier, le monde du pain vit une petite révolution. Désormais, seuls les boulangers qui choisissent eux-mêmes leurs farines, pétrissent leur pâte et cuisent leurs pains ont le droit d'accrocher au *fronton de leur boutique* l'enseigne « boulangerie ». Cette modification est la *suite logique* de la signature, le 25 février 1996, d'une charte nationale pour le développement de la boulangerie artisanale signée par Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce et de l'artisanat. La nouvelle réglementation s'accompagne d'un ensemble de mesures visant à améliorer la formation des boulangers. Il faudra dorénavant posséder un CAP de boulangerie artisanale pour prétendre s'installer.

Les commerçants hors-la-loi (près de 5 000) avaient un an pour se mettre en conformité avec l'arrêté pris en décembre 1995 et qui *est entré en vigueur le premier* jour de l'année 1997. Dans un entretien accordé au *Parisien*, mercredi 1er janvier, M. Raffarin rappelle que *« les services de la concurrence* (DGCCRF) *viennent de commencer leurs contrôles »* et qu'*« une trentaine de contrevenants ont été rappelés à l'ordre »*.

Premiers visés par cette nouvelle donne : certaines grandes surfaces qui se contentent de cuire une pâte surgelée produite en quantités industrielles. Mais bon nombre de boutiques de quartier et magasins de chaînes, agissant de même, sont également concernés. En revanche, les *35 000 artisans-boulangers (qui ne* fabriquent plus que 75 % du pain vendu en France) devraient bénéficier de cette nouvelle réglementation, d'autant qu'elle interdit également la vente à perte. Si la baguette à 1,50 franc ne disparaîtra pas du marché, en revanche, le consommateur sera informé de ce qu'il achète. On estime en effet qu'il est impossible de fabriquer *artisanalement* une baguette à moins de 2 francs, compte tenu du prix de la matière première et des contraintes de la fabrication traditionnelle.

CHUTE DE LA CONSOMMATION

Passé, en raison de la modification des habitudes alimentaires, du rang de nourriture de base à celui d'aliment d'accompagnement, *le pain a également souffert* de la mauvaise réputation que lui ont faite diététiciens et nutritionnistes. Résultat : en vingt-cinq ans, la consommation de pain en France a été réduite de près de moitié (44 kilos par an et par personne en 1989, contre 84 kilos en 1965).

Les nouvelles mesures ne vont sans doute pas relancer de manière importante les quantités mais devraient permettre en revanche d'améliorer la qualité. Car, malgré la vogue des pains spéciaux (aux céréales, au son, au seigle, aux noix...), c'est sur le terrain de la baguette classique que les artisans-boulangers se défendent encore le mieux face aux grandes surfaces (*Le Monde* du 31 août 1993). D'où la nécessité pour eux de bénéficier d'une reconnaissance officielle et d'un label de qualité.

Acacio Pereira

La « pieuvre » mafieuse prolifère à Wall Street

WASHINGTON
de notre correspondant

Le marché aux poissons de Fulton et le marché des sociétés de petite capitalisation, à Wall Street, *ne sont séparés que par quelques* « blocs », dans le bas de Manhattan. Ils ont en *commun d'être victimes de la même gangrène* mafieuse. Le maire de New York a porté de rudes coups à Fulton, réussissant à éradiquer en grande partie le racket et la corruption organisés par la « famille » Genovese. Mais contre Wall Street, Rudolph Giuliani ne peut rien. Il n'est pas le seul : la SEC (la Commission *des opérations de Bourse américaine*), le FBI, ainsi que la National Association of Securities Dealers (*NASD, Association des teneurs de* marché) sont largement désarmés.

A l'issue d'une longue enquête, le magazine *Business Week* s'est récemment livré à une analyse détaillée du réseau tissé à Wall Street par quatre « familles » new-yorkaises et par la mafia russe. « The Mob » (le « gang » contrôlerait *une vingtaine de maisons de courtage*, exerçant ainsi son emprise sur une part non négligeable du marché hors cote et du marché électronique Nasdaq. A quelques exceptions près, comme Philip Abramo, Alphone Malangone, Roy Ageloff et John Franzese, ses « parrains » *réussissent à se dissimiler derrière des* hommes de paille.

Les techniques utilisées sont nombreuses, à la fois sophistiquées et brutales : des agents de change mafieux contrôlent le prix de certains titres – après avoir écarté la concurrence par l'intimidation, la corruption, voire la violence – qu'ils revendent à un cours artificiellement élevé ; d'autres profitent de la législation *sur les investisseurs étrangers pour acheter illégalement, via* des comptes bancaires ouverts *dans des paradis fiscaux, des actions à bas prix* revendues ensuite avec un fort bénéfice ; d'autres enfin se débarrassent d'actions surévaluées promises à des augmentations de capital de sociétés qu'ils contrôlent.

Parfois, du marché de Fulton à l'univers électronique de Wall Street, les méthodes ne *diffèrent guère : telle « famille » offre sa « protection »* à d'honnêtes maisons de courtage menacées par les offensives boursières d'un clan adverse. Des investisseurs institutionnels sont soumis à un démarchage agressif de la part de courtiers véreux. Dans d'autres cas, la *« pieuvre » exige le versement de commissions* pour ne pas procéder à une revente massive d'actions émises par des sociétés de petite capitalisation.

Les « familles » Genovese, Colombo et Gambino sont réputées les plus actives à Wall Street, où elles ont opéré avec succès une reconversion dans des activités plus respectables que la drogue ou la prostitution. Ce qui n'a pas *évité à plusieurs courtiers et agents de change* qui refusaient de « coopérer » d'être tabassés *par des hommes de main dépêchés* par le crime organisé. Rares sont cependant les victimes qui ont accepté de raconter les menaces, le chantage et les violences subies. Dans les rues de New York comme dans celles de Palerme, l'efficacité de l'*omerta*, la vieille loi du silence sicilienne, n'est plus à démontrer.

Laurent Zecchini

BOURSE

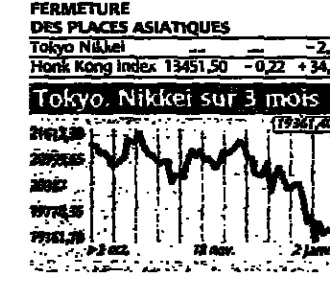
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 2 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	–2,55
Honk Kong index	13451,50	–0,22	+34,53

Tokyo, Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/12	Var. en % 30/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2315,73	–0,13	+23,71
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+22,76
Milan MIB 30	—	—	+20,73
Francfort Dax 30	—	—	+28,16
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+4,81
Madrid Ibex 35	443,42	+0,51	+38,53
Amsterdam CBS	—	—	+36,01

Tirage du *Monde* daté jeudi 2 janvier 1997 : 369 320 exemplaires · 3

Des femmes de sans-papiers manifestent devant l'Elysée

LES FEMMES DES SANS-PAPIERS reconduits à la frontière en 1996 devaient se rendre, jeudi 2 janvier, à 11 heures, devant l'Elysée, afin de réclamer au président Jacques Chirac le retour de leurs maris. Les « sans-papières » ont annoncé qu'elles renouvelleront cette action chaque jeudi pour rappeler que *« le gouvernement s'était engagé à ne pas défaire des couples et à ne pas expulser des malades »*.

Par ailleurs, trois personnes ont entamé une grève de la faim, vendredi 27 décembre, dans l'immeuble de la rue du Faubourg-Poissonnière (Paris, 10e) que des sans-papiers ont investi après leur expulsion de l'église Saint-Bernard, en août 1996. Deux des grévistes sont dépourvus *de titre de séjour. Le troisième*, Français, jeûne par *solidarité*.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION NUMÉRIQUE : le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, a implicitement condamné l'accord entre Canal Plus** Espagne et les deux chaînes de télévision Antena 3 et TV 3 (*Le Monde* daté 29-30 décembre 1996). D'abord engagées au sein du projet gouvernemental de bouquet de programmes numériques, Antena 3 et TV 3 ont fait défection pour s'associer avec l'ensemble concurrent piloté par Canal Plus Espagne. *« Les accords sont faits pour être respectés »*, a déclaré José Maria Aznar.

■ **PATRONAT : *plus des trois quarts des organisations patronales,*** interrogées en décembre 1996 par le CNPF, prévoient une stabilité ou *une baisse de l'activité économique au premier semestre 1997. Les* deux tiers des réponses placent le carnet de commandes au premier *rang des soucis des entreprises* et n'annoncent aucune augmentation significative des investissements. 52 % des syndicats professionnels et des unions patronales s'attendent à une stabilité des effectifs et 42 % à une réduction.

■ **POLLUTION : une nappe d'environ 400 m³ de fuel domestique s'est formée dans un petit affluent du Rhône,** mercredi 1er janvier, à la suite de la rupture d'un pipeline à Saint-Just-Chaleyssin (Isère). Plusieurs barrages flottants ont été mis en place le long de la petite rivière de la Sévenne pour pomper l'hydrocarbure et tenter d'empêcher que la pollution n'atteigne le Rhône, distant de seulement quelques kilomètres. La brèche s'est ouverte pour une raison indéterminée *dans l'oléoduc qui transporte le fuel de la mer Méditerranée à Genève.*

■ ***MEURTRE* : une fillette d'une dizaine d'années a été découverte** morte, mercredi 1er janvier, dans la cave d'un immeuble d'Haubourdin, en banlieue de Lille (Nord). L'enfant portait des traces de coups et de strangulation. Elle avait disparu la veille au soir.